NNT : 0000AIXM0000

THÈSE DE DOCTORAT

Soutenue à Aix-Marseille Université
le 7 novembre 2024 par

Héloïse POULAIN

Capabilités des personnes sans domicile en centre d'hébergement et tiers-lieu en occupation temporaire : l'évaluation du programme Coco Velten à Marseille

Discipline
Biologie Santé

Spécialité
Recherche Clinique et Santé Publique

École doctorale
ED 62 – Sciences de la Vie et de la Santé

Laboratoire/Partenaires de recherche
Laboratoire CEReSS
Groupe SOS

Composition du jury

Annie CARRIER Université de Sherbrooke, Canada	Rapporteuse
Laurence ROY Université McGill, Canada	Rapporteuse
Carrie Anne MARSHALL Western University, Canada	Examinatrice
Romain PASQUIER CNRS Science Po Rennes	Président du jury
Pascal AUQUIER Aix-Marseille Université	Directeur de thèse
Julie DESROSIERS Haute École de Travail Social de Lausanne	Co-directrice de thèse
Aurélie TINLAND AP-HM Marseille	Co-encadrante de thèse

Affidavit

Je soussigné, Héloïse Poulain, déclare par la présente que le travail présenté dans ce manuscrit est mon propre travail, réalisé sous la direction scientifique de Pascal Auquier, directeur de thèse, Julie Desosiers, co-directrice de thèse, et Aurélie Tinland, Co-encadrante de thèse, dans le respect des principes d'honnêteté, d'intégrité et de responsabilité inhérents à la mission de recherche. Les travaux de recherche et la rédaction de ce manuscrit ont été réalisés dans le respect à la fois de la charte nationale de déontologie des métiers de la recherche et de la charte d'Aix-Marseille Université relative à la lutte contre le plagiat.

Ce travail n'a pas été précédemment soumis en France ou à l'étranger dans une version identique ou similaire à un organisme examinateur.

Fait à Marseille, le 3 septembre 2024

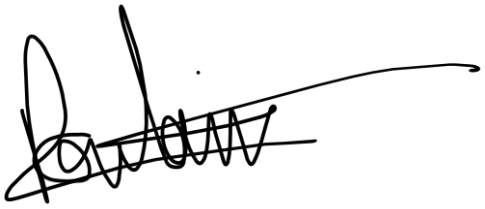

Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Liste de publications et/ou brevets et participation aux conférences

1) Liste des publications et/ou brevet réalisées dans le cadre du projet de thèse :
   1. Giraudier A. et Poulain H. (co-first authors), Taylor O., Desrosiers J.J. , Tinland A., The capability approach to homelessness, a scoping review, soumis le 23/03/2024 au journal Health and Social Care in the Community.
   2. Poulain H., Hamouda I., Giraudier A. , Auquier P., Desrosiers J.J. , Tinland A., Achieved capabilities in homeless shelter: a cross sectional study, soumis au Journal of Community and Applied Social Psychology, le 09/08/2023.
   3. Poulain H. , Petrosyan A. , M'Bouzoe A. , Desrosiers J.J. , Tinland A. , Photovoix sur les capabilités des personnes sans domicile hébergées en tiers-lieu, soumis au French Journal of Occupational Therapy le 07/08/2023
   4. Andre M. et Poulain H., Recherches participatives : analyse des enjeux épistémiques, épistémologiques, méthodologiques et éthiques à travers deux études de cas de projets réalisés par des ergothérapeutes, dans Transformations sociales et environnementales : Re-penser les occupations, Septembre 2024, p45-64

2) Participation aux conférences et écoles d'été au cours de la période de thèse :

   1. Conférence Faciliter l'Accès aux Soins Psychiatriques pour les Demandeurs d'Asile (FASDA), Pratique en ergothérapie sociale et communautaire, 14 Février 2020 à Neuilly-Sur-Marne, France. Orale.
   2. Conférence Confcap-Capdroits, L'influence du programme Coco Velten sur les capabilités des personnes y étant hébergées, 30 juin 2021 à Lyon France. Orale.
   3. Congrès international de la World Federation of Occupational Therapy, La participation occupationnelle des personnes sans domicile en centre d'hébergement. Occupational participation of homeless people in shelters, le 30 août 2022 à Paris, France. Orale.
   4. Congrès interprofessionnel de l'HETSL, Ergothérapie dans le champ du social, une question de participation, le 14 septembre 2023 à Lausanne, Suisse. Orale.
   5. Journée Des Directeurs du Groupe SOS, L'évaluation de programme participative. Octobre 2023 à Paris, France. Orale.
   6. Conférence Internationale des Associations Francophones d'Ergothérapie (CIAFE), L'ergothérapie en santé communautaire dans le champ du social. le 27 janvier 2024 à Bruxelles, Belgique. Orale.

7. 5ème Assises Nationales de l'Ergothérapie, Processus participatif et transformation sociale par la co-construction avec les personnes concernées : exemple des personnes habitant en EHPAD et des personnes sans domicile hébergées en tiers-lieu. septembre 2024 à Paris, France. Orale.
8. 5ème Assises Nationales Française de l'Ergothérapie, Prise en compte des niveaux macro, méso, micro-systémique en ergothérapie avec une approche par les capabilités, septembre 2024 à Paris, France. Atelier.

Résumé

Face à l'augmentation du nombre de personnes sans domicile, les centres d'hébergement jouent un rôle essentiel en leur évitant de rester à la rue et en les accompagnant vers le logement. Cependant, ces structures sont souvent marquées par la concentration des publics et une forme de ghettoïsation, et peinent à remplir leur mission. Le modèle actuel ne repose pas sur la capacité d'agir des individus, dimension pourtant essentielle pour favoriser leur autonomie et un changement vers de meilleurs pratiques et politiques publiques.

Face à ces problèmes, des bâtiments vacants sont transformés en tiers-lieux en occupation temporaire proposant de l'hébergement. Aucune recherche n'avait spécifiquement étudié les retombées de ces derniers sur les personnes hébergées.

Cette thèse a mobilisé l'approche par les capabilités pour répondre à ce manque tout en contribuant aux recherches sur les centres d'hébergement, dans une perspective de justice sociale et de qualité de vie.

Un examen de la portée, une enquête par questionnaire et grille d'observation et un photovoix ont été mis en place dans le cadre plus globale d'une évaluation de programme participative, dans le tiers-lieu Coco Velten à Marseille.

Les résultats soulignent l'importance de la qualité du lieu de vie, de la participation des personnes hébergées dans le fonctionnement du lieu, et des mesures visant l'intégration dans la communauté. Les tiers-lieux en occupation temporaire semblent favoriser ces deux derniers points, mais doivent être vigilants à la qualité du lieu.

Les processus participatifs associés aux différentes méthodes employées ont montré que, bien qu'ils nécessitent davantage de ressources et une adaptation continue aux personnes, ces processus peuvent renforcer la pertinence de l'étude et aboutir à des changements bénéfiques pour les participant·es.

Mots clés : Sans domicile, Capabilités, Centre d'hébergement, Occupation temporaire, Tiers-lieu, Évaluation de programme, Processus participatifs

Abstract

With the number of homeless people increasing, homeless shelters play an essential role in keeping people off the streets and helping them find housing. However, these structures are often marked by the concentration of the public and a form of ghettoization, and struggle to fulfill their mission. The current model is not based on the individual's capacity to act, which is essential to fostering autonomy and change towards better practices and public policies.

To address these problems, vacant buildings are being transformed into temporary third places providing sheltered accommodation. No research had specifically studied the outcome of the latter on the people sheltered.

This thesis mobilized the capability approach to address this gap, while contributing to collective homeless shelter research from a social justice and quality of life perspective.

A scoping review, a study using questionnaires and observation grids, and a photovoice were set up within the broader framework of a participatory program evaluation, in the Coco Velten third-place in Marseille.

The results underline the importance of the quality of the living space, the participation of homeless people in the management of the shelter, and measures to promote community integration. Temporary-occupancy third-places seem to favor the latter two points, but need to be vigilant about the quality of living space.

The participatory processes associated with the different methods employed have shown that, although they require more resources and ongoing adaptation to the people, these processes can reinforce the relevance of the study and lead to beneficial changes for the participants.

Key words: Homelessness, Capabilities, Shelter, Temporary occupation, Third-place, Program evaluation, Participatory processes

Hommages et remerciements

En souvenir de Pascal Uccelli de Droit à l'hygiène,
Hermann Händlhuber, M. Marc G. et M. Abderrahmane B. ,
et mon grand-père Jacques Poulain.

Je remercie sincèrement l'ensemble des résident·es de Coco Velten pour la confiance que vous m'avez accordée, me permettant d'entrer dans votre précieuse intimité. Merci à vous toutes et tous de m'avoir permis d'approcher ce que signifie être hébergé·es dans un tiers-lieu. Je me sens enrichie par vos exemples de résilience, de solidarité et d'humilité. Je tiens particulièrement à remercier Ada M'Bouzoe et Anna Petrosyan pour leur véritable investissement dans la recherche.

Je tiens également à remercier le Groupe SOS et l'équipe de la résidence, dont l'accueil et la collaboration ont été essentiels à cette recherche. Merci pour votre soutien et votre ouverture face à mes nombreuses interrogations.

Je remercie également l'ensemble des membres de Coco Velten qui faisaient vivre chaque jour ce beau projet.

Merci aux équipes et aux personnes hébergées des centres Forbin, La Selonne, Jane Panier, Clair Joie, St Joseph Afor, ARS La Blancarde, HAS Le Mascaret, William Booth, Le Hameau et L'Auberge Marseillaise pour m'avoir accordé leur temps et leur confiance. Merci également au SIAO 13 pour m'avoir accompagner dans l'identification des centres d'hébergement.

Je tiens à remercier Pascal Auquier, directeur de thèse et du laboratoire CEReSS, pour la confiance témoignée au fil des ans, me permettant d'adopter une posture de chercheuse innovante.

Je remercie Julie Desrosiers pour son engagement et son accompagnement toujours bienveillant dans les méandres de la science. Merci de m'avoir permis de saisir l'importance de la rigueur et de la nuance nécessaires à la recherche, et de m'avoir encouragée à approfondir mes travaux à travers des retours toujours constructifs.

Je remercie Aurélie Tinland de m'avoir proposé ce sujet de thèse dont l'esprit, l'objet et la mise en œuvre s'inscrivent parfaitement dans la continuité de mon parcours. Merci d'avoir contribué aux réflexions et d'avoir été présente lors de mes doutes existentiels.

Je tiens également à remercier Anaïs Giraudier, dont la participation, le soutien et la vivacité d'esprit a rendu ce travail de thèse bien plus agréable.

Merci aussi aux collègues du laboratoire CEReSS de m'avoir soutenue et encouragée jusqu'au bout, et particulièrement à Ilyes Hamouda, qui m'a permis d'entrer dans le monde des statistiques.

Je souhaite également remercier Géraldine Desprès, Catheline Blanc, Julien Pavé et Sophie Albuquerque de l'Institut de Formation d'Ergothérapie de Marseille, ainsi que Marie-Claude Lagouannelle Simeoni, responsable du parcours Prévention, Promotion et Éducation pour la santé du Master en Santé Publique d'Aix-Marseille Université. Je tiens également à remercier Michelle Monin qui a été la première à m'avoir accomapgnée sur le chemin de la promotion de la santé. Vous avez toutes et tous contribué non seulement à mon parcours professionnel, mais aussi à mon développement personnel.

Je remercie mes amies pour leur soutien, leurs mots bien placés lors des moments de doute, et nos conversations sans fin qui ont nourri ce travail de thèse.

Un grand merci également à ma famille, qui a toujours cru en moi, m'a permis de me construire sereinement et de réaliser ces nombreuses années d'études. Merci d'avoir passé ces longues heures au téléphone à refaire le monde. Et un merci tout particulier à ma mère, Graziella Maggiolo, ayant directement contribué à ce travail de thèse.

À mon conjoint, Lyacine Chakri, merci d'avoir été présent durant toutes ces années, de m'avoir soutenue dans mes moments de doute et d'angoisse, et de m'avoir aidée à prendre du recul. Merci de m'avoir soutenue au quotidien, et merci pour ton infinie patience.

Merci à toutes et tous d'avoir développé mes capabilités et fait de moi ce que je suis aujourd'hui.

Table des matières

Liste des abréviations

Avant-propos

Introduction générale **1**

1. Problématique 1
2. Objectifs de la thèse 4
3. Organisation et articulation de la thèse 6

Chapitre 1 - Recension des écrits **8**

1.1. Exclusion liée au logement et sans-domicilisme 8
1.2. L'approche par les capabilités et son intérêt pour le sans-domicilisme 17
1.3. Capabilités et sans-domicilisme, un examen de la portée 21
1.3.1. Méthode de l'examen de la portée 22
1.3.2. Résultats de l'examen de la portée sous forme d'article (premier article) 30
1.4. Urbanisme temporaire et tiers-lieux solidaires 61
1.5. Une expérimentation à Marseille 65

Chapitre 2 - L'évaluation de programme et son application à Coco Velten **67**

2.1. Cadre théorique de l'évaluation de programme axée sur l'utilisation 67
2.2. Rôles, postures et positionnalité 73
2.3. Conception de l'évaluation du programme Coco Velten 75
2.3.1. Carnet de bord et observation participante 75
2.3.2. Méthode de conception de l'évaluation 77
2.3.3. Déroulement de la conception de l'évaluation de Coco Velten 78
2.4. Présentation générale du programme 83
2.4.1. L'évaluation du besoin et la théorie du problème 83
2.4.2. Genèse du programme 84
2.4.3. Description générale du programme 85
2.4.4. Théorie du programme et modèle logique 90

Chapitre 3 - Objectifs de recherche **93**

Chapitre 4 - Collecte et analyse des données : un devis mixte **94**

4.1. Méthode du Photovoix 97

4.1.1. Participant·es à l'étude 98
4.1.2. Postures et rôles 98
4.1.3. Matériels et moyens 99
4.1.4. Éthique et gestion des données 99
4.1.5. Déroulement et mise en œuvre 100
4.2. Méthode de l'enquête par questionnaire et grille d'observation 102
4.2.1. Inclusion des centres d'hébergement 104
4.2.2. L'enquête par questionnaire 105
4.2.3. La grille d'observation de la qualité du lieu de vie (OHQS) 112
Chapitre 5 - Capabilités des personnes hébergées en centres d'hébergement collectifs (ETHOS 3 et 4) 114
5.1. Résultats de l'enquête par questionnaire sous forme d'article (deuxième article) 116
Chapitre 6 - Capabilités des personnes hébergées au sein du tiers-lieu Coco Velten 147
6.1. Comparaison entre Coco Velten et les autres centres 147
6.1.1. Description des participant·es 147
6.1.2. Analyse comparative des capabilités et des variables secondaires à Coco Velten et dans les autres centres 150
6.1.3. Qualité du lieu de vie évaluée par l'OHQS 154
6.1.4. Discussion de l'analyse comparative 157
6.1.5. Conclusion du volet de l'enquête par questionnaire et grille d'observation 159
6.2. Résultat du photovoix sous forme d'article (troisème article) 160
6.3. Narratif des observations du programme 195
6.3.1. Implantation du programme et lien au quartier 195
6.3.2. Qualité du lieu 197
6.3.3. Les personnes hébergées 198
6.3.4. Parcours des personnes hébergées 200
6.3.5. Gouvernance et pratiques participatives 200
6.3.6. Activités ayant du sens et interactions sociales 204
6.3.7. Chronologie générale 207
6.3.8. Fin du programme 208
6.4. Triangulation des résultats d'évaluation du programme Coco Velten 209
6.4.1. Niveau macro 209

6.4.2. Niveau meso 210
6.4.3. Niveau micro 214
Chapitre 7 - Discussion générale et perspectives 217
7.1. Retour sur les principaux résultats 217
7.2. L'évaluation des capabilités intrinsèquement liée aux processus participatifs ? 220
7.2.1. Approche par les capabilités pour une perspective large 220
7.2.2. Évaluation des capabilités, vraiment ? 221
7.2.3. Réflexions sur les capabilités et l'empowerment 222
7.2.4. Participation des personnes sans domicile dans la recherche 223
7.3. Forces et Limites 225
7.3.1. Méthode mixte 225
7.3.2. Processus et retombées de l'évaluation axée sur l'utilisation 226
7.3.3. Rôle d'agente de changement 227
7.4. Recommandations pratiques et perspectives recherche 229
Chapitre 8 - Conclusion générale 236
Bibliographie 238
Figures et tableaux 266
Annexes 268
Annexe A - Notice d'information du Photovoix 268
Annexe B - Formulaire de consentement du Photovoix 270
Annexe C – Avis du comité d'éthique pour le Photovoix 272
Annexe D - Déroulement détaillé de la méthode Photovoix 273
Annexe E – Avis du comité d'éthique pour l'enquête par questionnaire et grille d'observation 278
Annexe F – Notice d'information et formulaire de consentement de l'enquête par questionnaire 279
Annexe G – Questionnaire socio-démographique et parcours d'hébergement 283
Annexe H – Détails des analyses statistiques 285
Annexe I - L'approche orientée rétablissement du schéma de fonctionnement de la résidence 2019 288

Liste des abréviations

ANCT : Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

APHM : Assistance Publique Hôpitaux de Marseille

ARS : Agence Nationale de Santé

ASSAb : Accès aux Soins et la continuité des soins pour les personnes Sans Abri

CADA : Centre d'Accueil des Demandeur-ses d'Asile

CCO : Centre social de Culture Ouvrière

CEReSS : Centre d'Études et de Recherches sur les Services de Santé et la qualité de vie

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CIFRE : Convention Industrielle de Formation de la Recherche

CIM : Community Integration Measure

CIQ : Comité d'Intérêt de Quartier

CRPA : Conseils Régionaux des Personnes Accueillies et Accompagnées

CVS : Conseils de Vie Sociaux

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DIRMED : Direction Interdépartementale des Routes en Méditerranée

DREES : Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques

DREETS : Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DU : Diplôme Universitaire

EJE : Éducatrice Jeunes Enfants

EMAS : Engagement in Meaningful Activity Survey

ETHOS : Typologie Européenne de l'Exclusion liée au Logement

FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité

FEANTSA : Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri

FNARS : Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de la Réinsertion Sociale

HETSL : Haute École de Travail social et de la Santé de Lausanne

IML : InterMédiation Locative

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

INSERM : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

JBI : Joanna Briggs Institute

MACHS : Mesure of Achieved Capabilities Homeless Services

NIMBY : Not In My BackYard

OHQS : Observer-Rated Housing Quality Scale

ORCID : Open Rechearcher and Contributor ID

PMR : Personne à Mobilité Réduite

PRISMA : Preferred Reporting Items for Systematic Reviews and Meta-Analyses

QSSP : Questionnaire de Soutien Social Perçu

RDRD : Réduction des Risques et des Dommages

RHVS : Résidence Hôtelière à Vocation Sociale

SDF : Sans Domicile Fixe

SHASS : Self-Help Agency Satisfaction Scale

SHOWED : See Happening Organisation Why…Exist Done

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

UNICEF : United Nations International Children's Emergency Fund

Avant-propos

Cette thèse, centrée sur les injustices sociales, a cherché à être rédigée en prenant en compte les injustices épistémiques. Une attention particulière a été portée à l'utilisation des termes désignant les différentes catégories de personnes. La rédaction a suivi les recommandations d'Amnesty International Suisse concernant l'écriture inclusive, en utilisant notamment les points médians «·» pour inclure le genre féminin. Il est reconnu que cette méthode n'est pas entièrement satisfaisante, notamment pour les personnes non binaires, pour lesquelles l'utilisation de « ·e·x » est recommandée. Cependant, ce choix a été fait afin de réduire les éventuelles difficultés de lecture, l'utilisation du point médian n'étant pas encore répandu. De plus, le prénom des personnes citées a été précisé lors de leur première mention, afin de limiter les biais de genre et de donner de la visibilité aux minorités.

Pour améliorer la formulation des phrases, le logiciel ChatGPT a été utilisé à hauteur d'environ 5% du manuscrit de thèse.

If you are neutral in situations of injustice,
you have chosen the side of the oppressor.

Desmond Tutu

Introduction générale

« La bombe sociale du logement a explosé ». C'est le titre choisi par la Fondation pour le Logement des Défavorisés pour l'introduction du 29ème rapport sur l'état du mal-logement en France (Ballin, 2024).

Pour la Fondation pour le Logement des Défavorisés, l'ampleur et la gravité des crises économiques et sociales actuelles exacerbent les conditions de vie des populations les plus vulnérables, rendant leur situation encore plus précaire qu'auparavant. Des milliers de personnes continuent de vivre sans hébergement adéquat, y compris un nombre croissant de femmes et d'enfants. Des étudiant·es sont contraints d'abandonner leurs études faute de logement, et les demandes de logement social se retrouvent en compétition pour une offre bien inférieure à la demande. Par ailleurs, des millions de propriétaires et de locataires se retrouvent prisonniers de logements inadaptés à leurs besoins ou inadéquate à l'habitation, et les offres de location privées diminuent à la faveur de l'offre touristique. Ces dysfonctionnements, qui touchent l'ensemble de la société, témoignent d'une urgence sociale à laquelle il est impératif de répondre (Ballin, 2024).

Comme une aberration face aux milliers de personnes sans domicile, des milliers de bâtiments restent vides et inutiles. Face à ces constats, des initiatives citoyennes cherchent des solutions pour aller vers une société plus juste, durable et résiliente en mobilisant ces bâtiments vides. C'est ainsi que fleurissent les tiers-lieux solidaires, des espaces hybrides mixant les usages, et souvent occupés de façon temporaire, qui cherchent à développer le potentiel de ce que les personnes peuvent faire et être, soit leurs capabilités (Tehel et al., 2023). Pour lutter contre ces exclusions liées au logement, ces tiers-lieux solidaires proposent de l'hébergement pour personnes sans domicile. De plus en plus reconnus par les politiques publiques, ces tiers-lieux solidaires prennent de l'ampleur. Pourtant la recherche s'est très peu intéressée aux retombées de ces projets pour les publics vulnérables y étant accueillis, et aucune étude n'a décrit le développement de leurs capabilités.

Cette thèse vise donc à contribuer à ces connaissances, à travers le prisme des capabilités, qui offre une perspective concrète de la justice sociale et de la qualité de vie.

1. Problématique

Le sans-domicilisme, décrit comme une réalité complexe et multiforme par Marie Loison dans une réflexion sur les catégories de l'exclusion du logement (2023), est un défi social majeur et le système de réponse actuel montre ses limites. Dans une synthèse sur les systèmes de lutte contre le sans-domicilisme, Ingrid Sahlin explique que ce système est

dit « en escalier » car les personnes sans domicile doivent passer par différents paliers d'hébergement censés augmenter leurs « capacités à habiter » avant d'intégrer un logement (Sahlin, 2005). En mettant l'accent sur l'insertion individuelle avec ce développement des « capacités à habiter » plutôt que sur la pénurie de logements abordables, les personnes sans domicile y restent bloquées, pouvant même s'en trouver exclues pour ne pas répondre aux exigences imposées par le système (Sahlin, 2005). En France, selon un rapport de la Fondation pour le Logement des Défavorisés, il est estimé qu'une personne seule passera en moyenne 10 ans dans le système en escalier avant de retrouver un logement stable (Serme-Morin et Coupechoux, 2018). De plus, selon un rapport de présentation pour un projet de loi de finances, le sans-domicilisme concerne de plus ne plus de personnes en France et ce système ne parvient pas à répondre à la demande croissante d'hébergement (Dallier, 2017). Aujourd'hui, ce système est largement remis en cause au profit du système de « Logement d'abord », qui consiste à proposer un logement et accompagner la personne directement dans le logement (Tsemberis, 2010). Ce système a largement fait ses preuves en matière de lutte contre le sans-domicilisme, mais selon la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri et la Fondation pour le Logement des Défavorisés, le système en escalier reste le plus répandu (Serme-Morin et Coupechoux, 2018).

Deb Batterham conceptualise le sans-domicilisme comme une privation de capabilités (traduction libre de « *capability deprivation* », 2019). L'approche par les capabilités, développée par Amartya Sen (2000) et Martha Nussbaum (2011), est intéressante pour répondre à la complexité et aux enjeux soulevés par le sans-domicilisme (Batterham, 2019; Evangelista, 2010; Nicholls, 2010). L'approche par les capabilités propose une perspective globale et concrète des enjeux de justice sociale et de qualité de vie, tout en saisissant la complexité des situations et systèmes (Kjellberg et Jansson, 2022). En effet, cette approche s'intéresse au potentiel réel qu'ont les personnes de mener une « bonne vie ». C'est ce potentiel qui est nommé « capabilités » (Nussbaum, 2011; Sen, 2000). Les capabilités sont donc l'ensemble de ce que les personnes ont réellement les moyens et la liberté de faire et d'être. La réalisation effective d'une capabilité est appelée « functioning » selon Sen et Nussabum, ou encore « achieved capability » selon Greenwwod et ses collaborateur·rices (2023). Selon Sen et Nussbaum, l'approche par les capabilités vise donc à développer un potentiel (capabilités) afin que les personnes aient le choix d'effectivement faire et être (functioning) ce qu'elles souhaitent. En ergothérapie et dans les sciences de l'occupation, l'approche par les capabilités est plébiscitée pour sortir du paradigme biomédical et néolibéral individualiste vers un paradigme plus politico-social avec une perspective basée sur les droits humains (Hammell, 2023; Mousavi et al., 2015). La fédération mondiale d'ergothérapie (WFOT) promeut cette approche dans sa prise de position sur les droits humains et argumente que « les droits occupationnels sont garantis par l'identification et la prise en compte des capabilités (Sen, 2003), des opportunités et de la liberté de choix dont disposent les individus, les communautés et les populations pour participer à la société » (Hocking et al., 2019).

Des écrits scientifiques sur les capabilités des personnes sans domicile suggèrent que ces dernières sont limitées par plusieurs phénomènes tels que la stigmatisation des services pour personnes sans domicile par la population générale (McDonald, 2019), le manque d'opportunité dans l'environnement (Marshall et al., 2022), le manque de contrôle dans l'environnement immédiat (Watts et Blenkinsopp, 2021) ou encore la basse qualité du lieu de vie (Irving, 2018). Les écrits sur les capabilités des personnes sans domicile se développent de plus en plus, mais aucune revue de la littérature n'a encore été réalisée. Concernant spécifiquement les capabilités en centre d'hébergement, peu d'études s'y sont intéressées et aucune association statistique avec d'autres variables n'a été mesurée.

Confrontés aux insuffisances des systèmes traditionnels, les tiers-lieux de l'urbanisme temporaire pourraient apporter de nouvelles solutions pour soutenir les capabilités des personnes sans-domicile. En France, de nombreux immeubles et bâtiments restent inoccupés (Pele et Cerema, 2023), engendrant des coûts élevés pour prévenir leur détérioration, en plus de leur manque d'utilité sociale. L'urbanisme temporaire, ou "urbanisme transitoire", propose de réutiliser ces espaces vacants pour des initiatives provisoires visant à revitaliser les lieux en attendant une décision définitive quant à leur usage (Diguet, 2018). Les "tiers-lieux" sont fréquemment créés dans le cadre de l'urbanisme temporaire, avec 47% des 3 500 tiers-lieux répertoriés par France Tiers-Lieux ayant signé des contrats ou conventions d'occupation de moins de quatre ans (Observatoire France Tiers-Lieux, 2023). Bien qu'il n'existe pas de définition unique (Burret, 2017), le terme tiers-lieu est introduit par Ray Oldenburg en 1991 pour désigner des espaces intermédiaires entre le domicile et le lieu de travail. Antoine Burret en donne une définition conceptuelle : « une configuration sociale où la rencontre entre des entités individuelles engage intentionnellement à la conception de représentations communes » (2017). Les tiers-lieux connaissent une forte expansion en France, passant de 1800 en 2018 à 3500 en 2023 (France Tiers-Lieux, s. d.), et présentent une grande diversité, incluant des tiers-lieux agro-écologiques, des bureaux partagés, des tiers-lieux culturels, ou encore des tiers-lieux dits « solidaires ». Selon Amélie Tehel et ses collaborateur·rices ayant réalisé une ethnographie dans plusieurs tiers-lieux solidaires en France, "le tiers-lieu solidaire est avant tout un lieu de refuge offrant une protection et préservant les capacités d'action des personnes les plus vulnérables. [...] Ces espaces s'inscrivent dans des luttes actives contre les discriminations" (2023). Toujours selon Tehel et ses collaborateur·rices, ces tiers-lieux recherchent des configurations plus horizontales, cherchant à rompre avec les relations de pouvoir oppressives (2023). Certains tiers-lieux solidaires proposent également de l'hébergement pour les personnes sans domicile, comme les tiers-lieux "Les Grands Voisins" ou "Les Cinq Toits" en région parisienne, le GR1 à Marseille ou encore "Les Grandes Voisines" à Lyon. Actuellement, très peu de recherche ont été réalisées sur les tiers-lieux comportant de l'hébergement et aucune recherche n'en a étudié les retombées sur les capabilités des personnes y étant hébergées.

A Marseille, un tiers-lieu en occupation temporaire proposant de l'hébergement pour les personnes sans domicile nommé Coco Velten a été mis en œuvre dans une optique expérimentale de lutte contre le sans-domicilisme. Pour répondre au besoin de cette expérimentation, une évaluation de programme a été mise en place à travers une Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE). Ce dispositif a permis le salariat de la doctorante par le Groupe SOS, soit l'association porteuse du centre d'hébergement de Coco Velten, avec l'accompagnement du laboratoire de Santé Publique CEReSS. C'est dans le cadre globale d'une évaluation de programme axée sur l'utilisation (Patton et LaBossière, 2018) que la présente thèse a été conçue.

2. Objectifs de la thèse

Cette thèse visait à contribuer aux connaissances sur les capabilités dans le champ du sans-domicilisme, notamment à travers l'évaluation du programme Coco Velten.

Objectif 1 : Décrire et identifier les variables associées aux capabilités des personnes sans domicile en centre d'hébergement collectif (ETHOS 3 et4).

Objectif 2 : Explorer les retombées d'un tiers-lieu en occupation temporaire sur les capabilités des personnes hébergées.

Objectifs 3 : Comparer les capabilités et les variables y étant associées des personnes hébergées en centre d'hébergement collectif classique à celles des personnes hébergées au sein d'un tiers-lieu en occupation temporaire.

Objectif 4 : Évaluer un programme de tiers-lieu solidaire au regard des capabilités des personnes sans domicile y étant hébergées en favorisant son amélioration continue.

Ces objectifs sont détaillés dans le chapitre 3.

3. Déroulement, méthodes et temporalité de la thèse

La thèse a débuté en septembre 2019 en prenant la forme d'une évaluation de programme axée sur l'utilisation (Patton, 1997). La temporalité courte du programme Coco Velten, qui devait initialement être de trois ans entre 2018 et 2021 (qui s'est finalement prolongé de deux ans), a nécessité de mettre en place une récolte de données de terrain rapide. L'évaluation de programme axée sur l'utilisation nécessite des retours planifiés afin que les résultats soient effectivement mobilisés par les parties prenantes. C'est pourquoi, le déroulement de la thèse a été rythmé par la temporalité du programme. D'autre part, l'évaluation de programme axée sur l'utilisation suit un processus itératif, notamment dans l'élaboration de la théorie du programme et le modèle logique, qui a également influencé le déroulement de la thèse.

La première étape, allant de septembre 2019 à septembre 2020, a consisté à effectuer la revue de la littérature et la conception de l'évaluation, basé sur un devis de recherche

mixte. Ce devis proposait globalement de mixer des données qualitatives issues de l'observation participante et de recherche participative, quantitatives issues de questionnaires et des données mixtes issues d'une grilles d'observation, pour effectuer une analyse pragmatique des capabilités des personnes hébergées en tiers-lieu solidaire. Cette étape, réalisée à mi-temps, a été marqué par la crise sanitaire du Covid-19, qui a imposé des périodes de confinement entre mars et mai 2020, ralentissant temporairement les avancées.

Simultanément de la conception de l'évaluation, dès septembre 2019, la récolte d'informations a commencé au sein de Coco Velten à travers la tenue d'un carnet de bord en observation participante. Pendant trois ans, jusqu'en octobre 2022, des observations et documents ont été consignés au sein de ce carnet et ont permis d'appuyer la triangulation des données qui répond à l'objectif 4.

Au premier semestre de 2020, la rédaction d'un protocole mobilisant la méthode participative Photovoix (Wang et Burris, 1997) a été effectué pour répondre à l'objectif 2. La mise en œuvre de cette méthode s'est ensuite déroulée d'août à octobre 2020, période durant laquelle les données ont été collectées et analysées de façon inductive en collaboration avec les co-chercheur·ses. Une analyse déductive supplémentaire a été réalisé en mai 2024, afin de revisiter les résultats à la lumière de ceux ayant été obtenu ultérieurement par les autres méthodes.

Parallèlement, une enquête par questionnaire et grille d'observation a été conçue en 2021, avec une phase de collecte des données qui s'est étendue de février à juillet 2022. Le traitement et l'analyse de ces données ont ensuite eu lieu de septembre 2022 à mai 2023. Cette méthode devait répondre aux objectifs 1 et 3.

En mars 2022, un examen de la portée a été élaboré, avec une phase de collecte des données qui s'est déroulée de septembre 2022 à janvier 2023, suivie d'une analyse de ces données de janvier à mai 2023.

Enfin, la phase de triangulation des données et de rédaction de la thèse a globalement commencé en novembre 2023 jusqu'en août 2024.

La temporalité des grandes phases de la thèse est illustrée dans la Figure 10 ci-dessous.

Figure 1 - Frise chronologique des grandes phases de la thèse

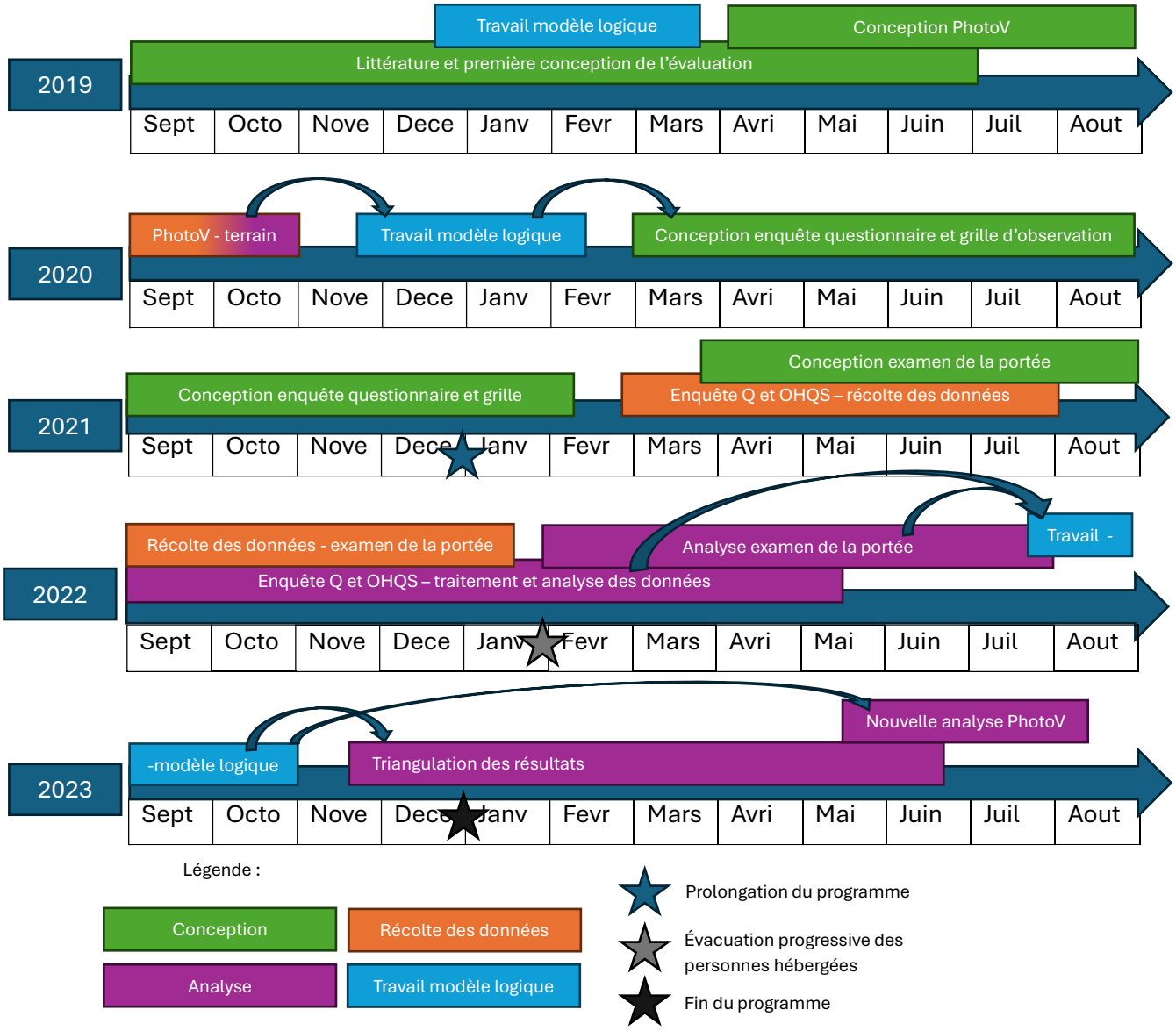

4. Organisation et articulation du manuscrit de thèse

Après l'introduction générale de la thèse, le premier chapitre du manuscrit présente la recension des écrits autour du sans-domicilisme dans la partie 1.1. L'approche par les capabilités est présentée dans la partie 1.2. Les éléments clés de l'approche par la capabilités dans le champ du sans-domicilisme est présenté dans la partie 1.3 à travers un examen de la portée, présenté sous la forme d'article. L'urbanisme temporaire et les tiers-lieux sont présentés en partie 1.4. Le contexte du programme Coco Velten et l'émergence de l'évaluation est présentée en partie 1.5

La thèse, ses objectifs et méthodes ayant été conçue à partir de l'évaluation du programme Coco Velten, le second chapitre présente l'évaluation de programme et son

application au sein du tiers-lieu. Le cadre théorique de l'évaluation de programme est présenté dans la partie 2.1. La partie 2.2 présente les rôles, postures et positionnalités de l'évaluatrice. La partie 2.3 présente la conception de l'évaluation et son application à Coco Velten. La partie 2.4 présente une première description du programme, comportant sa théorie et son modèle logique ayant permis de construire les objectifs.

Le troisième chapitre présente les objectifs et les questions d'évaluation et de recherche.

Le quatrième chapitre présente le devis d'évaluation mixte et les méthodes de recherches. La partie 4.1 présente la méthode de recherche participative Photovoix. La partie 4.2 présente la méthode de l'enquête par questionnaire et grille d'observation.

Le chapitre cinq présente les résultats de l'enquête par questionnaire sur les capabilités des personnes hébergées en centre d'hébergement collectifs et les éléments y étant associés.

Le chapitre 6 présente les résultats spécifiquement liés à l'évaluation du programme Coco Velten. La partie 6.1 présente l'étude comparative entre Coco Velten et les autres centres d'hébergement. La partie 6.2 présente les résultats du photovoix apportant un éclairage qualitatif issus des personnes hébergées. La partie 6.3 présente un narratif issu des observations consignées dans le carnet de bord par l'évaluatrice pour apporter des éléments de compréhension lors de la triangulation des données, présentée en partie 6.4.

Le chapitre 7 présente la discussion générale de la thèse et les perspectives pratiques et de recherche.

Chapitre 1 - Recension des écrits

Ce chapitre présente dans un premier temps la recension des écrits liée à l'exclusion liée au logement. Puis l'approche par les capabilités d'Amartya Sen et Martha Nussbaum, le concept central de cette thèse, sera présentée, avec son intérêt dans le cadre de l'exclusion liée au logement. Ensuite, les notions de tiers-lieux en occupation temporaire seront définies. Ce chapitre se terminera avec la description de l'émergence du programme Coco Velten ayant abouti à la demande d'évaluation.

1.1. Exclusion liée au logement et sans-domicilisme

Cette partie présente la recension des écrits concernant l'exclusion liée au logement et le sans domicilisme. Elle aborde le contexte, les différents vocabulaires et leurs enjeux. Puis une description de la population, avant de se concentrer sur le sans-domicilisme à Marseille. Pour finir, le système d'hébergement sera présenté.

1.1.1. Contexte

Les causes de l'exclusion liée au logement sont complexes et résultent de l'interaction entre des facteurs individuels et des déterminants structurels ou sociaux. Parmi les facteurs individuels, on peut citer la pauvreté, les abus subis durant l'enfance, les conflits familiaux, les problèmes de santé physique, l'isolement, la mauvaise santé mentale, ainsi que la consommation de substances et les événements de vie négatifs. Les déterminants structurels et sociaux incluent la pénurie de logements abordables, le manque d'effort de l'engagement public, le manque d'accès à l'éducation, l'insuffisance d'emplois peu qualifiés, le chômage, les dynamiques migratoires, ou encore l'absence de politiques de protection sociale adéquates (Levinson, 2004; Shinn, 2010).

En France, les années 2021 et 2022, figurent parmi les plus inégalitaires des dernières décennies (INSEE, 2023). Selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), le nombre de personnes pauvres augmente en France métropolitaine depuis les années 2004, passant d'environ 7,5 millions de personnes qui vivent sous le seuil de pauvreté monétaire à 60%, à environ 9,1 millions de personnes en 2021, portant le taux de pauvreté à 14,5 % (INSEE, 2024). Tandis que le taux d'effort des individus pour le paiement du logement augmente, les efforts publics pour le logement ne cessent de diminuer depuis 2010, passant de 2,2% du produit intérieur brut à 1,6% en 2022 (Boutchenik et al., 2023). En parallèle, le nombre de logements vacants a augmenté de 60% entre 1990 et 2023, pour atteindre 3,1 millions de logements vacants en France, soit environ 8 % des logements.

Décrire précisément le phénomène de l'exclusion liée au logement reste difficile en Europe et en France, notamment à cause du manque de définition commune.

1.1.2. Définitions de l'exclusion liée au logement et du sans-domicilisme

« Sans domicile », « SDF », « Sans-abrisme », « exclusion liée au logement » et bien d'autres expressions sont utilisées pour parler des situations des personnes n'ayant pas de logement. Il n'existe actuellement pas de consensus pour parler des situations où les personnes n'ont pas de logement. Pourtant, la façon de désigner les personnes en situation d'exclusion liée au logement a un impact non seulement sur la collecte des données de recherche indispensables à la compréhension du phénomène, mais également sur les politiques publiques mises en place pour y remédier. Selon la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri (FEANTSA), le logement se compose de trois domaines : « avoir une habitation adéquate qu'une personne et sa famille peuvent posséder exclusivement (domaine physique), avoir un lieu de vie privée pour entretenir des relations sociales (domaine social), et avoir un titre légal d'occupation (domaine légal) ». L'absence d'un de ces domaines constitue une forme « d'exclusion liée au logement ». Une typologie européenne de l'exclusion liée au logement (ETHOS) a été construit par FEANTSA. Cette typologie comporte 13 niveaux de catégories opérationnelles, réparties dans quatre catégories conceptuelles : la catégorie « logement inadéquate », la catégorie « logement précaire », la catégorie « sans logement », et enfin la catégorie « sans abri » (Amore et al., 2011). C'est dans les deux dernières catégories que l'on retrouve les personnes sans domicile, dont la situation est parfois appelée sans-abrisme, notamment pour traduire le terme « homelessness ».

Selon Marie Loison, le mot « sans-abrisme » n'est pas satisfaisant car il est utilisé pour parler de l'ensemble des situations des personnes sans-domicile, mais il évoque dans les représentations générales les personnes à la rue, masquant celles hébergées en institution (2023). Les personnes « sans-abri » sont d'ailleurs décrites par la typologie ETHOS uniquement comme les personnes vivant dans la rue ou en hébergement d'urgence, qui sont des hébergements à très courte durée d'accueil et généralement inaccessibles la journée. Cette définition ne regroupe donc pas les personnes au sein des catégories 7 à 4 des « sans logement ». Cette thèse mobilise le terme de « sans-domicilisme » défendu par Loison (2023), pour parler des situations de l'ensemble des situations des catégories 1 à 7 de la typologie ETHOS, pouvant être traduit par « Homelessness » en anglais.

1.1.3. Description de la population

Les chiffres et profils des personnes sans domicile

Il est particulièrement complexe de quantifier le nombre de personnes confrontées au sans-domicilisme, en raison des défis liés à la définition pour les raisons expliquées ci-dessus, mais aussi par sa nature même, qui rend son identification difficile. Cette complexité est exacerbée par les parcours souvent non linéaires des personnes sans domicile, leur mobilité élevée, et leur tendance à rester invisibles, parfois même en

évitant délibérément d'être repérées, notamment pour les personnes sans-abri dans les espaces publics. Ces chiffres restent donc généralement des estimations, probablement minorées (Marpsat, 2004).

Une étude du consortium Home-EU a comparé la prévalence du sans- abrisme sur la vie entière dans 8 pays européens : la France, l'Irlande, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, l'Espagne, la Pologne, et la Suède. La France est le deuxième pays ayant la plus faible prévalence de sans-abrisme sur la vie entière (1,9%) après l'Irlande (1,7%).L'Espagne est le pays ayant les taux les plus élevés de sans-abrisme sur la vie entière avec 12,6% de la population concernée (Taylor et al., 2019).

En France en 2021, la Fondation pour le Logement des Défavorisés estime à 12,1 millions le nombre de personnes en situation de précarité en matière de logement (comme un taux d'effort trop important) et à 4,1 millions celui de personnes confrontées à une situation de mal-logement (surpeuplement par exemple). Le nombre de personnes sans domicile est quant à lui estimé à plus de 330 000 (2024). Selon l'INSEE, entre 2001 et 2012, le nombre de personnes sans domicile a pratiquement doublé en France (Yaouancq et Duée, 2014).

Une étude sur les personnes sans-domicile en Europe et aux États-Unis a montré que les personnes sans domicile ont des profils de plus en plus variés, à la fois en termes d'âge, de type de ménage, de genre ou d'origine (Shinn, 2010). L'évolution la plus marquante est celle du nombre de familles et d'enfants à la rue. Les familles représentent la plus grande part des demandes d'hébergement non pourvues (Figure 5). Dans le rapport de l'United Nations International Children's Emergency Fund **(**UNICEF) et la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), au moins 2 043 enfants étaient sans solution d'hébergement dans la nuit du 19 au 20 août 2024, soit une hausse de 120% par rapport à 2020. Toujours selon ce rapport, 467 d'entre eux avaient moins de 3 ans (FAS et UNICEF, 2024).

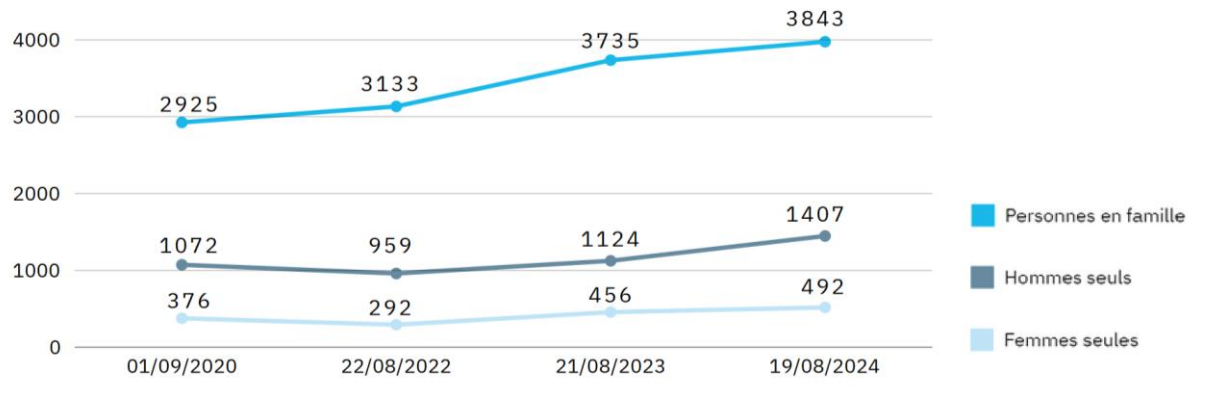

Figure 5- Les demandes d'hébergement non pourvues journalières par type de ménage, FAS UNICEF 2024

État de santé

Les personnes sans domicile sont particulièrement vulnérables aux inégalités sociales de santé, dont aucune régression n'est constatée en France (Lang, 2014). Le sans-domicilisme exacerbe les problèmes de santé physique et mentale et hausse le taux de mortalité (Fazel et al., 2014; Geddes et Fazel, 2011). En France, l'étude nationale Maraudes, réalisée en 2021 par la Fédération Nationale des Samu Sociaux (FNSS) et la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS), a révélé que 42 % des personnes sans domicile interrogées présentaient un mauvais état de santé physique ou psychique, dont 16 % étaient en très mauvais état de santé (FNSS et FAS, 2021).

Le sans-domicilisme est associé à un risque accru de mortalité prématurée. En France, selon une étude rétrospective, posthume, basée sur les déclarations des tiers (amis, famille, proches, etc.) l'âge au décès des personnes sans-abri est de 49,6 ans, soit près de 30 ans inférieur à l'âge moyen de décès des hommes en 2015 (Allan, 2017).

Selon une étude par questionnaire de l'Observatoire du Samu social de Paris et de l' INSERM (Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale) sur la santé mentale et les addictions chez les personnes sans domicile en Île-de-France, 31,5 % des personnes souffrent d'au moins un trouble psychiatrique sévère, avec 29,2 % des hommes et 35,8 % des femmes. Les taux de prévalence des troubles mentaux graves et des addictions sont plus prononcés dans les dispositifs à « bas seuil » (services destinés à un public défavorisé, pour lesquelles l'accès et le maintien des soins est difficile), principalement au sein des structures d'urgence et des hôtels sociaux. Parmi les personnes atteintes de troubles psychiatriques sévères, 52,2 % ont dormi principalement dans des lieux très précaires au cours des 12 derniers mois, tandis que 28,2 % ont bénéficié d'un hébergement d'insertion et 11,1 % ont séjourné à l'hôtel. Parmi les personnes ayant le plus fréquemment dormi dans des conditions précaires, 44,3 % présentent un trouble psychiatrique sévère identifié, et ¼ d'entre elles souffrent d'un trouble psychotique, dont 16,7 % sont atteints de schizophrénie (Chauvin et Laporte, 2010).

Une synthèse de la littérature scientifique indique que les personnes sans domicile font face à une morbidité élevée caractérisée par une fréquence élevée de crises d'épilepsie, des maladies pulmonaires obstructives chroniques, des troubles musculo-squelettiques, la tuberculose et des pathologies cutanées et podologiques (Hwang, 2001). Une autre synthèse de la littérature scientifique indique que les personnes sans domicile subissent d'autres problèmes de santé importants comme les maladies chroniques mal contrôlées, les maladies cardiovasculaires et métaboliques, la prévalence élevée des lésions cérébrales traumatiques, la victimisation disproportionnée et les taux élevés de tabagisme (Fazel et al., 2014).

1.1.4. Sans domicilisme à Marseille

Bien que le recensement des personnes sans domicile fixe demeure une tâche complexe, des estimations ont été établies à partir de diverses enquêtes menées dans plusieurs grandes villes (Daguzan et al., 2022; Decoupigny et Vandewiele, 2021; Laconde et Franceschini, 2020; Lièvre et Perrin, s. d.; SIAO 13, 2020). Ces enquêtes permettent d'estimer le taux de personnes sans- abri par ville. Marseille se distingue parmi les grandes métropoles françaises par un taux particulièrement élevé de personnes sans-abri avec approximativement 18,32 personnes sans- abri pour mille habitant·es, contre environ 12,5 pour Paris, 12,6 pour Lille ou encore 9.24 pour Montpellier. A Marseille, le projet de mise en réseau en faveur de l'accès aux droits et de l'Accès aux Soins et la continuité des soins pour les personnes Sans Abri à Marseille (ASSAb) estime le nombre minimum de personnes sans-abri à environ 16 461 en 2022, soit une augmentation de 16,9% depuis 2019 et de 29,8% depuis 2011. Toujours selon ce recensement Marseillais, la majorité des personnes sans-abri sont des hommes (57,7%), suivi des femmes (24,3%) et des mineur·es (17,9%). Cette enquête a permis d'identifier une forte augmentation de 61% du nombre de femmes et de 33,6% du nombre de mineur·es depuis le recensement de 2019 (Ouvrier et al., 2024). ASSAb explique cette augmentation des taux de femmes et de mineur·es notamment par la création de nouvelles places pour ce public, favorisant leur visibilité pour le recensement, mais précise que le nombre de personnes reste sous-évalué. La ville de Marseille se caractérise également par un taux de pauvreté global de 25 %, atteignant jusqu'à 55 % dans le 3ème arrondissement (Mazery et Guéry, 2013). Le rapport COMPAS de 2013 met en évidence une forte proportion de ménages en lien avec l'immigration dans les zones les plus pauvres de la ville, environ 24,6 % des habitants vivant avec au moins une personne immigrée dans leur foyer, chiffre qui s'élève à 47 % dans le 3ème arrondissement (COMPAS, 2013). Par ailleurs, Marseille présente des vulnérabilités urbanistiques notables, avec un bâti très dégradé (Gilles, 2019). Ces facteurs conjugués peuvent contribuer à l'aggravation des conditions de vie précaires des personnes sans domicile dans cette ville.

1.1.5. Système hébergement

Un système « en escalier »

Le système de réinsertion vers le logement majoritaire en France et dans la plupart des pays à haut niveau de développement économique est dit « en escalier » (Sahlin, 2005). Ce système suit un modèle de progression par paliers, visant à accompagner les personnes sans domicile vers un logement autonome. Ce parcours se présente comme une succession d'étapes : de l'hébergement d'urgence, les individus accèdent à des structures d'hébergement plus stables, proposant un accompagnement social gradué. Cette progression est censée préparer les bénéficiaires à la vie en logement autonome en augmentant leur « capacités à habiter ». Cette capacité à habiter comporte par exemple le fait d'obtenir un travail, de savoir prendre soin de son lieu de vie ou encore de savoir payer un loyer. Cependant, ce modèle a été critiqué pour son caractère rigide et

normatif, qui ne correspond pas toujours aux réalités complexes des parcours de réinsertion. D'autre part, ce modèle se focalise sur l'insertion individuelle, au lieu de se pencher sur les causes structurelles du manque de logement. La structure de ce système en escalier s'explique par l'évolution du traitement de l'exclusion sociale, passant de la charité traditionnelle vers l'assistance publique. Historiquement en France, l'aide aux personnes démunies était essentiellement fondée sur des initiatives caritatives, souvent motivées par des impératifs religieux et moraux, visant à fournir une assistance ponctuelle sans aborder les causes structurelles de la pauvreté. Au fil du XXe siècle, sous l'impulsion de l'État providence et d'une reconnaissance des droits sociaux, cette approche a évolué vers un système plus institutionnalisé et structuré, axé sur la protection sociale et le droit au logement (Lévy-Vroelant, 2008). Selon Julien Damon (2012), ce changement a été marqué par une reconnaissance de l'exclusion sociale comme un problème de société nécessitant une réponse institutionnalisée vers les années 1970. Aujourd'hui, ce système est largement remis en question en faveur des approches plus récentes, comme le "Logement d'Abord" (Pleace, 2013). Cette approche propose un accès direct à un logement stable, associé à un accompagnement d'intensité variable, dès le début du parcours. Bien que ce système ait fait ses preuves, et que les plans gouvernementaux cherchent à développer leurs politiques en se basant sur le Logement d'Abord (Ministère de la Transition écologique), le système en escalier reste majoritaire dans le pays (DREES, 2021).

Selon la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), à la fin de l'année 2016, le dispositif d'hébergement français proposait 140 400 places pour les adultes et les familles en situation de précarité sociale, marquant une augmentation de 39 % par rapport à la fin de l'année 2012. Cette croissance est particulièrement notable dans les centres d'accueil pour demandeur·ses d'asile, où les capacités d'accueil ont augmenté de 63 %. Dans un contexte où la demande d'hébergement reste croissante, le taux d'occupation moyen des places disponibles s'élève à 94 % en 2016. Environ 60 % des adultes hébergé·es, en dehors des dispositifs d'urgence, sont des hommes, majoritairement seuls et sans enfants. Les femmes adultes, quant à elles, sont souvent accompagnées de leurs enfants. Les mineurs représentent 30 % de la population hébergée. Parmi les personnes hébergées, 60 % sont des ressortissant·es de pays extérieurs à l'Union européenne, dont la moitié sont des demandeur·ses d'asile. Concernant la situation professionnelle, 14 % des adultes hébergé·es exercent une activité professionnelle, tandis que 26 % sont au chômage et 41 % sont dans l'incapacité de travailler pour des raisons médicales ou administratives. Par ailleurs, un quart des personnes hébergé·es perçoivent le Revenu de Solidarité Active (RSA), 14 % bénéficient d'une allocation liée à un handicap ou à une invalidité, et 15 % des adultes hébergé·es n'ont aucun revenu, qu'il s'agisse d'une allocation, du RSA, d'une prime d'activité, ou d'un salaire.

Dans le système en escalier actuel, les personnes souhaitant un accès au premier palier, celui de l'hébergement d'urgence, doivent appeler le «115 ». Ce service recense les places d'urgence et les demandes pour les mettre en lien. En moyenne, 1 appel sur 2 n'est pas décroché pas le 115, et seul 54% des demandes d'hébergement d'urgence pourront aboutir (FNARS, 2011). De nombreuses personnes abandonnent alors les appels au 115 (Gardella, 2018).

Les personnes réussissant à accéder à une place d'hébergement d'urgence auront accès à un lieu qui vise à pouvoir dormir, se nourrir, se laver et rencontrer des professionnel·les du social afin de monter un dossier « SIAO », permettant de faire une demande d'hébergement en Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS). Ces centres d'hébergement d'urgence correspondent à la catégorie ETHOS 2. Cependant, l'hébergement d'urgence, généralement de très courte durée (de 3 à 15 jours) et accessible principalement la nuit, peine à répondre pleinement aux besoins fondamentaux des personnes hébergées. Par exemple, ces centres sont souvent marqués par un sentiment d'insécurité, où les personnes peuvent craindre, de se faire voler leurs effets personnels pendant leur sommeil, ce qui nuit à la qualité de leur repos. Les centres d'hébergement d'urgence ont été créés pour accueillir les personnes « les plus désocialisées, dans le cadre d'un accueil à bas seuil d'exigence » (Rullac, 2008), censé être « inconditionnel ». Dans les faits, certaines personnes les plus exclues n'y ont pas accès. Par exemple la consommation d'alcool peut être interdite, ou encore la présence d'animaux. Ainsi les personnes ayant une forte addiction à l'alcool ou un animal de compagnie ne pourront pas accéder au centre (Bruneteaux, 2007).

Le second palier principal est donc celui des centres d'hébergement et de réinsertion social. Dans ces centres, l'objectif est de fournir un hébergement d'une durée limitée, mais sur une temporalité plus longue que l'urgence (environ six mois, renouvelables). Dans ces centres, les personnes hébergées peuvent rester sur place toute la journée et bénéficient d'un accompagnement social global. Ces structures sont généralement collectives, ce qui signifie que les personnes hébergées partagent des espaces de vie avec des individus extérieurs à leur ménage. Dans la typologie ETHOS, ces centres d'hébergement sont classés sous les catégories ETHOS 3 et 4 (FEANTSA, 2007). Ces centres d'hébergement collectifs constituent une part majoritaire des services en France dédiés à la lutte contre le sans-abrisme, et le nombre de places disponibles continue d'augmenter chaque année (DREES, 2021).

Étant donné que la demande dépasse largement l'offre, les équipes de travail social des centres d'hébergement d'insertion effectue une sélection des personnes les plus susceptibles de réussir leur réinsertion et de ne pas causer de problème dans la vie collective du lieu (Michalot et Simeone, 2010). C'est ce que Julien Damon appelle « l'effet Mathieux », où le fait que les systèmes qui sont censés lutter contre l'exclusion ne servent finalement pas les plus exclu·es. Malgré ce tri, seul 31,1 % des personnes hébergées

sortant des CHRS sont sorties vers du logement (Lassère, 2020). Ce taux passe même à 11% dans le département des Bouches-du-Rhône (SIAO 13, 2020).

Un fonctionnement oppressif

Comme l'ensemble des structures du modèle en escalier, et en dépit des lois censées favoriser le pouvoir des personnes hébergées, comme la loi « 2002-2 » (Guilbert et al., 2016), les centres d'hébergement et de réinsertion ont encore un mode de fonctionnement oppressif et de contrôle social (Magwood et al., 2019). Avant la loi du 2 janvier 2002, les droits des personnes hébergées en centres d'hébergement étaient peu définis et souvent mal respectés, laissant place à une grande asymétrie de pouvoir entre les institutions et les personnes hébergées. La loi de 2002 a introduit certaines avancées, comme la Charte des droits et libertés, le contrat de séjour, et le droit d'expression des personnes hébergées, visant à mieux protéger leurs droits et à favoriser leur consultation, notamment à travers les « CVS », les conseils de vie sociaux, où les personnes hébergées sont censées être consultées. Dans une enquête de la FAS, seul 39 % des CHRS interrogés indiquaient avoir mis en place le CVS, et la majorité des autres indiquait favoriser la participation par d'autres moyens, tels que les enquêtes de satisfaction (FAS, 2017).

Les pratiques participatives, orientées « rétablissement » issues de la santé mentale (Anthony et al., 2003) ou communautaires, ne sont pas encore dominantes dans la culture du travail social en France. Ces approches se focalisent sur l'autodétermination, les forces des personnes ou communauté accompagnées plutôt que sur leurs déficits (Rapp et Goscha, 2011). Elles visent également à permettre l'accès des personnes à toutes les ressources de la communauté, plutôt qu'à des ressources spécifiques de l'accompagnement social ou sanitaire. A l'inverse des recommandations de ces pratiques, les centres d'hébergement de réinsertion imposent généralement aux personnes hébergées des exigences comportementales et des objectifs de réinsertion, formalisés sous la forme de règlement intérieur et de contrat d'engagement. Les contrats d'engagement stipulent des attentes spécifiques, telles que la recherche active d'un emploi, la participation à des activités de réinsertion ou l'engagement dans des démarches administratives visant à accéder à un logement plus stable (Bruneteaux, 2007). L'objectif sous-jacent est de favoriser la responsabilisation des personnes accompagnées et de les encourager à sortir de leur situation de précarité. Les centres peuvent menacer d'exclusion les personnes qui ne respectent pas ces engagements, les accusant d'oisiveté ou de manque de volonté dans leur parcours de réinsertion (Bregeon, 2009). Cette pression peut créer un climat de stress et d'insécurité, où les personnes hébergées se sentent jugées et constamment sur le point de perdre leur place d'hébergement. De plus, cette approche ne tient souvent pas compte des réalités multiples et complexes des trajectoires de vie des individus (Sahlin, 2005). La vie quotidienne des personnes hébergées est dictée par le règlement au sein des centres d'hébergement, imposé par la structure et censé favoriser la sécurité et les

comportements favorables à la réinsertion (O'Shaughnessy et Greenwood, 2021; Pitts, 1997; Schultz-krohn, 2004). Cela peut comprendre par exemple des règles d'horaire d'entrée et de sortie, des couvre-feux, ou encore l'interdiction de visites (Bruneteaux, 2006; Thalineau, 2002).

Les équipes de travail social des centres d'hébergement sont à la fois chargées d'accompagner les personnes dans leur parcours de rétablissement et de veiller au respect du règlement et du contrat d'engagement. Les relations entre les équipes de travail social et les personnes hébergées qui en résultent sont souvent complexes et ambivalentes, oscillant entre soutien et contrôle social. D'une part, les travailleur·ses sociaux·ales jouent un rôle important dans l'accompagnement des individus pour favoriser leur réinsertion. D'autre part, leur position d'autorité, renforcée par la volonté de faire respecter les règles et les engagements contractuels, peut générer des tensions entre elle·eux et les personnes hébergées, qui peuvent percevoir ces exigences comme des injonctions punitives, plutôt que comme des étapes facilitant leur rétablissement (Bregeon, 2009).

Effet NIMBY

Ensuite, les centres d'hébergement étant généralement des structures d'accueil collectives, ces derniers subissent l'effet « NIMBY » (Not In My Backyard). Ce phénomène désigne une opposition locale à l'implantation de projets ou infrastructures perçus comme indésirables, malgré une reconnaissance générale de leur nécessité. Les études sur ce phénomène montrent qu'il est souvent motivé par des préoccupations liées à la dévalorisation immobilière, aux impacts environnementaux, ou à des risques perçus pour la santé et la sécurité. Cette opposition reflète aussi des dynamiques de pouvoir, des perceptions d'injustice et un manque de confiance envers les décideur·ses (Marchetti, 2005).

Concernant spécifiquement les centres d'hébergement, plusieurs éléments sont impliqués dans l'effet NIMBY : La proximité géographique, les caractéristiques des destinataires du centre, la composition sociale du quartier (lorsque d'autres structures sociales sont déjà présentes, les habitant·es peuvent avoir un sentiment de ghettoïsation) et la nature de l'installation comme le type de public, la taille de la structure, le nombre de personnes attendues, l'apparence du bâtiment ou encore le nom de l'association, plus ou moins évocateur d'une population spécifique (Loison, 2009). Selon Loison, une fois le centre implanté dans le quartier, c'est surtout la présence visible dans la rue qui provoque le rejet des habitant·es, comme par exemple la queue devant le centre d'hébergement d'urgence des personnes sans domicile qui attendent son ouverture.

La littérature met en lumière l'importance d'une communication transparente et de la participation des habitant·es pour limiter les résistances associées à l'effet NIMBY et faciliter l'acceptation des projets (Devine-Wright, 2009; Wolsink, 2006).

Le rejet des centres d'hébergement par les habitant·es induit leur implantation dans des territoires subissant déjà les inégalités sociales. Une étude a montré que le manque d'engagement dans des activités ayant du sens au quotidien des personnes sans domicile est probablement lié au manque d'opportunités dans l'environnement (Marshall, Roy, et al., 2019).

1.2. L'approche par les capabilités et son intérêt pour le sans-domicilisme

Le sans-domicilisme est considéré par Deb Batterham comme une privation de capabilité (traduction libre de « capability deprivation », 2019). Le concept de capabilité a été conçu par l'économiste indien Amartya Sen (Sen, 1980, 1999, 2000, 2005) et développé par la philosophe américaine Martha Nussbaum (M. Nussbaum, 1997, 2002, 2011, 2011). Cette approche offre un cadre particulièrement pertinent pour appréhender la complexité de la situation des personnes sans domicile. Les capabilités représentent l'ensemble des potentialités d'une personne, c'est-à-dire ce qu'elle est réellement libre et capable de faire et d'être. Cette approche dépasse le simple décompte des ressources matérielles pour s'intéresser aux possibilités réelles d'action et de réalisation de soi. Ainsi, elle permet de saisir les multiples dimensions de la justice et du bien-être, en mettant en évidence les obstacles et ressources qui permettent ou empêchent les individus d'atteindre leur plein potentiel.

La théorie des capabilités de Sen trouve ses racines dans la théorie de la justice distributive de John Rawls, qui s'articule autour du concept de « biens premiers ». Selon Rawls, ces biens premiers, comprenant un ensemble de libertés et de droits fondamentaux tels que le revenu, la richesse, le pouvoir, les opportunités et les bases sociales du respect de soi, doivent être accessibles à tous. L'apport de la théorie des capabilités réside dans l'examen de la manière dont ces ressources peuvent être effectivement mobilisées par les individus pour réaliser leur potentiel.

Sen mobilise plusieurs concepts pour éclairer sa théorie des capabilités. Si les capabilités représentent un potentiel, les fonctionnements (functionings) sont ce que les personnes font effectivement. Pour illustrer l'articulation de ces deux notions, Sen donne l'exemple de « jeûner ». Une première personne jeûne car elle pense que cela est bénéfique pour sa santé. La deuxième jeûne car elle n'a pas de nourriture à manger. Ces deux personnes ont le même fonctionnement, mais pas les mêmes capabilités. La distinction entre ces deux concepts permet d'insister sur l'importance de la liberté de choisir. Pour développer ou non ces fonctionnements, les individus utilise leur « agentivité ». Sen désigne l'agentivité comme la capacité d'un individu à agir et à prendre des décisions qui influencent sa vie et celle des autres, de manière autonome et intentionnelle, et en fonction de ce qu'il considère comme valable. L'agentivité est

intrinsèquement liée à la liberté de choix et à l'exercice des capabilités, car elle permet aux individus de transformer leurs possibilités (capabilités) en réalisations concrètes (fonctionnements). Sen amène également la notion de « facteur de conversion ». Les facteurs de conversion sont présentés comme des éléments qui permettent de convertir des ressources en fonctionnement. Ces facteurs de conversion comprennent des aspects « personnels », « sociaux », et « environnementaux ». Parmi les facteurs personnels, on trouve par exemple les compétences, les connaissances ou l'état de santé. Les facteurs sociaux incluent par exemple les normes culturelles ou les soutiens sociaux. Enfin, les facteurs environnementaux comportent par exemple les infrastructures ou les politiques publiques. Nussbaum ne mobilise pas la notion de facteur de conversion. Elle a développé les concepts de "capabilités internes" et de "capabilités combinées" pour préciser et étendre la manière dont les individus peuvent exercer leur agentivité et réaliser leur fonctionnement. Les capabilités internes correspondent à l'ensemble des ressources internes de l'individu, qui ne varient pas en fonction du contexte. Nussbaum parle de capabilités internes plutôt que de capacités pour soulignées que celles-ci ont été développées par les précédentes transactions entre les individus et l'environnement. Une personne a la capabilité interne de « lire », parce qu'elle a eu la capabilité d'apprendre à lire. Les capabilités combinées sont le résultat de l'interaction entre les capabilités internes et l'environnement.

Si l'approche par les capabilités offre une avancée théorique dans l'évaluation de la justice sociale et de la qualité de vie, l'évaluation concrète des capabilités se révèlent plus complexe. Sen insiste sur l'importance de la liberté de choix pour les personnes à déterminer ce qui est important pour elles, notamment à travers le débat public. Amartya Sen se refusait donc à établir une liste de capabilités. Toutefois, la subjectivité peut être confrontée à certaines limites, notamment liées au conditionnement social, ou simplement au manque d'information. C'est pourquoi l'approche par les capabilités insiste également sur la nécessité de prendre en compte la complexité du contexte dans l'ensemble de ses dimensions. En outre, il n'est pas possible d'évaluer de façon exhaustive les capabilités, étant donné que celles-ci représentent un potentiel qui tend vers l'infini. Il n'est toutefois pas non plus nécessaire de les évaluer de façon exhaustive, certaines étant largement accessoires. Si Sen refusait d'établir une liste, Martha Nussbaum estimait que certaines devaient tout de même être essentielles à l'ensemble de l'humanité. Pour rendre l'approche et son potentiel évaluatif plus accessibles, Nussbaum a donc élaboré dix capabilités fondamentales, considérées comme essentielles pour mener une vie "digne" et censées être « universelles » (2011) :

1. *La vie.* De pouvoir vivre une vie d'une durée normale.

2. *La santé du corps*. Être capable d'être en bonne santé sanitaire.

3. *L'intégrité corporelle*. Ne pas subir de violence physique, avoir la possibilité de se déplacer de façon sécurisée et avoir des possibilités de satisfaction sexuelles et de choix en matière de reproduction.

4. *Sens, imagination et pensée.* De pouvoir user de ses sens, de pouvoir imaginer, penser et raisonner – et de pouvoir faire tout cela d'une « manière vraiment humaine », être informé et éduqué. Pouvoir être en rapport avec des expériences, des évènements et des productions choisies, de nature religieuse, littéraire, musicale, etc., protégé par une garantie de liberté d'expression. Pouvoir avoir des expériences qui procurent du plaisir et éviter les peines inutiles.

5. *Émotions*. Attachement à des choses et des personnes ; amour pour ceux qui nous aiment et nous entourent et nous soignent. Le droit à un développement émotionnel dénué de peur et d'angoisse.

6. *Raison pratique.* La possibilité de concevoir une conception du bien et d'engager une réflexion critique sur l'organisation de sa propre vie (avec protection de la liberté de conscience et de culte).

7. *Affiliation*

A. La possibilité de vivre avec et pour les autres. Pouvoir reconnaître et montrer de l'empathie pour les autres êtres humains. (La protection de cette capabilité implique la protection d'institutions qui offrent et développent ces formes d'affiliation ...)

B. Le droit d'avoir une base sociale de respect de soi et une protection contre l'humiliation ; Être traité avec dignité dont la valeur est égale à celle des autres. Non-discrimination sur la base de la race, du genre, des orientations sexuelles, de l'ethnicité, de la caste, de la religion, ou de l'origine nationale.

8. *Autres espèces*. Être capable de vivre avec respect pour et en relation avec les autres animaux, les plantes, et l'ensemble du monde naturel.

9. *Jeu*. Être capable de rire, de jouer, de jouir de loisirs.

10. *Le contrôle sur son environnement*.

A. *Politique*. Être capable de participer efficacement aux choix politiques qui gouvernent sa vie, en étant protégé·e par la liberté d'expression et d'association.

B. *Matériel*. Être capable de propriété et avoir des droits propres sur une base d'égalité avec les autres ; avoir un emploi respectant l'être humain.

Toutefois, Nussbaum partage l'avis de Sen sur l'auto-détermination des populations et invite celles-ci à faire évoluer cette liste. L'approche par les capabilités a également servi de support à la création de l'Indice de Développement Humain, ou encore les Millenium

Development Goals de l'ONU. L'objectif des sociétés et organisations deviennent alors de développer les capabilités de leurs populations.

Ainsi, Ingrid Robeyns insiste sur l'importance de reconnaître la complexité et la multi dimensionnalité des capabilités. Elle recommande d'adopter une approche pluraliste dans l'évaluation des capabilités, en combinant différentes méthodes pour saisir cette complexité. Robeyns souligne également l'importance des approches participatives, qui permettent d'inclure les perspectives des personnes concernées et de s'assurer que l'évaluation reflète véritablement les valeurs et les besoins des individus (Robeyns, 2017; Robeyns Byskov, 2023).

1.2.1. Pourquoi et comment cette approche est mobilisée dans le sans-domicilisme ?

Initialement développée par les recherches sur la pauvreté, l'approche par les capabilités est particulièrement pertinente pour évaluer l'exclusion liée au logement. L'approche par les capabilités est mobilisée dans la littérature pour sa perspective complexe, holistique et multidimensionnelle qui correspond au phénomène du sans-domicilisme (Batterham, 2019; Nicholls, 2010). L'approche par les capabilités est utilisée comme un cadre de compréhension qui dépasse la conception traditionnelle de l'absence de domicile (Batterham, 2019; Evangelista, 2010; Nicholls, 2010). Deb Batterham mobilise l'approche par les capabilités afin d'élargir la perspective du sans-domicilisme, en le considérant comme un spectre de situations multidimensionnelles, basé sur les capabilités centrales de Nussbaum. Sous cette perspective, l'exclusion liée au logement est interprétée comme une privation de capabilités (Batterham, 2019).

Dans la littérature sur le sans-domicilisme, la distinction initialement établie par Sen entre les "capabilités", c'est-à-dire la liberté de faire et d'être, et les "fonctionnements", qui représentent les états atteints, est mentionnée dans de nombreux articles. Certaines notions de l'approche par les capabilités demeurent cependant peu abordées, comme les capabilités combinées de Nussbaum ou les facteurs de conversion. La liste des capabilités de Nussbaum est largement utilisée dans les recherches portant sur les personnes sans domicile (e.g. Batterham, 2019; Nicholls, 2010), notamment pour analyser la façon dont les services influencent ces capabilités (Kerman et Sylvestre, 2020). La liste de Nussbaum a notamment servi au développement d'outils pour évaluer les capabilités des usagers des services, comme dans l'étude de Bonifácio (2017), ou l'outil « Measure of Achieved Capabilities in Homeless Services" développé par Greenwood et ses collaborateur·rices (2023). En plus de s'appuyer sur les capabilités centrales de Nussbaum, ce dernier a été développé avec des focus groupes avec des personnes sans domicile, suivant ainsi les recommandations d'auto-détermination des priorités.

Certaines études mobilisent également d'autres listes de capabilités, telles que celle de Ingrid Robeyns (2003), centrée sur les inégalités de genre, ou d'autres listes inspirées de

l’approche par les capabilités comme les 11 catégories de développement humain de Gustav Ranis, Frances Stewart et Emma Samman (2006) ou encore la liste des besoins-satisfaction de Len Doyal et Ian Gough (1991). Guillem Fernàndez Evangelista (2010) utilise la chaîne durable des besoins humains, également issue des travaux de Sen, pour mieux comprendre les liens complexes entre les ressources sociales et la construction autonome du bien-être.

Ensuite, l’approche par les capabilités est mobilisée dans la littérature pour évaluer le bien-être, l'impact du logement, l'utilité perçue des services, l'autonomie ou encore l'intégration sociale (e.g. Erdem, 2014; Kourachanis, 2022; Lenzi et al., 2021; Ostlund, 2021). Elle est également mobilisée pour identifier des solutions pratiques visant à réduire l'exclusion liée au logement, telles que le développement d'approches communautaires (e.g. Jarvie et Ahrens, 2019; Robinson et al., 2022), ou du Logement d’Abord (e.g. Hearne et Murphy, 2017; O’Shaughnessy et Greenwood, 2021).

Elle est également mobilisée dans la littérature pour mettre en lumière l'individualité des personnes sans domicile, soutenant qu’elles ne peuvent être perçues comme un groupe homogène (Ahrens, 2016). L’approche est également mobilisée pour obtenir une meilleure compréhension des populations traditionnellement considérées "à risque", y compris les minorités telles que les femmes et les enfants (Batterham, 2019, 2020).

Toutefois, Deb Batterham (2019) souligne que ce cadre reste fortement ancré dans un contexte anglophone, qui nécessiterait une adaptation spécifique à d'autres contextes. De plus, Adele Irving (2018) met en avant la difficulté à évaluer les capabilités ou les fonctionnements, ainsi que le caractère incomplet de cette approche, la rendant difficilement opérationnalisable. Pour pallier ces limitations, certains auteur·rices ont cherché à compléter cette approche.

Plusieurs études ont associé l'approche par les capabilités à l'empowerment, considérant ce dernier comme complémentaire, voire intrinsèquement liée à l'approche des capabilités (e.g. Curiale et al., 2020; O’Shaughnessy et Greenwood, 2021). L’approche par les capabilités est également associée aux pratiques de réduction des risques et des dommages (O’Shaughnessy et Greenwood, 2021), au concept de résilience (Smith, 2010), et l'approche centrée sur les forces (Curiale et al., 2020). Elle a également été associée au modèle de Logement d'Abord et au modèle d'intervention en période critique (CTI), qui visent à promouvoir l'accès au logement en respectant la temporalité de chaque individu (Marshall et al., 2022). Ces approches sont estimées compatibles avec celles des capabilités, ayant toutes en commun de promouvoir la liberté de choix et l’auto-détermination des personnes accompagnées.

1.3. Capabilités et sans-domicilisme, un examen de la portée

De plus en plus d’études s’intéressent aux capabilités des personnes sans domicile, et à celle en situation d’exclusion liée au logement de façon plus générale, mais aucune

synthèse des connaissances dans ce domaine n'a encore été réalisée. Pour identifier les éléments clés de l'approche par les capabilités dans le champ de l'exclusion liée au logement, un examen de la portée a été réalisé.

La question de recherche associée était : Que sait-on de l'approche par les capabilités dans les situations d'exclusion liée au logement à travers la littérature existante ?

Cette partie présente dans un premier temps la méthode ayant été utilisée en détail, avant de présenter les résultats à travers un article ayant été soumis le 23/03/2024 au journal Health and Social Care in the Community.

1.3.1. Méthode de l'examen de la portée

Vue d'ensemble de la méthode

L'examen de la portée, aussi appelé revue de la portée, est une méthode appropriée pour documenter des notions encore considérées comme émergentes (Munn et al., 2018). Cette méthode a été retenue pour plusieurs raisons : elle permet de clarifier les concepts et définitions clés dans la littérature, d'examiner les modalités de recherche sur un sujet ou domaine spécifique, d'identifier les caractéristiques ou facteurs essentiels liés à un concept, ou de servir de précurseur à une revue systématique. En effet, il s'agit ici d'identifier et d'analyser les connaissances, ou leur absence, dans les articles ou études disponibles dans un domaine donné (Munn et al., 2018).

L'examen de la portée a été mené en s'appuyant sur le cadre méthodologique développé par le groupe d'intérêt du Joanna Briggs Institute (JBI), intitulé "Methodology Guidance for Scoping Reviews" (Peters et al., 2020). Le cadre original de cette méthode a été proposé par Hilary Arksey et Lisa O'Malley (2005), puis elle a été renforcée par les travaux de Danielle Levac et ses collaborateur·rices (2010), et par le groupe de travail du Joanna Briggs Institute (Peters et al., 2017). Les recommandations de ce groupe soulignent explicitement la nécessité d'une conduite rigoureuse, transparente et fiable de ce type de synthèse des connaissances (Peters et al., 2017). La liste de vérification PRISMA-ScR, extension de la méthode PRISMA destinée aux revues systématiques, a également été intégrée à cette démarche, dans le but d'établir des normes minimales de présentation des rapports lors de la publication (Tricco et al., 2018). Le guide du JBI fournit des orientations méthodologiques, en précisant les actions à entreprendre et les raisons sous-jacentes, tandis que la liste de vérification PRISMA-ScR contribue à clarifier les normes de publication. Ces deux ressources ont été utilisées conjointement dans cette étude, conformément aux recommandations de Craig Lockwood et ses collaborateur·rices (2019). La méthodologie de cette recherche a été coconstruite et réalisée avec une ergothérapeute mastérante, et un bibliothécaire universitaire pour le plan de concept et la sélection des bases de données. L'examen de la portée a été réalisée de façon itérative dont les étapes sont présentées ci-dessous.

Cadre d'analyse micro meso macro (Serpa et Ferreira)

L'analyse thématique des résultats a été réalisée en se basant sur les niveaux micro, méso, et macro de l'analyse sociale (Serpa et Ferreira, 2019). Cette approche permet de mieux appréhender la complexité des environnements et des interactions dans une démarche systémique (Bronfenbrenner, 1979; Liljenström et Svedin, 2005), en cohérence avec la complexité de l'approche par les capabilités.

Un système est défini comme « un ensemble d'éléments en interaction dynamique » (Lesourne, 1978), étant plus que la simple somme de ses unités, avec des interactions bidirectionnelles entre les systèmes, étudiées selon trois niveaux (Liljenström et Svedin, 2005; Serpa et Ferreira, 2019). Selon Carlos Eduardo Sell (2016), il est possible de reconnaître une unité minimale (micro) et une maximale (macro) dans toute théorie sociologique, ainsi que des niveaux intermédiaires (méso). Le niveau micro concerne l'individu et ses interactions directes avec son environnement immédiat. Le niveau méso englobe les interactions et intersections entre plusieurs microsystèmes, souvent liées à une organisation. Le niveau macro intègre le contexte sociétal, économique, géopolitique, et social plus large dans lequel évoluent les systèmes plus petits (Sell, 2016; Serpa et Ferreira, 2019).

Dans cette étude, les niveaux micro, méso, et macro ont été mobilisés pour former trois grands axes : l'individu en situation d'exclusion liée au logement et son rapport à l'environnement direct, la communauté ou un regroupement d'individus, et la société dans laquelle ces individus évoluent.

Étape 1 : Formulation de la question de recherche

Cette étape initiale a nécessité plusieurs allers-retours pour affiner l'énoncé de la question de recherche. En effet, la question de recherche sert de fil conducteur pour les étapes suivantes (Arksey et O'Malley, 2005; Levac et al., 2010; Peters et al., 2017). Bien qu'un examen de la portée implique une exploration large par nature, il est essentiel que les éléments de la question soient clairement définis. La question a donc été formulée de la manière suivante : « Qules sont les éléments clés de l'approche par les capabilités dans les situations d'exclusion liées au logement à travers la littérature interdisciplinaire existante ? ». La création d'un livrable a également été formalisée, à savoir un schéma qui présente les différents éléments clés de l'approche par les capabilités dans les situations d'exclusion liées au logement en fonction des niveaux macro, meso et micro.

Étape 2 : Identification des écrits pertinents

Les critères d'inclusion suivants ont été définis pour trouver un équilibre entre l'exhaustivité recherchée et les contraintes liées aux ressources de l'étude (Levac et al., 2010). Les critères d'inclusion sont :

- Être rédigé en anglais ou en français (pour des raisons de faisabilité).

- De traiter de l'approche par les capabilités dans le contexte de l'exclusion liée au logement.
- Comporter une méthode.
- Avoir été publié jusqu'en janvier 2023.
- Être en accès ouvert ou accessible via les accès des Universités d'Aix-Marseille ou de Paris-Est Créteil.

Ces critères étaient hiérarchisés dans cet ordre afin de faciliter le tri des documents exclus lors du processus de sélection.

La recherche d'articles a d'abord été menée dans les bases de données suivantes : Embase, Pubmed, SAGE journals, CAIRNS, Science direct, Otseeker, Web of science, Africa-wide Information, Open Edition, EBSCO, Lissa, Opengrey, Dissertations and Theses (Pro Quest) et SUDOC pour la littérature grise. Ces bases de données ont été sélectionnées en raison de leur pertinence dans les domaines de la santé, des sciences de l'occupation et des sciences humaines. Cette recherche dans les bases de données sera complétée par une recherche manuelle. Les bases de données seront explorées une seconde fois à la fin du processus d'inclusion pour actualiser les résultats avec d'éventuelles nouvelles publications.

Un plan de concept a été élaboré pour garantir la pertinence des mots-clés et des équations de recherche, ainsi que leur adéquation avec les bases de données. Le plan de concept est présenté dans le *Tableau 1* ci-dessous. Ce plan a été révisé par un bibliothécaire universitaire.

Tableau 1- Plan de concept

Concept 1		Concept 2	
Vocabulaire libre/Mots-clés		Vocabulaire libre/Mots-clés	
Capabilities « capability approach » Capability Capacity	Capabilités « Approche capabilités » Capacités Capacitant Capacitation « Liberté effective »	Homeless Homelessness Houseless Housing Shelter Street Shelter population Home « Housing transition »	Itinérance Sans-abrisme Sans domicile Sans-logement Rue « Centre d'hébergement » Hébergement Hébergés « Transition vers le logement »

			Logement Domicile Abris SDF
Vocabulaire contrôlé		Vocabulaire contrôlé	
Embase : Capability approach [candidate term]		Embase : 'Homelessness'/mj 'Housing'/mj	
PubMed : Capability [Mesh in progress]		PubMed : « Homeless person » [Mesh] Homeless [Mesh] Housing [Mesh]	

Les termes "approche par les capabilités" et "Capabilit*" ont été retenus comme mots-clés dans les bases de données pour la conception de la stratégie de recherche (voir Tableau 2 ci-dessous). Les termes "sans-abrisme", "sans domicile", l'acronyme "SDF" et "itinérance" complètent la liste de mots-clés. L'équation de recherche principale est donc : Approche Capabilit* OU Capabilit* ET Sans abrisme OU Sans domicile OU Itinérance. Les traductions anglaises de ces termes ont été utilisées pour les bases de données anglophones : Capabilit* OR Capabilit* approach AND homeless* OR houseless* OR Housing NOT biolo*. Le choix des opérateurs booléens ET/AND et OU/OR repose sur l'application rigoureuse des critères d'inclusion identifiés. Les mots-clés et opérateur booléen « NOT biolo* » a été ajouté aux équations en anglais afin d'exclure les études parlant de capabilité dans le domaine de la biologie, n'ayant aucun rapport avec les capabilités de Sen et Nussbaum.

Tableau 2- Mots-clés et opérateurs Booléens en fonction des bases de données mobilisées

Base de donnée	Concept	Opérateur Booleen	Population	Date de recherche
Pubmed	Capabilit*	AND	Homeless* OR "Homeless person"	13/10/22 et 23/10/22
Embase	Capabilit*	AND	« Homeless person » OR Homelessness OR "Housing instability"	28/10/22 et 02/11/22
Sage journal	Capabilit* OR Capacit* approach	AND	Homeless* OR Housing OR shelter	04/11/22

CAIRNS	Capabilit*		ET	Sans abri OU sans domicile OU itinérance OU SDF dans résumé	10/10/22
Science Direct	Capability "Capacity approach"	OR	AND	Homelessness OR Shelter OR houseless	04/11/22
OT seeker	Capability Capabilities	OR	AND	Homeless* OR Housing	01/10/22
Web of Science	Capabilit*		AND	Homeless OR Houseless	09/12/22
Africa Wide info	Capability Capabilities	OR	AND	Homeless* OR Housing	05/11/22
EBSCO	Capabilit* “Capacit* approach”	OR	AND	Homeless* OR Housing	01/12/2022
Lissa	Capabilités		ET	Sans domicile OU itinérance OU sans-abri	22/09/22
Open Grey Dans EASY	Capabilit* “Capabilit* approach”	OR	AND	Homeless* OR Homeless* OR Housing OR Street OR Shelter	24/11/22
Pro Quest	“Approche Capabilit*” Capabilit*	OU	AND	Homeless* OR Homeless* OR Housing OR Street OR Shelter	17/11/22
Sudoc	Capabilit*		ET	Sans abrisme OU sans domicile OU itinérance OU SDF	22/09/22
Open edition	Capabilit*		ET	Sans domicile ou itinérance ou sans-abri	14/12/22

Étape 3 : Sélection des écrits

Le processus d'inclusion des articles se déroule en trois phases.

1) Identification : Conformément aux recommandations du guide méthodologique du Joanna Briggs Institute (Peters et al., 2017), une stratégie de recherche en trois étapes a été développée. La première étape consiste en une recherche initiale sur au moins deux bases de données préalablement sélectionnées, à savoir PubMed et Sage Journals, en utilisant les équations de recherche définies ci-dessus. Ensuite, une analyse des mots contenus dans les titres et résumés des articles identifiés, ainsi que des termes d'indexation, a été effectuée pour affiner la stratégie de recherche. Une deuxième recherche a ensuite été réalisée avec les mots-clés sur l'ensemble des bases de données, en y incluant des sources supplémentaires. Enfin, les listes de références des articles inclus après la lecture complète ont été examinées pour identifier de nouvelles sources potentielles. La même stratégie de recherche a été appliquée à la recherche de

littérature grise. Pour garantir la pertinence de la stratégie de recherche, celle-ci a été révisée par un bibliothécaire universitaire et soumise à une révision selon les recommandations de Jessie McGowan et ses collaborateur·rices, qui ont élaboré une ligne directrice pour les recherches électroniques (PRESS) (McGowan et al., 2016). Une élimination des doublons est effectuée avant de passer à la phase suivante.

2) Triage : Les titres et résumés des études identifiées sont lus et évalués selon les critères d'inclusion établis.

3) Admissibilité : Les textes complets des documents sélectionnés sont ensuite examinés en fonction des mêmes critères.

Les résultats du processus d'inclusion des documents sont présentés sous forme de diagramme de flux, conformément aux processus de l'examen de la portée décrit dans la déclaration PRISMA (Moher et al., 2009). Le processus d'inclusion est réalisé par les deux examinatrices, de façon indépendante à chaque étape. Les examinatrices ont participé à un test d'étalonnage, comme recommandé par Micah Peters et ses collaborateur·rices (2020), afin de s'assurer d'un niveau d'accord acceptable et de clarifier les critères d'inclusion. L'organisation de cette collaboration a été pensée de manière à permettre des échanges réguliers, visant à une révision continue des critères d'inclusion et d'exclusion, ainsi que de la stratégie de recherche à la lecture des études. Ces échanges ont permis de discuter des difficultés et incertitudes rencontrées tout au long du processus (Levac et al., 2010). En cas de désaccord, lorsqu'un consensus n'a pas été trouvé, la décision finale concernant l'inclusion de l'étude pouvait être confiée à la direction ou à la co-encadrante de thèse.

Le logiciel Zotero est utilisé pour la gestion des résultats de la recherche, incluant la catégorisation des articles. Un formulaire Excel est également employé pour recenser les données quantitatives des résultats par base de données (nombre d'articles identifiés). Les détails des sources incluses sont présentés, accompagnés d'une mention des sources exclues, avec une indication des raisons d'exclusion selon la hiérarchie précédemment établie.

Étape 4 : Extraction des données

L'approche prévue pour l'extraction des données lors de cette quatrième étape suit les recommandations de Peters et ses collaborateur·rices (2017). Un tableau de données a été conçu pour extraire les données descriptives de chaque étude. Le tableau final de collecte des données a fait l'objet d'un consensus au sein de l'équipe de recherche et a été soumis à un processus continu de mise à jour en fonction des données recueillies. Pour garantir la conformité des extractions et leur cohérence avec l'objectif de la recherche, le tableau a été testé par les deux examinatrices, qui ont extrait indépendamment les données des cinq premières études. Le formulaire de tableau des données incluait les catégories suivantes : le titre de l'article, l'année de publication, le type d'article, les auteur·rices, le pays d'affiliation des principaux auteur·rices (préféré au

pays de la revue de publication ou à l'université de l'auteur·rice pour une meilleure représentation des enjeux culturels), les objectifs de l'étude, la population étudiée (genre ou typologie de ménage, catégorie de classification selon la grille ETHOS, ou toute précision supplémentaire, et catégorie d'âge), les critères utilisés pour définir l'exclusion liée au logement, la description de l'intervention, la méthodologie, ainsi que les champs disciplinaires du document. Ces catégories ont été réévaluées de façon itérative.

Les données pour l'analyse de contenu qualitative ont été extraites à l'aide du logiciel Dedoose.

Étape 5 : Rassembler, résumer et communiquer les données

Cette étape présente l'approche utilisée pour l'extraction des données, conformément aux recommandations de Peters et ses collaborateur·rices (2017). Les articles inclus ont d'abord été analysés à travers une analyse descriptive numérique, suivie d'une analyse thématique. L'analyse descriptive numérique a permis de mettre en évidence l'étendue des articles inclus, en tenant compte des catégories suivantes : année de publication, type d'article, pays de l'étude, méthodologie, champ(s) disciplinaire(s) et critères de caractérisation de la population (grille ETHOS, genre, type de ménage, catégorie d'âge).

L'analyse thématique a été choisie pour permettre une exploration inductive des données issues des résultats et discussion des articles, en les structurant selon une approche qui intègre les niveaux micro, méso et macro, comme présenté précédemment. L'analyse thématique, telle que proposée par Babatunde Femi Akinyode et Tareef Hayat Khan, a été adoptée en raison de sa synthèse claire et récente des étapes de l'analyse, contribuant ainsi à améliorer l'application des techniques qualitatives (2018). Le codage des données en fonction de catégories spécifiques a été identifié comme une technique d'analyse efficace lorsqu'il s'agissait de clarifier des concepts ou d'identifier les caractéristiques clés liées à un concept, ce qui était le cas dans cette étude (Peters et al., 2017).

L'analyse thématique a été effectuée à l'aide du logiciel Dedoose, qui a permis une meilleure organisation, visualisation et structuration des données qualitatives, tout en offrant des modalités intéressantes pour un travail collaboratif au sein de l'équipe de recherche. L'analyse thématique a été appliquée selon le guide méthodologique d'Akinyode et Khan, structuré en trois étapes :

1. **Extraction et codage des résultats et contenu des discussions** : L'extraction des résultats et du contenu des discussion s'est fondée sur trois unités principales d'analyse à partir du formulaire d'extraction déterminé a priori : Micro (individu en situation d'exclusion liée au logement et son rapport à l'environnement direct), Méso (communauté ou groupe d'individus), et Macro (société dans laquelle les individus évoluent). Une approche itérative a été employée pour se familiariser avec les données et affiner les codes et les catégories. Chaque unité de sens a été lue, codée, puis une définition opérationnelle a été rédigée pour chaque code. Le

processus de codage a été régulièrement révisé pour améliorer la compréhension des données.

2. **Regroupement des codes et création de catégories thématiques** : Les codes similaires ont été regroupés en catégories, tandis que certains codes ont été isolés pour une meilleure clarté. Les catégories ainsi créées ont été affinées à travers un processus de relecture et de révision, permettant de clarifier les catégories et de s'assurer de leur pertinence. Une méthode similaire a été appliquée pour déterminer les thèmes clés.
3. **Interprétation et abstraction des résultats** de l'analyse : Les résultats de l'analyse ont été interprétés en relation avec l'objectif global de l'étude. Un réseau thématique a été élaboré pour explorer les liens entre les données explicites et implicites, structuré en thèmes de base, organisateurs et globaux. Enfin, les résultats ont été éclairés par une mise en contexte, en référence à la consultation présentée à l'étape 6 (Akinyode et Khan, 2018).

Une représentation visuelle des caractéristiques du concept d'approche des capabilités dans le contexte de l'exclusion liée au logement devait également être réalisée, pour permettre une identification rapide des données et lacunes dans la littérature (Peters et al., 2017).

Enfin, les résultats ont été spécifiquement présentés en lien avec l'objectif de l'étude, à savoir déterminer les éléments clés de l'approche par les capabilités dans les situations d'exclusion liée au logement, ainsi que les implications pour la recherche et la pratique, contribuant ainsi à l'évolution de la mobilisation de ce concept auprès des personnes en situation d'exclusion liée au logement (Peters et al., 2020).

Étape transversale : Consultation

L'étape de consultation consiste en l'interrogation de parties prenantes tout au long du processus de recherche afin d'améliorer la pertinence des analyses et d'affiner la qualité de l'étude (Arksey et O'Malley, 2005). Peters et ses collaborateurs ont proposé une perspective différente, en orientant cette étape vers une consultation d'expert·es intégrée tout au long du processus. Malgré l'intention de mener une démarche participative incluant les personnes sans domicile et les professionnel·les de terrain, les contraintes de cette recherche ont conduit à formaliser une consultation limitée aux expert·es. Cette consultation a porté sur la méthodologie et le processus de recherche, et a inclus une psychiatre et chercheuse en santé publique, un documentaliste universitaire, ainsi qu'une doctorante en ergothérapie ayant une expérience dans la réalisation d'examen de la portée.

1.3.2. Résultats de l'examen de la portée sous forme d'article

Cette partie présente l'article soumis le 23/03/2024 au journal Health and Social Care in the Community.

Title : The capability approach to homelessness: Scoping review

Anaïs GIRAUDIER, Co-first Author, OT, Msc Health and OT (RG3PE), Paris Est-Créteil University UPEC, CEReSS–Health Service Research and Quality of Life Center (UR 3279), Aix-Marseille University, Marseille, France https://orcid.org/0009-0004-4435-369X

Héloïse POULAIN, Co-first Author, OT, PhD cand, CEReSS–Health Service Research and Quality of Life Center (UR 3279), Aix-Marseille University, Marseille, France https://orcid.org/0000-0003-4037-5758

Owen TAYLOR, Phd, Aix-Marseille University, School of Medicine – La Timone Medical Campus, EA 3279: CEReSS – Health Service Research and Quality of Life Center, 13385, Marseille, France https://orcid.org/0000-0003-4510-0577

Julie DESROSIERS, OT, Phd, School of Occupational Therapy, University of Applied Sciences of Western Switzerland, Lausanne, Switzerland; https://orcid.org/0000-0002-6149-7722

Aurélie TINLAND, MD PhD, CEReSS–Health Service Research and Quality of Life Center (UR 3279), Aix-Marseille University, School of Medicine–La Timone Medical Campus; Department of Psychiatry, Assistance Publique–Hôpitaux de Marseille, Marseille, France https://orcid.org/0000-0002-8168-930X

Corresponding author: Anaïs Giraudier; anaisgiraudier@hotmail.fr and Héloïse Poulain; poulain-h@outlook.fr

Abstract:

Introduction: Situations of housing exclusion are complex and are a sign of social injustice. The capability approach is a promising way of exploring and addressing these situations. However, the diversity of the literature and the lack of synthesis make it difficult for stakeholders to gain an overall understanding of this approach for this population. The aim of this study is to determine the key elements of the capability approach to homelessness in the scientific literature at micro, meso and macro levels.

Methodology: A scoping review, using 14 databases, was used to identify interdisciplinary, English- and French-speaking studies using the capability approach in situations of homelessness. A descriptive and a thematic analysis were conducted using an iterative approach with 3 levels, Macro, Meso and Micro.

Results: Out of the 475 studies identified, 40 were selected. Studies describe a need to reorient social and housing policies to take better account of users, while recognising the predominant systemic injustices (Macro). Authors also focus on the components of housing, the quality of the environment and the functioning or organisation of services (Meso). Finally, studies address the need for people to express their identity, develop personal resources, fulfil their personal needs and establish supportive interactions (Micro).

Conclusion: Integrating the elements of the capability approach appears highly beneficial for providing services tailored to users. This approach would require a significant transformation in the management of the housing and homelessness crisis - integrating the active participation of the people involved in the processes.

Keywords : Capabilities, Homelessness, Social justice, Housing system, Macro Meso Micro levels

Introduction

Situations of housing-related exclusion represent extreme forms of social exclusion, resulting from a complex combination of individual, structural, social, political, and economic determinants (1). These exclusions have a considerable impact on the health and quality of life of persons without housing (2). Homelessness encompasses diverse situations that are inadequately addressed within the current system (3,4). The traditional policy response offers a "staircase" model where homeless individuals must pass through various stages of accommodation before integrating into housing (3). However, this system engenders structural violence, such as waiting lists of several months before accessing accommodation, or oppressive social control practices (5), fails to eliminate these injustices as it does not provide a sustainable solution to homelessness (3) and does not meet the growing demand for housing (6). In practice, there is a mismatch between the needs of individuals in situations of exclusion and the available services (7). Faced with this observation, new models and approaches are emerging to better address the complex interactions of different systems in these situations, such as the capabilities approach (8).

Building upon the work of Amartya Sen, Martha Nussbaum defines capabilities as the potential of people to achieve lives they value – to be and do what they wish to be and do (9,10). This potential is developed through resources within the environment that are mobilizable by the individual. The achievement of a capability is termed functioning. For a holistic understanding of the approach, Sen (9) describes an interdependence between capabilities, functionings, and resources. These resources include means, primary goods, consumer goods, and formal rights. Capabilities are manifold and subject to complex and variable interconnections, as underscored by Greenwood and al. (11), Irving (12) et Kerman et Sylvestre (13). In order to facilitate the utilization of the approach, Nussbaum has established a list of primary capabilities to ensure "a life worthy of being lived," whereas Sen asserted that a list of capabilities should be specific to a particular objective and context, and developed by the individuals concerned (9). Subsequently, numerous modelling and conceptualizations of the approach have emerged (8).

The capabilities approach enables an effective grasp of the complexity of housing-related exclusion situations. In part due to its interdisciplinary nature, the capabilities approach could lead to a more comprehensive consideration of housing concerns, supporting a coherent framework for improving housing policies (14).

There are numerous articles on the capabilities approach across various subjects and disciplinary fields. However, the diversity of documents and the absence of synthesis concerning this emerging approach applied to housing-related exclusion situations limit its understanding and application. Therefore, we sought to review the evidence on key

elements of the capabilities approach in housing-related exclusion situations in the scientific literature.

Method

Design

We conducted a scoping review based on the five-stage methodological framework devised by Arksey and O'Malley (15) and further developed by Levac and al. (16) and the Joanna Briggs Institute working group (17). The scoping review is suitable for documenting concepts that are still considered emerging (18), as is the case here. The PRISMA-ScR checklist (19) which can be found on appendix 1 and methodological framework are used in this study as stated by Lockwood and al. (20).

Research Protocol

Step 1: Defining the research question:

We defined our research question as: "**What are the key elements of the capabilities approach in housing-related exclusion situations across the existing interdisciplinary literature**?" It encompasses a broad research field, in the nature of a scoping review, but is nonetheless clearly defined (15–17).

Step 2: Identifying relevant literature:

To identify relevant literature and address the research question, the following inclusion criteria were defined. Studies must address the concept of the capabilities approach in the field of housing-related exclusion (the main population of interest) without restriction related to the publication date. The article must be written in English or French, languages mastered by the research team. It must include a description of research methodology or be peer-reviewed. Exclusion criteria are hierarchically structured to facilitate the referencing of excluded documents during the selection process.

We searched fourteen databases between September and January 2023 (Embase, Pubmed, SAGE journals, CAIRNS, Science direct, Otseeker, Web of science, Africa-wide Information, Open Edition, EBSCO and Lissa as well as Opengrey, Dissertations and Theses (Pro Quest) and SUDOC for grey literature). This database search was complemented by manual searching.

We developed a conceptual plan, reviewed by an academic librarian, to ensure the relevance of our keywords and search equation, as well as their compatibility with the search databases. These are presented in Table 1.

Table 1. Keywords and search terms employed in the databases.

Data bases	Issue	Boolean operator	Population	search date
Pubmed	Capabilit*	AND	Homeless* OR “Homeless person”	13 oct 2022 and 23 oct 2022
Embase	Capabilit*	AND	« Homeless person » OR Homelessness OR "Housing instability"	28 oct 2022 and 02 nov 2022
Sage journal	Capabilit* OR Capacit* approach	AND	Homeless* OR Housing OR shelter	04 nov 2022
CAIRNS	Capabilit*	ET	Sans abri OU sans domicile OU itinérance OU SDF dans résumé	10 oct 2022
Science Direct	Capability OR "Capacity approach"	AND	Homelessness OR Shelter OR houseless	04 nov 2022
OT seeker	Capability OR Capabilities	AND	Homeless* OR Housing	01 oct 2022
Web of Science	Capabilit*	AND	Homeless OR Houseless	09 dec 2022
Africa Wide info	Capability OR Capabilities	AND	Homeless* OR Housing	05 nov 2022
EBSCO	Capabilit* OR “Capacit* approach”	AND	Homeless* OR Housing	01 dec 2022
Lissa	Capabilités	ET	Sans domicile OU itinérance OU sans-abri	22 sept 2022
Open Grey Dans EASY	Capabilit* OR “Capabilit* approach”	AND	Homeless* OR Homeless* OR Housing OR Street OR Shelter	24 nov 2022
Pro Quest	“Approche Capabilit*” OU Capabilit*	AND	Homeless* OR Homeless* OR Housing OR Street OR Shelter	17 nov 2022

Sudoc	Capabilit*	ET	Sans abrisme OU sans domicile OU itinérance OU SDF	22 sept 2022
Open edition	Capabilit*	ET	Sans domicile ou itinérance ou sans-abri	14 dec 2022

Step 3: Selection of articles

The document selection process was conducted by two independent reviewers, who underwent calibration testing to ensure an acceptable level of agreement (21) and maintained regular exchanges thereafter (16). In cases where consensus could not be reached, the decision regarding study inclusion was deferred to a third examiner. The selection process was conducted using the Zotero software according to the three phases outlined by Peters and al. (17), identification, screening, and eligibility, which will be summarized in a flow diagram (17).

Step 4: Charting the Data and Step 5: Collating, Summarizing, and Communicating the Data

Key data from the selected documents were extracted and charted using Excel (Version 2309 Build 16.0.16827.20166) for descriptive results and Dedoose for qualitative results. We then conducted a thematic analysis as proposed by Akinyode and Khan, which provides a recent and clear synthesis of the analysis steps (22). This analysis was carried out by the two main authors in three stages: extraction and coding of results, grouping of codes, and interpretation and abstraction (22). In order to enhance the understanding of the complexity of environments and interactions at a systemic level, this final step led us to rely on the micro, meso, and macro levels of social analysis (23–25). Following this approach, it is possible to recognize a minimal unit (micro) and a maximal unit (macro) in any sociological theory, as well as one or more intermediate levels (meso) (23,26). For our study, the micro level involves the individual in a housing-related exclusion situation and their relationship to the immediate environment; the meso level involves the community, an organization, or a grouping of individuals; and the macro level involves the society in which individuals operate.

Ethics and data.

The study did not involve contact with humans and included only existing data from published studies. The protocol for this scoping review was not registered.

Results

Overview on selection of Sources of Evidence

The research strategy enabled us to obtain a total of 475 documents after removing duplicates. Ninety-six were selected for full-text reading. At the end of the process, we included 40 studies in the scoping review. The final results of the inclusion process are presented in the form of a flow diagram (17) (table 2).

Table 2. Flow Diagram

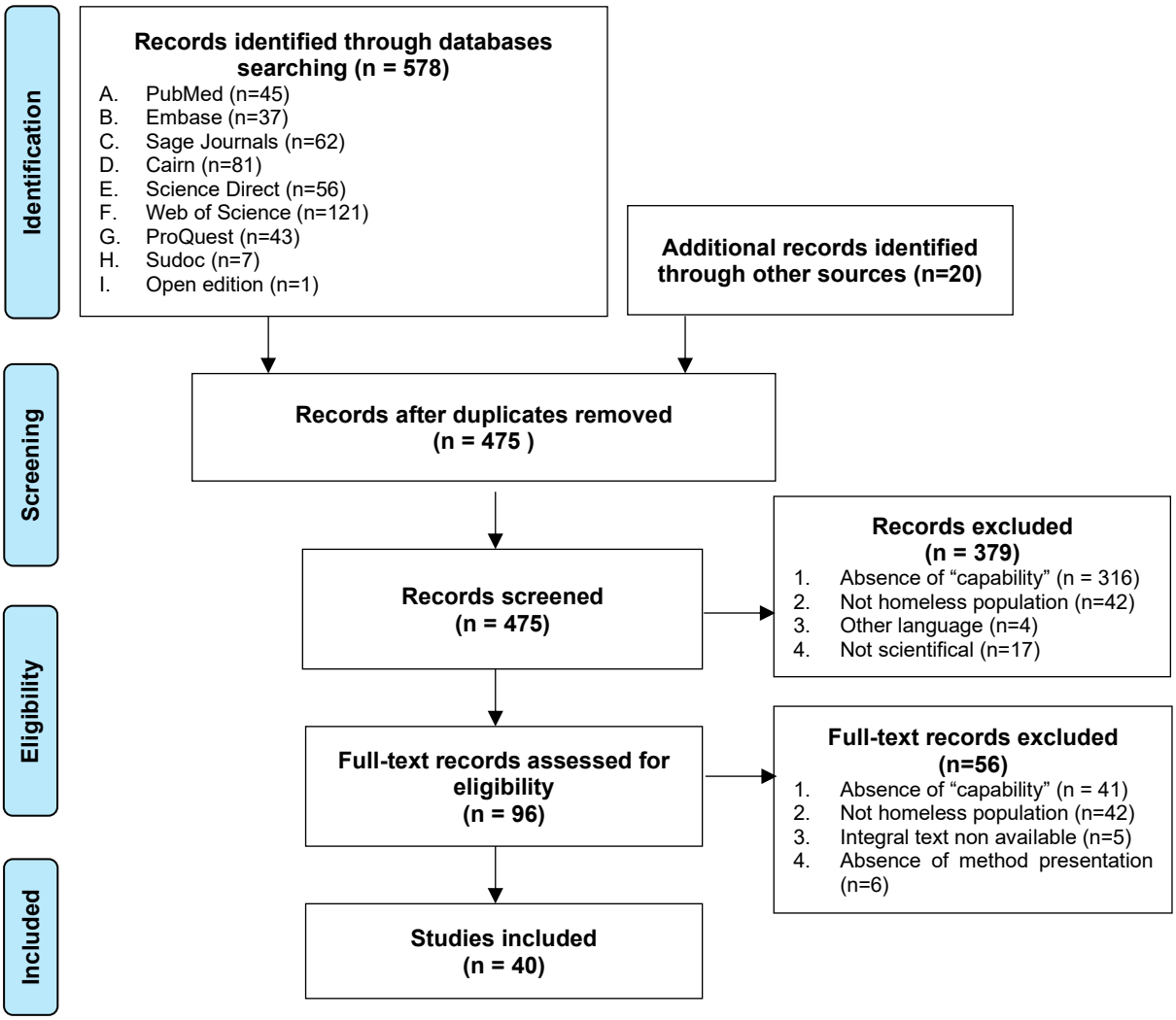

From: Moher D, Liberati A., Tetzlaff J, Altman DG, The PRISMA Group (2009). Preferred reporting items for systematic reviews and meta-analyses: the PRISMA statement. Ann Intern Med. 2009;151(4):264-9 DOI :10.1371/journal.pmed.1000097

Descriptive Analysis:

A synthesis of included studies is presented in Table 3.

Table 3. Overview of selected studies

Title	Year of publication	Type of document	Author	Country of main authors	Design	Disciplinary field	Origin of collected data	Gender of population
A Capability Approach to Examining the Experiences and Perceptions of Menstrual Hygiene Management (MHM) Among Homeless Women in Cape Town	2020	Master thesis	Ayanda Mhlongo under the direction of Dr Khosi Kubeka	South africa	Qualitative	Social science	Homeless people	Women Only
A rapid review of practices to support people experiencing homelessness during COVID-19	2021	Article	Abe Oudshoorn, Tanya Benjamin, Tracy A. Smith-Carrier, Sarah Benbow, Carrie Anne Marshall, Riley Kennedy, Jodi Hall, C. Susana Caxaj, Helene Berman and Deanna Befus	Canada	Rapid Review	Occupational therapy/Public Health	Theoretical	Mixed
An absence of rights: Homeless families and social housing marketisation in Irelande	2018	Article	Rory Hearne and Mary Murphy	Ireland	Qualitative	Sociology	Homeless people	Mixed
Autonomy and authority: Homeless service users' empowering experiences in housing first and staircase services	2021	Article	Branagh R. O'Shaughnessy and Ronni Michelle Greenwood	Ireland	Qualitative	Psychology	Homeless people	Mixed

Beyond Securing a tenancy: using the capabilities approach to identify the daily living needs of individuals during and following homelessness	2022	Article	Carrie Anne Marshall, Rebecca Gewurtz, Caitlin Ross, Alyssa Becker, Abrial Cooke, Laurence Roy, Skye Barbic, Rosemary Lysaght and Bonnie Kirsh	Canada	Qualitative	Psychology and Occupational therapy	Homeless people	Mixed
Can a House Become More Than a Home? Effects of Housing Assistance and Supportive	2014	Thesis	Gizem Erdem et direction de Natasha Slesnick, Michael Glassman, and Cynthia Buettner	USA	Quantitative	Philosophy	Homeless people	Women Only
Capabilities and resilience among people using homeless services	2010	Article	Joan Smith	UK	Mixed	Sociology	Homeless people	Mixed
Capabilities Questionnaire for Homeless Population: a collaborative study with housing first users	2017	Master thesis	Maria Inês Silvério Bonifácio et diection de Doutor José Henrique Pinheiro Ornelas	Portugal	Mixed	Psychology	Homeless people	Unknown
Capabilities, Value Pluralism and Homelessness	2020	Article	Beth Watts et Suzanne Fitzpatrick	UK	Commentary	Philosophy	Theoretical	Unknown
Clarifying the Relationship between Homelessness and Private Rental Markets in Australia: Capabilities, Risk, Mobility, and Geography	2020	Thesis	Deborah Batterham	Australia	Review	Philosophy	Theoretical	Unknown
Comparison of Housing First and Traditional Homeless Service Users in Eight European	2020	Article	Ronni Michelle Greenwood, Rachel M Manning, Branagh R O'Shaughnessy, Oisin Cross, Maria J Vargas-Moniz, Pascal	Ireland	Mixed	Psychology, Public Health and sociology	Homeless people	Unknown

Countries:Protocol for a Mixed Methods, Multi-Site Study			Auquier, Massimo Santinello, Judith R Wolf, Anna Bokszczanin, Roberto Bernad, Håkan Källmén, Frederik Spinnewijn, José Ornelas, and HOME_EU Consortium					
Context and Opportunity: Multiple Perspectives on Parenting by Women With a Severe Mental Illness	2014	Article	Susan M. Barrow, Mary Jane Alexander, Jacki McKinney, Terese Lawinski and Christina Pratt	USA	Qualitative	Psychiatry	Homeless people	Women Only
Distinguishing Disadvantage from Ill-Being in the Capability Approach	2021	Article	Sebastian Östlund	Sweden	Qualitative	Philosophy	Homeless people	Unknown
Empowering homeless people through employment?: the experience of British social enterprises and lessons for Kazakhstan	2013	Thesis	Aslan Tanekenov	UK/Kazakhstan	Qualitative	Philosophy	Homeless people and social worker	Unknown
Empowerment, Capabilities and Homelessness: The Limitations of Employment-focused Social Enterprises in Addressing Complex Needs	2017	Article	Aslan Tanekenov, Suzanne Fitzpatrick and Sarah Johnsen	UK	Qualitative	Psychology and Sociology	Social worker	Unknown
Factors Associated with Providers' Work Engagement and Burnout in Homeless Services: A Cross-national Study	2020	Article	Michela Lenzi, Massimo Santinello, Marta Gaboardi, Francesca Disperati, Alessio Vieno, Antonio Calcagn`ı, Ronni Michelle Greenwood, Aleksandra M. Rogowska, Judith R. Wolf,	Italy	Quantitative	Psychology, Public Health and sociology	Social worker	Unknown

			Sandrine Loubiere, Ulla Beijer, Roberto Bernad, Maria J. Vargas-Moniz, Jose Ornelas, Freek Spinnewijn, Marybeth Shinn and HOME_EU Consortium Study Group					
Health and access to healthcare in homeless people	2022	Article	Miguel A. Bedmar, Miquel Bennasar-Veny, Berta Artigas-Lelong, Francesca Salvà-Mut, Joan Pou, Laura Capitán-Moyano, Mauro García-Toro and Aina M. Yáñez	Spain	Mixed	Nurses sciences and physiotherapy and Public Health	Homeless people	Unknown
Home as a Base for a Well-Lived Life: Comparing the Capabilities of Homeless Service Users in Housing First and the Staircase of Transition in Europe	2020	Article	Branagh R. O' Shaughnessy , Rachel M. Manning , Ronni Michelle Greenwood , Maria João Vargas-Moniz , Sandrine Loubière , Freek Spinnewijn , Marta Gaboardi , Judith R. Wolf , Anna Bokszczanin , Roberto Bernad , Mats Blid , Jose Ornelas et The HOME-EU Consortium Study Group	Ireland	Qualitative	Psychology and Public Health	Homeless people	Mixed
Homelessness as Capability Deprivation: A Conceptual Model	2018	Article	Deb Batterham	Australia	Literature review	Philosophy	Theoretical	Unknown
Homelessness Pathways and Capabilities: a Study of the Lived Experiences of the Hidden Homeless in Private Hostels in Newcastle-upon-Tyne	2018	Thesis	Adele Irving	UK	Qualitative	Philosophy	Homeless people and social worker	Mixed

Housing as a base for welfare in greece : teh staircase of transition and housing first schemes	2022	Article	Nikos Kourachanis	Greece	Qualitative	Social and Political Sciences	Social worker	Unknown
Housing, Homelessness and Capabilities	2010	Article	Carol Mcnaughton Nicholls	UK	Qualitative	Sociology	Homeless people	Unknown
How Bodily Integrity Is a Core Ethical Value in Care of Persons Experiencing Homelessness	2021	Article	Jennifer Markusic Wimberly and John Z. Sadler	USA	Theory	Medical science and ethics	Theoretical	Unknown
Investing in the Right to a Home: Housing, HAPs and Hubs	2020	Article	Rory Hearne, Mary P. Murphy, Paul Haughan, Emma Richardson and Kathleena Twomey	Ireland	Qualitative	Sociology	Homeless people	Unknown
“It's a place to feel like part of the community”: Counterspace, inclusion, and empowerment in a drop-in center for homeless and marginalized women	2022	Article	Erin Toolis, Anjali Dutt, Alexander Wren and Rachel Jackson-Gordon	USA	Qualitative	Psychology and Educational science	Homeless people	Women Only (cis and trans)
Mission Driven? Applying Ethics and Capabilities to Organizational Level Responses to Homelessnes	2019	Thesis	Madeline M. McDonald and direction de Dr Karen Snedker and Dr. Leland Saunders	USA	Qualitative	Philosophy and Ethics	Social worker	Mixed
Poverty, Homelessness and Freedom: An Approach from the Capabilities Theory	2010	Article	Guillem Fernàndez Evangelista	Spain	Theory	Social and Political Sciences	Theoretical	Unknown
Preventing Youth Homelessness through Social Procurement in	2021	Article	Martin Loosemore, Jemma Bridgeman, Hugh Russell and Suhair Zaid Alkilani	Australia/UK	Qualitative	Sociale sciences and build	Homeless people	Unknown

Construction: A Capability Empowerment Approach						environment		
Psychometric properties of the measure of achieved capabilities in homeless services	2023	Article	Ronni Michelle Greenwood, Branagh R. O'Shaughnessy , Rachel M. Manning, Maria J. Vargas Moniz, Beatrice Sacchetto, Jose Ornelas and the Home_EU Consortium	France, Ireland, Italy, the Netherlands, Poland, Portugal, Spain, and Sweden	Quantitative	Psychology, Philosophy and Social science	Homeless people	Mixed
Rights to Housing: Reviewing the Terrain and Exploring a Way Forward	2014	Article	Suzanne Fitzpatrick, Bo Bengtsson and Beth Watts	UK/Sweden	Theory	Social and Political Sciences	Theoretical	Unknown
Sport, Homelessness, and Capability: Voices from the Street	2019	Article	Grant Jarvie and Susan Ahrens	UK	Qualitative	Sport science	Homeless people	Men only
Structure and agency in capabilities-enhancing homeless services: Housing first, housing Qualitativety and consumer choice	2022	Article	Ronni Michelle Greenwood, Rachel M. Manning, Branagh R. O'Shaughnessy, Maria J. Vargas-Moniz, Pascal Auquier, Michela Lenzi, Judith Wolf, Anna Bokszczanin, Roberto Bernad, Håkan Källmén, Freek Spinnewijn, Jose Ornelas, the Home_EU Consortium	France, Ireland, Italy, the Netherlands, Poland, Portugal, Spain, and Sweden	Quantitative	Psychology and Public Health	Homeless people	Mixed
Surviving versus living life: Capabilities and service use among adults with mental health problems and histories of homelessness	2020	Article	Nick Kerman and John Sylvestre	Canada	Qualitative	Psychology	Homeless people	Mixed

The 'good life', personal appearance, and mental health of Congolese refugees in Rwanda and Uganda	2022	Article	Jude Robinson, Anna Chiumento, Rosco Kasujja, Theoneste Rutayisire and Ross White	UK/Uganda /Rrwanda/I reland	Qualitativ e	Social science and Public health	Homele ss people	Mixed
The Impact of Homelessness and Housing Insecurity on Injection Drug Use Among Women	2018	Thesis	Kevin V. Lotz under the direction of Ellen Tuchman	USA	Quantitat ive	Philosoph y	Homele ss people	Women Only
The influence of peer relationships on young people's sexual health in Sub-Saharan African street contexts	2021	Article	Janine Hunter, Lorraine van Blerk and Wayne Shand	UK	Qualitativ e	Social science	Homele ss people	Mixed
Training, Supervision and Capability- Fostering Approach: A Comparison Between Housing First and Traditional Services in Eight European Countries	2020	Article	Chiara Curiale, Michela Lenzi, Marta Gaboardi, Francesca Disperati and Massimo Santinello	Italy	Quantitat ive	Social science and psycholog y	Social worker	Unkno wn
Understanding Sport as the Expansion of Capabilities: The Homeless World Cup and Street Soccer (Scotland)	2015	Thesis	Susan Ahrens and direction de Grant Jarvie	UK	Qualitativ e	Sport science, education al science and Public Health	Homele ss people and social worker	Unkno wn
Valuing Control over One's Immediate Living Environment: How Homelessness Responses Corrode Capabilities	2021	Article	Beth Watts and Janice Blenkinsopp	UK	Mixed	Philosoph y	Homele ss people	Unkno wn

“Locked down outside”: Perception of hazard and health resources in COVID-19 epidemic context among homeless people	2021	Article	Camille Allaria, Sandrine Loubière, Emilie Mosnier, Elisa Monfardini, Pascal Auquier and Aurelie Tinland	France	Mixed	Sociologiy and Public Health	Homeless people	Mixed

The types of documents selected are predominantly articles, with 2 originating from the 7 doctoral theses in our sample. All documents are dated after the year 2009. A majority of publications are from 2020, with three times as many documents as in 2010. The characteristics of the studied populations are difficult to compare among the included studies due to the variability in the representation of these characteristics. Furthermore, the situations are varied; among all the articles, 10 do not specify the conditions of the housing exclusion situation, and 6 had no restrictive inclusion criteria. Only one included document presents the perspective of individuals aged under 18.

Thematic analysis

The thematic analysis is organized according to the three cross-cutting levels of social analysis: the macro level, the meso level, and the micro level. The results are summarized in the diagram below (Figure 1).

Figure 1 - Chart of the key elements of the capability approach to homelessness

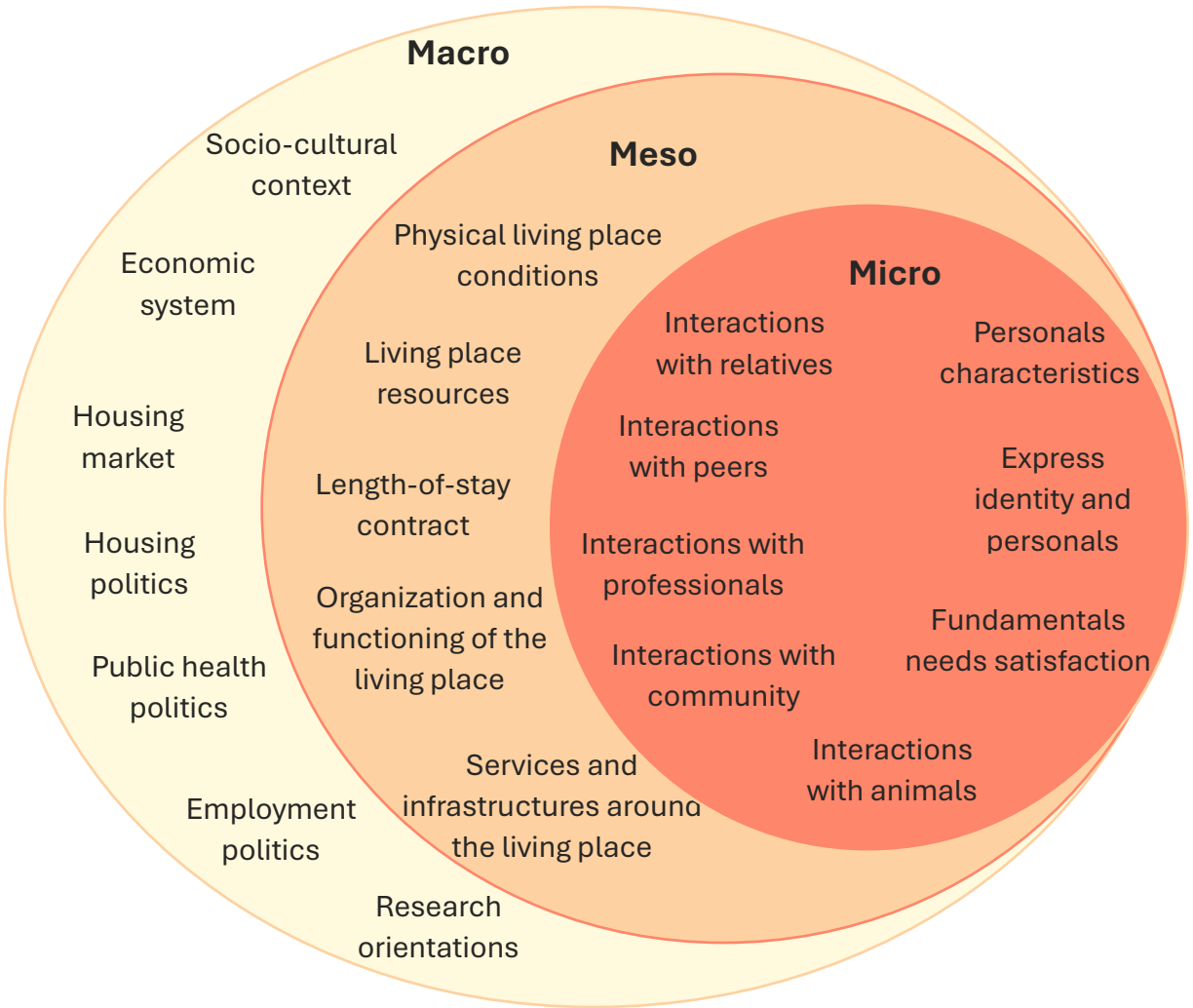

Macro Level

Systemic barriers to the development of capabilities among homeless individuals

At the macro level, included studies suggest that the capabilities approach supports understanding of the elements within the sociocultural and economic context that limit access to resources, as well as the opportunities and rights of homeless individuals (27–31). Systems identified as unequal and unjust include: gender inequalities (32–37) within a patriarchal context (38,39), paternalism (29,38), ageism (39), religion (33), capitalism (38), and neoliberalism (30). Toolis and al. also highlight the deleterious impact of individualism in Western societies (38). Greenwood and al. explain that the housing market, rooted in these systems, restricts access to social housing and increases costs of private housing (40). Barrow and al., (41) and Greenwood (40) suggest the need to realign laws, norms, and policies to create genuine opportunities for all. Hearne et Murphy (29) advocate for promoting the participation of affected individuals in political discourse.

Overview of policies related to housing exclusion situations

Articles in the review have been able to formulate critiques against public housing policies through the lens of the capabilities approach. Batterham suggests that one of the government's priorities should be to ensure adequate living conditions for all, rather than the mere distribution of material resources (42,43). Four included studies also showed that there is a notable and fundamental critique of contemporary policy aims, noting that resolving the homelessness crisis would involve reducing the need for long-term collective housing rather than increasing the number of places in these facilities (27,29,37,44). Irving (12) and Smith (32) also highlight difficulties in transitioning to housing after exiting traditional homeless services. O’ Shaughnessy and al. (44) denounce policy orientation that remains anchored in the traditional system despite evidence of the effectiveness of Housing First, as highlighted in numerous articles (27,44–46). Such a critique supports the development of turn to housing services that promote individuals' capabilities while evaluating service effectiveness from this same perspective (27,47).

Several authors call for policies to address accessibility to adequate and affordable independent housing (29,31,34,44,48). Some suggest this should also be accompanied by clarification of housing allocation and social inclusion policies (29,49).

In parallel, authors call for policies to consider work placements, whether paid or unpaid, for individuals in housing-related exclusion situations (50). According to the authors, this commitment should remain voluntary, allow access to a decent income, and not penalize beneficiaries for obtaining paid employment (43,50,51).

More recently, Oudshoorn and al. outlined that unjust public health policies related to the COVID-19 pandemic have exacerbated difficulties in accessing and moving within public spaces for homeless individuals (31).

Across the articles, it is clear that the capabilities approach presents promising potential for the development of public policies through a common language for different actors (12,47). Two studies outlined that researchers have a role to play in the development of these policies as the evidence needed to support these interventions remains scarce (13,34). Watts and Fitzpatrick (52)

indicate that the potential of the approach can be developed in the housing field with a reorientation of research towards participatory methods and better ethical consideration with philosophically informed “value pluralist” perspectives.

Meso Level

Characteristics of the Housing System

The housing environment is described in many included studies as having various impacts on its users. Housing emerges as a major resource for developing capabilities (40,42,44,53,54), and some studies specify that a roof alone is not enough (27,39,42,45,48,55), showing the poor substitution for housing provided by traditional shelter services (11,12,29,49). Furthermore, it appears that users' capabilities tend to diminish as the time spent in these traditional shelter services increases, unlike Housing First services, which have the opposite effect (12,54). Regarding the quality of living spaces, many included studies outlined that the physical conditions of shelters have a negative impact on capabilities, from factors such as unsanitary conditions (12,39), pests (12), limited size (36,42), inadequate length-of-stay contracts (45), the high number of beds in collective shelters (11), or a distant location from other support systems (42,56). The included literature suggests a minimum threshold of living space quality necessary to realise capabilities (45,48).

On the other hand, characteristics that appear to promote users' capabilities include storage possibilities for personal belongings, sleeping facilities, laundry facilities, kitchen equipment, as well as free access to telephones, mailboxes, and showers, (12,13,29,38,39).

Material and environmental resources

Beyond housing, studies included showed that the homeless population experiences a significant lack of material and environmental resources (48,57). Improving access to these resources is a crucial factor in enhancing individuals' capabilities during and after periods of homelessness (12,38,40,48,53,54). Services for the homeless should thus provide basic resources such as warmth (13), potable water (12), clothing (39), hygiene

products (35,38), and meals (12,32,37) with a variety of options, such as choice of time (12,32,37) and the menu (53). Financial resources are also an important basis for developing capabilities (39,42,51,54). In addition to material resources, many studies described the importance of access to a qualitative and wide range of services appears to influence users' capabilities (32,38,45,49). Examples include access to sports activities (55), assistance with housing (13), parenting support services (29,34,37,41), employment assistance (38,45,57), social services (38), legal advice (38), cultural interventions (39), recreational activities (13), access to digital information (38), and access to help caring for personal appearance (38). Public transportation services or transportation financing services for daily travel or relocation are also noteworthy (13,29,55).

Access to healthcare also strongly impacts users' capabilities, as they have major needs regarding physical and mental health (13,32,35,45,48). This access must be improved in response to the challenging experiences of many users noted by various authors (13,33,35,45,53), particularly by Wimberly and Sadler (58).

Functioning and organization of support structures

Many of the included studies report that the functioning and organization of accommodation facilities exerts a significant influence on the capabilities of users is reported in many studies. Watts and Blenkinsopp (56) emphasize the importance of a sense of control over the environment from the societal level down to immediate living conditions. Some authors identify that individuals experiencing housing-related exclusion have little control over their environment and activities, whether on the street or in shelter facilities (12,37,44,59). Included studies highlight that adopting the perspective of homeless service users, highlights a structural framework that restricts users' freedoms, autonomy, and freedom of expression (13,38,48). Studies also reported that users expressed a feeling of not being in control of their lives (12,54). Greenwood and al. (11) suggest that these elements are exacerbated when the choice of service is constrained. Within facilities with communal spaces, the limitation of users' environmental control appears to be grounded in risk management, based on strict regulations governing communal living (45,56). Numerous examples are cited in the literature, such as the prohibition of pet ownership (13,37,38,45,56) as well as restrictions on movement (29,44), hosting visitors (29,56), access to common facilities (56), control of room temperature (56), or limited meal service hours (37,37,44).

To address this, three included studies explicitly outlined that it is essential to place the user and their choices at the center of services (29,31,54). Others went in that way like Kerman, Sylvestre (13) and McDonald (37) who also express the necessity for users to participate in defending rights and decision-making within services. Taking into consideration the experience (32), needs (33), and resources of users (34), and using them as a basis to develop and organize structures with user participation, was a

commonly explored approach in the literature (11,49,60,61), alongside the necessity for user empowerment (13,40,58,59). These articles provide insights into improving users' control over their own environment, such as the possibility of personalizing it through modifications in layout and decoration (29,38,56) as well as the provision of private spaces that can be closed and locked (29,35,37,49). Watts and Blenkinsopp (56) advocate for a critical examination of the rules governing shelter services to maximize users' control over their environment while ensuring their safety. Concerning enhancing safety, Erdem (54), Kerman et Sylvestre (13) urge services to implement and enforce zero-tolerance rules for violence, involving professionals in conflict resolution and proposing psychotherapeutic interventions. According to four included studies, a capability-entered approach favours certainty and security (29,37,38,40). Conversely, cited causes of insecurity are related to the lack of knowledge about the length of stay (29,30,44,53), implicit social norms, substance use, and the numerical disadvantage of women in mixed-gender facilities (12,34,56).

Many authors explain that explicitly grounding services in the capabilities approach holds the potential to better enable users to move beyond homelessness (34,37,40,51,54,62), surpass mere survival (13,34,36), and engage in meaningful roles, occupations, and activities (11,48). An orientation of services towards promoting recovery (40), strength-based approaches (61), and community integration (11,37,48,54,56)is encouraged by the capabilities approach according to the included studies. Two articles showed that the capabilities approach also suggests investing in supportive practices such as training and supervision for professionals (61,62). As an added benefit, the sense of contributing to the development of users' capabilities seems to improve the quality of life for professionals (61).

Micro Level

Expressing one's identity and personal resources in living spaces

It appears that numerous personal determinants negatively influence capabilities (31,63), related to discrimination in the broader social environment. Identified in the literature are factors such as female gender (39), advanced or young age (39), belonging to a minority ethnic group (32), unstable administrative status (27), past trauma (13) and/or poverty (27), unemployment (12,54,57), low education level (40,54), involvement with the justice system (57), and health or mental health issues (13,41,57,64).

The importance of education as an internal resource is reaffirmed by Greenwood and al. (40). Included studies highlight that homelessness limits access to education and may result in a lack of various knowledge and skills identified in the literature, including language and mathematics proficiency (57), menstrual hygiene (35), contraception (39), legal knowledge (12,48,49), and capacity for emotional adaptation (34,48).

Health is also introduced as a major personal resource in many included studies, evolving throughout the homelessness journey (12,45,58,65) and influenced by environmental characteristics (12,13,54). Specifically, studies highlight that users' mental health is impacted upon entry into shelter services (12), notably due to the uncertain and temporary nature, communal living (32,48,56), and repeated rejections of access to housing (29). The consumption of psychoactive substances also appears in included studies as a factor negatively affecting health and users' capabilities (12,34,35,45,48,50). However, Irving (12), Nicholls (45) and Smith (32) highlight that this activity simultaneously serves as a coping strategy, providing recreation and escapism.

The sense of self-efficacy, resilience, and the ability to reflect on life circumstances as further personal aspects essential to building capability are mentioned by Erdem (54), Marshall and al. (48) and Toolis and al. (38).

The importance of a sense of identity and the difficulty in being oneself within services are highlighted by Batterham (42), Greenwood (40) and Toolis and al. (38). According to several included studies, the recognition of individual identity by others and self-affirmation is a crucial factor enabling individuals to engage in valued, active, and participatory roles (13,38,49,51). Engagement in activities such as sports and work emerges from the literature as a source of self-esteem and hope (50,57). Notably, many included studies highlight that users' of traditional homelessness services find their perceptions regarding their future opportunities to be negatively impacted (12,35,38,55,64).

The needs of individuals experiencing housing-related exclusion

Aligned with the elements discussed in the preceding sections, fulfilling the fundamental needs of users appears to be a cornerstone for accessing opportunities in several included studies (12,27,38,45,48). Hence, included studies outlined that users must be able to satisfy basic needs both qualitatively and quantitatively (56), including hygiene (39), protection from the cold (12), security (29), urination (37), rest (38), and meaningful engagement with the world around them (13,37,48,55). However, O'Shaughnessy and Greenwood (49) recall the necessity of accessing needs on an individual basis.

Furthermore, autonomy, including bodily autonomy (34,58), is also recognized as a need in several included studies, even though it is jeopardized by the lack of environmental control as described in the meso section (13,31,44,52). This compels users to make forced or constrained choices, such as choosing the streets over restrictive services, or operating outside legal frameworks (28,43,49). Autonomy also appears to be undermined within the traditional system in the McDonald's study, which questions users' credibility and rationality (37).

The need for security is widely documented in the literature. This need can be heightened due to past trauma (29,38,39) and/or sexual assaults on the streets (45,60), particularly for women (12,36,37), but shelter facilities have also been identified as hazardous environments (13,44). Secure housing (such as provided by schemes like Housing First rather than the staircase model) helps address the need for a fundamental sense of security, providing a foundation for individuals' reconstruction (12,40,42,44,49).

Factors related to social interaction

The literature identifies a significant sense of isolation among homeless individuals (13,42,48,60) notably due to the lack of housing (45), and leading to loss of previous familial and social networks (12,41,42,44,60). For this reason, some authors advise keeping individuals in environments close to their existing or previous support networks (29,30,44,56).

Relationships with children and family appear impacted by feelings of guilt, shame, and anxiety related to the challenges of fulfilling parental roles and the effort required to mitigate the impact of street environments or shelters on children (29).

Sexual and emotional relationships are likely constrained by environmental factors, although these relations are scarcely discussed in the literature except within the spectrum of broader gender inequalities (12,39,44).

In addition, O'Shaughnessy and al. described that communal living in many shelters forces social interactions on users that may not align with their personal choice (44). However, physical proximity, shared backgrounds, common goals, and opportunities for socializing such as games and sports have facilitated the development of peer relationships according to three studies (12,13,55). Some studies highlight that hindrances to establishing these relationships can be external, such as prejudice, and internal, such as discomfort or fear of judgment (12,39,44). The influence of peers is identified as ambivalent, described both positively and negatively (12,33). According to several studies, formal and informal contacts with peers can provide social interactions (13), self-esteem (33), a sense of belonging (12,38), autonomy (51), knowledge (38), resources (12,48), but also negative alterations in substance use (12), poorer sexual health (33), and violence (12). Bearing this in mind, two studies explain that positive peer support should complement services rather than replace them (48,49).

Several studies highlight that homeless service users' interactions with the broader community are often deeply marked by social exclusion, marginalization, stigmatization (13,29,37,63), and even dehumanization (37,38) associated with being seen as homeless, often exacerbated by the shelter system (37). Service users often struggle to overcome expected stigma due to their appearance (39,53) leading to reluctance to enter public spaces (12,29,39,40). Maintaining good relationships and fostering community building within services (30,39,44) and neighborhoods (39,42) emerge as crucial points for

reducing stigmatisation through increased exchange (13,44), thereby developing service user capabilities according to included studies (30,39,42,44).

Regarding interactions with professionals, three included studies outlined that conflicts may arise between users and social workers, in a context where users find cohabitation rules inappropriate but imposed and controlled by these same workers who provide them with support (29,38,49).

Finally, concerning interactions with animals, such relationships have been underexplored, as restrictions on ownership are numerous within shelter facilities (12,34,57). Nevertheless, included studies explain that animal companions can often become a point of stability, and provide protection as well as emotional support (34,56) and a sense of belonging (48).

Discussion

Overview

This scoping review has provided a description of the elements from the existing literature on the capabilities approach and housing-related exclusion. These elements have been analysed via three axes: macro, meso, and micro levels.

The diversity of disciplinary fields among the selected articles offers an insight into the use of the capabilities approach as a common language facilitating knowledge production in this domain, as stated by Shinn (66). At the macro level, the benefit of reorienting social and housing policies through the capabilities approach was highlighted. The capabilities approach offers a better consideration of users within systems that remain largely rooted in governance processes from which they are excluded. At the meso level, a capabilities approach emphasizes the attention that must be paid to the quality of housing and its environment, alongside the functioning and organization of services. The micro level draws attention to the basic needs of service users to find ways to be themselves, meet their personal needs, and develop secure interactions.

Together, these insights hint at alternative policy approaches to homelessness that include service users in the adaptive evolution of shelter and accommodation services. Currently, the literature has highlighted the onus placed on individuals to adapt to the environment and the rules of communal living in the shelter environment. Through the lens of improving capabilities, this could be transformed to a more interactive process. The goal then would not be for the individual to adapt to the shelter but rather for any changes to jointly shape and by shaped by individuals and the environment. Thus, beyond promoting user participation in service organization, the objective would be to enable co-

construction with the community that inhabits it. This requires adapting the findings of our study to different contexts, and reaffirms the interest in participatory, community-based approaches with residents. These interactions provide a pathway for reflection and require further exploration in future research.

Strengths and limitations of the study

The primary strength of this study lies in its pioneering exploration of the application of the capabilities approach to situations of housing-related exclusion. Furthermore, it facilitates the consolidation, categorization, and synthesis of the extensive body of literature on the subject, serving as a foundation for the development of future projects, policies, or research endeavors. The study's scoping methodology adheres to the most recent and robust implementation recommendations (15,16,21).

Nonetheless, the study is not without its limitations. Firstly, it did not incorporate expert, user, and frontline professional consultations, as outlined in the methodological framework by Arksey and O'Malley (15), which was designated as an optional step. Such consultations would likely have enhanced the analysis of the literature by incorporating experiential knowledge. However, this omission was dictated by the study's time constraints. Additionally, a scoping review was chosen over a systematic review to ensure the inclusion of a maximum number of works and to gain a comprehensive understanding of the subject matter. Systematic reviews may be pursued subsequently, given the growing interest in capabilities approach literature, and would selectively integrate articles meeting specific methodological quality criteria, thereby enabling a critical evaluation of policy recommendations and prioritization (15,16).

The article selection methodology is also subject to discussion, as certain relevant articles may have been overlooked, particularly those not freely accessible online, those addressing a broader vulnerable population than the one selected, or those emphasizing alternative concepts related to the capabilities approach. While the micro-meso-macro analytical framework guided our understanding of various elements, the classification of elements was complicated due to the cross-cutting nature of themes. Finally, it should be noted that the included article samples exhibit significant variability, posing a major limitation to data aggregation and resulting in the underrepresentation of certain groups, such as youth and children, in this review. Therefore, conducting targeted literature reviews focusing on specific population and service characteristics and expanding research efforts for these groups would be beneficial.

Practical and research implications

We hope that this work will serve as a starting point for further studies and reflections on the reorientation of global housing crisis management conducted by policymakers and

researchers, involving stakeholders at all levels. Sen previously emphasized the necessity of adapting the capabilities approach to each context and involving democratic processes and public reasoning

(9). Furthermore, the findings of our study reaffirm the benefits of the Housing First system in addressing housing-related exclusion. It is evident that the capabilities approach draws attention to additional needs unaddressed by the traditional homelessness policy, but to which Housing First approaches already offer solutions. These benefits can be considered alongside others discussed in numerous articles that demonstrate the superiority of this response to the traditional system. Our results offer a pathway for operationalizing the capabilities approach, enabling a holistic and complex vision that leads to actions across the micro, meso, and macro levels. However, further research is necessary to better understand professionals' perspectives on the capabilities approach and its potential application in practice (8,67).

Conclusion

The capabilities approach to homelessness, addressed in this scoping review, and the macro, meso and micro analytical lens, supports existing literature that suggests standard policy responses to homelessness fail to meet the needs of the individuals concerned. The literature considered here recommends a reorientation of policies and services towards the promotion of the capabilities of service users, with the expectation that this will not only increase their quality of life, but also provide a more durable and long-term solution to homelessness. Although there remains ample space for further study and development of the capabilities approach applied to housing exclusion, it is clear that there exists an exciting window of opportunity for a profound transformation in management of the housing crisis and homelessness – an approach that promotes the engagement of all stakeholders, citizens, service-users, professionals, researchers and policy makers, working towards a society of greater care and equity.

Conflict of Interest

The authors declares that there are no conflicts of interest regarding the publication of this article.

Data availability statement

The verbatim data supporting this scoping review are from previously reported studies and datasets, which have been cited. The processed data are available from the corresponding author upon request.

Funding statement

The National Association for Research and Technology and the SOS Group funded the doctoral thesis at the source of this work. Assistance Publique–Hôpitaux de Marseille will finance the APC of this study.

Authors contribution

Giraudier, Poulain, Desrosiers et Tinland contributed to the conceptualisation, design of the study and project administration. Giraudier et Poulain were involved in data curation, formal analysis,investigation, methodology and visualization. Giraudier, Poulain and Taylor prepared the initial draft of the manuscript, which all authors reviewed and commented. Taylor translate the initial draft from french to english. Poulain et Tinland acquired funding for the project. Desrosiers and Tinland supervised and managed research activity of the project leading to this publication.

References

1. Damon J. La question SDF [Internet]. 3e éd. PUF; 2021 [cité 23 nov 2023]. 432 p. (Quadrige).

2. Elizabeth Townsend, Helene J. Polatajko, Noémi Cantin, Association canadienne des ergothérapeutes. Habiliter à l'occupation : faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation | WorldCat.org [Internet]. 2e éd. Ottawa: CAOT Publications ACE; 2013 [cité 23 nov 2023].

3. Sahlin I. The Staircase of Transition. Innovation: The European Journal of Social Science Research. 1 juin 2005;18(2):115-36.

4. Loison M. Le sans-domicilisme. Réflexion sur les catégories de l'exclusion du logement. Revue francaise des affaires sociales. 28 avr 2023;(1):29-50.

5. Magwood O, Leki VY, Kpade V, Saad A, Alkhateeb Q, Gebremeskel A, and al. Common trust and personal safety issues: A systematic review on the acceptability of health and social interventions for persons with lived experience of homelessness. PLoS One. 2019;14(12):e0226306.

6. Dallier P. Projet de loi de finances pour 2017 - notes de présentation, I. LE PROGRAMME 177 « HÉBERGEMENT, PARCOURS VERS LE LOGEMENT ET INSERTION DES PERSONNES VULNÉRABLES » : UNE BUDGÉTISATION INITIALE ENFIN PLUS SINCÈRE DE L'HÉBERGEMENT D'URGENCE ? [Internet]. 2017.

7. Grandisson M, Mitchell-Carvalho M, Tang V, Korner-Bitensky N. Occupational Therapists' Perceptions of Their Role with People Who are Homeless. British Journal of Occupational Therapy. 1 nov 2009;72(11):491-8.

8. Kjellberg I, Jansson B. The capability approach in social work research: A scoping review of research addressing practical social work. International Social Work. 1 mars 2022;65(2):224-39.

9. Sen A. Repenser l'inégalité. Seuil; 2000. 281 p.

10. Nussbaum Martha C. Capabilités, comment créer les conditions d'un monde plus juste ? Flammarion. Paris; 2011. 300 p. (Climats).

11. Greenwood R, O' Shaughnessy B, Manning R, Vargas-Moniz M, Sacchetto B, Ornelas J, and al. Psychometric properties of the measure of achieved capabilities in homeless services. BMC Public Health. 12 janv 2023;23.

12. Irving A. Homelessness Pathways and Capabilities: A Study of the Lived Experiences of the Hidden Homeless in Private Hostels in Newcastle-Upon-Tyne [Internet] [Ph.D.]. PQDT - Global. [Ann Arbor]: University of Northumbria at Newcastle (United Kingdom); 2018.

13. Kerman N, Sylvestre J. Surviving versus living life: Capabilities and service use among adults with mental health problems and histories of homelessness. Health Soc Care Community. mars 2020;28(2):414-22.

14. Kimhur B. How to Apply the Capability Approach to Housing Policy? Concepts, Theories and Challenges. Housing, Theory and Society. 26 mai 2020;37(3):257-77.

15. Arksey H, O'Malley L. Scoping studies: towards a methodological framework. International Journal of Social Research Methodology. 1 févr 2005;8(1):19-32.

16. Levac D, Colquhoun H, O'Brien KK. Scoping studies: advancing the methodology. Implement Sci. 20 sept 2010;5:69.

17. Peters M, Godfrey C, Khalil H, Mcinerney P, Soares C, Parker D. 2017 Guidance for the Conduct of JBI Scoping Reviews. In 2017.

18. Munn Z, Peters MDJ, Stern C, Tufanaru C, McArthur A, Aromataris E. Systematic review or scoping review? Guidance for authors when choosing between a systematic or scoping review approach. BMC Medical Research Methodology. 19 nov 2018;18(1):143.

19. Tricco AC, Lillie E, Zarin W, O'Brien KK, Colquhoun H, Levac D, and al. PRISMA Extension for Scoping Reviews (PRISMA-ScR): Checklist and Explanation. Ann Intern Med. 2 oct 2018;169(7):467-73.

20. Lockwood C, Dos Santos KB, Pap R. Practical Guidance for Knowledge Synthesis: Scoping Review Methods. Asian Nurs Res (Korean Soc Nurs Sci). déc 2019;13(5):287-94.

21. Peters MDJ, Marnie C, Tricco AC, Pollock D, Munn Z, Alexander L, and al. Updated methodological guidance for the conduct of scoping reviews. JBI Evidence Synthesis. oct 2020;18(10):2119.

22. Akinyode BF, Khan TH. Step by step approach for qualitative data analysis. International Journal of Built Environment and Sustainability [Internet]. 26 sept 2018 [cité 5 janv 2024];5(3).

23. Serpa S, Ferreira CM. Micro, Meso and Macro Levels of Social Analysis. International Journal of Social Science Studies. 22 avr 2019;7(3):120-4.

24. Bronfenbrenner U. The Ecology of Human Development: Experiments by Nature and Design. Harvard University Press; 1979. 352 p.

25. Liljenström H, Svedin U. Micro Meso Macro: Addressing Complex Systems Couplings. In WORLD SCIENTIFIC; 2005 [cité 5 janv 2024].

26. Sell CE. Max Weber and the atom of Sociology: A moderate methodological individualism? Civitas, Rev Ciênc Soc. juin 2016;16:323-47.

27. Evangelista GF. Poverty, Homelessness and Freedom : An Approach from the Capabilities Theory. 2010;4:14.

28. Fitzpatrick S, Bengtsson B, Watts B. Rights to Housing: Reviewing the Terrain and Exploring a Way Forward. HOUSING THEORY & SOCIETY. 2014;31(4):447-63.

29. Hearne R, Murphy M. Investing in the right to a home: Housing, HAPs and hubs. 2017;

30. Hearne R, Murphy M. An absence of rights: Homeless families and social housing marketisation in Ireland. ADMINISTRATION. mai 2018;66(2):9-31.

31. Oudshoorn A, Benjamin T, Smith-Carrier T, Benbow S, Marshall C, Kennedy R, and al. A rapid review of practices to support people experiencing homelessness during COVID-19. HOUSING CARE AND SUPPORT. 14 déc 2021;24(3-4):105-22.

32. Smith J. Capabilities and resilience among people using homeless services. Housing, Care and Support. 1 janv 2010;13(1):9-18.

33. Hunter J, van Blerk L, Shand W. The influence of peer relationships on young people's sexual health in Sub-Saharan African street contexts. SOCIAL SCIENCE & MEDICINE. nov 2021;288.

34. Lotz KV. The Impact of Homelessness and Housing Insecurity on Injection Drug Use Among Women [Internet] [Ph.D.]. ProQuest Dissertations and Theses. [Ann Arbor]: New York University; 2018.

35. Mhlongo A. A capability approach to examining the experiences and perceptions of Menstrual Hygiene Management (MHM) among homeless women in Cape Town [Internet] [Master Thesis]. Faculty of Humanities; 2021 [cité 16 déc 2022].

36. Batterham DA. Clarifying the Relationship between Homelessness and Private Rental Markets in Australia: Capabilities, Risk, Mobility and Geography.

37. McDonald M. Mission Driven? Applying Ethics and Capabilities to Organizational Level Responses to Homelessness. Honors Projects [Internet]. 7 juin 2019;

38. Toolis E, Dutt A, Wren A, Jackson-Gordon R. « It's a place to feel like part of the community »: Counterspace, inclusion, and empowerment in a drop-in center for homeless and marginalized women. Am J Community Psychol. sept 2022;70(1-2):102-16.

39. Robinson J, Chiumento A, Kasujja R, Rutayisire T, White R. The 'good life', personal appearance, and mental health of Congolese refugees in Rwanda and Uganda. Social Science & Medicine. 1 janv 2022;293:114641.

40. Greenwood RM, Manning RM, O'Shaughnessy BR, Vargas-Moniz MJ, Auquier P, Lenzi M, and al. Structure and agency in capabilities-enhancing homeless services: Housing first, housing quality and consumer choice. Journal of Community & Applied Social Psychology [Internet]. oct 2021 [cité 22 oct 2021].

41. Barrow SM, Alexander MJ, McKinney J, Lawinski T, Pratt C. Context and opportunity: multiple perspectives on parenting by women with a severe mental illness. Psychiatr Rehabil J. sept 2014;37(3):176-82.

42. Batterham D. Homelessness as Capability Deprivation: A Conceptual Model. Housing, Theory and Society. 3 juill 2019;36(3):274-97.

43. Batterham D. The Promise and Problems of Applying the Capabilities Approach to Housing Policy and Research. Housing, Theory and Society. 26 mai 2020;37(3):305-10.

44. O' Shaughnessy B, Manning R, Greenwood R, Vargas-Moniz M, Loubiere S, Spinnewijn F, and al. Home as a Base for a Well-Lived Life: Comparing the Capabilities of Homeless Service Users in Housing First and the Staircase of Transition in Europe. HOUSING THEORY & SOCIETY. 27 mai 2021;38(3):343-64.

45. Nicholls CM. Housing, Homelessness and Capabilities. Housing, Theory and Society. janv 2010;27(1):23-41.

46. Greenwood RM, Manning RM, O'Shaughnessy BR, Vargas-Moniz MJ, Loubière S, Spinnewijn F, and al. Homeless Adults' Recovery Experiences in Housing First and Traditional

Services Programs in Seven European Countries. American Journal of Community Psychology. 2020;65(3-4):353-68.

47. Ahrens S. Understanding sport as the expansion of capabilities: the homeless world cup and street soccer (scotland) [Internet] [Ph.D.]. PQDT - UK & Ireland. [Ann Arbor]: The University of Edinburgh (United Kingdom); 2016.

48. Marshall CA, Gewurtz R, Ross C, Becker A, Cooke A, Roy L, and al. Beyond Securing a tenancy: using the capabilities approach to identify the daily living needs of individuals during and following homelessness. Journal of Social Distress and Homelessness. 7 mai 2022;0(0):1-15.

49. O'Shaughnessy B, Greenwood R. Autonomy and authority: Homeless service users' empowering experiences in housing first and staircase services. JOURNAL OF COMMUNITY & APPLIED SOCIAL PSYCHOLOGY. mai 2021;31(3):288-304.

50. Tanekenov A. Empowering homeless people through employment?: the experience of british social enterprises and lessons for kazakhstan [Internet] [Ph.D.]. PQDT - UK & Ireland. [Ann Arbor]: Heriot-Watt University (United Kingdom); 2013.

51. Tanekenov A, Fitzpatrick S, Johnsen S. Empowerment, Capabilities and Homelessness: The Limitations of Employment-focused Social Enterprises in Addressing Complex Needs. HOUSING THEORY & SOCIETY. 2018;35(1):137-55.

52. Watts B, Fitzpatrick S. Capabilities, Value Pluralism and Homelessness. Housing, Theory and Society. 26 mai 2020;37(3):295-9.

53. Kourachanis N. Housing as a base for welfare in Greece: the staircase of transition and Housing First schemes. INTERNATIONAL JOURNAL OF HOUSING POLICY. 2022;

54. Erdem G. Can a House Become More Than a Home? Effects of Housing Assistance and Supportive Services on Promoting Capabilities among Homeless Mothers [Internet] [Ph.D.]. ProQuest Dissertations and Theses. [Ann Arbor]: The Ohio State University; 2014.

55. Jarvie G, Ahrens S. Sport, Homelessness, and Capability: Voices from the Street. QUEST. 3 avr 2019;71(2):239-51.

56. Watts B, Blenkinsopp J. Valuing Control over One's Immediate Living Environment: How Homelessness Responses Corrode Capabilities. Housing, Theory and Society. 1 janv 2022;39(1):98-115.

57. Loosemore M, Bridgeman J, Russell H, Zaid Alkilani S. Preventing Youth Homelessness through Social Procurement in Construction: A Capability Empowerment Approach. Sustainability. 12 mars 2021;13(6):3127.

58. Wimberly JM, Sadler JZ. How Bodily Integrity Is a Core Ethical Value in Care of Persons Experiencing Homelessness. AMA J Ethics. 1 nov 2021;23(11):E893-897.

59. Allaria C, Loubière S, Mosnier E, Monfardini E, Auquier P, Tinland A. « Locked down outside »: Perception of hazard and health resources in COVID-19 epidemic context among homeless people. SSM Popul Health. sept 2021;15:100829.

60. Bonifácio MIS. Capabilities questionnaire for homeless population: A collaborative study with housing first users [Internet] [masterThesis]. 2017 [cité 16 déc 2022].

61. Lenzi M, Santinello M, Gaboardi M, Disperati F, Vieno A, Calcagnì A, and al. Factors Associated with Providers' Work Engagement and Burnout in Homeless Services: A Cross-national Study. Am J Community Psychol. mars 2021;67(1-2):220-36.

62. Curiale C, Lenzi M, Gaboardi M, Disperati F, Santinello M. Training, Supervision and Capability- Fostering Approach: A Comparison Between Housing First and Traditional Services in Eight European Countries. 2020;14(4).

63. Greenwood RM, O'Shaughnessy BR, Manning RM, Vargas Moniz MJ, Sacchetto B, Ornelas J, and al. Psychometric properties of the measure of achieved capabilities in homeless services. BMC Public Health. 12 janv 2023;23(1):93.

64. Kourachanis N. Housing as a base for welfare in Greece: the staircase of transition and Housing First schemes. INTERNATIONAL JOURNAL OF HOUSING POLICY.

65. Bedmar MA, Bennasar-Veny M, Artigas-Lelong B, Salvà-Mut F, Pou J, Capitán-Moyano L, and al. Health and access to healthcare in homeless people: Protocol for a mixed-methods study. Medicine (Baltimore). 18 févr 2022;101(7):e28816.

66. Shinn M. Community Psychology and the Capabilities Approach. AMERICAN JOURNAL OF COMMUNITY PSYCHOLOGY. juin 2015;55(3-4):243-52.

67. Mousavi T, Forwell S, Dharamsi S, Dean E. Do Nussbaum's ten central human functional capabilities extend occupational therapy's construct of occupation?: A narrative review. New Zealand Journal of Occupational Therapy. avr 2015;62(1):21-7.

1.4. Urbanisme temporaire et tiers-lieux solidaires

La partie précédente a permis d'identifier les éléments clés de l'approche par les capabilités dans le champ de l'exclusion liée au logement. Cette partie s'intéresse aux tiers-lieux solidaires issus de l'urbanisme temporaire, qui sont pensés comme des lieux de développement des capabilités (Tehel et al., 2023) et dont certains proposent de l'hébergement pour les personnes sans domicile.

1.4.1. Urbanisme temporaire

Face aux limites des modèles traditionnels et institutionnels, le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) explore de nouvelles voies pour développer les capabilités (Ferraton, 2008). L'urbanisme temporaire, en s'emparant d'espaces vacants, s'inscrit dans cette dynamique.

Au cours des deux dernières décennies, les interventions urbaines qualifiées de « temporaires » se développent de plus en plus dans les pays à haut niveau de développement économique. Sur les friches urbaines et dans les bâtiments inoccupés des centres-villes, diverses initiatives d'occupation et d'aménagement, de différentes échelles et temporalités, se multiplient. Ce phénomène a conduit à l'émergence du concept de « ville temporaire » ou « pop-up », désignant une ville qui se développe en parallèle de la planification urbaine traditionnelle, laquelle semble de moins en moins adaptée à une époque marquée par l'ambivalence, l'incertitude et l'accélération des changements (Bishop et Williams, 2012). Selon Cécile Diguet, l'urbanisme temporaire comporte « toutes les initiatives qui visent, sur des terrains ou bâtiments inoccupés, à réactiver la vie locale de façon provisoire, lorsque l'usage du site n'est pas encore décidé, ou le temps qu'un projet se réalise »(2018). En France, ces projets prennent véritablement leur ampleur vers 2016, passant de 5 projets lancés en 2012 en île de France, à au moins 33 projets lancés en 2018 (Diguet et al., 2022). Ces projets en occupation temporaire prennent forme au sein de bâtiments vides ou de friches industrielles. La mobilisation de ces espaces a été facilité par la Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové Alur de 2014 facilitait déjà la reprise du foncier industriel, qui a simplifié et encouragé le recours à l'urbanisme temporaire en assouplissant les règles et en permettant l'expérimentation de nouveaux usages pour les espaces urbains.

L'occupation temporaire d'espace permet généralement d'éviter les dégradations, voire d'améliorer son état. Pour les propriétaires de bâtiments vides, celui leur éviter de devoir payer une couteuse surveillance pour éviter les intrusions, les dégradations et le squat. Des tensions peuvent alors naître entre le mouvement squat militant et l'urbanisme temporaire. Ces deux mouvements ont en commun de revendiquer l'utilisation de bâtiments vides pour répondre à un besoin du territoire, mais ils divergent dans leurs approches de la propriété,

de la gouvernance et des objectifs à long terme. Le mouvement squat prônant davantage l'auto-gestion et revendiquant le logement comme un droit avant d'être une valeur marchande d'un système capitaliste. Les collectifs de squat espèrent souvent pérenniser leur occupation. Il est également reproché à l'urbanisme temporaire de gentrifier un quartier et de permettre aux administrations de poursuivre leur politique néolibérale (Bragaglia et Rossignolo, 2021).

Il arrive que les occupations temporaires, ayant permis d'expérimenter certains usages du lieu et leur pertinence, finissent par en modifier le projet pérenne. Ce phénomène est appelé l'urbanisme « transitoire ». La volonté de peser sur l'utilisation pérenne de l'espace peut être prévue de façon affichée, ou de façon sous-jacente dans l'idée de convaincre de la pertinence du projet. En effet, l'aspect d'occupation temporaire peut favoriser l'acceptabilité de l'implantation d'un projet au sein d'un quartier, qui peut parfois devenir pérenne par la suite (Andres et Kraftl, 2021).

S'il semble que ces initiatives revitalisent les territoires, elles soulèvent également des défis liés à la précarité des lieux et à la brièveté des projets. Les baux d'occupation temporaire sont initialement établis pour une durée déterminée. Toutefois, il est fréquent qu'à l'échéance de ces baux, l'utilisation pérenne des lieux n'ait pas encore été arrêtée, ou que la réalisation du projet à long terme ne soit pas encore envisageable. Par conséquent, ces occupations temporaires se voient souvent prolongées parfois d'année en année, laissant ainsi les parties prenantes dans une incertitude quant à la composition de leur avenir à moyen terme. D'autre part, la courte temporalité des projets ne permet pas d'investir dans la qualité de l'aménagement du lieu, qui sont bien souvent vétustes (Bragaglia et Rossignolo, 2021).

1.4.2. Tiers-lieux, espaces communs, lieux hybrides

Les projets d'urbanisme temporaire prennent de plus en plus la forme de ce qui est appelé « lieux hybrides », « espaces communs », ou encore « tiers-lieux ». Ces différentes définitions réfèrent toutes à des espaces qui cherchent de nouvelles façons de faire société, face aux défis de justice sociale, de crise écologique et démocratique. L'expression « lieux hybrides » est utilisées pour illustrer l'aspect multifacette du lieu. Ces lieux hybrides configurent et aménagent le lieu pour en mixer les usages, voir les publics. Celui-ci pourra par exemple comporter à la fois des bureaux partagés et des logements étudiants par exemple. La notion d'espace commun est issue des théories d'Elinor Ostrom. L'utilisation de l'expression « espaces communs » insiste sur la façon dont est répartie le pouvoir au sein d'un lieu. Elle insiste également sur l'accès à toutes et tous dans un environnement qui se veut inclusif. En effet, Ostrom a montré que la gestion des ressources communes peut être efficace si les utilisateur·rices eux et elles-mêmes élaborent et mettent en œuvre des règles adaptées à

leur contexte spécifique, renversant ainsi l'idée que seuls le marché ou l'État pouvaient gérer efficacement les biens communs.

Pour questionner la répartition des pouvoirs sur les « biens communs », Ostrom propose des catégories de personnes en fonction des différents niveaux de pouvoir (Ostrom, 1990). Les « utilisateur·rices autorisé·es » sont limité·es à des droits à un niveau opérationnel, leur permettant uniquement l'accès et le « prélèvement », soit l'utilisation des ressources du lieu, la participation aux activités proposées. Les « détenteur·rices » de droit d'usage et de gestion disposent des mêmes droits que les utilisateur·rices autorisé·es, mais possèdent en outre un droit de gestion, ce qui les place à un niveau supérieur. Ces dernièr·es, en plus de pouvoir utiliser les lieux, peuvent participer à sa gestion. La troisième catégorie regroupe les « propriétaires sans droit d'aliénation », mais qui ont le pouvoir d'exclure des membres ou des utilisateur·rices, en plus des autres droits associés. Enfin, la dernière catégorie est celle des « propriétaires », qui sont les seul·es à détenir l'ensemble complet des droits. Le droit d'aliénation est défini par Ostrom comme le droit de vendre ou de transférer, en tout ou en partie, l'un ou les deux droits d'exclusion et de gestion. Fabienne Orsi a synthétisé la logique d'Elinor Ostrom sur la gouvernance des biens communs (2013, 2014) dans un tableau récapitulatif présenté ci-dessous (Tableau 3).

Tableau 3- Récapitulatif de la gouvernance des communs d'Ostrom (Orsi, 2013)

	Propriétaire *(Owner)*	Propriétaire sans droit d'aliénation *(Proprietor)*	Détenteur·rice de droit d'usage et de gestion *(Claimant)*	Utilisateur·rice autorisé·e *(Authorized user)*
Accès et prélèvement *(Access and withdrawal)*	X	X	X	X
Gestion *(Management)*	X	X	X	
Exclusion	X	X		
Aliénation	X			

Ray Oldenburg est l'auteur de l'expression « tiers-lieu ». Oldenburg définissait les tiers-lieux comme les espaces entre le domicile et le travail (Oldenburg, 1991). Cela concernait par exemple les cafés ou les parcs. Oldenburg voyait les tiers-lieux comme les espaces de liens sociaux, de démocratie et de débat public. Aujourd'hui, l'utilisation du terme tiers-lieu a évolué pour désigner « une configuration sociale particulière où se produit une rencontre entre des entités individuées qui s'engagent intentionnellement à la conception d'une représentation commune, c'est-à-dire à responsabilité partagée » (Burret, 2017). La littérature souligne également que la culture participative et la gouvernance collective sont

au cœur des mouvements de l'urbanisme temporaire et des tiers-lieux de façon général (Baillargeon et Diaz, 2020; Durand Jeanson, 2019; Foster et Laione, 2019). Les pouvoirs publics reconnaissent de plus en plus le potentiel des tiers-lieux qui voient alors leur développement monter en flèche. Cette reconnaissance se concrétise dans le financement de ces derniers et par la mise en place de nouvelles organisations, comme « France Tiers-Lieux » en 2022. France Tiers-Lieux est un groupement d'intérêt public qui réunit l'État, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et l'Association Nationale des Tiers-Lieux. Selon cette organisation, les tiers-lieux « ont en commun de mutualiser des espaces et des compétences, hybrider des activités et réunir un collectif citoyen engagé, favorisant la coopération pour répondre aux enjeux de leur territoire ». Selon l'observatoire des tiers-lieux, ces derniers sont passé de 1800 en 2018 à au moins 3500 en 2023. Ainsi, les tiers-lieux sont généralement à la fois des lieux hybrides qui s'inspirent de la théorie des biens communs d'Ostrom. Les tiers-lieux peuvent prendre différentes configurations, comme les tiers-lieux « nourriciers », les friches culturelles, ou encore les tiers-lieux solidaires.

1.4.3. Les tiers-lieux solidaires

Selon Amélie Tehel et ses collaborateur·rices (2023) ayant réalisé une ethnographie dans plusieurs tiers-lieu solidaires en France, ce dernier vise à être un lieu favorable au développement des capabilités. Le tiers-lieu solidaire est, « avant d'être un espace de possibilités, un lieu refuge, de mise à l'abri qui permet la préservation des capacités d'action des personnes les plus fragiles. ». Tehel et ses collaborateur·rices définissent le tiers-lieu comme des espaces cherchant à être le plus inclusifs possible et à lutter contre les discriminations. Pour ce faire, le tiers-lieu solidaire « s'engage dans une démarche de valorisation et de développement des savoirs et des compétences des individus : chacun·e travaille à trouver, dans le tiers-lieu, la place qui est la sienne, en fonction de ses capacités et aspirations » (2023). Ces tiers-lieux deviennent alors une nouvelle approche d'intervention social.

Toutefois, selon Armelle de Guibert et ses collaborateur·rices (2023), si les tiers-lieux apportent en effet une réponse immédiate aux situations de grande précarité, telles que l'aide alimentaire, l'accompagnement vers l'emploi ou l'accès au logement, le fort taux de rotation des personnes accueillies rend difficile la mise en place de processus participatifs à long terme. Guibert et ses collaborateur·rices soutiennent qu'en répondant à des besoins spécifiques de leur territoire, avec des ressources limitées et des fragilités organisationnelles et financières souvent importantes, les tiers-lieux solidaires n'ont pas le pouvoir d'agir sur les causes structurelles des problèmes sociaux, tels que la pauvreté ou les inégalités territoriales. Bien que cela ne semble pas être leur rôle, Guibert et ses collaborateur·rices soulignent qu'il est essentiel de rester vigilant face à d'éventuelles dérives « solutionnistes » qui pourraient considérer ces tiers-lieux comme une opportunité

de déléguer des compétences et des responsabilités au-delà de leurs capacités réelles d'action (Guibert (de) et al., 2023).

Les tiers-lieux solidaires comportent donc parfois de l'hébergement pour personnes sans domicile. C'est par exemple le cas des « Grands Voisins » ou « Les cinq toits » en région Parisienne, ou encore « Autre Soie » à Villeurbanne. Les tiers-lieux solidaires émergent alors comme un outil supplémentaire pour répondre au sans-domicilisme. Le phénomène de développement des tiers-lieux solidaires étant récent, très peu de recherches ont été réalisées à leur propos. A ce jour, aucune étude à notre connaissance n'a encore été réalisée sur la façon dont les tiers-lieux pouvaient influencer les capabilités des personnes sans-domicile y étant hébergées.

1.5. Une expérimentation à Marseille

Pour pallier ce manque de recherche sur les tiers-lieux en occupation temporaire proposant de l'hébergement, une expérimentation a été mis en place à Marseille. Il s'agit du programme « Coco Velten ». Coco Velten est un programme ayant été développé par le Lab'Zéro. Porté par la préfecture de Région, le Lab'Zéro est un laboratoire d'innovation publique, comportant des politiques, des chercheur·ses, des citoyen·nes, une personne ayant l'expérience vécue du sans-domicilisme et des professionnel·les du travail social. Ce laboratoire a pour objectif « Zéro SDF à Marseille ». Dans cette perspective, le Lab'Zéro cherche à développer des solutions pouvant être testées rapidement à petite échelle puis reproduites à grande échelle si elles se révèlent pertinentes pour lutter contre le sans-domicilisme. Le Lab'Zéro a donc développé le programme Coco Velten avec pour mission principale d'expérimenter la création de places d'hébergement en centre-ville, et selon Nicolas Détrie, membre du Lab'Zéro et directeur d'une des associations ayant porté de programme, « *de faire cohabiter divers groupes sociaux et émerger un épanouissement collectif* » (cité dans Bonnefoy, 2018).

Inspiré par l'urbanisme transitoire, le Lab'Zéro a utilisé un bâtiment vacant de l'État en occupation temporaire pour en faire un lieu mêlant un centre d'hébergement à d'autres usages et types de publics accueillis, comme des ateliers et bureaux d'associations et micro-entreprises. Cet ensemble devait être géré via des pratiques participatives et de co-construction. La raison d'être de ce programme étant d'expérimenter une nouvelle approche contre le sans-domicilisme, il devait faire l'objet d'une évaluation. Le Lab'Zéro a alors missionné le Groupe SOS, l'association qui devait porter le centre d'hébergement au sein du programme, de mettre en place l'évaluation.

C'est dans ce cadre que le dispositif CIFRE proposant l'évaluation du programme au regard des capabilités des personnes y étant hébergées a été mis en place. Le dispositif CIFRE

permet à une organisation non universitaire d'embaucher un·e étudiant·e en doctorat pour travailler sur un objet de recherche. L'étudiant·e est encadré·e au sein d'un laboratoire de recherche et une école doctorale de l'université. Ce dispositif présente plusieurs intérêts. L'organisation qui embauche l'étudiant·e reçoit une bourse qui couvre la moitié du salaire minimal de l'étudiant·e pour 3 ans. Ainsi, le dispositif CIFRE permet de réduire les coûts de la recherche pour l'organisation, ici en l'occurrence, le Groupe SOS. Dans le cadre de l'évaluation du programme Coco Velten, cela permettait également de lever de potentiels barrières d'accès au terrain, en étant directement au cœur du programme étudié. Pour la préfecture, le fait que la recherche soit supervisée par des universitaires pouvait constituer une garantie de rigueur scientifique, assurant que l'étude serait menée dans l'intérêt du bien commun.

Cette évaluation devait être en accord avec la dynamique participative et à la configuration multifacette des tiers-lieux en occupation temporaire. C'est dans cette optique que l'évaluation de programme axée sur l'utilisation a fait sens. Cette méthode, développée par Michael Quinn Patton, offre un cadre pertinent pour examiner en profondeur un programme en mobilisant des approches participatives. L'évaluation de programme axée sur l'utilisation, présentée dans le chapitre 2, a donc été mobilisée comme cadre méthodologique globale pour l'évaluation de l'expérimentation Coco Velten.

Chapitre 2 - L'évaluation de programme et son application à Coco Velten

Ce chapitre présente dans un premier temps le cadre théorique de l'évaluation de programme axée sur l'utilisation, puis les rôles, posture et positionnalités de l'évaluatrice. La phase de conception de l'évaluation et son application à Coco Velten sont alors décrites, permettant de poursuivre sur la description générale du programme.

2.1. Cadre théorique de l'évaluation de programme axée sur l'utilisation

Cette partie pose les principes et la méthodologie de l'évaluation de programme axée sur l'utilisation de Michael Quinn Patton (Patton, 1997), avec un focus sur ses processus participatifs.

Il existe différents types d'évaluation de programme. Cette thèse s'appuie sur l'évaluation de programme axée sur l'utilisation de Patton. En effet, ce type d'évaluation permet de cibler les besoins d'évaluation les plus pertinents, d'adapter le devis aux moyens disponibles et de favoriser l'utilisation des résultats de l'évaluation par l'ensemble des parties prenantes, dans un processus d'amélioration continue, qui correspond à la dynamique attendue du programme Coco Velten.

2.1.1. Définitions de l'évaluation de programme

Selon Jacques Plante et Chantal Bouchard, un programme est un « ensemble cohérent, organisé et structuré d'objectifs, de moyens et de personnes qui l'animent. Il se justifie sur la base de besoins définis comme une carence ou un manque qui affecte des individus, une collectivité ou une société. Il est sous le contrôle d'une ou de plusieurs personnes responsables de la qualité de sa formulation et de son fonctionnement. Il est mis en place pour transformer des choses ou l'état d'une chose » (Plante et Bouchard, 1998).

Valéry Ridde et Christian Dagenais définissent l'évaluation comme un « acte permettant de porter une appréciation, selon une démarche critique fondée sur une collecte systématique de données à propos de multiples objets, dans le but de prendre des décisions » (Ridde et Dagenais, 2018). Selon Guba et Lincoln (1989), l'évolution de l'évaluation de programme peut être divisée en quatre générations distinctes. La première génération se concentre sur

la mesure, où l'évaluation est avant tout une expertise technique. La deuxième génération met l'accent sur la description, avec une attention particulière portée aux processus qui conduisent aux effets observés. Dans la troisième génération, l'évaluation doit émettre un jugement sur les résultats obtenus par rapport aux objectifs initiaux. Enfin, dans les années 1970, une quatrième génération émerge, caractérisée par une approche plus interactive. Ici, les évaluateur·rices réalisent de la médiation, facilitant la communication entre les différentes parties prenantes. L'objectif est de reconnaître et d'intégrer les points de vue et les valeurs de toutes les parties prenantes concernées, rendant ainsi l'évaluation plus inclusive. Parmi les stratégies adoptées dans cette approche, les processus participatifs, détaillés plus loin, sont l'une des méthodes privilégiées.

L'évaluation de programme consiste à décrire, mesurer, analyser un programme. Elle doit utiliser au mieux les ressources disponibles et vise à favoriser la pertinence des prises de décisions concernant le programme. Les évaluations peuvent se classer dans deux grandes catégories d'objectifs : rendre des comptes et/ou améliorer l'objet évalué (Ridde et Dagenais, 2018). Les évaluations peuvent évaluer les besoins, les processus du programme, sa pertinence, ses effets, son impact ou son efficience (voir Figure 6 ci-dessous).

Figure 6- Les types d'évaluation et leurs relations avec les composantes d'un programme (Ridde et Dagenais, 2018)

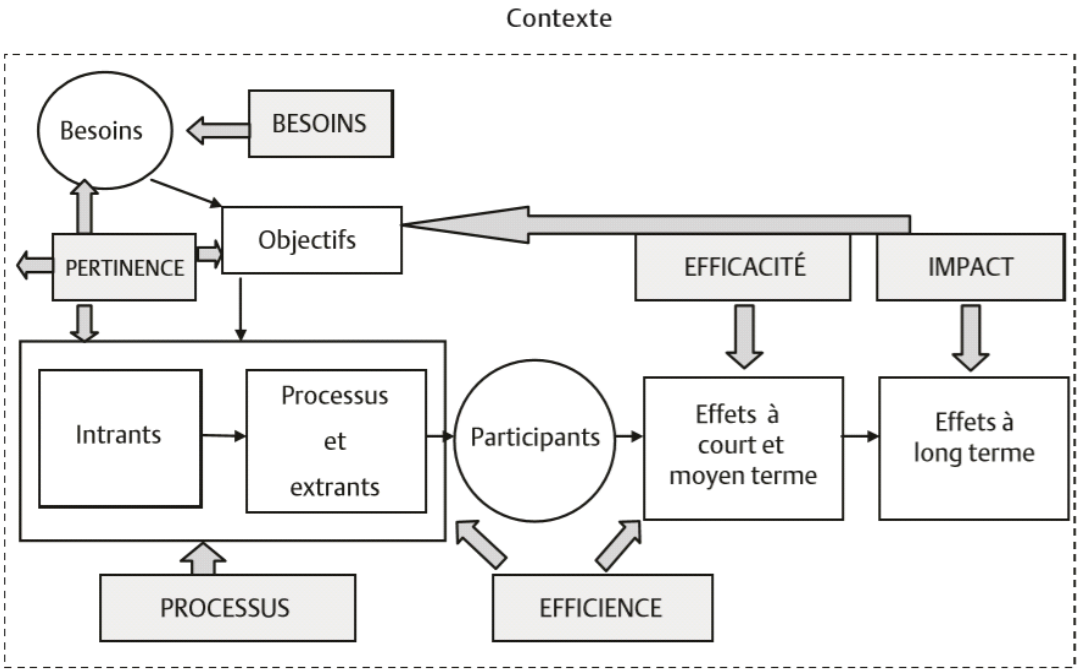

Quatre grandes phases sont généralement décrites en évaluation de programme : la conception, la collecte, l'analyse et la diffusion des données (Daigneault et Jacob, 2009).

La conception de l'évaluation commence par l'identification des parties prenantes et l'analyse des attentes, du contexte, des ressources et des enjeux. Elle inclut l'élaboration de

la théorie du problème, qui définit le problème social à résoudre, et de la théorie du programme. La théorie du problème consiste à définir clairement le problème ou le besoin social que le programme vise à résoudre. Elle établit une compréhension précise de la situation actuelle, identifie les causes du problème, et explique pourquoi il est important d'intervenir. Cette théorie sert de base pour concevoir des interventions appropriées et pour articuler les objectifs du programme. Nancy Porteous explique que la théorie du programme est la théorie selon laquelle le programme est censé fonctionner pour atteindre les objectifs souhaités. En effet, la théorie du programme est souvent basée sur des préjugés et des croyances, l'évaluation permet alors de vérifier la théorie (Porteous, 2018). Elle explicite les liens entre les ressources mobilisées, les activités menées, et les résultats attendus à court, moyen, et long terme. Cette théorie repose sur des hypothèses causales qui justifient l'enchaînement des étapes du programme, et elle permet d'identifier les facteurs qui pourraient influencer la réussite de l'intervention.

Elle est schématisée par le modèle logique. Le modèle logique est un outil visuel qui traduit cette théorie en un schéma clair et structuré. Il schématise les composantes clés du programme, incluant les intrants, les activités, les extrants, et les résultats attendus, tout en illustrant les relations causales entre ces éléments. Réaliser un modèle logique en co-construction avec les parties prenantes permet d'obtenir une vision partagée et condensée sous forme d'un schéma. La co-construction permet également de se placer dans le même espace sémantique, et favorise l'utilisation des résultats.

Une fois la théorie du programme posée, il est possible d'orienter les activités d'évaluation et d'identifier les indicateurs. La théorie du programme et le modèle logique suivent un processus itératif et peut évoluer au long du programme. Si la théorie du programme et le modèle logique évoluent, il est important de confronter ce changement au devis d'évaluation.

Une fois les théories établies, les objectifs de l'évaluation sont négociés, et un devis méthodologique est élaboré pour la collecte et l'analyse des données. Ensuite, la collecte des données s'effectue selon les méthodes prévues, suivie de leur analyse et de l'émission de recommandations. Enfin, les résultats sont diffusés sous la forme prévue. Ces phases ne sont pas linéaires et sont adaptées et affinées tout au long de l'évaluation. Ce processus a été utilisé dans le cadre de cette thèse et les phases seront détaillées dans le chapitre 2.

2.1.2. Evaluation axée sur l'utilisation

Selon Michael Quinn Patton et Francine LaBossière, croire qu'une évaluation, même bien menée, sera forcément utilisée est une erreur (2018). De nombreuses évaluations ne sont pas prises en compte dans la gestion d'un programme. Au-delà de la frustration que cela

peut entrainer, la non-utilisation des résultats pourrait être perçue comme un gaspillage de ressources, qui auraient pu servir directement au programme en lui-même. L'évaluation axée sur l'utilisation rassemble un ensemble de principes à appliquer à l'évaluation de programme afin de maximiser les chances d'utilisation des résultats pour la prise de décision. Selon Patton et LaBossière, les critiques de l'évaluation les plus fréquentes sont :

> « - le rapport est en retard, les décisions ont déjà été prises ;
>
> - le rapport est très volumineux, personne ne le lira ;
>
> - les questions posées ne sont pas les bonnes ;
>
> - le rapport ne nous dit pas ce que nous voulions savoir ;
>
> - le jargon rend le rapport ennuyeux et difficile à comprendre. » (2018)

Pour répondre à ces problématiques, l'évaluation basée sur l'utilisation propose plusieurs stratégies et points de vigilance (Quinn Patton et LaBossière, 2018) :

- Les utilisateur·rices attendu·es : Patton au travers de l'évaluation axée sur l'utilisation propose comme point de vigilance « le facteur personnel ». Le facteur personnel consiste en l'identification des personnes qui sont les « utilisatrices attendues » de l'évaluation. Il est important d'identifier les bonnes personnes (et non les organismes) qui auront les capacités, les ressources et le pouvoir de s'engager dans le processus d'évaluation, et d'en utiliser les résultats. Si des personnes ne sont pas clairement identifiées, les responsabilités d'engagement dans le processus d'évaluation et d'utilisation des résultats peuvent se diluer au sein des organismes « utilisateurs attendus », qui peuvent alors se désintéresser de l'évaluation et finalement ne pas la prendre en compte.

- L'implication des parties prenantes : Plus une personne est impliquée dans une évaluation, plus celle-ci sera apte à utiliser ses résultats (Patton, 1997). L'évaluation axée sur l'utilisation consiste alors à impliquer les parties prenantes le plus possible et à chaque niveau du processus de l'évaluation.

- Les utilisations attendues : Les différentes parties prenantes peuvent avoir des attentes et enjeux variés par rapport à l'évaluation. L'évaluation axée sur l'utilisation cherche à déterminer un but bien précis de l'évaluation (et non pas simplement « améliorer le programme »). Cela permet de mettre au clair les différents enjeux et attentes de l'évaluation, d'adapter au mieux le devis, et déterminer en amont la façon dont les résultats seront utilisés.

- La précision : L'évaluation axée sur l'utilisation interroge la pertinence de l'évaluation tout au long du processus et pose des questions précises dont les réponses pourront servir à une évolution concrète du programme. Patton en cite quelques-unes : « Pourquoi fait-on cela ? À quoi cela servira-t-il ? Est-ce vraiment ce que l'on veut savoir ? Cette façon de faire nous donnera-t-elle des informations utiles ? Comment compte-t-on concrètement utiliser les données » (Quinn Patton et LaBossière, 2018).

- La forme et la temporalité : L'évaluation axée sur l'utilisation est attentive à fournir les bonnes informations sous une forme adaptée, au bon moment. Pour cela, les formats de diffusion des résultats et planning prévisionnels sont déterminés à l'avance, avec les utilisateur·rices attendu·es.

L'évaluateur·rice d'une évaluation axée sur l'utilisation se place dans une démarche « active-réactive-interactive-adaptative » face aux personnes ayant demandé l'évaluation et au contexte du programme (Quinn Patton et LaBossière, 2018). Cela sous-entend que les étapes de conceptualisation - collecte des données – analyse et diffusion ne sont pas linéaires mais suivent un processus itératif, et qu'il n'existe pas de modèle prédéfini pour une évaluation. Par exemple, des analyses de données descriptives peuvent venir compléter ou réajuster le modèle logique et la théorie du programme. Le programme peut aussi être transformé par le contexte, et l'évaluation doit alors s'adapter afin de rester pertinente.

L'évaluation de programme de cette thèse s'est inspirée de l'évaluation de programme basée sur l'utilisation.

2.1.3. Processus participatifs

Les processus participatifs d'une évaluation de programme font référence à l'implication des différentes parties prenantes. Les processus participatifs peuvent être mobilisés en évaluation de programme pour plusieurs raisons : favoriser la pertinence et l'utilisation des résultats (Brownson et al., 2006; Quinn Patton et LaBossière, 2018) et favoriser l'émancipation et la reprise du pouvoir d'agir des personnes et communautés opprimées (Freire, 1978). Les évaluations visant ce dernier point sont appelées « évaluations participatives transformatives » (Cousins et Whitmore, 2004). L'évaluation participative transformative a été développée avec l'essor des sciences participatives vers 1980, notamment en Amérique Latine (Borda, 1980), en Inde (Fernandes et Tandon, 1981) et en Afrique (Kassam et Mustafa, 1982). Ces processus se sont développés « en partie en réaction aux modes d'enquête positivistes considérés comme exploiteurs et éloignés des problèmes sociaux et économiques urgents » (traduction libre, Cousins et Whitmore, 2004). Les recherches participatives cherchent à répondre aux défis sociaux et à promouvoir des

systèmes équitables, durables et résilients avec pertinence et efficacité (Dionne et al., 2022; Forsyth, 2008; Perkins, 2023).

En valorisant la reconnaissance des divers savoirs et en s'engageant dans la co-production de nouvelles connaissances, ces recherches cherchent à éviter la reproduction des mécanismes oppressifs qui conditionnent traditionnellement la production des savoirs, comme l'ont souligné Sheila Jasanoff (2006) ou Donna Haraway (1988). Ces injustices, qualifiées d' « épistémiques », trouvent leur origine dans une distribution inégale des pouvoirs, telle que décrite par les figures de Michel Foucault (1975), Miranda Fricker (2007) ou José Medina (2013). Ces penseur·ses plaident pour une société plus équitable et résiliente, nécessitant une redistribution horizontale du pouvoir et une remise en cause des schémas de domination intégrés dans un système de pouvoir déséquilibré (Foucault, 1975; Fricker, 2007; Medina, 2013).

En évaluation de programme selon Pierre-Marc Daigneault et Steve Jacob, les processus participatifs se déclinent en fonction de l'étendue de l'implication, de la diversité des parties prenantes impliquées et de quelles parties prenantes sont impliquées. Daigneault et Jacob ont proposé une échelle pour mesurer les processus participatifs à partir de ces trois dimensions. L'échelle mesure les trois dimensions de 0 à 1. Le score de chaque dimension doit être au minimum de 0.25, soit au moins un autre type de partie prenante impliqué, dans au moins une étape, avec au moins un contrôle limité des participant·es. Le score de participation globale correspond ensuite à la moyenne de ces trois scores (Daigneault et Jacob, 2009).

Pour analyser la répartition des pouvoirs d'une gouvernance, Sherry Arnstein a développé une échelle de « participation citoyenne » (Arnstein, 2019). Cette échelle comporte initialement 8 niveaux que l'on peut résumer aux suivants : Le niveau de l'information. A ce niveau les participant·es reçoivent passivement des informations des décisionnaires, qui peuvent d'ailleurs en profiter à des fins de manipulation et de contrôle social. Vient ensuite le niveau de la consultation. Dans ce niveau, les participant·es sont simplement consulté·es et les décisionnaires peuvent ou non prendre en compte l'avis des participant·es. Le troisième niveau est celui de la co-construction où les participant·es sont impliqué·es dans la prise de décision avec les décisionnaires. Le dernier niveau est celui du contrôle citoyen, où les participant·es deviennent les décisionnaires en auto-organisation.

Toutefois, les processus participatifs exigent de nombreuses ressources. En effet, pour garantir une participation effective et inclusive, ces processus nécessitent souvent un investissement considérable à la fois en termes de temps, d'énergie, et de moyens financiers (Bourke, 2009; Cousins et Whitmore, 2004).

Les processus participatifs ont constitué un axe central de cette thèse, non seulement en raison de leur pertinence pour le programme étudié, mais aussi pour leur contribution à un changement plus large dans la manière dont le savoir est produit. Ce cadre épistémologique est étroitement aligné avec les objectifs et les valeurs du programme, qui cherchent à promouvoir une justice sociale par le biais de la participation et de la co-construction. En intégrant ces processus participatifs, l'étude a non seulement cherché à renforcer la cohérence entre ses méthodes et les principes du programme, mais aussi à favoriser des retours directs et rapides au terrain.

Le choix de cette approche méthodologique s'inscrit également dans une perspective plus large de révision des paradigmes scientifiques dominants. En mettant l'accent sur l'implication des personnes directement concernées, elle remet en question la position traditionnelle des chercheurs et chercheuses non concerné·es par les problématiques étudiées, qui ont historiquement dominé la production des savoirs sur les injustices sociales. Ainsi, en intégrant ces processus participatifs, cette thèse cherche à contribuer à la promotion de la justice épistémique, en reconnaissant et en valorisant la voix des personnes directement affectées par les enjeux étudiés.

2.1.4. Précisions paradigmatique, ontologique et épistémologique

Cette thèse s'inscrit dans une articulation paradigmatique pluraliste, combinant une approche constructiviste, critique et à dominante pragmatique. La dominance pragmatique se révèle dans le choix du cadre théorique global de l'évaluation de programme axée sur l'utilisation, qui a découlé sur l'élaboration d'un devis mixte qui sera présenté en Chapitre 4 - Ainsi, dans un paradigme pragmatique, cette thèse a cherché à mettre en place des méthodes qui favorisent l'utilisation des résultats. Cette thèse repose sur une ontologie constructiviste en considérant que les réalités sont plurielles, façonnées par un contexte relationnel, social et institutionnel. Elle s'inscrit également dans une ontologie critique, en reconnaissant que les réalités sont façonnées par des rapports de pouvoir structurels, inscrits dans les dynamiques de précarité et d'exclusion. Ces considérations ontologiques s'illustrent à la fois dans le choix de mobiliser l'approche par les capabilités, qui place au centre les questions de pouvoir, et par la mise en place des approches participatives, qui favorisent la co-construction des savoirs et des transformations.

2.2. Rôles, postures et positionnalité

Dans le cadre d'une évaluation axée sur l'utilisation, l'évaluatrice était salariée sur la résidence de Coco Velten et était considérée comme faisant partie de l'équipe de la résidence. Sa mission principale était alors de mener l'évaluation, ainsi que de participer à l'amélioration continue du programme.

2.2.1. Agente de changement

Cette thèse étant constituée d'une évaluation à visée d'amélioration, l'évaluatrice s'est inspirée du rôle d'agent·e de changement. L'agent·e de changement peut exercer à deux niveaux : « social » ou « clinique » (Carrier et Beaudoin, 2020). Dans cette thèse, l'évaluatrice vise à assumer le rôle d'agent·e de changement à la fois clinique et social.

Selon Annie Carrier et Michaël Beaudouin, les agent·es de changement clinique interviennent principalement à un niveau micro systémique, qui correspond aux interactions directes entre les résident·es et les autres parties prenantes du programme, notamment l'équipe de la résidence. L'agent·e de changement clinique agit en défendant les valeurs, les choix et les droits des personnes accompagnées ou des groupes spécifiques. Pour cela, ils et elles s'informent et se tiennent à jour sur les lois, les systèmes sociaux et de santé, les ressources locales et nationales, les programmes existants, ou encore l'efficacité des interventions. Leur objectif principal est de veiller à ce que les personnes reçoivent un accompagnement adaptés, dans le respect de leurs préférences (Carrier et Beaudoin, 2020). Pour ce faire, l'évaluatrice s'est investie dans la structure en participant à des activités informelles et formelles avec les résident·es et les professionnel·les, tel que la participation à des repas partagés, des discussions autour d'un café, ou lors de participation aux réunions. Des recherches sur les lois et règlementations ont également été effectuées pour éviter des oppressions argumentées par des croyances sur les lois et règlementation, comme l'autorisation ou non d'animaux dans la structure. Des veilles ont également été réalisées concernant les recommandations de bonnes pratiques, comme les pratiques de prévention de l'inceste ou de la pédophilie par exemple, ou encore les approches prenant compte des traumatismes. Ainsi, elle cherchait à veiller à ce que les choix des personnes accompagnées soient soit entendus et respectés, et à ce que les recommandations de pratiques soient intégrées dans les pratiques quotidiennes.

L'agent·e de changement social a pour rôle de mettre en place de l'advocacy systémique (Drolet et al., 2020). La notion de systémique renvoie au niveau meso et macro des différents systèmes. Dans cette thèse, le niveau meso concerne le programme Coco Velten, et le niveau macro concerne l'environnement politique et les organisations liées au programme, ainsi que le système de lutte contre le sans-domicilisme. L'advocacy systémique est une démarche visant à « plaider, promouvoir, défendre ou revendiquer le respect des droits, les intérêts ou besoins d'un individu [...] ou d'un groupe de personnes » (Drolet et al., 2020), de façon à engager des changements aux niveaux meso et macro systémique pour promouvoir davantage de justice et de pertinence au regard des personnes concernées. Les actions des agent·es de changement social incluent des activités telles que la défense des droits des personnes et communautés au sein d'associations, la sensibilisation et la mobilisation des politiques, ou encore en diffusant les résultats de la recherche pour alimenter le débat

public (Carrier et Beaudoin, 2020). L'évaluatrice a cherché à exercer elle-même une démarche d'advocacy, tout en veillant à demeurer le plus fidèle possible aux voix des personnes sans domicile. De plus, elle s'est efforcée, chaque fois que cela a été possible, de favoriser leur participation directe au processus.

2.2.2. Positionnalité

La positionnalité épistémique fait référence à la manière dont les expériences personnelles, la position sociale, et le contexte culturel de l'évaluateur·rice influencent la production et l'interprétation des connaissances (Balla, 2024). La prise en compte de cette positionnalité doit limiter les biais cognitifs qui peuvent affecter la rigueur et l'intégrité des résultats. La reconnaissance de la positionnalité épistémique vise également à augmenter la vigilance par rapport aux enjeux de pouvoir présents entre l'évaluateur·rice et les autres parties prenantes et de favoriser l'horizontalité des relations.

Dans la présente thèse, l'évaluatrice se positionne comme une femme cisgenre, hétérosexuelle, blanche, issue de la classe moyenne de la province française, ayant atteint un haut niveau de scolarité, et n'ayant jamais été sans-domicile. Les statuts de « salariée » de l'association Groupe SOS qui portait le centre d'hébergement de Coco Velten, et de « doctorante » sont également pris en considération. Ainsi, l'évaluatrice reconnaissait sa position de pouvoir face aux résident·es et a conscience de ne pas pouvoir comprendre ce qu'est d'être sans-domicile hébergée à Coco Velten, avec une probabilité de cumul de divers déterminants sociaux défavorables. L'évaluatrice avait donc recherché une posture de collaboration horizontale avec les personnes hébergées et d'humilité face à leurs savoirs expérientiels. L'évaluatrice se considérait comme une ergothérapeute-évaluatrice et étudiante chercheuse. Cette position et ces rôles induisaient une perspective holistique sur la vie quotidienne, une volonté d'apprentissage continu, une réflexion éthique sur son rôle dans le dispositif et une contribution à la production de connaissances scientifiques adaptées aux réalités de terrain.

2.3. Conception de l'évaluation du programme Coco Velten

Cette partie présente dans un premier temps la méthode de conception de l'évaluation inspirée par le cadre de référence de Francine Paquette et François Chagnon (2000) et ses différentes étapes.

2.3.1. Carnet de bord et observation participante

Le carnet de bord est un outil mobilisé de façon transversale dans cette évaluation de programme. Il permet de recueillir et rassembler les informations utiles à l'évaluation concernant la méthode mais également les éléments pouvant favoriser la compréhension des résultats. Pour ce faire le carnet de bord doit consigner les données d'observation à la

façon de l'observation participante afin de « *décrire en profondeur le fonctionnement de divers groupes sociaux et organisations* » (Soulé, s. d.).

Dans cette évaluation le carnet de bord visait dans un premier temps à récolter des informations pour la conception de l'évaluation. Ensuite, le carnet de bord devait être principalement utilisé pour observer et comprendre en profondeur le fonctionnement du programme Coco Velten, notamment au sein de la résidence. Les interactions entre les différentes parties prenantes ou tout évènement qui pouvait entraîner des répercussions sur les capabilités des personnes hébergées devaient y être consignés. L'approche par les capabilités interrogeant les enjeux de pouvoir, le carnet de bord permettait également d'analyser la répartition des pouvoirs de l'intérieur. Le carnet de bord s'est matérialisé par l'utilisation du logiciel « One drive ». Les notes devaient être consignées avec la date et le contexte ou la source de la donnée. Les données recueillies pouvaient être de diverses formes, telle que des verbatims, ou une description d'une situation observée en cherchant à décrire le fait de la façon la plus objective possible. Pour obtenir des données sur la façon dont la perspective de l'évaluatrice pouvait biaiser les notes, et dans l'optique de les « situer » au sens de Donna Haraway (1988), les ressentis de l'évaluatrice devaient également être consignés. Les notes devaient être thématisées tout au long de l'avancée de l'évaluation.

Ainsi, au-delà des missions d'évaluation directes et formelles, l'évaluatrice participait à la vie de Coco Velten et de la résidence :

- En participant aux différentes instances de réunions et groupes de travail de Coco Velten et de la résidence.
- En accompagnant les professionnel·les via des apports théoriques, des formations et en proposant des feedbacks entre la théorie et la pratique.
- En soutenant l'équipe sur certaines tâches, par exemple la coanimation d'activités pour les enfants, ou encore la distribution des colis alimentaires.
- En participant aux activités proposées par Coco Velten (activités sportives, repas à la Cantine, concerts).
- En passant du temps informel avec les parties prenantes (prendre le thé chez une résidente, prendre son repas dans les cuisines communes avec les résident·es, discuter avec les professionnel·les, avec les habitants et commerçants du quartier).

Ces différentes activités permettent de tisser des liens avec les différentes parties prenantes du programme Coco Velten, notamment avec les résident·es. L'évaluatrice veillait à ce que l'ensemble des résident·es et des professionnel·les rencontré·es soient bien au clair sur son rôle et les raisons de sa présence et de sa participation, au-delà du côté humain.

Avec cette posture, l'évaluatrice a un effet assumé sur le programme. Ces effets sont pris en compte et consignés dans le carnet de bord, ainsi que son vécu émotionnel, ses intuitions

et son expérience au sein du programme comme recommandé par Daniel Côté et ses collaborateur·rices (2020).

2.3.2. Méthode de conception de l'évaluation

Rencontres avec les commanditaires

L'évaluation devait commencer par la rencontre avec les commanditaires de l'évaluation. Une série de rencontres entre l'équipe de recherche, la direction du groupe SOS en charge de la résidence, et les équipes de coordination de Yes We Camp et Plateau Urbain devait être mise en place afin de clarifier la demande d'évaluation et d'établir un cadre de travail partagé. Ces rencontres devaient définir plusieurs dimensions clés, notamment l'utilité de l'évaluation en déterminant les raisons de sa nécessité, les utilisateur·rices potentiel·les des résultats, et les modalités d'utilisation des conclusions. La finalité de l'évaluation devait être formulée, tout en identifiant les moyens disponibles pour sa mise en œuvre. De plus, la temporalité de l'évaluation devait être définie, en précisant le rétroplanning et les échéances critiques pour la restitution des résultats. Au cours de ces échanges, l'équipe de recherche devait jouer plusieurs rôles : l'animation des discussions, la vulgarisation des concepts d'évaluation participative axée sur l'utilisation et l'approche par les capabilités, ainsi que la négociation de la finalité et des moyens de l'évaluation.

Présentation et identifications des parties prenantes de l'évaluation

Dans un premier temps, l'évaluatrice devait se présenter et expliquer son rôle ainsi que les principes de l'évaluation de programme axée sur l'utilisation aux parties prenantes du programme, notamment les différentes modalités de participations possibles. La présentation devait être adaptée aux différents contextes selon les parties prenantes visées. Des discussions informelles devaient compléter ces approches, censées permettre d'établir un contact en confiance, notamment avec les personnes les plus exclues (Bruneteaux et Lanzarini, 1998). Les parties prenantes de l'évaluation et leurs différents rôles devaient alors être déterminés en négociation entre l'équipe d'évaluation et les commanditaires de l'évaluation.

Analyse du contexte de l'évaluation, des enjeux associés et production d'une première description globale du programme.

L'évaluatrice devait ensuite produire une première description du programme et de son contexte validé par les parties prenantes de l'évaluation. Cette description devait contenir la genèse du programme, la théorie du besoin, et une description globale du programme. Elle devait recenser et analyser les documents déjà produits, réaliser des entretiens avec des membres du Lab'Zéro et les membres des associations porteuses.

Élaboration de la théorie du programme et du modèle logique

La conception de l'évaluation devait ensuite passer par la construction de la théorie du programme et du modèle logique. Pour cela, les concepts de théorie du programme et modèle logique devaient être présentés aux parties prenantes déterminées dans la phase d'identification. Après avoir présenté les premiers éléments recueillis dans la phase précédente, l'évaluatrice devait inviter les parties prenantes de l'évaluation à concevoir la théorie du programme et le modèle logique à travers la méthode du métaplan®. Les parties prenantes impliquées devaient dans un premier temps écrire sur des post-it les objectifs auxquels devaient répondre le programme Coco. Puis les post-it devaient être thématisés par le groupe pour en faire des objectifs généraux. Les parties prenantes devaient ensuite discuter des intrants qui permettraient d'atteindre les objectifs. L'évaluatrice devait alors s'appuyer sur le travail du groupe et le travail de description du programme préalablement réalisé pour concevoir un premier modèle logique, qui devait être présenté et modifié puis validé par l'ensemble des parties prenantes. La conception de la théorie du programme et du modèle logique étant un processus devant être itératif, il devait être proposé à la révision aux parties prenantes de l'évaluation dès que de nouvelles informations suggéraient une modification.

Une fois la première version de la théorie du programme et du modèle logique établis, les objectifs de l'évaluation devaient être négociés avec les parties prenantes de l'évaluation. Un devis, soit la méthode de collecte et d'analyse des données, devait ensuite être négocié entre les parties prenantes pour répondre aux objectifs. Puis la façon dont les résultats seront rendus et les destinataires devaient également être déterminés par les parties prenantes.

2.3.3. Déroulement de la conception de l'évaluation de Coco Velten

Cette partie décrit la façon dont s'est opérationnalisée la conception de l'évaluation à Coco Velten.

Les premières rencontres de l'équipe de recherche avec les commanditaires

Au lancement du programme (t+6mois) en Septembre 2019, l'équipe de recherche, la direction du groupe SOS en charge du centre d'hébergement de Coco Velten et l'équipe de coordination de Yes We Camp et Plateau Urbain se sont rencontrées pour clarifier la demande d'évaluation. Ces rencontres avaient pour but de poser les bases de l'évaluation. Lors de ces rencontres, l'équipe de recherche a assumé plusieurs rôles et postures : l'animation de groupe, la vulgarisation de l'évaluation de programme participative axée sur l'utilisation et l'approche par les capabilités, la négociation des finalités de l'étude et des moyens.

1) Le groupe s'est mis d'accord sur les questions liées à l'utilité : Il a été réaffirmé que le programme est une expérimentation du Lab'Zéro ayant pour objectif de tester une solution à petite échelle pouvant être répliquée à grande échelle, pour lutter contre le sans-domicilisme à Marseille. Il a été convenu que l'évaluation du programme doit soutenir les futures décisions liées à l'amélioration du programme, et à la pertinence ou non de son essaimage. Les organismes utilisateurs attendus ont été identifiés : les décisionnaires politiques et organismes financeurs (la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS), la préfecture et la mairie), les décisionnaires et parties prenantes du programme (Groupe SOS, Yes We Camp et Plateau Urbain), et les personnes hébergées à Coco Velten. Il a été déterminé que les résultats devront également servir à l'amélioration continue du programme Coco Velten pour les personnes hébergées. Dans le cadre du dispositif CIFRE, l'évaluation devait également permettre la formation par la recherche de la doctorante avec la production de contenu scientifique pour répondre au projet de thèse.

2) Le groupe s'est mis d'accord sur les questions liées aux objectifs : Le concept de capabilités d'Amartya Sen et Martha Nussbaum a été proposé par l'équipe de recherche comme fil conducteur de l'évaluation, en expliquant que ce concept permet d'analyser de façon concrète le quotidien des personnes hébergées à travers une perspective de justice sociale et de qualité de vie. Les commanditaires souhaitaient une évaluation pragmatique du programme et l'approche par les capabilités proposée par l'équipe de recherche correspondait à leurs attentes. L'objectif principal de l'évaluation de programme a pu être déterminé : Explorer l'influence de Coco Velten sur les capabilités des résident·es et les comparer aux centres d'hébergement classiques[1].

3) Le groupe s'est entendu sur les questions liées aux moyens : Le Groupes SOS a embauché une ergothérapeute doctorante en dispositif CIFRE pour trois ans. La doctorante a bénéficié d'une direction de thèse et d'un co-encadrement du laboratoire de Santé Publique CEReSS d'Aix-Marseille Université. Une co-direction de thèse de la Haute Ecole du Travail Social et de la Santé de Lausanne a été également mise en place pour accompagner la doctorante dans la méthodologie d'évaluation de programme axée sur l'utilisation et ses processus participatifs. Cette approche d'évaluation et ses

[1] Les objectifs et questions ont été retravaillées et précisées au fil de l'évaluation. Les objectifs et questions de recherche sont détaillées dans le chapitre 3.

aspects participatifs ont été présentés aux commanditaires de l'évaluation qui y ont adhéré.

4) Le groupe devait se mettre d'accord sur les questions liées à la temporalité : La temporalité n'a pas été évoquée avec le groupe mais elle était naturellement limitée par la durée du programme d'occupation temporaire de trois ans (fin 2021), et par la fin de la bourse CIFRE de trois ans également. Lors de ces premières rencontres, aucun rétroplanning n'avait été mis en place concernant les besoins de résultats pour prendre des décisions.

Mise en lien et présentation de l'évaluation aux parties prenantes

L'évaluatrice a rencontré et s'est présentée aux parties prenantes. Elle a pu expliquer son rôle et ce qu'est l'évaluation de programme axée sur l'utilisation de différentes façons et dans différents contextes en fonction des types de parties prenantes visées. La présentation a eu lieu lors des réunions d'équipe de la résidence pour toucher les professionnel·les de cette dernière. Les conseils de maison[2] de la résidence ont été investis pour atteindre les résident·es. Des présentations ont été faites lors des comités stratégie pour toucher les directions et coordinations des associations porteuses du projet, ainsi que les politiques et financeurs qui y étaient également invités. La présentation a également été réalisée lors des conseils de vie de Coco Velten, pour toucher les ateliers-bureaux et les organisations de l'îlot Velten. Les discussions informelles ont également largement été mobilisées, notamment auprès de certain·es résident·es qui sont plus accessibles sur ce mode de relation et ne participent pas forcément ou qui ne s'expriment pas lors des réunions.

L'évaluatrice a expliqué aux parties prenantes du programme que si elles étaient intéressées et consentantes, elles pouvaient être sollicitées à la fois lors de conversations informelles, par des réunions et groupes de travail, et au sein des différentes phases d'évaluation.

De cette façon, la doctorante a repéré les personnes pouvant être intéressées à s'impliquer dans l'évaluation, et a été identifiée en tant que coordinatrice de l'évaluation.

Identifications des parties prenantes de l'évaluation

Après avoir expliqué aux commanditaires que l'évaluation axée sur l'utilisation s'appuyait sur l'implication des différentes parties prenantes, à différents niveaux (informatif-

[2] Les différentes instances de gouvernances sont présentées dans la partie 2.4.3

consultatif-décisionnel-opérationnel) et souligné l'importance de la participation des personnes hébergées, les types de parties prenantes ont été identifiées ainsi que leur rôle dans l'évaluation par les commanditaires et l'équipe de recherche.

Le Groupe SOS était le commanditaire principal de l'évaluation, mais le programme Coco Velten était piloté de façon collaborative avec une autre association et une coopérative : Yes We Camp qui s'occupait des espaces communs et Plateau Urbain qui s'occupait des ateliers-bureaux. Les coordinateur·rices de ces organisations à Coco Velten étaient impliqué·es dans les choix stratégiques de l'évaluation, la validation finale du devis et la diffusion des résultats. Les décisions liées à l'orientation de l'évaluation seront prises lors des « comités stratégie » qui rassemblent les trois entités sur les orientations stratégiques de Coco Velten.

Les personnes hébergées (résident·es) dans le centre d'hébergement de Coco Velten (appelé «la résidence ») étaient les premières concernées par le programme et son évaluation. Il a été proposé et validé par les coordinations du programme de proposer aux représentant·es des résident·es de participer également aux réunions du comité stratégie. Les représentant·es étaient des personnes hébergées élues pour porter leur voix dans différentes instances et favoriser la participation au sein de la résidence de l'ensemble des personnes hébergées. Ils·elles étaient également élu·es pour favoriser une vie harmonieuse entre les personnes hébergées. Il a été déterminé que les personnes hébergées pouvaient être mobilisé·es sur l'ensemble des étapes d'évaluation, soit la conception, la collecte et l'analyse des données, l'élaboration de recommandations et la diffusion des résultats. En fonction des étapes, il a été déterminé que les personnes hébergées devaient être au minimum consultées dans l'évaluation au sein des conseils de maison (conseil réunissant les résident·es et l'équipe professionnelle de la résidence pour gérer le fonctionnement de la résidence) ; que des groupes de travail réservés aux résident·es seraient mis en place (en non-mixité, sans professionnel·les présent·es), en continuant les discussions informelles.

Il a été déterminé que l'équipe professionnelle de la résidence devait être consultée dans l'évaluation lors de sessions de travail dédiées, et que l'évaluation devait être un sujet des réunions de fonctionnement d'équipes et des conseils de maison de la résidence. L'équipe de la résidence devait être informée des avancées de l'évaluation et des résultats, et consultée au fil du temps.

Les organisations politiques et institutionnelles directement impliquées dans le programme (DDETS, préfecture et mairie) étaient invitées au comité stratégie et pouvaient donc participer aux décisions liées à l'orientation de l'évaluation. Les organisations politiques et institutionnelles moins impliquées dans le programme (métropole, fondations ...) étaient

invitées au « comité des partenaires », une fois par an. Il a été convenu que les informations liées à l'évaluation devaient être diffusées lors de ces comités.

L'ensemble des parties prenantes devaient être invitées à participer à la construction de la théorie du programme et du modèle logique, à élaborer des hypothèses, à collecter et analyser des données, diffuser les résultats et formuler les recommandations.

Analyse du contexte de l'évaluation, des enjeux associés et production d'une première description globale du programme.

Diverses données ont été récupérées via des documents (fiches projet, comptes rendus de réunion, projet de l'établissement, budgets…), entretiens (formels/informels) et observations (réunions, participation aux diverses activités, aux différentes interactions) avec prise de notes dans le carnet de bord. Ces données ont permis à l'équipe de recherche de saisir les éléments pouvant influencer l'évaluation et de produire une première description globale du programme. Les résultats de cette phase sont présentés dans la partie 2.4 ci-dessous.

Construction de la théorie du programme et modèle logique

L'évaluatrice a récolté des documents du Lab'Zéro et du programme en place, a participé aux réunions de diverses instances et a discuté avec plusieurs parties prenantes variées pour récolter des informations sur le programme. Après avoir présenté l'intérêt et le fonctionnement de la théorie du programme et du modèle logique aux parties prenantes, plusieurs ateliers et discussions ont eu lieu pour les élaborer. L'évaluatrice a proposé, lors d'une réunion d'équipe de la résidence à laquelle la médiatrice transversale de Coco Velten était présente, de réaliser un méta-plan sur les besoins auxquels tentent de répondre le programme Coco Velten. Une fois le méta-plan réalisé, l'évaluatrice a utilisé les thèmes et le travail de description du programme réalisé précédemment pour construire un premier modèle logique et la théorie du programme. La théorie du programme et le modèle logique ont ensuite été présentés au comité stratégique. L'évaluatrice a recueilli son avis et lui propose de faire des modifications. Le modèle logique et la théorie du programme ont ensuite été présentés lors de la réunion institutionnelle de la résidence (réunion annuelle avec les professionnel·les de la résidence qui vise à faire le bilan et élaborer les perspectives) et en conseil de maison des résident·es, où il a encore une fois été proposé d'apporter des modifications. Ce processus a été répété jusqu'à ce qu'un consensus ait été trouvé avec les parties prenantes, et répété de nouveau lors des avancées de l'évaluation.

Élaboration des objectifs

Pour déterminer les objectifs de l'évaluation, l'évaluatrice a fait la présentation de la théorie du programme et du modèle logique au comité stratégie, afin de l'aider à déterminer le type d'évaluation souhaité. Il en ressort qu'une évaluation des processus et une évaluation des retombées sont recherchées. Les objectifs ont ensuite été affinés en objectifs de recherche par l'évaluatrice et validés par le comité stratégie.

2.4. Présentation générale du programme

Cette partie propose une première présentation du programme Coco Velten en commençant par la présentation de l'évaluation des besoins et la théorie des problèmes. Elle enchaîne ensuite avec la genèse du programme, suivi de la mise en œuvre concrète, en s'appuyant sur la théorie du programme et son modèle logique. La présentation des objectifs sera réalisée dans le chapitre suivant.

2.4.1. L'évaluation du besoin et la théorie du problème

L'évaluation du besoin et la théorie du problème sont d'abord présentées telles qu'identifiées par le Lab'Zéro lors de la conception du programme. La théorie du problème approfondie lors de l'évaluation est présentée par la suite.

L'évaluation du besoin avait en partie été faite par le Lab'Zéro, qui avait identifié le nombre très élevé de personnes sans-domicile à Marseille, atteignant environ 14 000 en 2019 (Daguzan et al., 2022), et le peu de places d'hébergement disponibles, avec seulement 446 offres d'hébergement proposées dans la ville en 2020 selon le bilan 2020 du Service Intégré d'Accueil et d'Orientation des Bouches du Rhône[3] (SIAO 13, 2020). Le Lab'Zéro avait également identifié l'effet « NIMBY » (Not In My BackYard) (Dear, 1992) que pouvait subir les centres d'hébergement. Cet effet NIMBY a été analysé comme pouvant être lié à la peur de « ghettoïsation » du quartier. Le Lab'Zéro avait également soulevé le problème du système en escalier qui nécessite généralement de passer par de l'hébergement d'urgence avant de pouvoir accéder à de l'hébergement « d'insertion » ou de « stabilisation », et les longs temps d'attente au sein des centres d'hébergement pour accéder au logement. En termes d'accompagnement social, le Lab'Zéro avait souligné les problématiques de contrôle social présent dans les centres d'hébergement, et les ruptures d'accompagnement social. Ces

[3] Le SIAO est une plateforme qui met en lien les offres d'hébergement et les demandes.

dernières problématiques ont été identifiées par le Lab'Zéro comme liées au fait que l'accompagnement soit rattaché au lieu d'hébergement.

En récoltant les premières données sur le programme, l'évaluation a permis d'expliciter et de préciser les problématiques auxquelles le programme pouvait potentiellement répondre. Le programme venait potentiellement répondre à la problématique de manque d'engagement dans des activités signifiantes, liées au manque d'opportunités présentes dans l'environnement. L'évaluation a également posé la problématique du manque de relations sociales épanouissantes que peuvent subir les personnes sans domicile.

2.4.2. Genèse du programme

Le Lab'Zéro qui cherchait une solution pouvant être testée à petite échelle et être répliquée à grande échelle, a proposé de mettre en place un bâtiment en occupation temporaire qui comporterait de l'hébergement pour personnes sans domicile et d'autres usages et publics. En 2017, à la suite du travail du Lab'Zéro, le Préfet de Région des Bouches-du-Rhône a visité le tiers-lieu les « Grands Voisins » à Paris. Le Préfet ayant été convaincu, le programme d'occupation temporaire Marseillais du Lab'Zéro est accepté. Plusieurs bâtiments appartenant à l'État ont alors été explorés. Le bâtiment Bernard du Bois, ancien siège de la Direction Interdépartementale des Routes en Méditerranée (DIRMED) était inoccupé depuis deux ans. Ce bâtiment de 4 000 m^2 a été retenu pour le programme du fait de sa position géographique au cœur du centre-ville et son intégration au sein d'un îlot appelé l'îlot Velten comportant plusieurs structures (Centre social de Culture Ouvrière (CCO), la Cité de la Musique, le Contact Club qui propose des activités aux jeunes du quartier et le Centre Municipal d'Animation de la mairie de secteur). Ce bâtiment faisait l'objet d'un contentieux entre l'État, en tant que vendeur, et la municipalité de Marseille, en tant qu'acquéreuse, qui souhaitait y établir une école. L'arbitrage de ce contentieux, prévu dans un délai minimal de trois ans, a permis d'envisager une occupation temporaire du bâtiment.

Cette occupation temporaire du bâtiment est signée en mai 2018 entre la préfecture et l'association Yes We Camp. La coopérative plateau Urbain et l'association Groupe SOS ayant ensuite rejoint le projet, le bâtiment est réhabilité et intègre un centre d'hébergement pour personnes sans domicile de 80 places, appelée la « résidence », des ateliers et bureaux pour associations et micro-entreprises de nature variée, et des espaces dits « communs », ouverts au public se voulant le plus inclusifs possibles.

Inspirée des principes du Logement d'abord, l'organisation de la résidence visait des admissions directes via un consortium d'associations, en contournant le cadre réglementaire du SIAO et du 115, permettant d'accueillir des publics aux droits incomplets.

Les personnes étaient alors orientées par d'autres associations et organismes qui accompagnaient des publics variés (post-carcéral, femmes victimes de violence, familles issues des bidonvilles, etc.), avec l'ambition de « refaire société » au sein de la résidence. Les associations réalisant l'orientation devaient s'engager à continuer d'accompagner les personnes orientées à Coco Velten. Cependant en pratique, les associations et organisations ayant orienté les personnes à Coco Velten se détournaient de l'accompagnement pour se concentrer sur les situations les plus urgentes des personnes encore à la rue. De plus, la dérogation au SIAO a été mal perçue par les équipes du 115. Finalement, après un an et demi, la résidence a été réintégrée dans le cadre traditionnel d'admission via le SIAO.

Pour que l'hébergement retrouve sa place originelle d'accueil « d'urgence » et « temporaire », de l'intermédiation locative, nommée « l'IML Coc'home », devait faciliter la transition vers le logement des personnes hébergées. Le programme Coc'home a initialement ouvert 30 places financées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour des personnes souffrant de troubles psychiques, ce qui ne correspondait qu'à une minorité des résidents de la RHVS. Les autres places prévues n'ont jamais été financées, et après la réintégration au SIAO, le programme d'intermédiation locative a été dissocié de la résidence.

2.4.3. Description générale du programme

Coco Velten est donc un programme de tiers-lieu en occupation temporaire comportant de l'hébergement, mêlant mixité d'usage et mixité de publics accueillis, dont l'ensemble devait être géré via des pratiques participatives et de co-construction.

Le programme est porté et opérationnalisé par Yes We Camp, Plateau Urbain et le GROUPE SOS, dont voici une présentation :

Yes We Camp : Yes We Camp conçoit et gère des espaces « communs » se voulant innovants et inclusifs, souvent dans des bâtiments ou sur des terrains mis temporairement à disposition. En collaboration avec les partenaires locaux, les projets sont réalisés en adéquation avec les valeurs de solidarité, de convivialité et d'écologie. Les initiatives incluent l'accueil de personnes vulnérables, l'hébergement d'urgence, des cantines communautaires, des ateliers d'artistes, des espaces de travail à faible coût, des chantiers participatifs, de la végétalisation et une programmation culturelle gratuite ou très accessible.

Au sein de Coco Velten : Yes We Camp assure la coordination générale du site et porte la responsabilité juridique et financière du projet. L'association gère également la direction technique du bâtiment, la programmation culturelle, la Cantine, ainsi que la gestion des autres espaces communs. En outre, elle facilite la gouvernance participative du lieu en

impliquant l'ensemble des parties prenantes (résident·es, voisin·es, partenaires institutionnels et associatifs). Yes We Camp assure également la médiation avec Plateau Urbain entre les trois activités via des processus participatifs et de co-construction.

Groupe SOS : Cette association lutte contre les formes d'exclusion, en accompagnant les individus vers une plus grande autonomie. Le Groupe SOS conduit des projets dans divers domaines, tels que le handicap, l'habitat et l'hébergement, la formation et l'emploi, la santé, ainsi que la santé communautaire.

Au sein de Coco Velten : Le Groupe SOS gère le centre d'hébergement en y assurant la gestion de la vie collective et l'accompagnement social.

Plateau Urbain : Plateau Urbain est une coopérative dont la spécialité est l'urbanisme temporaire. Elle s'engage à revitaliser des immeubles vacants pour soutenir l'émergence ou la pérennisation de projets associatifs, culturels, solidaires ou entrepreneuriaux. La coopérative cherche à développer de nouveaux usages pour les bâtiments en profitant des périodes de transition précédant leur restructuration.

Au sein de Coco Velten : Plateau Urbain s'occupe de la gestion des Ateliers-Bureaux et anime leur réseau. La coopérative contribue à la programmation du site et à l'établissement de partenariats avec les organisations du quartier, afin de favoriser les relations des Ateliers-Bureaux avec le reste de l'écosystème de Coco Velten. Plateau Urbain assure également la médiation avec Yes We Camp entre les trois activités via l'embauche d'une médiatrice, co-financée par Yes We Camp et Groupe SOS.

Le bâtiment accueille donc une diversité d'usages et de publics : un centre d'hébergement géré par l'association Groupe SOS, des ateliers-bureaux pour associations et micro-entreprises sous la gestion de la coopérative Plateau Urbain, et des espaces publics inclusifs gérés par l'association Yes We Camp. Le plan du site est illustré en Figure 7. Les professionnel·les des organisations opératrices, les membres des ateliers-bureaux et les résident·es sont appelés les « Cocos ».

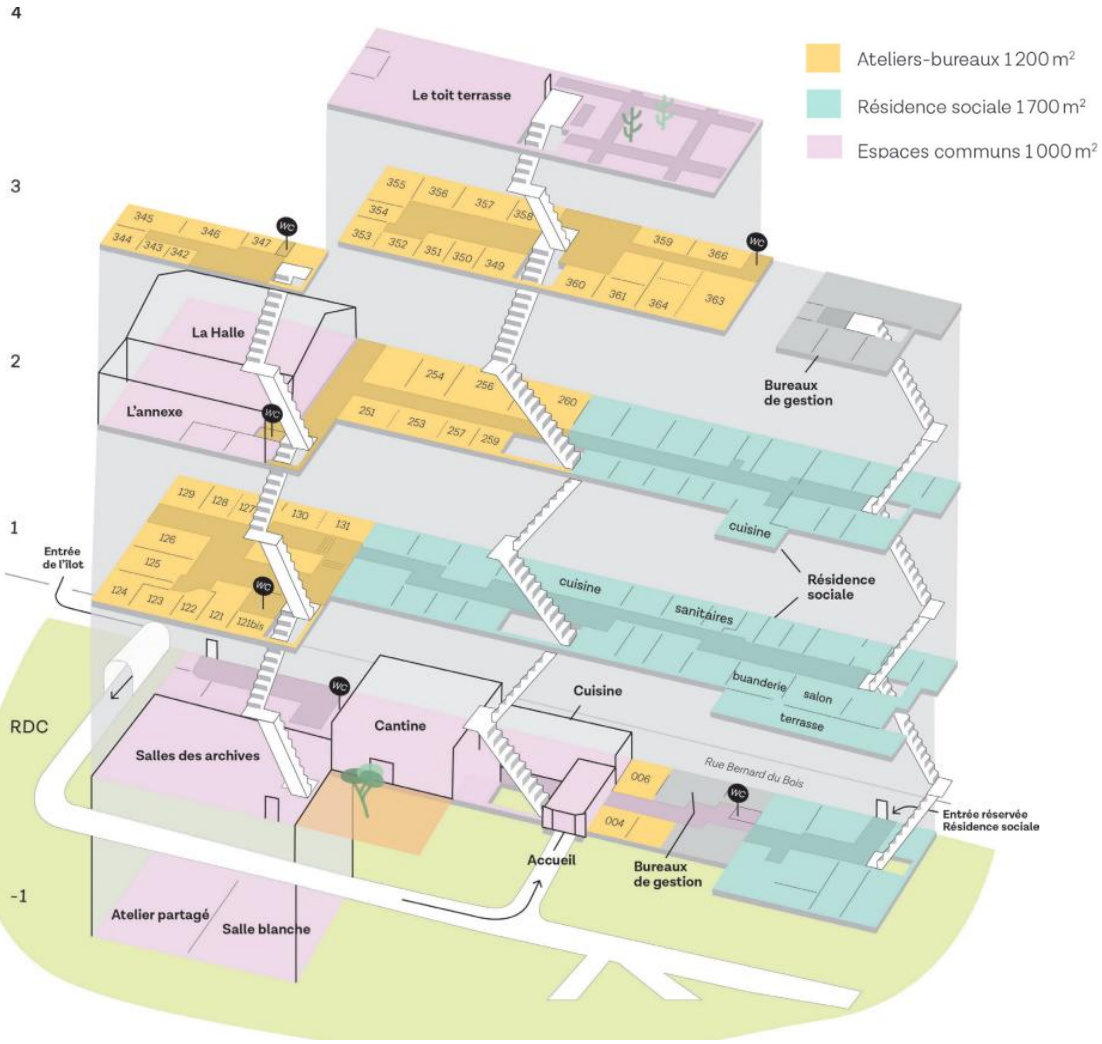

Figure 7-Plan et répartition des espaces du programme Coco Velten, réalisé par Yes We Camp

Le centre d'hébergement propose 80 places pour des personnes sans domicile depuis Mars 2019. Il accueille des individus ou des familles (ménage comportant plusieurs personnes) aux profils variés, avec des problématiques sociales et/ou de santé diverses, offrant une chambre par ménage. Le reste des espaces est collectif. En raison de son caractère temporaire et expérimental et de son statut de « Résidence Hôtelière à Vocation Sociale » (RHVS), le centre d'hébergement est exempté de certaines normes, comme l'absence de points d'eau dans les chambres ou le non-respect des normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Le centre propose un accompagnement social global et des ressources matérielles, appelées « L'aide Coco », comprenant des tickets services, des produits d'hygiène et de la nourriture. L'hébergement est sans limitation de durée. L'équipe de la résidence est composée de la direction, de travailleur·ses sociaux·ales, d'accueillant de jour et de nuit, d'un pair aidant bénévole et de l'évaluatrice. Le Groupe SOS devait former

ses professionnel·les aux approches rétablissement, où les résident·es participent activement à leur accompagnement dans une démarche qui doit tendre vers l'horizontalité.

Les Ateliers-bureaux hébergent des associations, artistes et micro-entreprises. Les ateliers-bureaux peuvent être reliés à la santé, à la lutte contre la précarité, à l'écologie, à l'artisanat, à la culture etc. Leur point commun étant qu'ils devaient participer à la vie du lieu, en proposant des services en lien avec leurs activités.

Les espaces communs, ouverts à tous, offrent une programmation variée et inclusive. Ils comportent la Cantine, le toit terrasse, les Archives, La Halle et L'annexe. La Cantine est le cœur des rencontres et de l'animation du programme. C'est un lieu de restauration et de détente, qui propose des soirées de repas à prix libre, des concerts et d'autres spectacles gratuits ou au chapeau, des évènements sociaux ou culturels. C'est un espace où les personnes ne sont pas obligées de consommer et où les gestionnaires sont attentif·ves au respect de toutes et tous. Le toit-terrasse comporte un jardin partagé, un espace avec des tables et bancs, des espaces modulables et un cabanon pour divers évènements comme des expositions artistiques. Les Archives comportent une salle dédiée à un atelier de bricolage, et une salle dite « Blanche » qui peut accueillir des expositions, des fêtes ou tout autre forme d'activité sur sollicitation de Yes We Camp. La Halle et l'Annexe sont des salles qui sont réservables par les Cocos, mais qui sont également proposées à la location aux organisations externes. Dans ces salles sont réalisées des réunions, des conférences, du sport ou des spectacles.

Coco Velten est identifié comme un « tiers lieux » sur le plan institutionnel (France Tiers-Lieux, s. d.). Des parties prenantes du programme Coco Velten précisent qu'il s'agit d'un tiers-lieu « solidaire » et favorisent l'utilisation d'autres termes estimant la notion de « tiers-lieu » galvaudée par la multiplication de projets ancrés dans une vision libérale. Les parties prenantes préfèrent par exemple la notion d' « espace hybride », défini par Durand Jeanson (2019) comme un lieu « au croisement d'enjeux sociétaux, de biens communs, entrepreneuriaux et de marchandisation, avec comme enjeu transversal une gouvernance plus horizontale », ou encore la notion « d'espaces communs » faisant référence aux biens communs d'Elinor Ostrom (1990).

L'analyse de la gouvernance peut être réalisée à travers la logique d'Elinor Ostrom sur la gouvernance des biens communs (2013, 2014) présenté dans la recension des écrits (partie 1.4.2)

Les utilisateur·rices autorisé·es sont limité·es à des droits à un niveau opérationnel, leur permettant uniquement l'accès et le « prélèvement », soit l'utilisation des ressources du lieu, la participation aux activités proposées. Dans le cas de Coco Velten, utilisateur·rices autorisé·es correspondent au public extérieur. Les détenteurs de droit d'usage et de gestion

correspondent aux « Cocos », soit les membres des ateliers-bureaux, les résident·es et du personnel des organisations porteuses. Les propriétaires sans droits d'aliénation, mais qui ont le pouvoir d'exclure des membres ou des utilisateur·rices, en plus des autres droits associés sont les membres de la coordination des organisations porteuses. Les propriétaires, qui sont les seuls à détenir l'ensemble complet des droits correspondent à Coco Velten à la préfecture, qui est propriétaire du bâtiment et avec qui la convention d'occupation a été signée, puis à la mairie qui a racheté le bâtiment par la suite.

La gouvernance a évolué au fil du temps et les membres ou la temporalité a pu varier au cours de l'évaluation. Globalement, la gouvernance s'opère à travers plusieurs instances, dont certaines sont schématisées ci-dessous (Figure 8). La gestion de la résidence est réalisée à travers les réunions d'équipe des professionnel·les de la résidence, et d'un « conseil de maison » composé des résident·es et de l'équipe des professionnel·les. Un « conseil de vie » pour opérer la gestion de l'ensemble du lieu, réunissant les membres des associations opératrices, les membres des ateliers-bureaux, les résident·es, et les membres des associations voisines. Le « comité stratégie » réunit les organisations opératrices. Et les « comités des partenaires » réunissent l'ensemble des parties prenantes et les politiques et organisations finançant le programme. Des « cercles thématiques » sont également mis en place en fonction des sujets/projets en cours, dans lesquels l'ensemble des Cocos peuvent participer ainsi que les voisin·es.

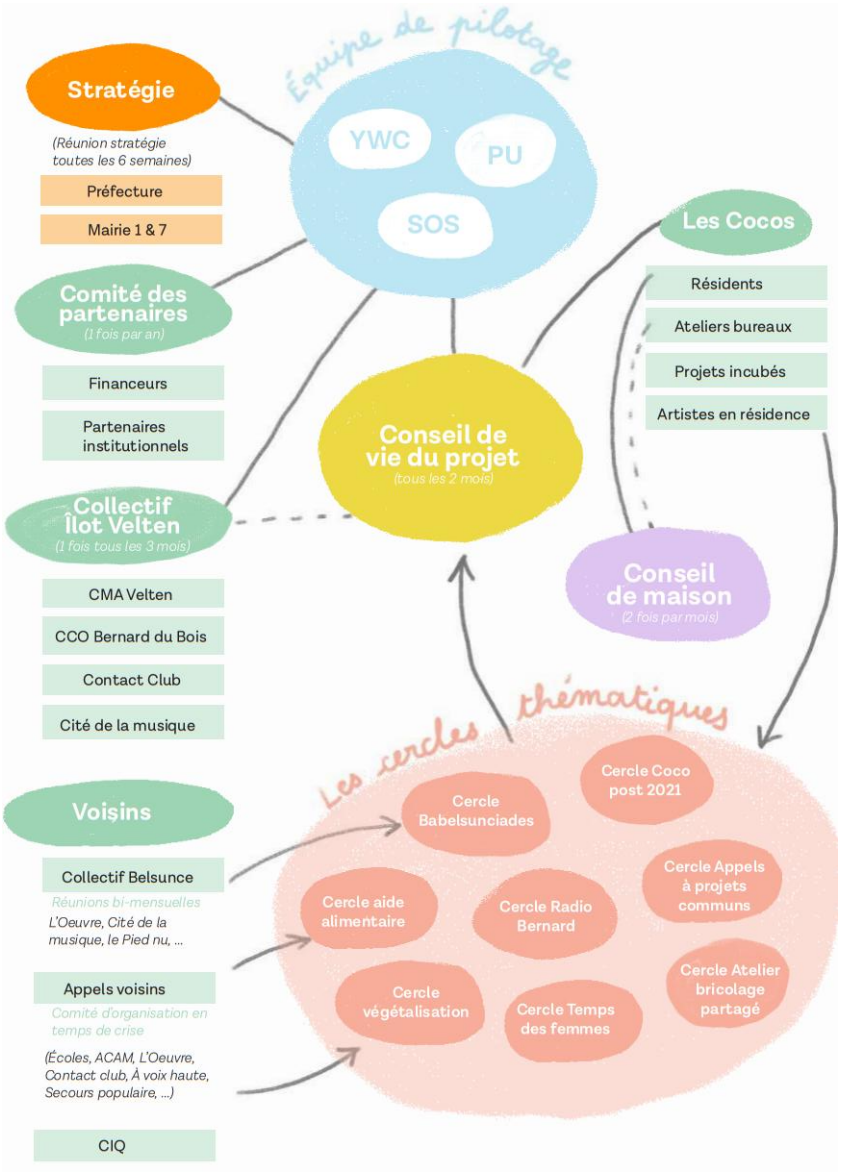

Figure 8- Schéma de la gouvernance de Coco Velten, (issu de Point d'étape - Coco Velten et après ? 2021)

2.4.4. Théorie du programme et modèle logique

Cette partie présente la théorie du programme et son modèle logique final.

Selon la théorie du programme, la mixité des usages et des publics accueillis au sein d'un même bâtiment devait favoriser l'intégration dans la communauté. La mixité devait réduire la stigmatisation du centre d'hébergement dans le quartier d'implantation, et par conséquent, celle des résident·es, leur permettant de mobiliser les ressources du centre-ville de Marseille.

La mixité des usages et des publics accueillis au sein d'un même bâtiment soutenue par la médiation devait également favoriser les relations sociales épanouissantes des résident·es par la création de liens avec les membres des ateliers-bureaux et le public des espaces communs.

Cette mixité et médiation avait également pour but de développer l'engagement des résident·es dans des activités ayant du sens, par la proposition d' activités dans les espaces communs et les opportunités engendrées par les ateliers-bureaux.

Les approches participatives et de co-construction devaient être mobilisées afin de favoriser une gestion participative du fonctionnement de la résidence et du projet Coco Velten dans son ensemble ; de soutenir le contrôle de l'environnement des résident·es ; et de favoriser la participation à des activités ayant du sens. Elles se concrétisent de plusieurs façons : par des formations aux approches participatives, orientées rétablissement, et communautaires ; par la mise en place d'activités de co-construction de l'aménagement du lieu ; par des instances de gouvernances collectives et des salarié·es gestionnaires de la vie collective de la résidence et du projet.

Les ressources physiques et matérielles à basse condition d'accès des espaces communs et de la résidence devaient permettre l'augmentation des ressources des personnes hébergées.

L'accompagnement social et la mixité des publics hébergés devaient également favoriser l'augmentation des relations sociales favorables à l'épanouissement.

L'ensemble devant favoriser les capabilités des personnes hébergées.

A travers la recension des écrits, la qualité du lieu a été recensée comme un élément pouvant potentiellement influencer les capabilités des personnes hébergées en centre d'hébergement. A Coco Velten, cette qualité pouvait être limitée par l'aspect d'occupation temporaire du bâtiment, qui limite les investissements possibles. La notion de qualité du lieu a alors été ajouté au modèle logique pour prendre en compte le risque de basse qualité du lieu et ses potentielles retombées négatives sur les capabilités des personnes hébergées. Le modèle logique est illustré ci-dessous (Figure 9).

Figure 9 - Modèle logique du programme Coco Velten

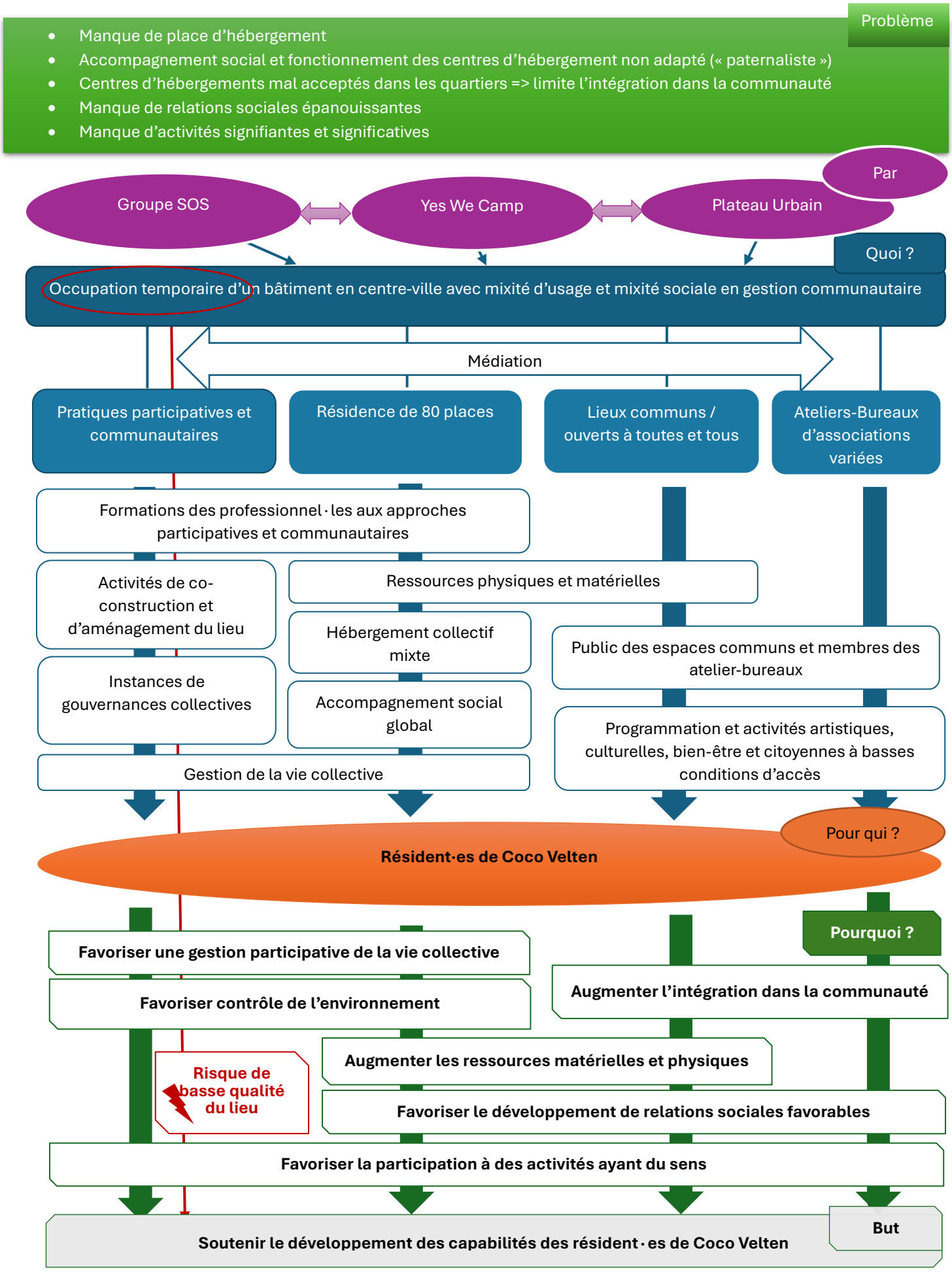

Chapitre 3 - Objectifs de recherche

Ce chapitre décrit les objectifs de recherche ayant été construits à partir de la revue de la littérature et la conceptualisation de l'évaluation.

Globalement cette thèse devait évaluer le programme Coco Velten au regard des capabilités des personnes sans domicile y étant hébergées, afin de contribuer à la réflexion sur la pertinence du développement de l'hébergement tiers-lieu. Le programme devait être décrit en profondeur au regard des capabilités des personnes y étant hébergées, dans une perspective micro, meso et macro systémique. Puis il devait être comparé aux centres d'hébergement collectifs classiques. Pour cela, plusieurs objectifs ont été développés :

Objectif 1 : Décrire et identifier les variables associées aux capabilités des personnes sans domicile en centre d'hébergement collectif (ETHOS 3 et4).

> Question de recherche : Quelles sont les variables associées aux capabilités des personnes sans-domicile au sein des centres d'hébergement collectifs (ETHOS 3 et 4) ?

Hypothèses : Les capabilités en centre d'hébergement sont positivement associées à l'intégration dans la communauté, à la qualité de l'hébergement, au choix au sein du centre d'hébergement, au soutien social et à l'engagement dans des activités signifiantes.

Objectif 2 : Explorer les retombées d'un tiers-lieu en occupation temporaire sur les capabilités des personnes hébergées.

Question de recherche : En quoi Coco Velten influence les capabilités des personnes sans-domicile y étant hébergées ?

Objectifs 3 : Comparer les capabilités et les variables y étant associées des personnes hébergées en centre d'hébergement collectif classique à celles des personnes hébergées au sein d'un tiers-lieu en occupation temporaire.

Sous-objectifs :

- Comparer les capabilités des personnes hébergées au sein du tiers-lieu à celles au sein d'autres centres d'hébergement.
- Comparer l'intégration dans la communauté, le soutien social, le contrôle de l'environnement et l'engagement dans les occupations signifiantes des résident·es du tiers-lieu par rapport aux autres centres d'hébergement.
- Comparer la qualité de l'hébergement du tiers-lieu à celles d'autres centres d'hébergement et ses retombées sur les capabilités des personnes hébergées.

Questions de recherche : Les personnes sans domicile hébergées en tiers-lieu ont-elles des capabilités significativement différentes de celles des personnes sans domicile hébergées en centre d'hébergement classique ? Si des différences existent, à quelles variables sont-elles liées ?

Hypothèses : Les personnes sans domicile hébergées en tiers-lieu ont davantage de capabilités que les personnes sans domicile hébergées en centre d'hébergement classique. Les différences sont liées au fait que les personnes hébergées en tiers-lieu ont d'avantage d'intégration dans la communauté, de choix au sein du service, de soutien social qualitatif, et d'engagement dans des activités ayant du sens, malgré une qualité du lieu de vie plus basse.

Objectif 4 : Évaluer un programme de tiers-lieu solidaire au regard des capabilités des personnes sans domicile y étant hébergées en favorisant son amélioration continue.

Sous-objectifs :

- Favoriser l'amélioration continue du programme pour le développement des capabilités des résident·es.
- Produire des recommandations concernant la poursuite ou non du programme, la pertinence ou non de son essaimage.

Questions de recherches : Cet objectif comporte les mêmes questions de recherche que pour les objectifs 1 et 3 ainsi que la question suivante : Comment s'inscrit le programme Coco Velten au regard des capabilités des personnes y étant hébergées en fonction des éléments clés soulevés par la littérature ?

Chapitre 4 - Collecte et analyse des données : un devis mixte

Pour répondre aux objectifs de recherche, un devis mixte a été mis en place. Le devis mixte permet d'étudier un sujet sous différents angles en combinant différentes méthodologies au sein d'une même étude (Creswell et Clark, 2017). Il permet d'obtenir une richesse d'informations et d'approfondir le sujet d'une étude (Briand et Larivière, 2020). La méthode

mixte permet de dépasser les clivages entre les épistémologies positivistes et constructivistes, en associant les deux points de vue de façon pragmatique (Creswell et Clark, 2017).

Les notes du carnet de bord ont été synthétisées pour soutenir la compréhension globale du programme. En plus du carnet de bord, le devis mixte a inclus deux méthodes ayant été initiées dans cet ordre :

Un photovoix (Wang, 1999) a été mis en place avec les résident·es de Coco Velten. Le photovoix est une méthode de recherche participative qualitative qui mobilise la photographie pour permettre aux personnes subissant les inégalités sociales de s'impliquer en tant que co-chercheur·ses. Cette méthode visait à répondre à l'objectif 2 : explorer les retombées d'un tiers-lieu en occupation temporaire sur les capabilités des personnes sans domicile y étant hébergées. Les résultats du photovoix devaient permettre d'affiner le modèle logique et les indicateurs pour l'enquête par questionnaire et grille d'observation.

Une enquête transversale par questionnaire et grille d'observation de la qualité des lieux de vie a été mise en place dans les centres d'hébergement collectifs ETHOS 3 et 4 à Marseille. Cette méthode visait à répondre aux objectifs 1 et 3 soit respectivement : décrire et identifier les variables associées aux capabilités des personnes sans domicile en centre d'hébergement collectif (ETHOS 3 et4) , et comparer les capabilités et les variables y étant associées des personnes hébergées en centre d'hébergement collectif classique à celles des personnes hébergées en tiers-lieu en occupation temporaire.

La description de chaque méthode est détaillée ci-dessous.

Les méthodes utilisées ont été articulées de sorte à obtenir des données issues de la littérature scientifique, des données « qualitatives » et « quantitatives » de différentes natures sur le programme Coco Velten et sur les autres centres d'hébergement, issues à la fois du point de vue des personnes directement concernées et de l'évaluatrice. Les résultats du photovoix ont permis d'affiner le modèle logique et les indicateurs de l'enquête par questionnaires. L'ensemble de ces données a ensuite été triangulé afin d'obtenir une vision multifacette du programme. Cette phase de triangulation répond à l'objectif 4 : Évaluer le programme Coco Velten au regard des capabilités des personnes sans domicile y étant hébergées.

La modélisation ci-dessous (Figure 10) propose une vision globale de l'évaluation de programme et de l'articulation des méthodes utilisées.

Figure 10- Modélisation de l'étude

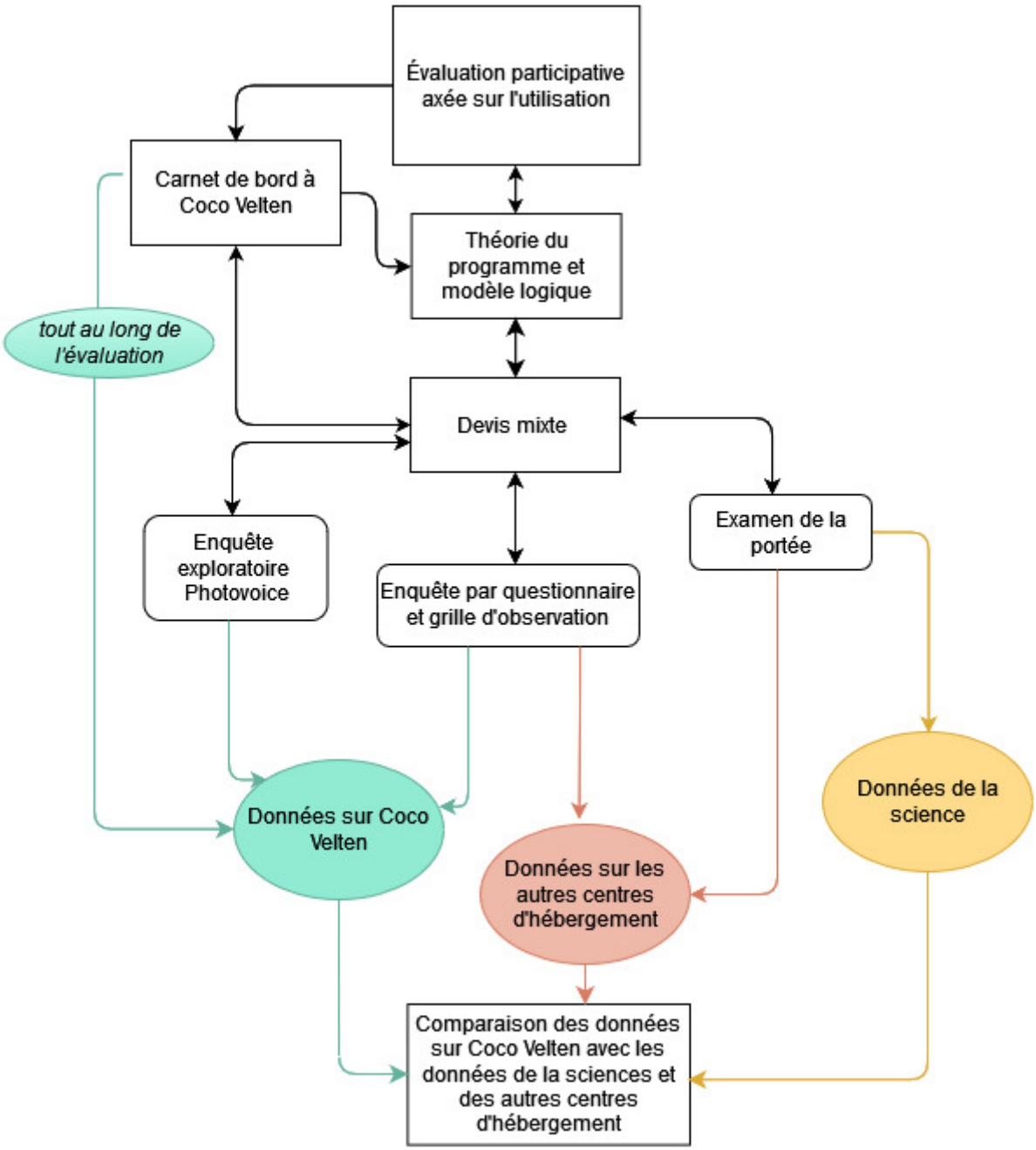

Le délégué à la protection des données du Groupe SOS a été saisi pour assurer les bonnes pratiques en matière de gestion et protection des données, et chaque méthode a fait l'objet d'une validation par le comité d'éthique d'Aix-Marseille Université.

4.1. Méthode du Photovoix

Le photovoix est une méthode de recherche participative développée par Caroline Wang et Mary Ann Burris (1997). Le photovoix, qui cherche à favoriser l'émancipation des participant·es, a été développé pour travailler avec des personnes opprimées et/ou marginalisée. Elle permet d'accéder aux savoirs expérientiels de la communauté concernée par l'objet de recherche. La démarche de recherche participative ambitionne le renforcement du pouvoir d'agir des personnes concernées par les enjeux du projet, proposant une réflexion critique sur leur pouvoir d'émancipation (Buchter et al., 2022). En effet, cette méthode de recherche permet à la communauté concernée de prendre conscience de leurs forces, de leurs représentations et des potentiels de changement. Elle propose de présenter leurs résultats de recherche à divers·es acteur·rices, et d'effectuer un travail de plaidoyer pour leur communauté. Enfin, le photovoix permet à la communauté de proposer et/ou de mettre en place des actions d'amélioration (Wang et Burris, 1997).

Le photovoix place les participant·es en tant que co-chercheur·es. Le rôle de la personne qui porte l'étude est alors d'être garante de la méthodologie, de faciliter la participation et coordonner la recherche. Globalement, le photovoix consiste à réunir les participant·es autour d'une question de recherche, à laquelle ils·elles devront chercher à répondre. Dans un premier temps, les participant·es prennent des photos qui sont en lien avec la question de recherche. Dans un second temps, les personnes échangent autour des photos via des discussions de groupe basées sur les questions de l'acronyme SHOWED détaillées dans le tableau 4 ci-dessous.

Tableau 4- Acronyme SHOWED du Photovoix, Wang et Burris 1997

S (See)	Qu'est-ce que vous voyez là ? Qu'est-ce qu'on voit sur la photo ?
H (Happening)	Qu'est-ce que cela montre réellement ? (Ce qu'il y a derrière l'image) / Que s'y passe-t-il réellement ?
O (Organisation)	Qu'est-ce que cette photo dit de la vie au sein de Coco Velten ?
WE (Why… Exist)	Pourquoi cette situation, cet aspect, cette force/faiblesse existe ?
D (Done)	Qu'est-ce qui peut être fait ?

Une prise de notes des sujets émergeant et des axes d'amélioration est réalisée, et les notes sont ensuite reprises par les cochercheur·ses dans la phase de thématisation. Les sessions de groupe sont enregistrées et retranscrites, afin d'obtenir des verbatim qui illustrent les thèmes. Les participant·es décident ensuite de la diffusion du photovoix, en termes de

contenu et de format. Le photovoix se conclut par l'évaluation du processus de recherche avec les cochercheur·ses.

Pour le photovoix de la présente étude, les participant·es ont été invité·es à répondre aux questions concernant leurs capabilités au sein du programme Coco Velten. L'évaluatrice, appelée « facilitatrice » lors de ce photovoix, a consigné les observations liées au déroulement du photovoix et les changements du programme en lien avec le photovoix dans le carnet de bord tout au long de l'évaluation.

4.1.1. Participant·es à l'étude

Les participant·es à l'étude sont les résident·es de la résidence de Coco Velten.
Nombre de participant·es : 5 à 10. Le nombre de participant·es souhaité a été déterminé afin de trouver un équilibre entre un groupe suffisamment petit pour laisser la possibilité à tous·tes les participant·es de s'exprimer, et suffisamment grand pour obtenir une diversité de perceptions et d'opinions lors des sessions de groupe (Desrosiers et al., 2020).

Critères d'inclusion

- Être majeur·e.
- Être hébergé·e depuis au moins un mois.
- Avoir signé un consentement éclairé.
- Comprendre et parler le français suffisamment pour participer à une conversation de la vie quotidienne.
- Avoir la possibilité de s'engager sur plusieurs séances.

Critères d'exclusion

- Ne plus vivre à *Coco Velten* depuis plus d'1 mois

4.1.2. Postures et rôles

La facilitatrice devait être attentive à avoir une posture de non jugement, humble, d'empathie et d'écoute active nécessaire à la recherche participative (Loignon et al., 2018). La facilitatrice devait chercher à prendre la posture d'apprentie plutôt que celle d'experte, comme recommandé par Walter Fernandes et Rajesh Tandon (1981). En s'inspirant de Paulo Freire (1978), la facilitatrice devait également être attentive aux enjeux de pouvoir présents autour de l'étude, en reconnaissant sa position de pouvoir, d'autant plus que la facilitatrice faisait partie de l'équipe professionnelle de la résidence (Savoie-Zajc, 2012). Pour limiter ces biais, la facilitatrice devait clairement expliquer son rôle et la visée émancipatrice de la recherche, et les modalités de participation et le cadre de la recherche, notamment les

questions de confidentialité, ont été coconstruites. Le rôle de la facilitatrice devait être de veiller à ce que ce cadre soit respecté. Elle devait être vigilante à son langage pour éviter le jargon. Elle devait également être soucieuse de la distribution de la parole pour permettre aux personnes les plus en retrait de s'exprimer.

4.1.3. Matériels et moyens

En plus de la facilitatrice et des cochercheur·ses, la réalisation du photovoix a mobilisé :

- Un appareil photo par participant·e (des smartphones personnels avec une qualité suffisante ont également été utilisés, considérés plus pratiques par les participant·es car toujours avec eux·elles) ;
- Un carnet de notes et un stylo par participant·e ;
- Une salle pouvant accueillir 10 personnes avec table, chaises et rétroprojecteur, paperboard /tableau. La salle devait permettre des discussions en toute confidentialité sans être trop loin de la résidence pour favoriser la participation. Pour ce faire, la salle ayant été utilisée se situe au sein de Coco Velten mais en dehors de la résidence (salle « Petite annexe »). L'emplacement des sessions de groupe a été décidé par les co-chercheur·ses lors de la co-construction des modalités de participation et du cadre.
- Des collations pour chaque session de groupe ;
- Un ordinateur et un enregistreur audio ;
- Une compensation financière par ticket service de 5€ par personne et par session. Cette compensation a fait l'objet d'un débat et d'une décision des cochercheur·ses lors de la coconstruction des modalités de participation, puis la facilitatrice a négocié les ressources avec le Groupe SOS ;
- Un photographe bénévole.

4.1.4. Éthique et gestion des données

La facilitatrice a collecté, retranscrit, traité et stocké les données sur un support informatique professionnel avec code d'accès fourni par le Groupe SOS, et les documents papiers ont été consignés au laboratoire CEReSS sous clé. Elles ne sont consultables que par la facilitatrice, la direction et le co-encadrement de thèse. Les données concernant l'étude seront conservées sur une durée de 15 ans. Une notice d'information a été fournie aux participant·es. Elle a été rédigée conformément aux recommandations réglementaires, rappelant notamment, l'objectif de l'étude, les bénéfices et les risques liés à l'étude, son déroulement et l'ensemble des dispositions légales auxquelles les participant·es ont droit, notamment en termes d'opposition d'utilisation ou droit d'accès à leurs données (Annexe A).

Les participant·es ont été informé·es de façon complète et loyale, en des termes compréhensibles, des objectifs de l'étude, de leur droit de refuser l'utilisation de leurs données ou droit d'accès à leurs données.

Ce projet de recherche s'inscrivait dans le cadre d'une recherche n'impliquant pas la personne humaine (catégorie 4) et suivait la méthodologie de référence MR04. Un formulaire de consentement a néanmoins été remis aux participant·es, de manière à formaliser leur participation et leur consentement à la recherche (Annexe B). Ce document était rédigé en deux versions, une simple, et une pour les personnes qui n'étaient pas autonomes en lecture et/ou écriture. Les formulaires de consentement ont été rédigés en deux exemplaires. Le premier était gardé par la personne et le deuxième récupéré et consigné par la facilitatrice.

La facilitatrice était tenue au secret professionnel vis-à-vis des données recueillies au cours de l'étude sur les participant·es. Les données sont strictement confidentielles. Elles ont été saisies sur un support informatique professionnel sécurisé,

En plus d'être supervisé par le délégué à la protection des données du Groupe SOS, le protocole du photovoix a reçu l'approbation du comité d'éthique d'Aix-Marseille Université n°2020-09-10-010 (Annexe C).

4.1.5. Déroulement et mise en œuvre

Cette partie présente de façon résumé le déroulement effectif des étapes ayant été réalisées lors du photovoix. Ce déroulement est également présenté en détails en annexe D. Ces étapes étaient inspirées du guide « Outil : Méthode photovoix - Recherche-action participative émancipatrice » de Lucie Fradet (2012). Les résultats (thèmes, diffusions et changements) sont décrits dans l'article soumis au French journal of Occupational Therapy dans la partie 6.2.

Recrutement des participant·es : Le projet a été présenté aux résident·es lors de conseils de maison et à travers des entretiens individuels pour favoriser l'inclusion des personnes les plus exclues. Les consentements ont été recueillis et des modalités d'accompagnement pour celles et ceux qui ne pouvaient pas lire/écrire ont été proposées.

Présentation et co-construction : Les objectifs de la recherche, la méthodologie du photovoix, et la notion de capabilités ont été expliqués aux participant·es. Les modalités de participation ont été co-construites, et la question de recherche a été discutée collectivement.

Initiation à la photographie : Les participant·es ont été formé·es à la photographie par un photographe bénévole. La facilitatrice a expliqué le sens et l'utilité des photos dans le cadre du projet et abordé la question des droits à l'image.

Collecte de photos et échanges individuels : Les participant·es ont commencé à prendre des photos individuellement, avec un suivi personnalisé pour les soutenir dans cette phase. Un point intermédiaire a été réalisé pour discuter des expériences de photographie et ajuster le calendrier.

Sélection et analyse des photos : Les photos ont été sélectionnées et analysées collectivement à travers la méthode SHOWED présenté dans la tableau ci-dessus. Cette phase a permis de faire émerger plusieurs sujets.

Thématisation et propositions d'amélioration : Les participant·es ont thématisé les sujets ayant émergés lors des précédentes des discussions et formulé des propositions d'amélioration pour le programme.

Diffusion des résultats : Le groupe a discuté des modalités de diffusion des résultats, de la forme et des canaux de communication pour présenter les conclusions et pistes d'amélioration.

Évaluation du photovoix : Un retour collectif a été réalisé sur le processus de recherche, soulignant les forces et les défis, ainsi que les éléments à améliorer, notamment en termes de temps et de participation des résident·es les plus exclu·es.

Observation des changements : Les changements observés suite au photovoix ont été consignés dans le carnet de bord de l'évaluation, apportant une vue d'ensemble sur l'impact du processus.

4.2. Méthode de l'enquête par questionnaire et grille d'observation

Le programme ayant bénéficié d'une première description via le photovoix, l'étape suivante devait permettre de comparer les capabilités des personnes hébergées à Coco Velten à celles des personnes hébergées dans des centres d'hébergement collectifs classiques. Pour réaliser cette étude, il était nécessaire de connaitre au préalable les composantes des centres d'hébergement collectifs les plus importantes pour le développement des capabilités des personnes hébergées.

Une étude a indiqueé que les différences d'achieved capabilités entre le Logement d'Abord et les services classiques étaient liées à la qualité du logement et au choix dont disposaient les personnes accompagnées (Greenwood et al., 2021). Si cette étude nous éclaire sur les différences entre le logement d'abord et les systèmes classiques, elle n'indique pas les variables pouvant spécifiquement expliquer les achieved capabilities au sein des services d'hébergement classiques.

En outre, en attendant le déploiement du Logement d'Abord, le système de lutte contre le sans domicilisme en France reste principalement basé sur les centres d'hébergement collectifs (DREES, 2021). Il semble donc pertinent de chercher à développer les capabilités au sein de ces structures. Démontrer les principales associations entre les achieved capabilities en centre d'hébergement et les variables associées permettrait de cibler des axes d'amélioration prioritaires pour les centres d'hébergement souhaitant développer les capabilités des personnes hébergées.

Cette méthode doit donc répondre à plusieurs objectifs de la thèse :

Objectif 2 : Décrire et identifier les variables associées aux capabilités des personnes sans domicile en centre d'hébergement collectif (ETHOS 3 et4).

Question de recherche : Quelles sont les variables associées aux capabilités des personnes sans-domicile au sein des centres d'hébergement collectifs (ETHOS 3 et4) ?

Hypothèses : Les capabilités en centre d'hébergement sont positivement associées à l'intégration dans la communauté, à la qualité de l'hébergement, au choix au sein du centre d'hébergement, au soutien social et à l'engagement dans des activités signifiantes.

Objectifs 4 : Comparer les capabilités et les variables y étant associées des personnes hébergées en centre d'hébergement collectif classique à celles des personnes hébergées en tiers-lieu en occupation temporaire.

Sous-objectifs :

- Comparer les capabilités des personnes hébergées au sein du tiers-lieu à celles au sein d'autres centres d'hébergement.
- Comparer l'intégration dans la communauté, le soutien social, le contrôle de l'environnement et l'engagement dans les occupations signifiantes des résident·es du tiers-lieu par rapport aux autres centres d'hébergement.
- Comparer la qualité de l'hébergement du tiers-lieu à celles d'autres centres d'hébergement et ses retombées sur les capabilités des personnes hébergées.

Questions de recherche : Les personnes sans domicile hébergées en tiers-lieu ont-elles des capabilités significativement différentes des personnes sans domicile hébergées en centre d'hébergement classique ? Si des différences existent, à quelles variables sont-elles liées ?

Hypothèses : Les personnes sans domicile hébergées en tiers-lieu ont davantage de capabilités que les personnes sans domicile hébergées en centre d'hébergement classique. Les différences sont liées au fait que les personnes hébergées en tiers-lieu ont d'avantage d'intégration dans la communauté, de choix au sein du service, de soutien social qualitatif, et d'engagement dans des activités ayant du sens, malgré une qualité du lieu de vie plus basse.

Pour répondre à ces objectifs, une enquête transversale par auto-questionnaire et grille d'observation de la qualité des lieux de vie a été mise en place. Cette enquête a été réalisée dans 11 des 13 centres d'hébergement Marseillais collectifs ETHOS 3 et 4 dont Coco Velten, incluant au total 132 personnes.

Cette section décrit la méthodologie adoptée dans le cadre de cette enquête observationnelle transversale. Le protocole de l'étude a été élaboré et les résultats rapportés en suivant les lignes directrices STROBE (Gedda, 2015; von Elm et al., 2007), qui sont spécifiquement recommandées pour les études observationnelles. Cette étude a reçue l'autorisation du comité d'éthique numéro : 202-12-16-005 (annexe E).

Dans un premier temps, cette section détaille le processus d'inclusion des centres d'hébergement. Ensuite, elle présente les deux outils utilisés : un questionnaire adressé aux personnes hébergées et une grille d'observation évaluant la qualité du lieu de vie, en précisant les modalités de recueil et d'analyse des données.

Dans cette partie, l'évaluatrice est appelée « chargée d'étude ».

4.2.1. Inclusion des centres d'hébergement

L'inclusion des centres d'hébergement a été soigneusement définie en fonction de plusieurs critères. Tout d'abord, étant donné les spécificités de la ville de Marseille, il a été décidé d'exclure les établissements situés en dehors de la ville afin d'éviter tout biais potentiel dans l'analyse. Les centres d'hébergement devaient être « collectifs ». Le terme « collectif » désigne ici des établissements où au moins un espace partagé est contraint, tel qu'une chambre, des sanitaires, une cuisine, ou un espace de restauration, impliquant des interactions avec des personnes extérieures au ménage. Ensuite, face à la diversité des dénominations et des typologies des centres d'hébergement, l'hébergement devait correspondre aux catégories 3 et 4 de la typologie ETHOS, c'est-à-dire être accessible de jour comme de nuit, sur une période d'au moins quatre mois renouvelables, et proposer un accompagnement social global. Ce cadre de sélection permet d'étudier d'une part les centres d'hébergement collectifs répondant aux critères ETHOS 3 et 4, et de permettre la comparaison avec Coco Velten qui correspond à ces critères.

Les centres d'hébergement ont été identifiés par une rencontre avec le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation des Bouches-du-Rhônes (SIAO 13), la plateforme qui reçoit les offres et les demandes d'hébergement. Des rendez-vous ont été réalisés en octobre 2021 pour repérer les centres d'hébergement correspondant aux critères d'inclusion. Les centres d'hébergement correspondant aux critères ont été dénombrés à treize comme décrit dans le Tableau 5 ci-dessous. Ils ont été nommés par un chiffre ou un X pour ceux n'ayant pas pris part à l'étude, suivi d'un H pour les centres hébergeant des hommes uniquement, un F pour les centres hébergeant des femmes uniquement, un M pour les centres d'hébergement mixtes.

Tableau 5- Centres d'hébergement répondant aux critères d'inclusion

Identification des centres d'hébergement correspondant aux critères d'inclusion	**Nombre de majeur·es hébergé·e**	**Typologie des ménages accueillis**
1H	8	Homme isolé + 60 ans
1F	9	Femme isolée ou avec enfant
1M	12	Mixte Long parcours de rue
XF *	30	Femme isolée
2F	30	Femme isolée ou avec enfant
3F	32	Femme isolée

XM *	32	Mixte - 25 ans isolé·e
3M	33	Mixte - 25 ans isolé·e
2H	35	Homme isolé
COCO VELTEN	40	Mixte
4F	45	Femme – 25 ans isolée ou avec enfant
3H	74	Homme isolé
4H	82	Homme isolé
Total	462	

** N'ont pas participé à l'étude*

Les centres d'hébergement correspondant aux critères d'inclusion ont été contactés par mail et par téléphone afin de leur présenter le projet, de confirmer les renseignements liés aux critères d'inclusion et d'obtenir le nombre de personnes majeures hébergées.

4.2.2. L'enquête par questionnaire

Cette partie présente la méthodologie spécifiquement associée à l'enquête par questionnaire.

L'inclusion des répondant·es

Les personnes inclues devaient avoir 18 ans ou plus, être hébergées depuis au moins deux mois dans le centre d'hébergement afin de connaître son fonctionnement et d'avoir pu expérimenter son influence sur les capabilités. Les personnes devaient maitriser suffisamment le français ou l'anglais pour répondre aux questions.

Lorsque les centres d'hébergement ont accepté de participer, des réunions ont été programmées avec les équipes professionnelles et les personnes hébergées pour expliquer le projet de recherche en détail. Les échanges et présentations ont pris des formes différentes en fonction du centre d'hébergement mais suivaient cette trame :

1) Une réunion de présentation collective de la recherche étaient réalisée dans les conseils de vie des centres d'hébergement.

2) Les professionnel·les des centres d'hébergement ont demandé l'autorisation aux personnes hébergées depuis au moins deux mois dans leur structure de transmettre leurs coordonnées téléphoniques à la chargée de recherche.

3) Un tirage au sort a été effectué à partir de la liste des personnes ayant accepté d'être contactées, de façon proportionnelle au nombre de personnes majeures hébergées par centre d'hébergement, tel que présenté dans la partie statistique. Lorsqu'une personne n'a pas pu être interrogée, une nouvelle personne du même centre d'hébergement était tirée au sort.

4) Les personnes sélectionnées ont été jointes par téléphone afin que le projet de recherche ainsi que la nature de la collaboration attendue leur soient présentés. À ce moment, un délai d'une semaine de réflexion quant à leur participation a été offert.

5) Au terme de ce délai, la personne a été contactée de nouveau par la coordinatrice de l'équipe de recherche afin de connaître sa décision quant à son désir de participer à la recherche.

6) Chaque participant·e ayant accepté de participer a été rencontré·e dans le lieu de son choix, il·elle lui est remis une notice d'information et il·elle est invité·e à signer un formulaire de consentement (annexe F) expliquant le but de l'étude, l'implication demandée, les avantages, les risques et les inconvénients liés à leur participation au projet. Le questionnaire papier a ensuite été rempli par la personne participante, avec le support d'enquêteur·rices en cas de besoin. Au total, le temps prévu de participation des personnes était d'environ 45 minutes.

À certaines occasions, la responsable de la recherche a été conviée aux réunions impliquant les personnes hébergées ainsi que les équipes de travail social. Dans d'autres cas, des réunions spécifiques ont été organisées au sein des centres d'hébergement afin de présenter l'étude aux personnes hébergées. Parfois, des affiches ont été placardées pour rappeler les objectifs de l'enquête et informer de la date prévue pour le passage des enquêteur·rices.

Pour déterminer le nombre de personnes à inclure pour cette étude, nous avons utilisé le module Jpower, one sample t Test du logiciel Jamovi. Pour détecter une différence de 0,32 pour une moyenne de 3,32, avec un écart type de 1,5, une puissance de 0.80 et un risque de première espèce (alpha) de 0.05, le nombre minimum de participant·es requis a été calculé à 128. En tenant compte d'un risque de 5% de questionnaires inexploitables, le nombre total de participant·es nécessaires a été ajusté à 135.

Le questionnaire et ses échelles

En plus de récolter des données socio-démographiques et sur le parcours d'hébergement, le questionnaire mobilise huit mesures validées en auto-questionnaire. L'ordre des échelles a été pensé pour éviter les redondances et la contamination des questionnaires. Le questionnaire a été testé et conçu avec un ordre qui facilite son remplissage.

Dans l'ordre, on retrouve : un questionnaire sociodémographique (voir Annexe G).; La mesure des capabilités atteintes au sein des services d'hébergement (*MACHS*) ; des questions sur le parcours d'hébergement (Annexe G) ; la composition du ménage ; un questionnaire sur la qualité de l'hébergement (*Housing Quality*); un questionnaire sur le fonctionnement du centre d'hébergement (*SHASS*) ; un questionnaire sur les choix des usager·ère·s (*Choix de l'usager*) ; un questionnaire du support social (*QSSP*) ; un questionnaire sur l'état de santé (*SF12v2*) ; une mesure de l'intégration dans la communauté (*CIM*) ; un questionnaire sur les activités signifiantes (*EMAS*).

Le questionnaire était disponible en français et en anglais.

La mesure du développement des capabilités des usager·ères en centre d'hébergement (MACHS)

L'échelle principale de l'enquête est la MACHS (Mesure of Achieved Capabilities Homeless Services) conçue par le consortium Home EU (R. Greenwood et al., 2023). La MACHS a été conçue pour mesurer les « achieved capabilities », soit les « capabilités atteintes » des personnes sans domicile utilisatrices des services dédiés, que Sen appelle « functionings », soit la réalisation effective de certaines capabilités.

Cette mesure à 21 items est composée d'une échelle de Likert allant de 1 (Pas du tout d'accord) à 5 (Tout à fait d'accord). La MACHS se structure autour de quatre dimensions : l'intégration dans la communauté (7 items), l'optimisme (5 items), la sécurité (4 items) et l'auto-détermination (5 items). Dans la MACHS, les questions commencent par « *Avec le soutien des services qui me suivent, j'ai pu* », et les items sont sous la forme « *établir des relations avec les gens de mon quartier* » (R. Greenwood et al., 2023). Pour cette enquête, « *des services qui me suivent* » a été remplacé par « *Avec le soutien du centre d'hébergement qui m'accompagne* ». Les résultats sont interprétés en calculant le score moyen de l'ensemble des réponses pour le score global. Plus le score est proche de 5, plus le centre d'hébergement soutient les capabilités. Les scores moyens de chaque dimension ont également été calculés.

La MACHS est disponible en français, ayant été développée et validée au sein du projet de recherche européen « Homeless as Unfairness », avec un processus de traduction/traduction inverse pour contextes interculturels (Beaton et al., 2000; R. Greenwood et al., 2023; Greenwood, Manning, O'Shaughnessy, Cross, et al., 2020).

Cette échelle validée est la seule qui mesure les achieved capabilities des personnes dans les services pour personnes sans domicile. La mesure a été développée en s'inspirant du questionnaire des achieved capabilities pour la communauté en santé mentale (ACQ-CMH) de Sachetto et ses collaborateur·rices (Sacchetto et al., 2022). Les items et facteurs ont été

générés et sélectionnés à travers un processus de focus groupe et par une enquête longitudinale auprès de 565 personnes, dont 320 sans domicile en services classiques et 245 Housing First, dans 8 pays européens. La moyenne de la MACHS pour les participants de Housing First a été mesurée à 3.95 (SD = 0.66) et à 3.32 (SD=0.86) pour les personnes sans domicile dans les services classiques.

La validité de construit de la mesure a été obtenue à travers l'observation des corrélations entre les achieved capabilities et le rétablissement mesuré par le Personal Recovery Subscale, l'alliance professionnelle mesurée par le Working Alliance Inventory-Short Form mesurée par la Self-Help Agencies Scale (SHASS) (R. Greenwood et al., 2023).

La mesure a démontré une excellente fiabilité de cohérence interne dans l'étude de Greenwood et ses collaborateur·rices avec un α de Cronbach = .95 (Greenwood et al., 2021), et dans cette étude (α de Cronbach = 0.924).

La qualité du lieu de vie (Housing Quality)

La qualité du lieu de vie a été mesurée par l'échelle « Housing quality » de Toro et ses collaborateur·rices (1997). Cette échelle permet de mesurer la qualité de l'hébergement via 6 items avec une échelle de Likert allant de 1 « Très mauvais » à 4 « Très bien ». Les résultats sont interprétés en calculant le score moyen de l'ensemble des réponses. Plus le score est proche de 4, plus le centre d'hébergement est de bonne qualité. Cette échelle a été traduite en français par Home EU en suivant le processus de traduction/traduction inverse pour contextes interculturels (Beaton et al., 2000; Greenwood, Manning, O'Shaughnessy, Cross, et al., 2020). Elle a démontré une excellente fiabilité dans plusieurs études sur les mêmes populations (e.g. Greenwood et al., 2021; Nelson et al., 2007), ainsi que dans cette étude (α de Cronbach = 0.832).

La satisfaction du centre d'hébergement (SHASS)

La Self-Help Agency Satisfaction Scale (Segal et al., 2000) mesure la satisfaction d'une personne envers la structure d'hébergement. Elle permet de prendre en compte les questions de gouvernance, de réponse aux besoins et de possibilité d'entraide entre personnes hébergées. C'est une échelle à 11 items avec une échelle de Likert allant de 1 « Très insatisfait » à 5 « Très satisfait » (exemple : « Pouvez-vous me dire à quel point vous êtes satisfait de vos possibilités de prendre des décisions au sujet des règles de fonctionnement de la structure ? »). Cette échelle comporte deux dimensions : la satisfaction des possibilités d'engagement dans le processus d'accompagnement et la satisfaction des services reçus. Elle a été traduite en français par Home EU en suivant le processus de traduction/traduction inverse pour contextes interculturels (Beaton et al.,

2000; Greenwood, Manning, O'Shaughnessy, Cross, et al., 2020). Elle a démontré une excellente fiabilité (α de Cronbach = .90) dans l'étude Home EU (Greenwood et al., 2021).

Les choix au sein du centre d'hébergement (Consumer Choice)

L'échelle « Consumer Choice » a été validée par Srebnik et ses collaborateur·rices (1995) pour étudier les libertés et choix des personnes au sein des services d'hébergement. Elle comporte 15 items sur une échelle de Likert allant de 1 « Pas du tout» à 5 « Complètement mon choix » (exemple de question : « Au cours de ces 30 derniers jours, à quel point avez-vous pu décider de reçevoir des invités pour la nuit »). ». Les résultats sont interprétés en calculant le score moyen de l'ensemble des réponses pour le score global. Plus le score est proche de 5, plus les personnes ont de choix au sein du centre d'hébergement. Elle a été traduite en français par Home EU en suivant le processus de traduction/traduction inverse pour contextes interculturels (Beaton et al., 2000; Greenwood, Manning, O'Shaughnessy, Cross, et al., 2020). L'échelle a démontré une excellente fiabilité dans des études ayant des populations similaires (Greenwood et al., 2005, 2021), et dans cette étude (α de Cronbach = .82).

Le soutien social (QSSP)

Le questionnaire de soutien social perçu (QSSP) (Bruchon-Schweitzer et Boujut, 2021) est un questionnaire qui mesure la disponibilité du soutien social, et la satisfaction de ce soutien. Le questionnaire comporte 4 items basés sur le type de soutien (estime de soi, matériel et financier, informatif et émotionnel). Pour chaque item, la personne interrogée doit dénombrer les personnes qui la soutiennent dans 4 catégories : la famille, les collègues, les ami·e·s, les professionnel·le·s. Puis elle doit évaluer de 1 (très insatisfait·e) à 5 (très satisfait·e) à quel point elle est satisfaite du soutien apporté par type de soutien et catégorie. ». Les résultats sont interprétés via deux dimensions, le score moyen de la disponibilité et le score moyen de la satisfaction. Pour la disponibilité, plus le score est élevé, plus le nombre de personnes soutenantes est élevé. Pour la satisfaction, plus le score est proche de 5, plus la personne est satisfaite du soutien apporté. Cette échelle est issue du Questionnaire de Soutien Social de Sarrason (SSQ 6) et a été traduite et validée en français (Rascle et al., 2005). L'échelle a démontré une bonne fiabilité dans l'étude de Boujut et Bruchon-Schweitzer (2007), et une excellente fiabilité dans l'étude de Fourcade (2017), et dans cette étude (α de Cronbach = 0.92).

La qualité de vie liée à la santé (SF-12v2)

La SF-12v2® Health Survey (Fleishman et al., 2006) est une échelle mesurant l'état de santé globale. Elle s'interprète à travers deux dimensions : l'état mental fonctionnel, l'état physique fonctionnel. Plus le score est élevé, plus la qualité de vie est importante. Cette

échelle a été traduite et validée en français (Gandek et al., 1998) et auprès des personnes n'ayant pas de domicile (Burt et al., 1999; Larson, 2002). Elle a démontré une excellente fiabilité dans des études aux populations similaires (e.g. Chum et al., 2016; Larson, 2002), et dans cette étude (α de Cronbach = .81).

L'intégration dans la communauté (CIM)

La CIM (community integration measure) de McColl et ses collaborateur·rices mesure l'intégration dans la communauté, via les interactions avec d'autres personnes et les activités réalisées dans la communauté. Elle comporte 10 items et une échelle de Likert allant de 1 (Toujours en désaccord) à 5 (Toujours d'accord). Les questions prennent la forme suivante : « Je sens que je fais partie de ce quartier, un peu comme si j'étais réellement à ma place. ») (McColl et al., 2001). ». Les résultats sont interprétés en calculant le score moyen de l'ensemble des réponses. Plus le score est proche de 5, plus l'intégration dans la communauté est élevée. La mesure a été traduite en français par Home EU en suivant le processus de traduction/traduction inverse pour contextes interculturels (Beaton et al., 2000; Greenwood, Manning, O'Shaughnessy, Cross, et al., 2020). Elle a démontré une excellente fiabilité dans d'autres études (e.g. Townley et al., 2013) et des études ayant des populations similaires (e.g. Greenwood, Manning, O'Shaughnessy, Vargas-Moniz, et al., 2020), ainsi que dans cette étude (α de Cronbach = .86).

Engagement in Meaningful Activity Survey (EMAS)

Le Questionnaire sur l'Engagement dans les Activités Signifiantes a été utilisé pour mesurer l'engagement dans les activités ayant du sens. Ce questionnaire comporte 12 items avec une échelle de Likert allant de 1 (rarement) à 4 (toujours) (exemple : « Les activités que je pratique m'aident à prendre soin de moi »). Les résultats sont interprétés en calculant le score moyen de l'ensemble des réponses. Plus le score est proche de 4, plus l'engagement dans des activités ayant du sens est élevée. L'Engagement in Meaningful Activity Survey (EMAS) a été validé dans la population générale (Eakman et al., 2010; Romero-Ayuso et al., 2023). L'EMAS a été validé en français et présente une bonne cohérence interne avec un α de Cronbach = .81 (Lacroix et al., 2018).

Les questions ont été légèrement transformées par l'équipe de recherche de « Les activités que je pratique » à « J'ai des activités qui » afin d'obtenir un panel d'activités dans lesquelles les personnes peuvent s'engager. La fiabilité est excellente dans cette étude avec un α de Cronbach de 0,86.

Remplissage et traitement des données

Les questionnaires papier ont été distribués par 11 enquêteur·rices formé-es et complétés par les personnes hébergées. Pour la passation des questionnaires, la chargée de recherche

a été accompagnée d'une ergothérapeute stagiaire en master santé et recherche et d'une équipe composée de 9 étudiant·es en troisième année d'étude de travail social (Institut Méditerranéen de Formation Marseille et Institut Régional du Travail Social). Les questionnaires étaient sous forme d'auto-questionnaire afin que les personnes puissent les compléter en autonomie. Toutefois, les enquêteur·rices étaient présent·es pour soutenir le remplissage en cas de besoin. Afin de favoriser la fiabilité inter-juges, l'équipe a été formée et accompagnée au soutien du remplissage des questionnaires par la chargée de recherche, en complément de leur formation de travail social qui les forment à l'entretien auprès d'un public vulnérable. La formation donnée par la chargée de recherche a comporté un point sur la situation des centres d'hébergement, la situation des personnes hébergées, les objectifs de cette recherche et un entrainement pratique au soutien du remplissage du questionnaire. Un « Guide de l'enquêteur·rice » a été réalisé et une « newsletter de la recherche » a été mise en place, communiquée par mail et au sein d'un groupe Whatsapp, ayant été créé pour que les enquêteur·rices puissent échanger, faciliter l'organisation et favoriser la fiabilité inter-juge. Après le soutien de complétion de deux questionnaires, les étudiant·es ont eu un temps de regroupement avec la chargée de recherche pour échanger autour des défis rencontrés et les stratégies communes à mettre en place.

Gestion des données

Un numéro a été attribué à chaque questionnaire de manière anonymisée puis les données ont été renseignées dans le logiciel Wepi. La base de données a ensuite été extraite sur excel afin d'être nettoyée et exploitable pour faciliter l'analyse. Les données ont été récoltées entre mars et juillet 2022 puis saisies sur le logiciel Wepi. La base de données a ensuite été extraite sur Excel afin d'être nettoyée et exploitable.

Analyses statistiques

Les analyses statistiques ont été réalisées sur le logiciel SPSS et Jamovi. L'analyse descriptive comprend le calcul des fréquences relatives et absolues, des caractéristiques de tendance centrale et de dispersion des variables de l'ensemble des questionnaires et entre les groupes Coco Velten ou hors Coco Velten. La normalité de la variable principale a été testée par le test de Kolmogorov-Smirnov prévu pour les échantillons supérieurs à 50. Les tests d'égalité des variances ont été réalisés avec le test de Levène. Les comparaisons entre les variables catégorielles ont été effectuées via des tests de χ^2 ou de Fischer en fonction des conditions d'application. Les comparaisons entre les scores moyens ont été effectuées via des tests t de Student, ou des tests de Mann-Whitney en fonction des conditions d'application.

La recherche de différences entre les variables catégorielles et la MACHS en univarié a été réalisée via des ANOVA. Pour les variables secondaires quantitatives, des tests de

corrélation de Pearson et régression linéaire simple ont été utilisés pour tester leurs liens avec la MACHS.

Des régressions linéaires multivariées ont été réalisées pour l'analyse multifactorielle de la MACHS et de chacune de ses dimensions, en incluant les variables indépendantes significativement corrélées au seuil de 0.05 en univariée. Les variables du genre et de l'âge ont été intégrées à l'analyse multifactorielle en variables « forcées ». La typologie des ménages accueillis dans les centres n'a pas été inclue dans l'analyse multifactorielle car le genre, l'âge et le nombre de personnes par chambre sont des variables redondantes. Par exemple, un des centres d'hébergement n'accueille que des jeunes femmes avec enfant. La Self-Help Agency Satisfaction Scale n'a pas non plus été intégrée aux régressions linéaires étant donné qu'elle a été utilisée dans la validation de la MACHS. L'intégration dans la communauté étant un des facteurs de la MACHS, la mesure d'intégration dans la communauté (CIM) a été de fait exclue des régressions linéaires multivariées de la MACHS globale et du facteur de l'intégration dans la communauté. L'échelle de satisfaction liée au service (SHASS) n'a pas non plus été inclue dans les analyses de régression linéaire étant donné que la MACHS a été validée par cet outil. Le seuil de significativité de 0.05 a été retenu pour l'analyse multifactorielle.

Afin d'affiner l'analyse des potentielles différences de capabilités entre Coco Velten et les autres centres d'hébergement, des régressions linéaires ont été effectuées. La variable indiquant l'appartenance au groupe Coco Velten ou au groupe des autres centres d'hébergement a été incluse dans le modèle, ainsi que les autres variables ayant montré un lien significatif avec la MACHS ou ses dimensions lors des analyses univariées précédentes ($p \leq 0,2$), mais qui n'ont pas montré de différences entre les deux groupes ($p > 0,05$).

4.2.3. La grille d'observation de la qualité du lieu de vie (OHQS)

En parallèle, une version adaptée aux centres d'hébergement de l'échelle de mesure objective de la qualité du lieu d'habitation (Observer-Rated Housing Quality Scale (OHQS)) a été passée dans chaque centre inclus dans l'étude.

Description de l'échelle de mesure objective de la qualité du lieu d'habitation OHQS

L'OHQS (Adair et al., 2014) permet de recueillir des données sur la qualité du lieu de vie à travers l'observation du quartier, du bâtiment et des unités de vie d'un logement. Les éléments observés sont reportés sur une échelle allant de 0,5 (pire score) à 5 (meilleur score). Il propose de calculer un score global et deux dimensions : le lieu de vie, et le quartier. La consistance interne est très élevée avec un alpha de Cronbach =0.90 pour les items de l'unité de vie, 0.80 pour les items du bâtiment, et 0.92 pour le total. L'adaptation de l'échelle a consisté à rassembler les items liés aux bâtiments et à l'unité de vie, et à ajouter un item sur l'accès à l'information, la communication et au numérique. L'ajout de

cet item fait suite à la consultation des personnes hébergées qui ont souligné l'importance de ce sujet. La version adaptée de l'OHQS utilisée dans cette étude comporte 7 items évaluant le quartier et 27 items sur le centre d'hébergement (bâtiment global et unité de vie).

Cet outil permet également d'obtenir une vision globale du lieu de vie en récoltant d'autres données, telles que les critères d'accueil, la distance au centre-ville, le type d'immeuble, le nombre de m^2 moyen des chambres, des éléments qualitatifs sur le quartier, ou le nombre de personne par unité de vie.

L'équipe de passation de l'OHQS

La passation de l'OHQS a été réalisée par deux enquêtrices ergothérapeutes formées à la recherche (la chargée de recherche et une stagiaire en master de recherche). Les enquêtrices se sont entrainées ensemble au préalable sur d'autres bâtiments pour un meilleur étalonnage.

Recueil et analyse des données.

L'OHQS a été rempli lors d'une visite guidée par des professionnel·les et des personnes hébergées. La visite du centre d'hébergement et le remplissage de l'OHQS ont été réalisés en simultané par les deux enquêtrices, sans échanger sur les scores attribués à chaque item.

La saisie et l'analyse des données ont été réalisées dans Excel. L'OHQS a été analysé par calcul de la moyenne globale, pour les dimensions du quartier et du centre d'hébergement. Les scores moyens de chaque centre d'hébergement ont été calculés en réalisant la moyenne de l'ensemble des scores de chaque enquêtrice.

Chapitre 5 - Capabilités des personnes hébergées en centres d'hébergement collectifs (ETHOS 3 et 4)

Cette partie présente les résultats de l'étude des capabilités en centre d'hébergement collectifs et les éléments y étant associés sous la forme d'un article soumis au Journal of Community and Applied Social Psychology, le 09/08/2024.

L'étude prend la forme d'une enquête transversale basée sur un auto-questionnaire visait à répondre à l'objectif 1 : Décrire et identifier les variables associées aux capabilités des personnes sans domicile en centre d'hébergement collectif (ETHOS 3 et 4).

Au total, 11 centres d'hébergement ont accepté de participer (Coco Velten inclus). Les données ont été récoltées entre Mars et Juillet 2022. Sur les 136 questionnaires récoltés, 132 ont été inclus dans les analyses, les 4 autres n'étant pas exploitables. Le centre d'hébergement pour femmes 1F a été surreprésenté avec 7 personnes ayant participé pour 9 personnes hébergées (77%), et le centre d'hébergement 3H hébergeant des hommes isolés[4] est sous représenté avec 15 participants sur 74 personnes hébergées (20%). Ce déséquilibre est lié à la difficulté de recrutement dans le centre d'hébergement 3H, qui a été compensé par du recrutement dans d'autres centres d'hébergement. La répartition des personnes inclues dans l'étude est représentée dans le Tableau 6 et la Figure 7 ci-dessous.

Tableau 6 - Proportion des participant·es par nombre de personnes dans les centres d'hébergement

Centre d'hébergement	N de participant·es / N de majeur·es hébergé·es (%)
1H	2/6 (33%)
1F	7/9 (77%)
1M	6/12 (50%)
4F	8/21 (38%)
2F	12/30 (40%)
3F	11/32 (34%)
2M	13/33 (39%)
2H	11/35 (31%)
Coco Velten	20/43 (46%)
3H	15/74 (20%)
4H	27/82 (32%)
Total	**132/379 (35%)**

N : nombre. H : homme. F : femme. M : mixte.

[4] La notion de personne « isolée » est utilisée dans cette thèse pour parler des personnes hébergées seules, étant le termes utilisé dans le champ de l'hébergement. Cela ne donne pas d'indication sur leur potentiel isolement social.

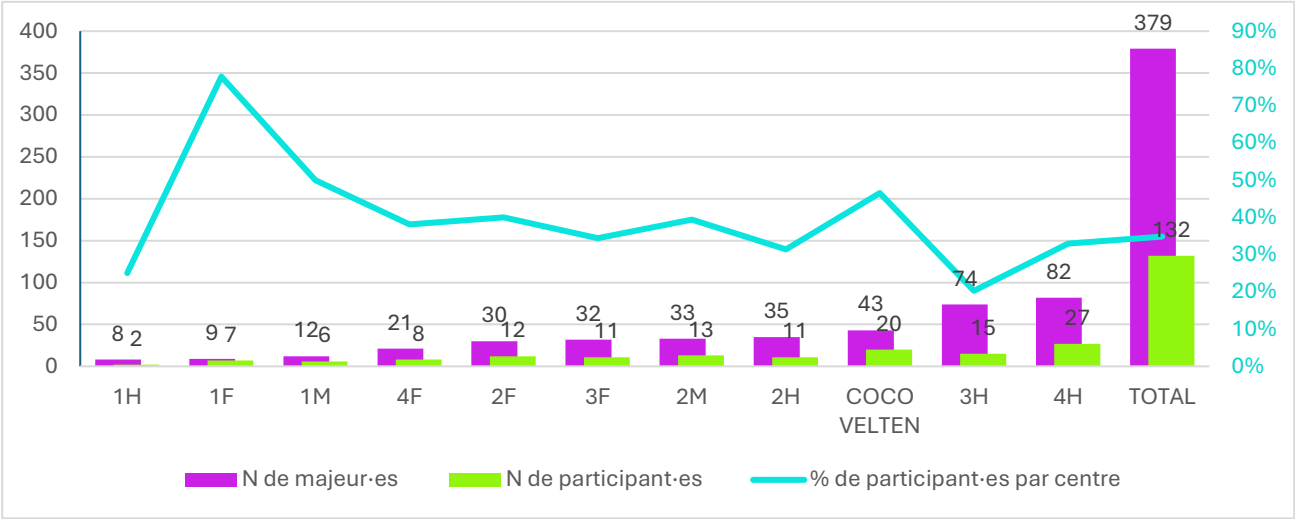

Figure 11 - Proportion des participant·es par nombre de personnes dans les centres d'hébergement

Pour résumer, il en ressort que les capabilités dans ces centres à Marseille se situent entre celles observées dans les services pour personnes sans domicile du modèle en escalier en Europe et celles des personnes soutenues par le dispositif Logement d'Abord en Europe. Les facteurs associés aux capabilités dans les centres d'hébergement collectifs incluent la qualité du cadre de vie, les possibilités de choix offertes au sein du service, ainsi que l'intégration dans la communauté. En termes de caractéristiques individuelles, les femmes et les familles (ménage de plusieurs personnes proches) hébergées perçoivent de manière plus positive les retombées du centre sur leurs capabilités, tandis que les personnes ayant un niveau d'éducation élevé ont une perception plus négative.

5.1. Résultats de l'enquête par questionnaire sous forme d'article

Titles

Title: Achieved capabilities in homeless shelter: a cross sectional study.

Short title: Achieved capabilities in homeless shelter

Data availability

Data is available on request from the corresponding author.

Authors list

Héloïse Poulain – UR3279 – Ceress Aix-Marseille Université et Groupe SOS, France, ORCID 0000-0003-4037-5758, poulain-h@outlook.fr

Ilyes Hamouda – Assistance publique Hôpitaux de Marseille - APHM UR3279 Ceress – Aix-Marseille Université, France, ORCID 0000-0003-0496-458X, hamoudailyes@yahoo.fr

Anaïs Giraudier – UR3279 Ceress – Aix-Marseille Université, France, ORCID 0009-0004-4435-369X, anais.giraudier@univ-amu.fr

Pascal Auquier - Assistance publique Hôpitaux de Marseille - UR3279 Ceress – Aix-Marseille Université, France, ORCID 0000-0003-3496-1996, pascal.auquier@univ-amu.fr

Julie Desrosiers - Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL | HES-SO), Lausanne, Suisse, ORCID 0000-0002-6149-7722, julie.desrosiers@hetsl.ch

Aurélie Tinland - Assistance publique Hôpitaux de Marseille - APHM UR3279 Ceress – Aix-Marseille Université, France, ORCID 0000-0002-8168-930X , aurelie.tinland@gmail.com

Funding informations

The main author has benefited from a CIFRE contract of the ANRT et du Groupe SOS

Conflicts of interest

The authors declare they have no conflicts of interest.

Ethics approval statement

This study has been approved by The Ethics Committee of Aix-Marseille University.

Approval N°202-12-16-005

Acknowledgements

We would like to thank Boubacar Sow for his involvement in the data collection.

Corresponding author

Héloïse Poulain – UR3279 – Ceress Aix-Marseille Université et Groupe SOS, France, ORCID 0000-0003-4037-5758, poulain-h@outlook.fr, +33686454033

Abstract:

Introduction: Collective homeless shelter are the most common services used to deal with homelessness in France. In Marseille, one of the French cities with the highest rates of homeless people, homelessness has been growing in recent years and requires to question the services offered. A growing number of studies are looking at the type of services offered to homeless people through the prism of capabilities, making it possible to take account of both social justice and quality of life issues. However, few studies have looked at capabilities in collective homeless shelter, and we still know little about the priority levers in these shelter that influence capabilities.

Aim: The aim of this study was to describe the capabilities of people living in collective homeless shelters in Marseille, and to identify the components with a potential effect on capabilities.

Method: A cross-sectional survey was carried out using questionnaires. A recruitment rate of 29% (N=134) of people living in collective shelters (ETHOS 3 and 4) in Marseille was targeted.

Results: 132 people responded to the questionnaire. The capabilities in collective homeless shelters are associated with the quality of living space, the choice people have within the shelter, and integration into the community.

Interpretation: In order to develop the capabilities of homeless people, it seems appropriate to prioritize promotion of choice, quality and integration into the community in collective homeless shelter.

Introduction

Background: homeless shelters in the staircase model

Homeless shelters are at the heart of the main system for tackling homelessness, known as the "staircase model". This system is made up of several stages of accommodation, during which people are expected to develop their "living skills", to be able to move into housing once they reach the top of the staircase. However, by focusing on individual integration through the development of "living skills" rather than on the shortage of affordable housing, homeless people get stuck in the system, and may even find themselves excluded for failing to meet the requirements imposed by the system (Sahlin, 2005). It is estimated that a single person will spend an average of 10 years in the staircase system before finding stable housing (Serme-Morin & Coupechoux, 2018). Today, this system is largely being questioned in favour of the "Housing First" system, which consists of offering housing and accompanying the person directly into the home (Tsemberis, 2010). This system has largely proved its worth in combating homelessness, but currently the staircase system remains the most widespread (Serme-Morin & Coupechoux, 2018).

Within the staircase system, between emergency shelters and supported housing, we find short-term shelters (around 6 months renewable), where people can stay during the day and where comprehensive social support is offered. These shelters are generally collective, meaning that the people sheltered have to share living spaces with people from outside their household.

FEANSTA (European Federation of National Organisations Working with the Homeless) has drawn up a grid called ETHOS (European Typology on Homelessness and housing exclusion) to provide a European classification of homelessness. The shelters described above fall into ETHOS 3 and 4 (FEANTSA, 2007).

These shelters continue to represent most of services in France in the homelessness system, and the number of places continues to increase year on year (DREES, 2021). In this study, we will focus specifically on the latter.

Capabilities approach interest

Homelessness has complex causes and consequences, raising many issues of social justice and quality of life (Cockersell, 2018; Omerov and al., 2020). The capability approach, developed by Amartya Sen and Martha Nussbaum, is an interesting way of addressing this complexity and these issues (Batterham, 2019; Evangelista, 2010; Nicholls, 2010).

Indeed, this approach proposes a concrete perspective, focusing on the real potential that people have to lead a "good life". This potential is referred to as "capabilities"(Nussbaum, 2011; Sen, 2000).

Capabilities are therefore all those things that people actually have the means and freedom to do and be. The actual realization of a capability is called "functioning" or "achieved capability". The capabilities approach therefore aims to develop potential (capabilities) so that people have the choice of actually doing and being (functioning) what they want. Capabilities are linked to various elements of micro, meso and macro systems, such as gender, shelter structures or housing policies in the case of homelessness (Giraudier, Poulain and al., 2024).

To facilitate the use of the approach, Martha Nussbaum conceptualized the 10 central capabilities, which are the fundamental capabilities for leading a "dignified" life (Nussbaum Martha C., 2011). They include, for example, the capabilities of "Body integrity: being able to move, be protected, have sexual satisfaction and make reproductive choices", "Emotions: being capable of attachment, love, association, not having one's emotional development constrained by fear and anxiety" or "Control of one's environment: A) Political: being capable of political participation. B) Material: being able to own property, to have a job, to be protected from arbitrary arrest". Central capabilities have been widely mobilized in research on the capabilities of homeless people (eg. Batterham, 2019; Nicholls, 2010), notably to explore how services affect people's capabilities(Kerman & Sylvestre, 2020), or in the development of a Measure of Achieved Capabilities in Homeless Services, the MACHS (R. Greenwood and al., 2023), mobilized in the present study.

What is known about capabilities in homeless accommodation?

The capabilities of homeless people in homeless accommodation have been the subject of several studies. The literature indicates that the capabilities of homeless people are notably linked to the characteristics of the living place (Giraudier, Poulain and al., 2024).

Living space quality of is one of these characteristics. Studies that have explored capabilities within accommodation services show that those in the staircase system are generally of low quality, particularly in comparison with the housing offered by Housing First services (Greenwood and al., 2021). Irving (2018) showed in a qualitative study the negative influence of poor sanitary conditions on the capabilities of people sheltered in a homeless hotel. Hearn and Murphy (2017) also showed in a participatory study that the lack of privacy and intimacy within family hubs is deleterious to the development of sheltered people's capabilities.

Another feature of living places that has been reported in the literature to be linked to the capabilities of homeless people is the way in which they are run and organized, leaving sheltered people with little choice. Watts and Blenkinsopp explain that homeless shelters impose rules and restrictions that limit control over the sheltered person's immediate environment, particularly in collective shelters (2022). O'Shaughnessy and Greenwood support this view, showing in a qualitative study that shelters in the staircase system operate in a rather authoritarian way (2021), limiting the capabilities of sheltered

people. According to Watts and Blenkinsopp, the lack of control over the immediate environment within accommodation services actively undermines people's physical and mental health, and their capability to affiliate.

Indeed, restrictive rules can also limit the social relationships of sheltered people, prohibiting visitors within the service, for example (Watts & Blenkinsopp, 2022). Deb Batterham (2019), in her conceptual model of homelessness as capability deprivation, incorporates "connection and belonging" into the dimensions of housing and homelessness. Indeed, the capabilities of homeless people are often limited by a lack of social support and difficulties integrating into the community. McDonald (2019), in a qualitative study on the capabilities of homeless people in a shelter, explains that the interactions of homeless service users with the community are often marked by social exclusion, marginalization and stigmatization, these being exacerbated by the collective facet of shelters.

A qualitative study on the capabilities of homeless people also highlights the difficulties of engaging in meaningful activities (Marshall and al., 2022), notably due to the lack of opportunities in the environment (Marshall, Roy, and al., 2019).

Issues

One study showed that differences in achieved capabilities between HF and mainstream services were linked to the quality of housing and the choice people had in services (Greenwood and al., 2021). While this study sheds light on the differences between Housing First and mainstream systems, it does not indicate the variables that might explain achieved capabilities within conventional shelter services. Pending the deployment of Housing First, the homelessness system in France remains mainly based on collective shelters (DREES, 2021). It therefore seems appropriate to seek to develop capabilities within these structures. There are currently no studies identifying the components of collective shelters that are most important for developing the capabilities of sheltered people. Demonstrating the main associations between the capabilities achieved in shelters and these components would enable priority areas for improvement to be identified for shelters wishing to develop the capabilities of the people they shelter.

In Marseille, at least 14,075 people were homeless in 2019 (Daguzan and al., 2022). Although counting homeless people remains complex, estimates can be obtained from surveys conducted in several major cities (Daguzan and al., 2022; Decoupigny & Vandewiele, 2021; Laconde & Franceschini, 2020; Lièvre & Perrin, s. d.; SIAO 13, 2020). These surveys show that Marseille is among the major French cities with the highest rates of homelessness. The city is also characterized by a poverty rate of 25%, reaching as high as 55% in the third arrondissement (Mazery & Guéry, 2013). The 2013 COMPAS report highlights a high proportion of immigrant-related households in Marseille's poorest areas, with around 24.6% of inhabitants living with at least one immigrant in their household, a figure that reaches 47% in the third arrondissement (COMPAS, 2013). In

addition, Marseille has significant urban fragilities, with very dilapidated buildings (Gilles, 2019).

Present studies

Aims

The aim of this study is to describe the achieved capabilities of homeless people living in the 13 collective shelters (ETHOS 3 and 4) in Marseille. It also aims to determine whether there is a statistical link between achieved capabilities in collective shelters and the variables explored in the literature, i.e. quality of living space, opportunities for choice within the shelter, community integration , social support and engagement in meaningful daily activities.

Assumptions

We hypothesized that achieved capabilities in ETHOS 3 and 4 collective shelters in Marseille would be similar to those measured by Greenwood and al. in conventional homeless services in Europe (3.32, SD=0.87), but lower than those measured in Housing First services (3.95, SD=0.66) (Greenwood and al., 2021).

Indeed, Greenwood's study included 58% of participants living in sheltered housing with on-site support. We assumed that these shelters could exert an influence on capabilities comparable to that of the shelters studied in our research. However, as Marseilles is a city marked by high levels of poverty, social inequality and dilapidated buildings, we also assumed that the conditions in Marseilles' shelters would be more precarious than those in the shelters of the 58% of participants in the Greenwood and al. study. Greenwood's study also included day shelters and emergency shelters (ETHOS 1 and 2), which have a potentially more limiting influence on people's capabilities, lowering the average score obtained in their study. For this reason, we have opted for a conservative hypothesis, estimating that ETHOS 3 and 4 collective shelters in Marseille would display an average score equivalent to that of all conventional services measured by Greenwood and al. .

We also hypothesized that achieved capabilities in sheltered housing are positively associated with living space quality, community integration, opportunities for choice within the shelter, social support and engagement in meaningful daily activities.

Method

We carried out a cross-sectional observational survey on capabilities in collective homeless shelter (ETHOS 3 and 4) in Marseille, France. A survey by self-questionnaire was carried out with the people sheltered. This study was approved by the ethics committee of Aix-Marseille University (202-12-16-005). Data were collected between March and July 2022.

Recruitment and data collection procedures

Homeless shelter inclusion

The principal author worked with the platform identifying shelter requests and places (SIAO 13) in October 2021 in order to identify shelters corresponding to the inclusion criteria:

- Be located in Marseille ;

- Be a shelter and social reintegration centre (offering shelter and comprehensive social support for a minimum of 4 months, renewable), ETHOS 3 and 4 (FEANSTA, 2007);

- Be collective, meaning at least one space shared with people other than the family (bedroom, sanitary facilities, kitchen or eating area);

13 shelters met the eligibility criteria, with approximately 464 adults sheltered in ETHOS 3 and 4 collective shelters. Of the 13 homeless shelters meeting the inclusion criteria that were contacted, 11 agreed to take part. Among the 11 shelters included, 4 were for single men, 4 for single women and/or women with children, 1 for a mixed group of single adults under the age of 25, 1 for all types of group (mixed) and 1 for people with a long history of street homelessness.

Participant inclusion

The people surveyed had to be aged 18 or over and have been living in the shelter for at least two months in order to know how it works and to have been able to experience its influence on capabilities. Participants had to have a sufficient knowledge of French or English to answer the questions. To ensure that the sample was representative, a random sampling was carried out proportionally in each shelter from the anonymised list of shelter residents.

To determine the number of people to include in this study, we used the Jpower, one sample t Test module in the Jamovi software. A single group design has been used to test whether the mean is different from 3.32(H0: $\mu=3.32$ versus H1: $\mu\neq3.32$). The comparison will be made using a two-sided, one sample T test, with an alpha risk of 0.05. Th underlying distribution standard deviation is assumed to be 1.5. To detect a difference of 0.32 with 80% power, the minimum number of participants required was calculated as 128, for a population of 464. Taking into account a risk of 5% of questionnaires being unusable, the total number of participants required was adjusted to 135.

The questionnaire and its scales

In addition to collecting socio-demographic data and data on the accommodation experience, the questionnaire uses seven validated measures in this order:

A measure of achieved capabilities in homeless services (MACHS); the Housing Quality questionnaire; the Consummer Choice questionnaire; the Perceived Social Support Questionnaire (QSSP); the medical outcome study Short Form 12 (SF12v2); a Community Integration Measure (CIM); and the Engagement in Meaningful Activities Survey (EMAS).

Mesure of Achieved Capabilities Homeless Services (MACHS)

The main scale used in the survey is the MACHS (Measure of Achieved Capabilities Homeless Services) designed by the Home EU consortium (R. Greenwood and al., 2023). The MACHS was designed to measure the 'achieved capabilities' of homeless people using dedicated services, which Sen calls 'functionings', meaning the effective realisation of certain capabilities.

The 21-item measure uses a Likert scale ranging from 1 (strongly disagree) to 5 (strongly agree). The MACHS is structured around four dimensions: integration into the community (7 items), optimism (5 items), safety (4 items) and self-determination (5 items). In the MACHS, the questions begin with " Because of the support I received from the service, I was able to ", and the items are in the form " connect to people in my neighborhood " (R. Greenwood and al., 2023). For this survey, "Because of the support I received from the services " was replaced by " Because of the support I received from the shelter ". The results are interpreted by calculating the average score of all the responses for the overall score. The closer the score is to 5, the more the shelter supports people's capabilities. We also calculated the average scores for each dimension.

The MACHS is available in French, as it was created as part of the European research project "Homeless as Unfairness", with a translation/reverse translation process for intercultural contexts (Beaton and al., 2000; R. Greenwood and al., 2023; Greenwood, Manning, O'Shaughnessy, Cross, and al., 2020).

The measure demonstrated excellent internal consistency reliability in the Greenwood and al. study with a Cronbach's α = .95 (Greenwood and al., 2021), and in this study (Cronbach's α = 0.924).

Housing Quality

The living space quality of the shelter was measured using the "Housing quality" scale developed by Toro et al (1997). This scale measures the quality of the living space by means of 6 items on a Likert scale ranging from 1 "very bad" to 4 "very good". The results are interpreted by calculating the average score of all the responses. The closer the score is to 4, the better the quality of the shelter. This scale was translated into French by Home EU using the reverse translation process for intercultural contexts (Beaton and al., 2000; Greenwood, Manning, O'Shaughnessy, Cross, and al., 2020). It has demonstrated excellent reliability in several studies on the same populations (e.g. Greenwood and al., 2021; Nelson and al., 2007), as well as in this study (Cronbach's α = 0.832).

Choices within the shelter (Consumer Choice)

The "Consumer Choice" scale was validated by Srebnik et al (1995) to study people's freedoms and choices within shelter services. It consists of 15 items on a Likert scale ranging from 1 "Not at all" to 5 "Completely my choice" (example question: "In the last 30 days, to what extent have you been able to decide to have overnight guests"). The results are interpreted by calculating the average score of all the answers for the overall score. The closer the score is to 5, the more choice people have within the shelter. It has been translated into French by Home EU using the reverse translation process for intercultural contexts (Beaton and al., 2000; Greenwood, Manning, O'Shaughnessy, Cross, and al., 2020). The scale has demonstrated excellent reliability in studies with similar populations (Greenwood and al., 2005, 2021), and in this study (Cronbach's α = .82).

Social support (QSSP)

The Perceived Social Support Questionnaire ("QSSP") (Bruchon-Schweitzer & Boujut, 2021) is a questionnaire that measures the availability of social support and satisfaction with this support. The questionnaire comprises 4 items based on the type of support (self-esteem, material and financial, informative and emotional). For each item, the respondent is asked to count the people who support them in 4 categories: family, colleagues, friends, professionals. Then they are asked to rate from 1 (very dissatisfied·e) to 5 (very satisfied·e) how satisfied they are with the support provided by type of support and category. The results are interpreted via two dimensions, the average availability score and the average satisfaction score. For availability, the higher the score, the greater the number of people providing support. For satisfaction, the closer the score is to 5, the more satisfied the person is with the support provided. The scale demonstrated good reliability in the study by Boujut and Bruchon-Schweitzer (2007), and excellent reliability in the study by Fourcade (2017), and in this study (Cronbach's α = 0.92).

Medical outcome study Short Form 12 (SF-12v2)

The SF-12v2® (Fleishman and al., 2006) is a scale measuring overall health. It is interpreted through two dimensions: functional mental state and functional physical state. The higher the score, the better the health state. This scale has been translated and validated in French (Gandek and al., 1998) and with people who are homeless (Burt and al., 1999; Larson, 2002). It has demonstrated excellent reliability in studies with similar populations (e.g. Chum and al., 2016; Larson, 2002), and in this study (Cronbach's α = .81).

Community integration (CIM)

The CIM (community integration measure) by McColl and al. assesses integration in the community, through interactions with other people and activities carried out in the community. It comprises 10 items and a Likert scale ranging from 1 (Always disagree) to 5 (Always agree). The questions take the following form: "I feel part of this neighbourhood, a bit like I really belong" (McColl and al., 2001). The results are interpreted by calculating

the average score of all the responses. The closer the score is to 5, the higher the level of integration into the community. The measure was translated into French by Home EU using the reverse translation process for intercultural contexts (Beaton and al., 2000; Greenwood, Manning, O'Shaughnessy, Cross, et al). It has demonstrated excellent reliability in other studies (e.g. Townley and al., 2013) and studies with similar populations (e.g. Greenwood, Manning, O'Shaughnessy, Vargas-Moniz, and al., 2020), as well as in this study (Cronbach's α = .86).

Engagement in Meaningful Activity Survey (EMAS)

The Meaningful Activity Engagement Survey was used to measure engagement in meaningful activities. The questionnaire consists of 12 items on a Likert scale ranging from 1 (rarely) to 4 (always) (e.g. "The activities I do help me to take care of myself"). The results are interpreted by calculating the average score of all the answers. The closer the score is to 4, the higher the level of engagement in meaningful activities. The Engagement in Meaningful Activity Survey (EMAS) has been validated in the general population (Eakman and al., 2010; Romero-Ayuso and al., 2023). The EMAS has been validated in French and shows good internal consistency with a Cronbach's α = .81 (Lacroix and al., 2018).

The questions were slightly transformed by the research team from "The activities I do" to "I have activities that" in order to obtain a panel of activities in which people can engage. Reliability was excellent in this study, with a Cronbach's α of 0.86.

Data completion and processing

Paper questionnaires were distributed by 11 trained interviewers and completed by sheltered persons. The data was collected between March and July 2022 and entered into the Wepi software.

Statistical Analysis

Statistical analyses were performed using SPSS and Jamovi software. The descriptive analysis included the calculation of frequencies, central tendency and dispersion characteristics. The normality of the main variable was tested using the Kolmogorov-Smirnov test. Comparisons of the observed mean score with the mean scores from the Greenwood and al. MACHS study were carried out using a Student's t test.

Univariate ANOVAs were used to test for differences between categorical variables and the MACHS. For quantitative secondary variables, corelation Pearson tests were used to test them link with the MACHS.

Multivariate linear regressions were performed using Jamovi software for the multifactorial analysis of the MACHS and each of its dimensions, including independent variables significantly correlated at the 0.05 threshold in the univariate analysis. The gender and age variables were included in the multifactorial analysis as 'forced'

variables. The typology of host households was not included in the multifactorial analysis because it was strongly linked to gender, age and number of people per room. For example, one of the shelter only shelters young women with children. As community integration is one of the dimensions of the MACHS, the community integration measure (CIM) was excluded from the multivariate linear regressions of the overall MACHS and the community integration dimension. A significance level of 0.05 was used for the multifactor analysis.

Results

Included homeless shelters and participants characteristics

A total of 132 questionnaires were included in the study. Out of the 134 completed questionnaires, 2 for which the MACHS (main variable) was not completed were withdrawn from the study. A questionnaire was not usable for the community integration dimension of the MACHS, and another was not usable for the optimism dimension. These questionnaires were still included in the dimension-based analyses. Missing data on the main variable were not substituted, as they were few (N=2). More than half of the participants were men (57.6%), and the majority were legally resident in the country (74.2%). The income of 60% of participants comes from benefits, and participants receive an average of €470 per month. Around 58% of those surveyed live in single room and 59 % in shared rooms share it with one or more members of their family, 38% of them with their children. The majority of participants had reached level 3 of the International Standard Classification of Education (52%), corresponding to high school level. The socio-demographic characteristics of the participants and their state of health are detailed in Table 1.

Table 1 - Participants characteristics

Participants characteristics	Numbers of participant	(%)	Mean	(SD)
Shelter category by type of household received	132	(100.00)		
Isolated woman or woman with child (N= 4 shelters)	38	(28.79)		
Isolated man (N = 4 shelters)	55	(41.67)		
Young mixed (N = 2 shelters)	13	(09.85)		
Mixed (N = 1 shelter)	20	(15.15)		
Mixed long history of homelessness (N = 1 shelter)	6	(04.55)		
Gender (Men)	76	(57.58)		
Age			42	(16)
Types of bedroom sharing				
None	76	(58)		
Children only	21	(16)		
Unknown	23	(17)		
Family member(s)	8	(6)		
Level of education				
Up to middle school (= or < level 2 ISCED)	32	(24.24)		
High school or equivalent (level 3 ISCED)	69	(52.27)		
Higher education (= or > level 4 ISCED)	30	(22.73)		
Administrative status (legal on the territory)	98	(74.24)		
Monthly income (€)			470.20	(423.24)
Financial social assistance	59	(45.45)	611.19	(253.62)
Declared paid employment	17	(12.88)	1071.00	(437.49)
Other (undeclared work, handle...)	28	(21.21)	253.24	(268.22)
No income	26	(19.70)		
Number of days in the shelter			604	(645)
Number of days without own accommodation			1637	(1605)
SF 12 Physical Health			46.25	(12.8)
SF 12 Mental Health			41.06	(11.75)

ISCED : International Standard Classification of Education
SF12 : medical outcome study Short Form 12

Descriptive analysis of MACHS and studied factors

The results are detailed in Table 2. The respondents had an average MACHS of 3.6 (SD=0.8). According to the Kolmogorov-Smirnov test, only the self-determination dimension of the MACHS did not meet the normality conditions. The Student's t test between the mean score obtained from the MACHS in this study and that of Greenwood in conventional services for homeless people (Greenwood and al., 2021) shows a significant difference between the two results ($p<.001$), with a moderate effect (Cohen's $d = 0.354$). The Student's t test between the average MACHS score obtained in this study and Greenwood's score in Housing First services (Greenwood and al., 2021) shows a

significant difference between the two results (p<.001), with a moderate effect (Cohen's d = 0.432). The results show that the average MACHS score for the group shelter in the present study (ETHOS 3 and 4) is significantly higher than the score measured in the traditional services by Greenwood (3.32, SD=0.86), and significantly lower than the score measured in the Housing First services (3.95, SD=0.66).The average Consumer Choice scale (Srebnik and al., 1995), measured at 3.15 (SD=0.8), indicates that the respondents consider that they can "partly" make their own choices within the structure.

The average measure of integration into the community, measured at 3.61 (SD=0.94), indicates that people seem to be fairly integrated into the community.

Perceived housing quality (Toro and al., 1997) obtained a mean of 3.07 (SD=0.597), indicating that the respondents perceived the quality of their shelter as 'good' on average.

Table 2 - Descriptive of achieved capabilities and studied factors

Score	**N**	**Mean**	SD
Measure of Achieved Capabilities in Homeless Services (score from 1 to 5)	130	3.6	0.806
Community integration	131	3.48	0.889
Optimism	131	3.73	0.962
Safety	132	3.56	1.07
Self-determination	132	3.68	1.03
Consumer choice (score from 1 to 5)	127	3.15	0.802
Community Integration Measure (score from 1 to 5)	124	3.61	0.94
Housing Quality (score from 1 to 4)	130	3.07	0.597
Social support available (number of person)	125	4.75	8.82
Social support satisfaction (score from 1 to 5)	125	2.08	0.792
Engagement in Meaningful Activity Measure (score from 1 to 4)	126	2.69	0.681

The participants estimated that they had an average of 4.75 (±8.8) supportive people, and estimate an average satisfaction rate of 2/5 for this support (SD=0.8).

The EMAS (Eakman and al., 2010) obtained an average of 2.7/4 (SD=0.7), indicating that people consider that they 'often' have meaningful activities in their daily lives.

Univariate and multivariate analysis

Univariate analysis of MACHS and its dimensions

In the univariate analyses (Table 3 and 4), the socio-demographic variables were significantly linked to the MACHS at the 0.05 threshold were gender, with greater estimated capabilities for women than for men, the type of household in the shelter, with greater capabilities in non-segregated shelter and for single women or women with children, and a positive correlation with the number of people sharing the room. These variables were also linked with each of the MACHS dimension.

Level of education was related to the MACHS dimension of safety, with more safety estimated for people with the least education, and the SF12v2 mental health score (MHS) was positively correlated to the MACHS dimension of optimism.

All the secondary studied variables (consumer choice, community integration, living space quality, social support available, social support satisfaction, engagement in meaningful activity) were significantly positively correlated to the MACHS, except for available social support measured by the QSSP. The variables measured by the Housing Quality perception scale, the CIM and the Consumer Choice scale were also positively correlated with each of the MACHS dimensions.

The social support satisfaction dimension of the QSSP was also positively correlated with 2 MACHS dimensions: community integration and optimism. The EMAS is positively correlated with the community integration dimensions.

Table 3 – MACHS and its dimensions according to the categorical characteristics of the participants

	MACHS, total score		D1: Community integration		D2: Optimism		D3: Safety		D4: Self-determination	
Participant characteristics	**Mean (SD)**	**p**	**Mean (SD)**	**p**	**Mean (SD)**	**p**	**Mean (SD)**	**p**	**Mean (SD)**	**p**
Gender		***		**		***		***		***
Women	3,94 (0.659)		3,73 (0.794)		4,06 (0.862)		3,96 (0.915)		4,10 (0.809)	
Men	3,35 (0.808)		3,29 (0.913)		3,48 (0.963)		3,27 (1.079)		3,38 (1.074)	
Level of education								*		
Up to middle school	3,76 (0.694)		3,64 (0.862)		3,77 (0.877)		3,95 (0.896)		3,78 (0.828)	
CAP or high school	3,58 (0.800)		3,42 (0.860)		3,73 (0.958)		3,51 (1.080)		3,71 (0.988)	
Higher education	3,51 (0.910)		3,45 (0.998)		3,72 (1.083)		3,31 (1.126)		3,54 (1.314)	
Administrative status										
Irregular administrative situation in the territory	3,68 (0.801)		3,52 (0.874)		3,74 (0.997)		3,87 (0.935)		3,69 (1.030)	
Regular administrative situation in the territory	3,58 (0.805)		3,49 (0.875)		3,71 (0.957)		3,48 (1.091)		3,68 (1.039)	
Shelter category by type of household received		***		*		**		***		***
Isolated woman or woman with child	3,92 (0.647)		3,72 (0.774)		4,00 (0.855)		3,91 (0.997)		4,13 (0.753)	
Isolated man	3,25 (0.741)		3,25 (0.898)		3,38 (0.904)		3,07 (1.024)		3,27 (1.086)	
Young mixed	4,15 (0.579)		3,93 (0.768)		4,32 (0.700)		4,23 (0.658)		4,22 (0.740)	
Mixed	3,42 (1.021)		3,22 (1.057)		3,58 (1.184)		3,60 (1.235)		3,38 (1.144)	
Mixed long history of homelessness	3,38 (0.742)		3,08 (0.665)		3,47 (1.184)		3,58 (0.683)		3,50 (0.953)	

MACHS : Measure of achieved capabilities in homeless service *D : Dimension of MACHS* *SF12 : medical outcome study Short Form 12*

p : p value from t Student for binary variables and ANOVA for multiples category variables ** p <0,05 ** p <0,01 *** p <0,001*

Table 4 – Univariate correlations of the MACHS and its dimensions according to participants' quantitative characteristics and secondary variables

	MACHS, total score		**D1: Community integration**		**D2: Optimism**		**D3: Safety**		**D4: Self-determination**	
Participant characteristics	**R**	**p**	**R**	**p**	**R**	**p**	**R**	**p**	**R**	**p**
Age	-0,0725		-0,0748		-0,0172		-0,0875		-0,0639	
SF 12 Physical Health	0,0345		0,113		0,0351		0,0279		-0,0539	
SF 12 Mental Health	0,145		0,0179		0,208	*	0,0926		0,14	
Monthly income	-0,0307		0,0647		0,0036		-0,147		-0,0523	
Number of days in the shelter	0,0148		0,00526		0,0344		0,0482		-0,0478	
Number of days without own accommodation	0.103		0,123		0.096		0.027		0.085	
Number of person in the bedroom	0,251	**	0,219	*	0,199	*	0,199	*	0,213	*
Secondary studied score	**R**	**p**	**R**	**p**	**R**	**p**	**R**	**p**	**R**	**p**
Consumer Choice	0,488	***	0,437	***	0,429	***	0,366	***	0,319	***
Community Integration Measure	0,505	***	0,528	***	0,376	***	0,356	***	0,356	***
Housing Quality	0,562	***	0,445	***	0,491	***	0,53	***	0,37	***
Social support available	0,0942		0,163		0,139		0,0406		-0,0731	
Social support satisfaction	0,239	**	0,234	**	0,263	**	0,118		0,116	
Engagement Meaningful Activity Survey	0,215	*	0,24	**	0,154		0,162		0,146	

MACHS : Measure of achieved capabilities in homeless service
R : Pearson correlation coefficient
D : MACHS Dimension
*p : p value * p <0,05 ** p <0,01 *** p <0,001*
SF12 : medical outcome study Short Form 12

Multifactorial analyses of MACHS and its dimensions

The results of the multivariate linear regressions are presented in the table below (Table 5).

The factors selected for the multifactorial analysis were gender, education level, age, mental health, the number of person in the bedroom, consumer choice, living space quality, social support satisfaction, engagement meaningful activity. Among these variables, gender, the number of person in the bedroom, consumer choice, living space quality were significantly linked to MACHS.

The Kolmogorov Smirnov normality test shows a p-value of 0.341, and the residuals appear normally distributed, suggesting the normality of the linear regression. The VIF values range from 1.04 to 1.24, verifying the conditions of variable non-collinearity.

Multivariate linear regression of the MACHS indicates that gender (p 0.034), number of people per room (p 0.036), variables measured by the perceived Housing Quality scale ($p<0.001$) and Consumer Choice ($p<0.001$) are associated with the overall MACHS score. Multivariate linear regressions of MACHS dimensions indicate that gender is associated with dimensions of optimism (p 0.039), safety (p 0.023) and self-determination (p 0.005). ICD is associated with the dimensions of safety (p 0.017) and self-determination (p 0.009). Education level is related to the safety dimension, with a negative gradient (p 0.020 between ≤ level 2 ISCED and level 3 ISCED, and $p <0.001$ between ≤ level 2 ISCED and ≥ level 4 ISCED). Consumer Choice is related to the community integration dimension (p 0.003). The perceived Housing Quality scale is related to all MACHS dimensions (Community Integration p 0.004, Optimism $p <0.001$, Safety $p <0.001$ and Self-determination p 0.030).

Table 5 - Multivariate linear regressions of MACHS and its dimensions

Variables	MACHS, total score		D1: Community integration		D2: Optimism		D3: Safety		D4: Self-determination	
	Estimation	p	Estimation	p	Estimation	p	Estimation	p	Estimation	p
Gender										
Women		1		1		1		1		1
Men	-0.26946	*	-0.1146		-0.35772	*	-0.39035	*	-0.5231	**
Level of Education										
Up to middle school								1		
CAP or high school							-0.44588	*		
Higher education							-0.77177	**		
Age	5.68e−4		-1.93e−4		0.00416		-0.00269		5.18e−5	
SF 12 Mental Health					0.01010					
Number of person in the bedroom	0.12695	*	0.1220		0.11893		0.08585		0.1023	
Community Integration Measure					0.17782		0.22092	*	0.2618	**
Consumer Choice	0.27046	***	0.3043	**	0.14669		0.05979		0.0962	
Housing Quality	0.51246	***	0.3752	**	0.53997	***	0.70771	***	0.3468	*
Social support satisfaction	0.10632		0.1488		0.13441					
Engagement Meaningful Activity Survey	0.00400		0.0977							

MACHS: Measure of Achieved Capabilities in Homeless Services *SF12 : medical outcome study Short Form 12*
D : Dimension of MACHS *p: p-value* *Estimation: β slope from multivariate linear regression*

Discussion

The aim of this study was to describe capabilities within the ETHOS 3 and 4 collective shelters in Marseille, and their potential associations with perceptions of shelter living space quality, choice of services, integration into the community, social support and engagement in meaningful activities. A questionnaire survey of 28% of people sheltered in ETHOS 3 and 4 collective homeless shelter in Marseille showed that the level of achieved capabilities in these centers is between that of mainstream services for homeless people, and Housing First services in Europe. The survey also showed that achieved capabilities in homeless shelter are associated with shelter quality, choice of service and integration into the community. Variables linked to participant characteristics were also found, with links between achieved capabilities and gender, level of education and number of people sharing a room.

Achieved capabilities and associated variables

This study suggests that collective shelter (ETHOS 3 and 4) contribute relatively positively to the development of achieved capabilities. We hypothesized that achieved capabilities in the ETHOS 3 and 4 collective homeless shelter in Marseille would be equivalent to those measured in conventional services, and lower than in Housing First in Europe. The results show that achieved capabilities in collective homeless shelter (ETHOS 3 and 4) are ultimately higher than those measured in conventional services, and indeed lower than achieved capabilities in Housing First services according to the study by Greenwood (2021). These results are in line with the literature affirming the superiority of Housing First services in terms of developing capabilities. In addition, they shed further light on capabilities in the staircase system, suggesting that ETHOS 3 and 4 collective homeless shelter slightly outperform the average for conventional services in this system. We hypothesized that our results would be similar, because even though Greenwood's study included ETHOS 1 and 2 emergency and day shelter services, where living conditions are more degraded (Sahlin, 2005), we thought that the degraded socio-economic and urban conditions of the city of Marseille would have a negative influence on the capabilities achieved within the shelters, hence the fact that our study would produce similar results. Several hypotheses could be explored: the degraded socio-economic and urban state of the city may have no effect on capabilities within the shelters; living in a degraded city could make one less demanding within the shelter; being in a degraded city could increase phenomena of solidarity, self-support and potentially limit discrimination; France has a more supportive social system than other European countries, which could provide better services in the shelters. Studies should seek to determine the associations between capabilities in services for homeless people and the socio-economic and urban development of the city, or even country.

The results of multivariate linear regressions indicate that perception of shelter quality and choices within the shelter are associated with achieved capabilities in collective homeless shelter (ETHOS 3 and 4). Dimensions analyses also showed that community integration appeared to be associated with the MACHS dimension of safety and self-determination. Analyses also indicated links between achieved capabilities and gender, education level and number of people per room. According to the results of multivariate linear regressions, no association was found between capabilities and engagement in meaningful activities, social support and health status.

Living space Quality

Although the literature generally describes collective accommodation centers as being of low quality (Sahlin, 2005), it is interesting to note that the people interviewed in our study perceive them homeless shelter relatively positively. It would be relevant to explore the reasons why participants perceive the quality of shelter favorably. In this study, the perceived quality of shelter is significantly and positively related to the overall MACHS score with a moderate effect, as well as to all its dimensions, suggesting a strong association between shelter quality and achieved capabilities. Consistent with our results, numerous studies emphasize that the physical conditions of living environments have an impact on capabilities (Giraudier, Poulain and al., 2024).). The multivariate linear regression estimates by dimension seem to show that shelter quality has a very high effect on the safety dimension, and a high effect on optimism. These results are also consistent with the literature. Quality of living space is recognized as one of the main factors in mental health and recovery for homeless people (Aubry and al., 2016; Magee and al., 2019). The literature has also shown that the collective aspect imposed by structures for homeless people induces a negative perception of the future (Irving, 2018), and can engender insecurity, notably through unchosen interactions, or the lack of space to secure personal belongings (Rollings & Bollo, 2021; Shaughnessy and al., 2020).

Choice within the shelter

In this study, people's choice of shelters was "moderate". Our analyses show that people's choice of shelters is significantly and positively related to the capabilities achieved through the MACHS global score, with a slight effect, as in Greenwood's study (Greenwood and al., 2021), and to the MACHS community integration dimension, with a moderate effect.

Not surprisingly, the choices people have within the shelter are associated with achieved capabilities, as the concept of capabilities itself is intrinsically based on the different choices a person can actually make or not make if they wish (Nussbaum Martha C., 2011; Sen, 2000). Consistent with our findings, several studies on the capabilities of homeless people have highlighted the importance of choice within accommodation services (Erdem,

2014; Hearne & Murphy, 2017; Oudshoorn and al., 2021). These findings are also consistent with the literature on the association between choice and community integration following the example of a qualitative study comparing the capabilities of people in different housing services, showing that restrictive rules are often imposed by accommodation limit the visits and choice of the people they live with (Shaughnessy and al., 2020).

Community integration

Our results indicate that the people surveyed appear to be fairly integrated into the community. These results may seem surprising in comparison with the literature, and should be set against the socio-demographic context of the city where the study took place. Marseille is a particularly poor city, with a poverty rate of 25%, reaching up to 55% in the 3rd arrondissement (Mazery & Guéry, 2013). According to Lyon-Callo, shelters are regularly located in areas suffering from social inequalities (Lyon-Callo, 2001). Marcus and al. have shown that while living in poor neighborhoods limits social integration in the broadest sense, it promotes integration within the neighborhood (Marcus and al., 2015). Future studies should investigate the links between community integration and the characteristics and opportunities of the neighborhoods in which shelters are located.

Our multivariate analyses show that community integration is significantly associated with safety and self-determination dimensions, with a rather slight effect. These results are consistent with the literature. For example, a study on social integration in Housing First services which suggests that having stable housing increases ontological security, and thus promotes social integration (Quilgars & Pleace, 2016). Similar dynamics could be at work for people housed in homeless shelters. A study by Greenwood and Manning on the recovery of homeless people also demonstrated the importance of self-determination for community integration (Manning & Greenwood, 2019).

Gender, level of education and room sharing

The results show a gender difference in achieved capabilities with a slight effect, with women perceiving the influence of collective shelters on the overall MACHS score and the dimensions of optimism, safety and self-determination as more favourable, with only the dimension of community integration uncorrelated with gender. The study by Greenwood and al. using the MACHS in services for homeless people did not identify gender as a variable linked to achieved capabilities (Greenwood and al., 2021). Yet the literature indicates major differences in homelessness as a function of gender (Andermann and al., 2021; Bretherton, 2017; Phipps and al., 2019).

We also find a negative association between education level and the MACHS safety dimension, with a very high effect. In this study, the higher the level of education, the more

unfavorable the influence of the accommodation center on the MACHS safety dimension is perceived to be. This result is in line with the literature, Greenwood's study mobilizing the MACHS in homeless services arriving at the same result (Greenwood and al., 2021).

This study also shows an association between achieved capabilities and the number of people per bedroom. The results show that the more people sharing a bedroom, the higher the MACHS score. These results suggest that achieved capabilities in homeless shelter increase with the number of people per bedroom. These results may seem surprising, but they should be set against the analysis of bedroom-sharing typologies, which shows that 57% of bedroom-sharers share their bedroom with a family member, and 37% specifically with their children. This may be due to the fact that people staying with their family or children are able to maintain their family relationships and roles, such as parenthood.

Future studies could seek to explain these differences in shelter capabilities according to gender, education level and household type.

Strengths and limitations

The respondents appear to form a fairly representative sample of people living in collective homeless shelter (ETHOS 3 and 4) in Marseille, with 28% of those sheltered having taken part in the study. Random selection was used in this study as the method for selecting participants, with a percentage system per homeless shelter included, thus limiting representativeness bias. However, when people selected at random did not respond to the questionnaire, new people were selected at random to reach the number of people to be included per shelter. Thus, people with less availability, or those with the most barriers to participation, may be under-represented in this study.

The sample also seems rather similar to the population of homeless people living in shelters in France. With 58% men surveyed, the gender breakdown of the population in this study is close to the French national breakdown in shelters at the end of 2016, made up of 60% men (Pliquet, 2019). The same applies to people with a declared job, concerning 13% of participants in this study and around 14% of homeless people in accomodation in France (Pliquet, 2019).

For reasons of feasibility, this study is based on a cross-sectional survey. The limitation of this method is the inability to establish causal relationships. Therefore, future research could consider longitudinal surveys to further explore causal relationships between shelter quality, choices within the shelter, community integration and achieved capabilities within shelters.

Practical and policy implications

These results suggest that collective homeless shelter need to pay attention to the living space quality to foster the capabilities of the people they house. To foster this quality, shelters can promote safety and hygiene by limiting imposed communal parts, or increase comfort by investing in qualitative equipment (Irving, 2018). The literature also highlights the importance of secure doors at the entrance to the accommodation and bedrooms, thereby promoting the safety of those housed and controlling their social interactions (Rollings & Bollo, 2021).

The results also suggest that shelter should multiply the possibilities of choice for people sheltered within the structure. Several studies on the capabilities of homeless people suggest that accommodation services should focus the organization of their structure and their support on the choice and control of the people accommodated (Greenwood and al., 2021; O'Shaughnessy & Greenwood, 2021). In concrete terms, this can mean giving residents a say in decisions concerning their accommodation structure (Kerman & Sylvestre, 2020; McDonald, 2019), or giving them the opportunity to arrange their personal space, or control the temperature (Watts & Blenkinsopp, 2022).

However, these suggestions concerning the quality of living space and choice of services need to be seen in the overall context of the fight against homelessness. In fact, these recommendations are designed to promote capabilities within collective homeless shelter. While it is essential to promote capabilities within shelters, the policies and administrations involved in developing the capabilities of homeless people must bear in mind that housing first represents the culmination of these areas of improvement in terms of quality and choice (Greenwood and al., 2021).

Secondly, our results suggest that collective homeless shelter should also take care to promote the integration of sheltered people into the community. Shelters could take care to maintain good relations with the neighborhood and create links with local organizations (Easton and al., 2023; Rollings & Bollo, 2021). More generally, support services for homeless people could also develop peer support to promote integration into the community (Marshall and al., 2020), with, for example, recovery-oriented intervention based on the principles of occupational therapy (Boisvert and al., 2008).

Finally, this study shows that differences in achieved capabilities exist according to the gender, level of education and typology of the households housed. Shelter operators should therefore pay close attention to these characteristics, and adapt their services and support accordingly.

Conclusion

This study is the first to show that achieved capabilities in group housing facilities (ETHOS 3 and 4) are positively associated with the quality of shelter, the choices people can make within the facility and community integration.

A previous study had shown that the quality of the living environment and choice are variables that explain why Housing First services are more effective in developing the capabilities of the people they support than conventional support services. Our research shows that, even within collective shelter (ETHOS 3 and 4), the capabilities of the people housed are linked to these same variables, underlining their importance whatever the type of accommodation.

In conclusion, this study contributes to our understanding of the variables associated with the capabilities of people living in collective shelter. By underlining the importance of housing quality, choice within the shelter and community integration, it suggests concrete ways of improving practices in these facilities.

References

Andermann, A., Mott, S., Mathew, C. M., Kendall, C., Mendonca, O., McLellan, A., Riddle, A., Saad, A., Iqbal, W., Magwood, O., & Pottie, K. (2021). Evidence synthesis - Evidence-informed interventions and best practices for supporting women experiencing or at risk of homelessness : A scoping review with gender and equity analysis. Health Promotion and Chronic Disease Prevention in Canada : Research, Policy and Practice, 41(1), 1-13. https://doi.org/10.24095/hpcdp.41.1.01

Aubry, T., Duhoux, A., Klodawsky, F., Ecker, J., & Hay, E. (2016). A Longitudinal Study of Predictors of Housing Stability, Housing Quality, and Mental Health Functioning Among Single Homeless Individuals Staying in Emergency Shelters. American Journal of Community Psychology, 58(1-2), 123-135. https://doi.org/10.1002/ajcp.12067

Batterham, D. (2019). Homelessness as Capability Deprivation : A Conceptual Model. Housing, Theory and Society, 36(3), 274-297. https://doi.org/10.1080/14036096.2018.1481142

Beaton, D. E., Bombardier, C., Guillemin, F., & Ferraz, M. B. (2000). Guidelines for the Process of Cross-Cultural Adaptation of Self-Report Measures. Spine, 25(24), 3186.

Boisvert, R. A., Martin, L. M., Grosek, M., & Clarie, A. J. (2008). Effectiveness of a peer-support community in addiction recovery : Participation as intervention. Occupational Therapy International, 15(4), 205-220. https://doi.org/10.1002/oti.257

Boujut, É., & Bruchon-Schweitzer, M. (2007). Rôle de certains facteurs psychosociaux dans la réussite universitaire d'étudiants de première année. L'orientation scolaire et professionnelle, 36/2, Article 36/2. https://doi.org/10.4000/osp.1367

Bretherton, J. (2017). Reconsidering Gender in Homelessness. 11(1).

Bruchon-Schweitzer, M., & Boujut, E. (2021). Psychologie de la santé - 2e éd : Concepts, méthodes et modèles. Dunod.

Burt, M. R., Aron, L. Y., Douglas, T., Valente, J., Lee, E., & Iwen, B. (1999). Homelessness : Programs and the People They Serve. Summary Report. Findings of the National Survey of Homeless Assistance Providers and Clients. https://eric.ed.gov/?id=ED438347

Chum, A., Skosireva, A., Tobon, J., & Hwang, S. (2016). Construct Validity of the SF-12v2 for the Homeless Population with Mental Illness : An Instrument to Measure Self-Reported Mental and Physical Health. PLOS ONE, 11(3), e0148856. https://doi.org/10.1371/journal.pone.0148856

Cockersell, P. (2018). The problem and potential of complexity. In Social Exclusion, Compound Trauma and Recovery : Applying Psychology, Psychotherapy and PIE to Homelessness and Complex Needs. Jessica Kingsley Publishers.

COMPAS. (2013). DISPARITÉS SOCIO-SPATIALES EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR (Synthèse) [Synthèse].

Daguzan, A., Magnani, C., Kaszuba, L., & Farnarier, C. (2022). Sans-abri à Marseille : Ce que les chiffres révèlent – L'essentiel du recensement ASSAb 2019. Projet Assab.

Decoupigny, D., & Vandewiele, A. (2021). Les personnes sans domicile et les personnes vulnérables vis-à-vis du logement, Évolution 2019-2020. Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole. https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2021/05/Les-personnes-sans-domicile-et-les-personnes-vulnerables-vis-a-vis-du-logement-WEB.pdf

DREES. (2021). L'enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale (ES-DS) [Jeu de données]. https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/3921_l-enquete-aupres-des-etablissements-et-services-en-faveur-des-adultes-et-fa/information/

Eakman, A. M., Carlson, M., & Clark, F. (2010). Factor Structure, Reliability and Convergent Validity of the Engagement in Meaningful Activities Survey for Older Adults. OTJR : occupation, participation and health, 30(3), 111-121. https://doi.org/10.3928/15394492-20090518-01

Easton, C., Javadizadeh, E., Plett, P., Perez, S., Isard, R., Hariramani, S., Salahi, G., & Marshall, C. A. (2023). A scoping review examining the association of housing quality and psychosocial well-being following homelessness : An ecological systems perspective. Journal of Social Distress and Homelessness, 0(0), 1-25. https://doi.org/10.1080/10530789.2023.2241215

Erdem, G. (2014). Can a House Become More Than a Home ? Effects of Housing Assistance and Supportive Services on Promoting Capabilities among Homeless Mothers [Ph.D., The Ohio State University]. In ProQuest Dissertations and Theses (1647502247). ProQuest Dissertations & Theses Global. http://lama.univ-amu.fr/login?url=https://www.proquest.com/dissertations-theses/can-house-become-more-than-home-effects-housing/docview/1647502247/se-2?accountid=15337

Evangelista, G. F. (2010). Poverty, Homelessness and Freedom : An Approach from the Capabilities Theory. 4, 14.

FEANSTA. (2007). ETHOS - Typologie européenne de l'exclusion liée au logement. https://www.feantsa.org/fr/resource/toolkit/2012/07/12/ethos-typologie-europeenne-de-l-exclusion-liee-au-logement

Fleishman, J. A., Cohen, J. W., Manning, W. G., & Kosinski, M. (2006). Using the SF-12 Health Status Measure to Improve Predictions of Medical Expenditures. Medical Care, 44(5), I. https://doi.org/10.1097/01.mlr.0000208141.02083.86

Fourcade, C. (2017). Perception du fardeau chez les parents d'enfants avec Troubles du Spectre de l'Autisme : Approche quantitative et qualitative du vécu parental [These de doctorat, Toulouse 2]. https://theses.fr/2017TOU20012

Gandek, B., Ware, J. E., Aaronson, N. K., Apolone, G., Bjorner, J. B., Brazier, J. E., Bullinger, M., Kaasa, S., Leplege, A., Prieto, L., & Sullivan, M. (1998). Cross-Validation of Item Selection and Scoring for the SF-12 Health Survey in Nine Countries : Results from the IQOLA Project. Journal of Clinical Epidemiology, 51(11), 1171-1178. https://doi.org/10.1016/S0895-4356(98)00109-7

Gilles, B. (2019, octobre 29). Comment la Ville de Marseille a laissé pourrir ses propres immeubles par dizaines. Marsactu. https://marsactu.fr/comment-la-ville-de-marseille-a-laisse-pourrir-ses-propres-immeubles-par-dizaines/

Giraudier, A., Poulain, H., Desrosiers, J., Taylor, O., & Tinland, A. (2024). The capability approach to homelessness, a scoping review. Under Review.

Greenwood, R. M., Manning, R. M., O'Shaughnessy, B. R., Cross, O., Vargas-Moniz, M. J., Auquier, P., Santinello, M., Wolf, J. R., Bokszczanin, A., Bernad, R., Källmén, H., Spinnewijn, F., Ornelas, J., & Consortium, H. (2020). Comparison of Housing First and

Traditional Homeless Service Users in Eight European Countries : Protocol for a Mixed Methods, Multi-Site Study. JMIR Research Protocols, 9(2), e14584. https://doi.org/10.2196/14584

Greenwood, R. M., Manning, R. M., O'Shaughnessy, B. R., Vargas-Moniz, M. J., Auquier, P., Lenzi, M., Wolf, J., Bokszczanin, A., Bernad, R., Källmén, H., Spinnewijn, F., Ornelas, J., & Consortium, the H. (2021). Structure and agency in capabilities-enhancing homeless services : Housing first, housing quality and consumer choice. Journal of Community & Applied Social Psychology. https://doi.org/10.1002/casp.2577

Greenwood, R. M., Manning, R. M., O'Shaughnessy, B. R., Vargas-Moniz, M. J., Loubière, S., Spinnewijn, F., Lenzi, M., Wolf, J. R., Bokszczanin, A., Bernad, R., Källmén, H., & Ornelas, J. (2020). Homeless Adults' Recovery Experiences in Housing First and Traditional Services Programs in Seven European Countries. American Journal of Community Psychology, 65(3-4), 353-368. https://doi.org/10.1002/ajcp.12404

Greenwood, R. M., Schaefer-McDaniel, N. J., Winkel, G., & Tsemberis, S. J. (2005). Decreasing psychiatric symptoms by increasing choice in services for adults with histories of homelessness. American Journal of Community Psychology, 36(3-4), 223-238. https://doi.org/10.1007/s10464-005-8617-z

Greenwood, R., O' Shaughnessy, B., Manning, R., Vargas-Moniz, M., Sacchetto, B., Ornelas, J., & Home EU Consortium. (2023). Psychometric properties of the measure of achieved capabilities in homeless services. BMC Public Health, 23. https://doi.org/10.1186/s12889-022-14755-9

Hearne, R., & Murphy, M. (2017). Investing in the right to a home : Housing, HAPs and hubs.

Irving, A. (2018). Homelessness Pathways and Capabilities : A Study of the Lived Experiences of the Hidden Homeless in Private Hostels in Newcastle-Upon-Tyne [Ph.D., University of Northumbria at Newcastle (United Kingdom)]. In PQDT - Global (2425883755). ProQuest Dissertations & Theses Global. http://lama.univ-amu.fr/login?url=https://www.proquest.com/dissertations-theses/homelessness-pathways-capabilities-study-lived/docview/2425883755/se-2?accountid=15337

Kerman, N., & Sylvestre, J. (2020). Surviving versus living life : Capabilities and service use among adults with mental health problems and histories of homelessness. Health & Social Care in the Community, 28(2), 414-422. https://doi.org/10.1111/hsc.12873

Laconde, C., & Franceschini, B. (2020). Projet de service du SIAO Paris. SIAO Paris. https://www.siao.paris/files/upload/Documents/Projet_de_service_du_SIAO_Paris.pdf

Lacroix, P.-A., Pelletier, A.-J., Blondin, M.-P., Dugal, A., Langlois, C., Levasseur, M., & Larivière, N. (2018). Traduction et validation du Questionnaire sur l'engagement dans

les activités signifiantes : Translation and validation of the Engagement in Meaningful Activities Survey. Canadian Journal of Occupational Therapy, 85(1), 11-20. https://doi.org/10.1177/0008417417702925

Larson, C. O. (2002). Use of the SF-12 Instrument for Measuring the Health of Homeless Persons. Health Services Research, 37(3), 733-750. https://doi.org/10.1111/1475-6773.00046

Lièvre, M., & Perrin, M. (s. d.). REGARD SUR LE SANS-ABRISME DANS LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER.

Lyon-Callo, V. (2001). Making Sense of NIMBY poverty, power and community opposition to homeless shelters. City & Society, 13(2), 183-209. https://doi.org/10.1525/city.2001.13.2.183

Magee, C., Norena, M., Hubley, A. M., Palepu, A., Hwang, S. W., Nisenbaum, R., Karim, M. E., & Gadermann, A. (2019). Longitudinal Associations between Perceived Quality of Living Spaces and Health-Related Quality of Life among Homeless and Vulnerably Housed Individuals Living in Three Canadian Cities. International Journal of Environmental Research and Public Health, 16(23), Article 23. https://doi.org/10.3390/ijerph16234808

Manning, R. M., & Greenwood, R. M. (2019). Recovery in homelessness : The influence of choice and mastery on physical health, psychiatric symptoms, alcohol and drug use, and community integration. Psychiatric Rehabilitation Journal, 42(2), 147-157. https://doi.org/10.1037/prj0000350

Marcus, A. F., Echeverria, S. E., Holland, B. K., Abraido-Lanza, A. F., & Passannante, M. R. (2015). How Neighborhood Poverty Structures Types and Levels of Social Integration. American Journal of Community Psychology, 56(1), 134-144. https://doi.org/10.1007/s10464-015-9732-0

Marshall, C. A., Boland, L., Westover, L. A., Marcellus, B., Weil, S., & Wickett, S. (2020). Effectiveness of interventions targeting community integration among individuals with lived experiences of homelessness : A systematic review. Health & Social Care in the Community, 28(6), 1843-1862. https://doi.org/10.1111/hsc.13030

Marshall, C. A., Gewurtz, R., Ross, C., Becker, A., Cooke, A., Roy, L., Barbic, S., Lysaght, R., & Kirsh, B. (2022). Beyond Securing a tenancy : Using the capabilities approach to identify the daily living needs of individuals during and following homelessness. Journal of Social Distress and Homelessness, 0(0), 1-15. https://doi.org/10.1080/10530789.2022.2070098

Marshall, C. A., Roy, L., Becker, A., Nguyen, M., Barbic, S., Tjörnstrand, C., Gewurtz, R., & Wickett, S. (2019). Boredom and homelessness : A scoping review. Journal of

Occupational Science. https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/14427591.2019.1595095

Mazery, V., & Guéry, H. (2013). DISPARITÉS SOCIO-SPATIALES EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR. Compas, Région PACA.

McColl, M. A., Davies, D., Carlson, P., Johnston, J., & Minnes, P. (2001). The community integration measure : Development and preliminary validation. Archives of Physical Medicine and Rehabilitation, 82(4), 429-434. https://doi.org/10.1053/apmr.2001.22195

McDonald, M. (2019). Mission Driven? Applying Ethics and Capabilities to Organizational Level Responses to Homelessness. Honors Projects. https://digitalcommons.spu.edu/honorsprojects/96

Nelson, G., Sylvestre, J., Aubry, T., George, L., & Trainor, J. (2007). Housing Choice and Control, Housing Quality, and Control over Professional Support as Contributors to the Subjective Quality of Life and Community Adaptation of People with Severe Mental Illness. Administration and Policy in Mental Health and Mental Health Services Research, 34(2), 89-100. https://doi.org/10.1007/s10488-006-0083-x

Nicholls, C. M. (2010). Housing, Homelessness and Capabilities. Housing, Theory and Society, 27(1), 23-41. https://doi.org/10.1080/14036090902764588

Nussbaum Martha C. (2011). Capabilités, comment créer les conditions d'un monde plus juste ? (Flammarion).

Omerov, P., Craftman, Å. G., Mattsson, E., & Klarare, A. (2020). Homeless persons' experiences of health- and social care : A systematic integrative review. Health & Social Care in the Community, 28(1), 1-11. https://doi.org/10.1111/hsc.12857

O'Shaughnessy, B., & Greenwood, R. (2021). Autonomy and authority : Homeless service users' empowering experiences in housing first and staircase services. JOURNAL OF COMMUNITY & APPLIED SOCIAL PSYCHOLOGY, 31(3), 288-304. https://doi.org/10.1002/casp.2511

Oudshoorn, A., Benjamin, T., Smith-Carrier, T., Benbow, S., Marshall, C., Kennedy, R., Hall, J., Caxaj, C., Berman, H., & Befus, D. (2021). A rapid review of practices to support people experiencing homelessness during COVID-19. HOUSING CARE AND SUPPORT, 24(3-4), 105-122. https://doi.org/10.1108/HCS-11-2020-0018

Phipps, M., Dalton, L., Maxwell, H., & Cleary, M. (2019). Women and homelessness, a complex multidimensional issue : Findings from a scoping review. Journal of Social Distress and Homelessness, 28(1), 1-13. https://doi.org/10.1080/10530789.2018.1534427

Pliquet, E. (2019, février). Hébergement des personnes en difficulté sociale : 140 000 places fin 2016, en forte évolution par rapport à 2012. Etudes et résultats. https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/er1102.pdf

Quilgars, D., & Pleace, N. (2016). Housing First and Social Integration : A Realistic Aim? Social Inclusion, 4(4), 5-15.

Rollings, K. A., & Bollo, C. S. (2021). Permanent Supportive Housing Design Characteristics Associated with the Mental Health of Formerly Homeless Adults in the U.S. and Canada : An Integrative Review. International Journal of Environmental Research and Public Health, 18(18), Article 18. https://doi.org/10.3390/ijerph18189588

Romero-Ayuso, D., Jara-Urzúa, A., Ramírez-Ramírez, R., Ortiz-Rubio, A., Prieto-Moreno, R., & Triviño-Juárez, J. M. (2023). Relationship between engagement in meaningful activities, self-efficacy, and quality of life in healthy young adults : An exploratory study. Scandinavian Journal of Occupational Therapy, 30(8), 1330-1338. https://doi.org/10.1080/11038128.2023.2218573

Sahlin, I. (2005). The Staircase of Transition. Innovation: The European Journal of Social Science Research, 18(2), 115-136. https://doi.org/10.1080/13511610500096400

Sen, A. (2000). Repenser l'inégalité. Seuil.

Serme-Morin, C., & Coupechoux, S. (2018). 3ème REGARD SUR LE MAL-LOGEMENT EN EUROPE (3 ème). FEANTSA - FONDATION POUR LE LOGEMENT DES DÉFAVORISÉS. https://www.feantsa.org/download/rapport-complet-fr71390086662738737.pdf

Shaughnessy, B. R. O., Manning, R. M., Greenwood, R. M., Vargas-Moniz, M. J., Loubière, S., Spinnewijn, F., Gaboardi, M., Wolf, J. R., Bokszczanin, A., Bernad, R., Blid, M., Ornelas, J., & Group, T. H.-E. C. S. (2020). Home as a Base for a Well-Lived Life : Comparing the Capabilities of Homeless Service Users in Housing First and the Staircase of Transition in Europe. Housing, Theory and Society, 0(0), 1-22. https://doi.org/10.1080/14036096.2020.1762725

SIAO 13. (2020). Rapport SIAO des Bouches-du-Rhône.

Srebnik, D., Livingston, J., Gordon, L., & King, D. (1995). Housing choice and community success for individuals with serious and persistent mental illness. Community Mental Health Journal, 31(2), 139-152. https://doi.org/10.1007/BF02188763

Toro, P. A., Rabideau, J. M. P., Bellavia, C. W., Daeschler, C. V., Wall, D. D., Thomas, D. M., & Smith, S. J. (1997). Evaluating an intervention for homeless persons : Results of a field experiment. Journal of Consulting and Clinical Psychology, 65(3), 476-484. https://doi.org/10.1037/0022-006X.65.3.476

Townley, G., Miller, H., & Kloos, B. (2013). A Little Goes a Long Way : The Impact of Distal Social Support on Community Integration and Recovery of Individuals with Psychiatric Disabilities. American Journal of Community Psychology, 52(1), 84-96. https://doi.org/10.1007/s10464-013-9578-2

Tsemberis, S. (2010). Housing First : The Pathways Model to End Homelessness for People with Mental Illness and Addiction Manual. 5(2), 7.

Watts, B., & Blenkinsopp, J. (2022). Valuing Control over One's Immediate Living Environment : How Homelessness Responses Corrode Capabilities. Housing, Theory and Society, 39(1), 98-115. https://doi.org/10.1080/14036096.2020.1867236

Chapitre 6 - Capabilités des personnes hébergées au sein du tiers-lieu Coco Velten

Ce chapitre présente l'ensemble des résultats liée à l'évaluation du programme Coco Velten. Il présente dans un premier temps les comparaison entre Coco Velten et les autres centres d'hébergement issus de l'enquête par questionnaire et grille d'observation. Puis il présente les résultats du photovoix sous la forme d'un article soumis au French Journal of Occupational Therapy. Un narratif issus des observations consignées dans le carnet de bord de l'évaluation sont ensuite présentées. Puis une triangulation des résultats est proposée afin de donner une vision d'ensemble des capabilités des personnes hébergées au sien du tiers-lieu.

6.1. Comparaison entre Coco Velten et les autres centres

Cette partie présente les résultats comparatifs de l'enquête par questionnaire et grille d'observation de la qualité de l'environnement.

6.1.1. Description des participant·es

La description des caractéristiques des participant·es est résumée dans le tableau 7 ci-dessous, et en détails dans l'annexe H. Pour les caractéristiques suivantes, les analyses comparatives ne montrent pas de différence significative entre les deux groupes : Les résultats montrent une parité entre les hommes et les femmes parmi les participant·es à Coco Velten, avec une légère prédominance des hommes parmi les participant·es des autres structures d'hébergement. L'âge moyen des participant·es est similaire dans les deux groupes, s'établissant autour de 40 ans. La majorité des personnes interrogées dispose d'un statut administratif légal sur le territoire national, avec une proportion légèrement plus élevée de personnes en situation régulière à Coco Velten. En termes de ressources économiques, les personnes hébergées à Coco Velten semblent bénéficier de revenus mensuels supérieurs (environ 614€) comparativement aux personnes des autres centres d'hébergement (environ 445€). Les analyses révèlent que presque tous les participant·es de Coco Velten disposent d'une source de revenus, contre environ 22% des participant·es des autres structures qui en sont dépourvus. De plus, 20% des résident·es de Coco Velten ayant participé perçoivent un revenu d'un travail déclaré, contre 11% des personnes hébergées dans les autres centres d'hébergement. Les participant·es de Coco Velten ont passé globalement plus de temps sans logement et ont une plus longue durée de séjour.

Les analyses comparatives montrent des différences significatives entre les deux groupes concernant le nombre de personnes par chambre, et la typologie des personnes partageant la chambre. En effet, les participant·es de Coco Velten partagent leur chambre avec davantage de personnes. La typologie des personnes qui partagent la chambre montre qu'à Coco Velten, seules les personnes issues du même ménage partagent la chambre, ce qui n'est pas le cas pour les autres centres d'hébergement, dans lesquels 21% des personnes interrogées partagent leur chambre avec une personne inconnue. La différence sur l'état de santé physique est également significative entre les deux groupes ($p=0.012$). Ensuite, les participant·es hébergées à Coco Velten sont en meilleure santé physique que les personnes hébergées dans les autres centres d'hébergement.

Tableau 7 - Résumé des caractéristiques des participant·es

Variables	Coco Velten N (%)	Coco Velten Moyenne (SD)	Hors Coco Velten N (%)	Hors Coco Velten Moyenne (SD)	Total N	Total Moyenne (SD)	P value
N de participant·es	20		112		132		/
Age (ans)		41 (14)		42 (17)		42 (16)	0.79
Genre (homme)	10 (50)		66 (60)		76		0.67
Statut administratif (légal sur le territoire)	17 (85)		81 (72)		98		0.28
Sources des revenus							0.12
Exemples : Allocations	9 (45)		51 (45)		60		
Aucun revenu	1 (5)		25 (22)		26		
Niveau d'étude							0.49
Jusqu'au collège	7 (35)		25 (22)		32		
CAP ou Lycée	9 (45)		60 (53)		69		
Étude supérieure	4 (20)		26 (23)		30		
Montant des revenus par mois		614,50€ (423,65)		445,70€ (420,25)		470,20€ (423,24)	0.12
N jour dans ce centre d'hébergement		635 (402)		598 (681)		604 (645)	0.81
N jour sans son propre logement		1844 (1497)		1597 (1630)		1637 (1605)	0.56
Partage de la chambre							**<0.001**
Enfant·s mineur·s uniquement	8 (40)		13 (11)		21 (16)		
Famille (ménage de plusieurs proches)	6 (30)		2 (1.8)		8 (6)		
Inconnu·e	0 (0)		23 (21)		23 (17)		
Seul·e	6 (30)		70 (63)		76 (58)		
NA	0 (0)		4 (3,6)		4 (3)		
N de personne par chambre		2.6 (1.6)		1,4 (0.6)		1.6 (1)	**<0.001** [a]
Santé mentale (SF12)		41.7(12.3)		40.9(11.7)		41.06(11.7)	0.806
Santé physique (SF12)		52.9(9.6)		45.0(13.0)		46.25(12.8)	**0.012**

[a] Le test de Levene est significatif (p<0.05), suggérant une violation de la condition d'égalité des variances.
Valeur de p issues de tests χ^2 pour les variables catégorielles et tests T de Student pour les variables quantitatives, ou de test de Mann-Whitney lorsque que le test de Levene est significatif.
N : nombre. SD : écart-type. CAP : certificat d'aptitude professionnelle.

6.1.2. Analyse comparative des capabilités et des variables secondaires à Coco Velten et dans les autres centres

Les tests montrent une différence très significative (p<0.001) entre le score de la MACHS du groupe Coco Velten et celui du groupe hors Coco Velten, et une différence significative pour les dimensions de la MACHS. Les scores moyens du groupe Coco Velten sont tous supérieurs à ceux d'hors Coco Velten.

Tableau 8 - Comparaison univariée de la MACHS et ses dimensions entre Coco Velten et hors Coco Velten

	Coco Velten		**Hors Coco Velten**		**Total**		
MACHS et ses dimensions	**Moyenne**	**Ecart type**	**Moyenne**	**Ecart type**	**Moyenne**	**Ecart type**	**Valeur de p**
Intégration dans la communauté	3.93	(0.769)	3.40	0.887	3.48	0.889	0.012**
Optimisme	4.32	0.700	3.62	0.967	3.73	0.962	0.002**
Sécurité	4.22	0.658	3.45	1.084	3.56	1.07	0.002**
Auto détermination	4.22	0.740	3.59	1.048	3.69	1.03	0.011**
MACHS	**4.15**	**0.579**	**3.51**	**0.798**	**3.60**	**0.801**	**< .001*** **

En dehors de Coco Velten, les femmes ont un meilleur score que les hommes pour la MACHS et pour l'ensemble de ses dimensions (voir tableau 9). Les analyses comparatives entre les hommes et les femmes à Coco Velten n'ont pas montré de différences significatives. A Coco Velten, les hommes ont un score légèrement plus élevé que celui des femmes sur la MACHS globale, et sur les dimensions de l'intégration dans la communauté et l'auto-détermination, sans retrouver de différence significative lors des tests de comparaison. Les femmes de Coco Velten ont des scores moyens de MACHS et de ses dimensions légèrement supérieurs ou égaux à ceux des femmes au sein des autres centres, sans retrouver non plus de différence significative lors des tests de comparaison. Les hommes de Coco Velten ont des scores moyens largement supérieurs à ceux des hommes en dehors de Coco Velten avec des différences significatives mesurées en univarié. Les comparaisons univariées détaillées concernant le genre sont présentées en annexe H.

Tableau 9- Comparaison univariée de la MACHS et ses dimensions entre les hommes et les femmes à Coco Velten ou hors Coco Velten

		Coco Velten		Hors Coco Velten		Total	
MACHS et ses dimensions	**Genre binaire**	**Moyenne**	**Ecart-type**	**Moyenne**	**Ecart-type**	**Moyenne**	**Ecart-type**
MACHS	**Femme**	**4.11**	**0.742**	**3.91**	**0.643**	**3.94**	**0.659**
	Homme	**4.19**	**0.391**	**3.23**	**0.780**	**3.35**	**0.808**
Intégration dans la communauté	Femme	3.88	0.922	3.70	0.772	3.73	0.794
	Homme	3.99	0.626	3.18	0.906	3.29	0.913
Optimisme	Femme	4.34	0.909	4.00	0.849	4.06	0.862
	Homme	4.30	0.455	3.35	0.960	3.48	0.963
Sécurité	Femme	4.25	0.687	3.90	0.952	3.96	0.915
	Homme	4.20	0.665	3.13	1.063	3.27	1.079
Auto détermination	Femme	4.09	0.945	4.10	0.788	4.10	0.809
	Homme	4.36	0.470	3.23	1.063	3.38	1.074

Les variables secondaires ont également toutes des scores moyens supérieurs pour les participant·es du groupe Coco Velten en comparaison au groupe hors Coco Velten

voir tableau 10). Les analyses comparatives de la qualité de l'hébergement, du soutien social et de l'engagement dans des activités ayant du sens n'ont pas montré de différence significative entre les deux groupes. Toutefois, l'analyse de la satisfaction en fonction du type de personne offrant du soutien montre une différence significative en faveur de Coco Velten pour le soutien des ami·es et de la famille (voir annexe H). Les variables du SHASS global, du choix au sein de l'hébergement et de la CIM montrent une différence très significative entre les deux groupes. Les deux dimensions du SHASS sont également significatives.

Tableau 10- Comparaison univariées des variables secondaires entre Coco Velten et Hors Coco Velten

	Coco Velten Moyenne (SD)	**Hors Coco Velten** Moyenne (SD)	**Total** Moyenne (SD)	**Comparaison** Valeur de p
Qualité de l'hébergement	3.15(0.6)	3.06(0.6)	3.07(0.6)	0.399
Satisfaction des services reçus (Self-Help Agency Satisfaction Scale)	4.27(0.7)	3.61(0.9)	3.71(0.9)	0.002**
Satisfaction d'engagement (Self-Help Agency Satisfaction Scale)	4.03(0.601)	3.41(0.906)	3.50(0.9)	0.003**
Self-Help Agency Satisfaction Scale global	4.16(0.6)	3.52(0.8)	3.61(0.8)	< .001***
Choix au sein du service	3.91(0.7)	3.01(0.7)	3.15(0.8)	< .001***
Community Integration Measure	4.40(0.4)	3.47(0.9)	3.61(0.9)	< .001***
Soutien social disponible	6.61(8.8)	4.42(8.8)	4.75(8.8)	0.391
Soutien social satisfaction	2.49(1.0)	2.00(0.7)	2.08(0.8)	0.056
Engagement in Meaningfull Activity Survey	2.72(0.8)	2.68(0.6)	2.69(0.7)	0.54

La MACHS et l'ensemble de ses dimensions restent significatives dans les résultats de la régression linéaire, confirmant les analyses précédentes. Les résultats de la régression linéaire sont détaillés dans le Tableau 11 ci-dessous.

Tableau 11 - Capabilités à Coco Velten comparées à celles hors Coco Velten par régression linéaire multivariée

	MACHS, score total		**Intégration dans la communauté**		**Optimisme**		**Sécurité**		**Auto détermination**	
Caractéristiques des participant·es	**Estimation**	**p**	**Estimation**	**p**	**Estimation**	**p**	**Estimation**	**p**	**Estimation**	**p**
Coco Velten ou hors Coco Velten		**0.001**		**0.039**		**0.007**		**0.005**		**0.022**
Coco Velten	1		1		1		1		1	
Hors Coco Velten	-0.5389		-0.41696		-0.57253		-0.6216		-0.54815	
Genre		**0.002**		0.152		**0.007**		**0.014**		0.002
Femme	1		1		1		1		1	
Homme	-0.3768		-0.21954		-0.44885		-0.4110		-0.55837	
Niveau d'étude										
Jusqu'au collège							1			
CAP ou Lycée							-0.3558	0.065		
Étude supérieure							-0.6999	**0.002**		
Santé mentale (SF12)					0.01497	**0.026**				
Soutien social dispo			0.00489	0.614	0.00601	0.554				
Soutien social satisfaction	0.0692	0.351	0.10222	0.365	0.12985	0.257	-0.0232	0.818	-0.00243	0.982
Engagement dans des activités signifiantes	0.0407	0.641	0.12087	0.276	-0.03509	0.760	0.0533	0.657	0.00432	0.973
Qualité de l'hébergement	0.6194	**< .001**	0.53139	**< .001**	0.63355	**< .001**	0.8597	**< .001**	0.49490	**< .001**

6.1.3. Qualité du lieu de vie évaluée par l'OHQS

La qualité du lieu de vie a été évaluée au moyen de l'OHQS dans les 11 centres d'hébergement inclus. Les résultats de l'analyse montrent que Coco Velten et les autres centres d'hébergement obtiennent un score global moyen équivalent d'environ 3,3/5 (Tableau 12). La dimension "centre d'hébergement" obtient un score moyen légèrement plus bas à Coco Velten et la dimension "quartier" obtient un score moyen plus élevé pour Coco Velten, en comparaison à ceux des autres centres d'hébergement.

Tableau 12 - Résultats de l'OHQS à Coco Velten et hors Coco

	OHQS – Dimension Centre d'hébergement	**OHQS – Dimension Quartier**	**Score OHQS global**
Coco Velten	3,17	3,71	3,29
Hors Coco Velten	3,28	3,15	3,26
Total général	3,27	3,20	3,26

Le tableau 13 montre que Coco Velten se positionne au milieu du classement des structures pour la dimension « centre d'hébergement » de l'OHQS (Tableau 13). L'évaluation relève un bâti très dégradé ou ancien pour ces centres, à l'exception du centre d'hébergement 2H, qui est également le seul à proposer à l'ensemble de ses résidents une chambre individuelle avec douche et toilette incluse. Dans le centre d'hébergement 3F, un morceau de plafond d'une chambre s'était effondré par vétusté. Un autre centre d'hébergement inclus est en occupation temporaire, dans une ancienne auberge de jeunesse fermée lors de la crise sanitaire du Covid 19 dont le bâtiment devait être entièrement rénové. Les chambres mesurent en moyenne 14.7 m^2sur l'ensemble des centres d'hébergement, pour environ 14 m^2 en moyenne à Coco Velten. L'ensemble des centres d'hébergement sont concernés par la présence de nuisibles. Les centres d'hébergement sont répartis à égalité entre les quartiers prioritaires de la ville, soit les quartiers subissant davantage les inégalités sociales et les quartiers non prioritaires. Concernant les résultats de la dimension du quartier de l'OHQS, 5 centres dont Coco Velten ont une moyenne supérieure à 3,5, et 2 centres d'hébergement ont été cotés à moins de 1,5. Les résultats montrent que même si les bâtiments et rues du quartier de Coco Velten sont plutôt dégradés, il reste un quartier avec de nombreuses ressources grâce à sa situation en centre-ville. Au total, quatre centres d'hébergement se situent à moins de vingt minutes à pied de l'extrême centre (Vieux-Port), dont Coco Velten. La moyenne de temps de trajet en journée en transport en commun est

d’environ 23 minutes pour l’ensemble des centres, et de 7 minutes pour Coco Velten. Pour trois centres d’hébergement, le trajet en transport en commun en journée pour atteindre le centre-ville est de plus de 40 minutes.

Tableau 13 - OHQS par centre d'hébergement

Centre d'hébergement	OHQS total	OHQS quartier	OHQS Centre d'hébergement	Quartier prioritaire de la ville[1]	Moyenne du temps de trajet à pieds pour aller en centre-ville (min)[2]	Moyenne du temps de transport en commun pour aller en centre-ville la journée (min)[2]	Taille moyenne des chambres (m^2)
2H	3,80	4,21	3,68	Oui	18	12	10
1H	3,76	3,07	3,94	Non	90	40	16
2F	3,70	4,29	3,54	Non	81,5	45	17
4F	3,39	3,93	3,24	Oui	12	9	15
2M	3,30	3,11	3,36	Non	46,5	21	9
Coco Velten	**3,29**	**3,71**	**3,17**	**Oui**	**13**	**7**	**14**
1F	3,20	3,32	3,17	Non	72	20	18
3F	3,11	4,21	2,82	Non	15	12,5	9
1M	3,03	1,29	3,50	Oui	41	25	24
4H	3,00	2,68	3,09	Non	123	44	12
3H	2,27	1,43	2,49	Oui	40,5	22	18
Total général	**3,30**	**3,11**	**3,36**		**48,33**	**22,62**	**14,73**

[1] Données issues du site officiel : https://sig.ville.gouv.fr/territoire/13201

[2] Données issues de google maps pour l'adresse « 15-11 Quai des Belges, 13001 Marseille »

H : Homme, F : Femmes, M : Mixte

6.1.4. Discussion de l'analyse comparative

Cette étude est la première à comparer les capabilités des personnes hébergées dans un tiers-lieu aux capabilités au sein de centres d'hébergement classiques. Des comparaisons ont été réalisées entre Coco Velten et les autres centres d'hébergement, montrant des capabilités plus développées à Coco Velten comparativement aux autres centres d'hébergement collectifs marseillais. Ces résultats vont dans le sens de l'ethnographie proposée par Amélie Tehel et ses collaborateur·rices (2023), qui explique que les tiers-lieux solidaires sont des lieux qui favorisent les capabilités des publics vulnérables présents.

Les autres indicateurs choisis apparaissent également significativement meilleurs dans le groupe Coco Velten comparativement aux autres centres : la satisfaction au sein des services, à la fois dans la dimension des possibilités d'engagement et des services reçus, le choix au sein du service, ainsi que de l'intégration dans la communauté. Les scores moyens significativement plus élevés de la satisfaction des possibilités d'engagement et des choix au sein du service soulignent le potentiel de contrôle de l'environnement immédiat des résident·es.

Le score moyen de la qualité de l'hébergement mesurée du point de vue des participant·es de Coco Velten est légèrement supérieur à celui des participant·es des autres centres d'hébergement, sans différence significative. La qualité du centre d'hébergement mesurée par l'OHQS du point de vue des enquêtrices est légèrement inférieure à celle des autres centres d'hébergement. L'évaluation de programme était attentive à la qualité du lieu étant donné l'aspect temporaire du lieu, qui limitait l'investissement dans l'aménagement du bâtiment. Globalement, les résultats obtenus dans ce volet suggèrent que la qualité d'hébergement de Coco Velten semble comparable à celle des autres centres d'hébergement. Toutefois, cette équivalence pourrait s'expliquer par une dégradation généralisée de la qualité dans l'ensemble des centres d'hébergement étudiés. En outre, l'un des centres a décliné sa participation en invoquant le fait qu'il était actuellement engagé dans des « travaux d'humanisation »[5] et que la direction s'en trouvait « débordée ». Cette donnée va dans le sens de notre analyse de la basse qualité de l'hébergement. Cette enquête souligne également que Coco Velten est le seul centre d'hébergement collectif qui accueille tous types de ménages.

Concernant la qualité du quartier, Coco Velten fait partie des quatre centres d'hébergement au cœur du centre-ville. Malgré l'implantation de Coco Velten dans un « quartier prioritaire de la ville » et la basse qualité des bâtiments et des rues, le score de

[5] *Terme officiel utilisé pour les programmes de travaux portés par l'agence national de l'habitat (ANAH) pour lutter contre la vétusté des centres d'hébergement.*

la dimension du quartier de l'OHQS reste supérieur à la moyenne grâce aux nombreuses ressources du territoire. Les ressources présentes dans le territoire pourraient être un élément favorisant les capabilités des personnes hébergées à Coco Velten, la littérature indiquant que les ressources du territoire sont des éléments pouvant favoriser les capabilités des personnes sans domicile (Marshall et al., 2022).

Coco Velten semble avoir un effet positif plus modéré envers les femmes par comparaison aux hommes. Cela pourrait être lié au fait que les centres d'hébergement mixtes sont moins favorables aux femmes qui peuvent continuer à vivre une oppression de la part des hommes (Marcillat et Maurin, 2018). D'ailleurs, l'analyse détaillée des capabilités entre homme et femme à Coco Velten montre que le score moyen de l'auto-détermination est plus élevé chez les hommes que chez les femmes, mais sans retrouver de différence significative. De futures recherches devraient étudier les dynamiques de genre au sein des tiers-lieux proposant de l'hébergement mixte et les comparer à des centres d'hébergement classiques mixtes.

Le nombre de personnes par chambre apparaît comme un facteur significativement et positivement associé aux capabilités dans les centres d'hébergement, avec une différence notable entre Coco Velten et d'autres établissements similaires. Bien que la promiscuité soit citée dans la littérature comme un frein potentiel aux capabilités (Irving, 2018), cette observation semble devoir être nuancée en fonction du type de ménage partageant la chambre. À Coco Velten, les chambres sont occupées par un plus grand nombre de personnes, mais il s'agit exclusivement de membres d'une même famille (ménage de personnes proches). Être en famille semble contribuer favorablement aux capabilités des résident·es. La possibilité de vivre en famille pourrait renforcer la sécurité ressentie au sein de l'établissement, augmenter les ressources disponibles au sein du ménages, favoriser la possibilité de remplir leurs rôles familiaux, et favoriser le soutien mutuel entre membres de la famille. L'analyse détaillée du soutien social montre que la satisfaction concernant le soutien social familial est significativement meilleure à Coco Velten comparativement aux autres centres d'hébergement. Les autres centres d'hébergement n'offrent pas la possibilité d'héberger des familles, à l'exception des centres pour mères isolées. Ces résultats semblent mettre en évidence l'importance d'une capacité d'accueil adaptée aux familles dans les centres d'hébergement.

Forces et limites

Même si les résultats des différentes analyses suggèrent que Coco Velten favorise les capabilités, cette étude est de nature transversale. De prochaines études sur les capabilités des personnes hébergées en tiers-lieu devraient mettre en place des devis longitudinaux pour un meilleur niveau de preuve. Avec 48% des résident·es de Coco Velten majeur·es inclu·es, et 25% des personnes hébergées dans les autres centres d'hébergement collectifs ETHOS 3 et 4, cette étude semble présenter une bonne représentativité des personnes majeures hébergées.

Le questionnaire était un auto-questionnaire, mais les enquêteur·rices proposaient leur soutien en cas de besoin. Le soutien des enquêteur·rices était très souvent mobilisé et cette adaptation a probablement favorisé la participation.

Les analyses univariées ont permis de détecter plusieurs différences significatives entre les deux groupes, et la régression linéaire a permis de confirmer les différences de capabilités. Malgré cet aspect transversal, l'utilisation d'outils complémentaires et les différents types d'analyse de ce volet ont permis d'affiner la comparaison des capabilités des personnes hébergées en centre d'hébergement collectif à celles des personnes hébergées à Coco Velten, ainsi que les variables qui peuvent expliquer ces différences.

6.1.5. Conclusion du volet de l'enquête par questionnaire et grille d'observation

Cette étude a montré que la qualité de l'hébergement, le choix et l'intégration dans la communauté sont des variables fortement associées aux capabilités en centre d'hébergement. Malgré une qualité d'hébergement similaire, les analyses comparatives suggèrent que le tiers-lieu en occupation temporaire Coco Velten favorise plus les capabilités des personnes y étant hébergées que les autres centres d'hébergement. Cette différence s'explique probablement par davantage de possibilités de contrôle de l'environnement et une meilleure intégration dans la communauté à Coco Velten. Ces résultats vont pouvoir être mis au regard des autres données récoltées par l'évaluation de programme et proposer une perspective générale des capabilités des personnes sans domicile hébergées à Coco Velten.

6.2. Résultat du photovoix sous forme d'article

Le photovoix est le premier volet de recherche ayant été mis en place au sein de l'évaluation de programme. Cette méthode propose d'inclure les personnes directement concernées par un sujet de la conception à la diffusion des résultats, en utilisant la photographie (Wang et Burris, 1997). Le photovoix devait répondre au besoin d'étudier les retombées des tiers-lieux en occupation temporaire sur les capabilités des personnes y étant hébergées. Les résultats devaient permettre par la suite d'affiner la théorie du programme et le modèle logique, ainsi que les indicateurs de l'enquête par questionnaire et grille d'observation. Le photovoix était également un moyen d'impliquer les résident·es dans une réflexion globale sur le programme et de proposer des espaces de conscientisation et d'advocacy.

Ce volet cherche à répondre à l'objectif 2 de la thèse : Explorer les retombées d'un tiers-lieu en occupation temporaire sur les capabilités des personnes hébergées.

Ce chapitre présentera dans un premier temps la méthode en détails. Puis les résultats sont présentés sous la forme d'un article soumis au French Journal of Occupational Therapy.

Cet article a été soumis au French Journal of Occupational Therapy le 7 Août 2024.

Liste des autrices :

Héloïse Poulain[1], Ada Mbouzoe[2], Anna Petrosyan[3] , Julie Desrosiers[4], Aurélie Tinland[5]

[1] Ergothérapeute, doctorante en Santé Publique au laboratoire CEReSS d'Aix-Marseille Université et Groupe SOS, Marseille, France, ORCID 0000-0003-4037-5758,

[2] Aide-soignante et co-chercheuse ex-résidente de Coco Velten

[3] Photographe et co-chercheuse ex-résidente de Coco Velten

[4] Ergothérapeute, PhD, Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL | HES-SO), Lausanne, Suisse, ORCID 0000-0002-6149-7722

[5] Psychiatre, PhD, Équipe MARSS – Assistance publique Hôpitaux de Marseille - APHM UR3279 CEReSS – Aix-Marseille Université, France, ORCID 0000-0002-8168-930X

Autrice correspondante : Poulain Héloïse, CEReSS, Faculté des sciences médicales et paramédicales Site Timone, 27 Bd Jean Moulin, 13385 – Marseille Cedex 05 poulain-h@outlook.fr

Titre : Photovoix sur les capabilités des personnes sans domicile hébergées en tiers-lieu.

Résumé

Titre

Photovoix sur les capabilités des personnes sans domicile fixe hébergées en tiers-lieu.

Résumé

Contexte : Face à un système d'hébergement qui limite les capabilités des personnes sans domicile, l'urbanisme temporaire propose l'hébergement au sein de tiers-lieux comme une solution nouvelle.

Objectif : Cette étude vise à explorer l'influence de ce type de tiers-lieu sur les capabilités des personnes hébergées.

Méthode : Un photovoix basé sur l'approche par les capabilités a été réalisé dans un tiers-lieu en occupation temporaire proposant de l'hébergement.

Résultats : Douze thèmes ont émergé. Les thèmes ont été analysés à travers les axes de l'intégration dans le territoire, du contrôle de l'environnement, de l'engagement dans des occupations signifiantes, des relations sociales épanouissantes, de la qualité du lieu et de l'espoir.

Conclusion : Les tiers-lieux solidaires en occupation temporaire semblent pouvoir être envisagés comme une solution d'hébergement pour soutenir les capabilités, sans pour autant résoudre les problèmes liés à la basse qualité et au contrôle social des centres d'hébergement collectifs classiques.

Mots-clés : Capabilités ; Centre d'hébergement ; Sans domicile fixe; Recherche participative ; Urbanisme temporaire ; Espace commun.

Title

Photovoice on capabilities of unhoused people sheltered in third place.

Abstract

Context: Faced with a housing system that limits the capabilities of homeless people, temporary urbanism proposes shelter in third places as a new solution.

Objective: The aim of this study is to explore the influence of this type of third place on the capabilities of the homeless people sheltered.

Method: A photovoice study based on the capability approach was carried out in a temporary third place providing shelter.

Results: Twelve themes emerged. The themes were analysed through the axes of integration into the territory, control of the environment, engagement in meaningful occupations, fulfilling social relationships, quality of place, and hope.

Conclusion: Third places in temporary occupation seem to be a possible shelter solution to support capabilities of the people sheltered. However, problems linked to the low quality and social control of traditional collective homeless shelter persist.

Key words: Capabilities; Homeless shelter; Participatory research; Temporary urbanism; Third place; Common space.

Introduction

Les centres d'hébergement ont été développé afin de favoriser le retour vers le logement des personnes sans domicile fixe, en proposant une mise à l'abris et un accompagnement social. Toutefois, ces établissements présentent des limites qui restreignent les personnes accueillies dans leurs possibilités de mener leur vie telle qu'elles le souhaiteraient. De nouvelles formes d'hébergement ont émergées pour tenter de répondre à ces limites, tel que les tiers-lieux solidaires en occupation temporaire. En se basant sur l'approche par les capabilités et la recherche participative, cette étude cherche à explorer les forces et les limites d'un centre d'hébergement situé en tiers-lieu. L'introduction de cet article présente dans un premier temps les concepts et enjeux de sans-domicilisme, des capabilités et des tiers-lieux. Le programme de tiers-lieu solidaire sur lequel se base l'étude est ensuite présenté avec les objectifs de recherche.

Inadaptation du système de lutte contre le sans-domicilisme

Le sans-domicilisme englobe diverses situations d'exclusion liées au logement (Loison, 2023). Il représente un défi social majeur au sein d'une société sédentaire, qui ne propose pas suffisamment de logements accessibles financièrement. Pour lutter contre ces

situations, le système actuel propose un modèle « en escalier » où les personnes sans domicile doivent passer par différents paliers d'hébergement pour augmenter et démontrer leur « capacité à habiter » avant d'intégrer un logement. Toutefois, en privilégiant une approche centrée sur le développement de ces « capacités à habiter » au détriment de la résolution de la crise du logement abordable, les personnes sans domicile se retrouvent piégées dans le système sans porte de sortie, voire en sont exclues si elles ne satisfont pas les critères exigés, alors que plus le service est bas dans l'escalier, plus les conditions d'hébergement sont basses et strictes (Sahlin, 2005). En France, un rapport de la Fondation pour le Logement des Défavorisés estime qu'une personne seule passe en moyenne 10 ans dans le parcours en escalier avant d'accéder à un logement stable (Serme-Morin et Coupechoux, 2018).Le nombre de personnes sans domicile augmente en France et ce système ne parvient pas à répondre à la demande croissante d'hébergement (Dallier, 2017).

Les centres d'hébergement sont rejetés des centres-villes par les habitant·es, ajoutant ainsi des inégalités territoriales aux autres formes d'inégalités déjà subies par les personnes hébergées (Lyon-Callo, 2001). Aujourd'hui, d'autres formes de lutte contre le sans-domicilisme voient le jour, tel que le Logement d'Abord, c'est-à-dire l'accompagnement à l'accès direct et au maintien dans un logement. Bien que ce système ait fait ses preuves (Greenwood et al., 2020; Pleace, 2013) et se développe en France, le système en escalier demeure néanmoins le plus répandu (Serme-Morin et Coupechoux, 2018).

L'approche par les capabilités

Le sans-domicilisme est décrit comme une « privation de capabilités » (Batterham, 2019). Martha Nussbaum a développé et vulgarisé la notion de capabilités créé par Amartya Sen (2000), en expliquant que les capabilités humaines représentent le potentiel de tout ce qu'une personne est réellement libre et capable de faire et être (Nussbaum, 2011). Développer les capabilités d'une personne ou d'une communauté signifie développer ses possibilités de mener la vie qu'elle souhaite, ou encore le nombre de choix d'interaction qu'elle peut avoir avec l'environnement. Les capabilités dépendent donc à la fois des capacités des personnes et des opportunités ou restrictions de l'environnement (Shinn, 2015). Par exemple, pour qu'une personne ait la capabilité de faire du vélo, celle-ci doit avoir les capacités de faire du vélo (équilibre par exemple), mais également des ressources de son environnement pour faire du vélo (un vélo, une route, ou encore des normes sociales favorables à la pratique du vélo). Plus une personne aura de capabilités développées, plus elle disposera de choix pour s'engager ou non dans une variété d'occupations. L'approche par les capabilités propose une perspective globale des enjeux de justice sociale et de qualité de vie en saisissant la complexité des situations et des systèmes (Kjellberg et Jansson, 2022). L'approche des capabilités permet de sortir du paradigme biomédical,

néolibéral et individualiste vers un paradigme plus politico-social avec une perspective basée sur les droits humains (Hammell, 2023; Mousavi et al., 2015) qui considère l'interaction d'un individu dans son contexte social spécifique. Ainsi, un lieu de vie pourra être estimé comme étant plus ou moins capabilisant. La fédération mondiale d'ergothérapie (WFOT) plébiscite également cette approche dans sa prise de position sur les droits humains et argumente que « les droits occupationnels sont garantis par l'identification et la prise en compte des capabilités (Sen, 2003), des opportunités et de la liberté de choix dont disposent les individus, les communautés et les populations pour participer à la société » (Hocking et al., 2019, p. 1).

Capabilités et sans-domicilisme

Plusieurs études sur les capabilités des personnes sans domicile soulignent que leur intégration à la communauté est profondément limitée par l'exclusion sociale et la stigmatisation, et que les représentations négatives de la population sur les centres d'hébergement collectifs contribuent à cette exclusion (McDonald, 2019). Les écrits sur les capabilités font état d'un sentiment d'isolement chez les personnes sans domicile (Kerman et Sylvestre, 2020), dans un contexte social où les risques de persécution sont constants (Marshall et al., 2022) et le choix de relations sociales fortement limité par la vie collective imposée dans les centres d'hébergement (O' Shaughnessy et al., 2021). Quant à la « relation aux autres espèces » qui est une des capabilités centrales établies par Nussbaum (2011), la littérature indique que les relations aux animaux apportent aux personnes sans domicile de la stabilité, de la protection et du soutien émotionnel ; or ces derniers sont généralement interdits dans les centres d'hébergement (Lotz, 2018 ; Watts et Blenkinsopp, 2022).

Les écrits scientifiques insistent dans de nombreuses études sur le fait que les pratiques oppressives des centres d'hébergement limitent grandement les capabilités des personnes hébergées (eg: Greenwood et al., 2021; Irving, 2018; Shaughnessy et al., 2020; Watts et Blenkinsopp, 2022), par exemple au travers de règles qui limitent le contrôle des personnes hébergé·es sur leur environnement immédiat : horaires d'entrées et de sorties, visites interdites et impossibilité de décorer son lieu de vie (Hearne et Murphy, 2017; Toolis et al., 2022; Watts et Blenkinsopp, 2022). Ces pratiques produisent des relations ambivalentes entre l'équipe de travail social et les personnes accompagnées, entre le contrôle social et le soutien (Hearne et Murphy, 2017).

Les études ayant exploré les capabilités au sein des services d'hébergement montrent que ces dernières sont limitées par la basse qualité des centres d'hébergement (Greenwood et al., 2021). Adele Irving (2018) a montré l'influence négative des mauvaises conditions sanitaires sur les capabilités des personnes hébergées en centre d'hébergement. Rory Hearn et Mary Murphy (2017) ont également montré que la qualité du lieu de vie des centres

d'hébergement pour familles engendre un manque d'intimité au sein délétère à leurs capabilités.

Carry A. Marshall et al. ont montré que les personnes sans domicile manquent de participation à des activités signifiantes (Marshall et al., 2022). D'autres études vont en ce sens et tentent d'expliquer ce manque : une étude a montré une corrélation entre l'ennui et le manque d'intégration dans la communauté chez les personnes sans domicile (Marshall, Davidson, et al., 2019), et une étude de la portée a identifié le manque d'opportunité dans l'environnement comme déterminant de l'ennui des personnes sans domicile (Marshall, Roy, et al., 2019).

Urbanisme temporaire et tiers-lieux

Devant les limites du système classique et celles des institutions, le monde de l'économie sociale et solidaire (ESS) recherche de nouvelles solutions pour soutenir les capabilités des populations (Ferraton, 2008). L'urbanisme temporaire, aussi appelé « urbanisme transitoire », fait partie de ces solutions de l'ESS. En France, de nombreux bâtiments sont vacants (Pele et Cerema, 2023). L'urbanisme temporaire propose, dans ces espaces vacants, d'occuper les bâtiments avec des initiatives visant à revitaliser provisoirement la vie locale, en attendant la décision d'un usage définitif (Diguet, 2018). L'occupation temporaire d'espaces permet généralement de prévenir la dégradation des bâtiments vacants. Pour les propriétaires, cette pratique offre une alternative moins coûteuse à la surveillance, limitant les risques d'intrusions, de dégradations ou de squats. Toutefois, des tensions émergent parfois entre le mouvement squat militant et l'urbanisme temporaire. Bien qu'ils partagent l'objectif commun de réutiliser des bâtiments vacants pour répondre à des besoins locaux, ces mouvements diffèrent sur des points fondamentaux tels que la gouvernance, la vision de la propriété et les finalités à long terme. Le mouvement squat milite pour l'autogestion et considère le logement comme un droit fondamental, rejetant sa marchandisation dans un système capitaliste. Contrairement à l'urbanisme temporaire, qui est souvent critiqué pour favoriser la gentrification et soutenir des politiques néolibérales, les collectifs squats cherchent fréquemment à pérenniser leur occupation (Bragaglia et Rossignolo, 2021). L'occupation temporaire d'un bâtiment génère également de nombreux défis, notamment pour correspondre aux nouveaux usages du lieu. Du fait de sa temporalité courte, l'investissement dans la qualité du lieu est souvent limitée et les conditions y sont souvent précaires (Bragaglia et Rossignolo, 2021). Il arrive que les occupations temporaires, ayant permis d'expérimenter certains usages du lieu et leur pertinence, finissent par en modifier le projet pérenne. Ce phénomène est appelé l'urbanisme « transitoire ». La volonté de peser sur l'utilisation pérenne de l'espace peut être prévue de façon affichée, ou de façon sous-jacente dans l'idée de convaincre de la pertinence du projet. En effet, l'aspect d'occupation

temporaire peut favoriser l'acceptabilité de l'implantation d'un projet au sein d'un quartier, qui peut parfois devenir pérenne par la suite (Andres et Kraftl, 2021).

Les « tiers-lieux » sont régulièrement créés dans le cadre de l'urbanisme temporaire. Bien qu'il n'en existe pas de définition établie (Burret, 2017), ce terme fut développé par Ray Oldenburg en 1991 pour désigner des espaces urbains à l'interface entre ceux dédiés au travail et ceux dédiés au du logement. Antoine Burret propose une définition conceptuelle : « une configuration sociale où la rencontre entre des entités individuées engage intentionnellement à la conception de représentations communes » (2017). La notion de « tiers lieu » étant parfois galvaudée par la multiplication de projets ancrés dans une vision libérale à but lucratif, certain·es préfèrent par exemple la notion d'« espace hybride », défini par Jeanson Durand comme un lieu « au croisement d'enjeux sociétaux, de bien communs, entrepreneuriaux et de marchandisation, avec comme enjeu transversal une gouvernance plus horizontale » (2019).

Selon l'Observatoire France Tiers-Lieux, 47% des 3500 tiers-lieux recensés ont signé un contrat ou une convention d'occupation de moins de 4 ans (Observatoire France Tiers-Lieux, 2023). Les tiers-lieux sont en pleine expansion en France, passant de 1800 en 2018, à 3500 en 2023 (France Tiers-Lieux, s. d.). Les tiers-lieux sont de natures très diverses. On retrouve par exemple des tiers-lieux agro-écologiques, culturels ou encore des tiers-lieux dits « solidaires ».

Selon Amélie Tehel et al., le tiers-lieu solidaire est « avant d'être un espace de possibilités, un lieu refuge de mise à l'abri qui permet la préservation des capacités d'action des personnes les plus fragiles. [...] Ces espaces s'inscrivent dans des luttes actives contre les discriminations » (2023, p. 194). Ainsi, les tiers-lieux solidaires cherchent à maximiser les potentiels rôles que peuvent prendre leurs occupants, soit à développer leur capabilités (Tehel et al., 2023). Toujours selon Tehel et al. (2023), les tiers-lieux solidaires recherchent des configurations spatiales et sociales qui tendent vers davantage d'horizontalité, souhaitant rompre avec les relations de pouvoirs oppressives. Les tiers-lieux solidaires comportent parfois de l'hébergement pour personnes sans domicile. C'est par exemple le cas des « Grands Voisins » ou « Les cinq toits » en région Parisienne, le « GR1[6] » à Marseille ou encore « Les Grandes Voisines » à Lyon.

[6] "GR1" : nom choisi par les jeunes usagers, dérivé du mot "GRIN", qui signifie "réunion" ou encore "refuge" en Afrique. Véritable institution, source de normes et codes de conduite, dont le partage et le soutien réciproque.

Les tiers-lieux solidaires émergent alors comme une nouvelle approche pour répondre au sans domicilisme. À ce jour, aucune étude à notre connaissance n'a encore été réalisée sur la façon dont les tiers-lieux pouvaient influencer les capabilités des personnes y étant hébergées.

La présente étude

À Marseille, au moins 14 063 personnes se sont retrouvées sans abri, en 2019 (Daguzan et al., 2022). Devant ces importants besoins, seulement 446 offres d'hébergement ont été proposées dans la ville, en 2020 (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation des Bouches du Rhône (SIAO 13, 2020). Par ailleurs, Marseille n'échappe pas à la vacance élevée de ses bâtiments (Gilles, 2019). Devant ce constat, plusieurs acteur·rices engagé·es contre le sans domicilisme se sont rassemblé·es pour expérimenter une nouvelle réponse qui mobiliserait ces bâtiments vides : le programme de tiers-lieu solidaire « Coco Velten ».

Description du programme

Coco Velten est un programme ayant été développé par le Lab'Zéro. Le Lab'Zéro est un laboratoire d'innovation publique porté par la Préfecture des Bouche-du-Rhône, comportant des politiques, des chercheur·ses, des citoyen·nes, une personne ayant l'expérience vécue du sans domicilisme et des professionnel·les de terrain. En 2017, ce laboratoire avait pour objectif « Zéro SDF à Marseille dans 10 ans ». Le but du Lab'Zéro étant de développer des solutions pouvant être testées rapidement à petite échelle, puis reproduites à grande échelle si elles se révèlent efficientes pour lutter contre le sans domicilisme. Le Lab'Zéro a donc développé le programme Coco Velten avec pour mission principale de créer des places d'hébergement pour tout type de ménage. Inspiré par l'urbanisme temporaire, le Lab'Zéro a proposé d'utiliser un bâtiment vacant d'anciens bureaux en occupation temporaire de 3 ans (2018-2021), pour un faire un lieu mêlant mixité d'usages et mixité des publics accueillis, dont l'ensemble devait être géré via des pratiques participatives et de co-construction (Yes We Camp et al., 2017). Un bâtiment d'anciens bureaux vides appartenant à l'état a fait l'objet d'une convention d'occupation temporaire signée entre la Préfecture des Bouches du Rhône et l'association Yes We Camp[7] en mai 2018. La mixité d'usage et des publics au sein du bâtiment inclut : un centre d'hébergement géré par l'association Groupe SOS[8], des ateliers-

[7] Association de création et d'animation de tiers-lieux solidaires qui propose « une utilisation inventive des espaces disponibles » pour créer du lien https://yeswecamp.org/

[8] Association actrice du secteur social et médico-social en France https://www.groupe-sos.org/groupe-sos-solidarites/

bureaux d'associations et micro-entreprises gérés par la coopérative Plateau Urbain[9], et des espaces se voulant inclusifs ouverts au public géré par l'association Yes We Camp. Le plan du lieu est détaillé en *Figure* . Yes We Camp s'occupe également de la médiation entre les trois usages, via des processus participatifs et de co-construction.

INSÉRER FIGURE 1 ICI

Le centre d'hébergement (appelé « résidence ») comporte 80 places mixtes pour personnes sans domicile (appelés les « résident·es »), dont les premières personnes ont été hébergées en Mars 2019. Le centre d'hébergement accueille des personnes sans domicile seules, en couple ou en famille, avec des problématiques sociales ou de santé variées. Il y est proposé une chambre par ménage. Le reste des espaces est collectif. En août 2020, le centre d'hébergement accueillait 72 résident·es, soit en terme de ménage : 7 couples avec enfant·s, 2 couples sans enfant, 11 personnes seules et 11 personnes seules avec enfant·s. Au regard du budget et de la temporalité du projet, des dérogations ont été accordées pour disproportion manifeste du coût d'installation. Ainsi, les chambres ne comportent par exemple pas de point d'eau, ou encore les normes pour personne à mobilité réduite ne sont pas respectées. Le centre d'hébergement propose un accompagnement social global, assuré au moment du photovoix par une éducatrice jeune enfant et une éducatrice spécialisée. Comme dans la plupart des centres d'hébergement classiques, les personnes hébergées doivent payer une participation financière équivalente à environ 10% des revenus et fournit des ressources matérielles telles que des tickets services, des produits d'hygiène ou de la nourriture nommées « L'aide Coco ». Ainsi, en dehors des dérogations sur la qualité du lieu, la volonté de mettre en place des pratiques plus participatives et de collaborer avec les autres dimensions du tiers-lieux, le centre d'hébergement propose un fonctionnent globalement classique.

Les « ateliers-bureaux » accueillent des associations, des artistes ou des microentreprises. Les espaces communs sont ouverts à tous·tes, avec une programmation variée et inclusive, tels que « la Cantine » qui propose un endroit pour se restaurer, se détendre, faire la fête ou découvrir des projets artistiques, un toit terrasse avec un jardin partagé mobilisable pour divers usages ou encore un atelier de bricolage.

Le programme vise l'horizontalité des relations à travers des processus participatifs et de co-construction comme la mise en place de chantiers participatifs pour l'aménagement et la

[9] Coopérative d'immobilier solidaire et d'urbanisme transitoire et temporaire https://www.plateau-urbain.com/

végétalisation du lieu ou une gouvernance participative. Cette gouvernance est mise en œuvre à travers plusieurs instances décrites au Tableau .

INSÉRER TABLEAU 1 ICI

La raison d'être du projet Coco Velten est d'évaluer son acceptabilité et sa pertinence afin de prévoir un essaimage à plus large échelle. Pour ce faire, une évaluation de programme devait être réalisée. Les écrits scientifiques soulignent l'importance d'inclure les personnes sans domicile dans le développement et l'évaluation des programmes les concernant pour limiter les réponses inéquitables et oppressives ainsi qu'améliorer la pertinence de celles-ci (Luchenski et al., 2018 ; Magwood et al., 2019 ; Omerov et al., 2020).

Objectifs et question de recherche

L'objectif principal de l'étude est d'explorer l'influence d'un tiers-lieu solidaire en occupation temporaire sur le soutien des capabilités des personnes y étant hébergées. Cette étude a pour objectif secondaire de proposer un cadre réflexif et un espace de plaidoyer par et pour les résident·es du programme. La question de recherche est : « En quoi Coco Velten influence les capabilités des résident·es ? ».

Méthode

Cette partie décrit dans un premier temps le cadre globale de la recherche avec le paradigme et le devis de l'étude, puis présente la méthode de recherche participative « Photovoix » ayant été mise en place pour cette étude.

Paradigme et devis de l'étude

Une méthode d'évaluation s'appuyant sur la participation des parties prenantes tout au long du processus a alors été mise en place : une évaluation de programme axée sur l'utilisation des résultats (Patton, 1997), avec l'approche par les capabilités comme fil conducteur. Cette évaluation a permis de construire la théorie du programme illustrée dans le modèle logique en annexe (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

INSÉRER FIGURE 2 ICI

La mixité des usages et des publics accueillis au sein d'un même bâtiment devait favoriser l'intégration dans le territoire en réduisant la stigmatisation du centre d'hébergement dans le quartier d'implantation, et par conséquent, celle des résident·es. Des relations sociales épanouissantes devraient être développées par la création de lien avec les membres des ateliers-bureaux et du public des espaces communs, l'accompagnement de l'équipe de travail social et la mixité des publics accueilli dans la résidence. La mixité d'usage devait également développer l'engagement dans des occupations signifiantes des résident·es par les activités proposées dans les espaces communs et les opportunités engendrées par les ateliers-bureaux. Les approches participatives et de co-construction devaient être

mobilisées afin de soutenir le contrôle de l'environnement des résident·es à la fois dans l'accompagnement individuel au rétablissement et dans la gestion de la vie collective de la résidence et du programme Coco Velten dans son ensemble. La piètre qualité du lieu a été considérée comme pouvant limiter le soutien des capabilités des résident·es, par l'aspect d'occupation temporaire du bâtiment qui limite les investissements possibles et l'aspect collectif de l'hébergement.

Le Photovoix

Pour répondre à l'objectif de l'étude, la méthode de recherche participative Photovoix (Wang et Burris, 1997) a été utilisée. Cette méthode propose aux personnes directement concernées de prendre des photographies qui répondent à une question de recherche, de discuter collectivement de ces photographies pour faire émerger des thèmes et des axes d'amélioration, puis de diffuser leurs résultats. Le photovoix, qui cherche à favoriser l'émancipation des participant·es, a été développé pour travailler avec des personnes opprimées et/ou marginalisée. Elle permet d'accéder aux savoirs expérientiels de la communauté concernée par l'objet de recherche. La démarche de recherche participative ambitionne le renforcement du pouvoir d'agir des personnes concernées par les enjeux du projet, proposant une réflexion critique sur leur pouvoir d'émancipation (Buchter et al., 2022). En effet, cette méthode de recherche permet à la communauté concernée de prendre conscience de leurs forces, de leurs représentations et des potentiels de changement. Elle propose de présenter leurs résultats de recherche à divers·es acteur·rices, et d'effectuer un travail de plaidoyer pour leur communauté. Enfin, le photovoix permet à la communauté de proposer et/ou de mettre en place des actions d'amélioration (Wang et Burris, 1997). La méthodologie et la mise en œuvre de l'étude a été choisie et coordonnée par la chargée de l'évaluation du programme Coco Velten, appelée « facilitatrice ». La facilitatrice provient de la classe moyenne, a un haut niveau de scolarité et n'a pas d'expérience vécue de situation de sans domicilisme.

Inclusion des co-chercheur·ses

Les résident·es étaient invité·es à prendre part à l'étude en tant que « co-chercheur·ses » de Septembre à Octobre 2020. Le rôle de « co-chercheur·ses » a été choisie pour souligner d'une part le processus de réflexivité des participant·es et d'autre part, pour indiquer l'implication des personnes directement concernées lors du processus de recherche à des niveaux de participation citoyenne supérieurs à la simple coopération symbolique, soit les niveaux de pouvoir effectif comme décrit par Sherry Arnstein (2019), tels que la co-construction ou la codécision. S'inscrivant dans le cadre de l'évaluation participative plus large du projet Coco Velten, les résident·es et la facilitatrice se connaissaient avant le début du photovoix et les résident·es ont été consulté·es pour définir les objectifs de l'évaluation.

La facilitatrice a présenté l'étude lors du « conseil de maison » et de façon individuelle aux personnes qui n'étaient pas présentes. Pour participer, les critères d'éligibilité étaient d'être majeur·e et hébergé·e depuis au moins un mois à la résidence.

Le photovoix a commencé par l'explication de la méthodologie, la vulgarisation de l'approche par les capabilités et la co-construction des modalités de participation. Puis, les co-chercheur·ses ont été initié·es à la photographie par un photographe, poursuivant leur apprentissage en auto-support.

Récolte et analyse des données

Les co-chercheur · ses ont ensuite pris des photos qui répondent à la question de recherche « En quoi Coco Velten influence les capabilités des résident · es ? ». Puis, des sessions de groupe ont permis de sélectionner les photographies en fonction du sens et de l'importance des sujets qu'elles dégagent par rapport à la question de recherche, avec un maximum de 5 photographies par participant · es. Ces photographies ont ensuite été analysées selon la méthode basée sur l'acronyme SHOWED (Wang, 1999), présenté au Tableau 2.

La facilitatrice prenait des notes sur un tableau des sujets émergeants de l'analyse SHOWED que les participant · es pouvaient voir, afin d'éviter les biais d'interprétations, et qu'ils·elles puissent vérifier que tous les sujets évoqués étaient bien notés.

Les notes prises au fil des séances ont ensuite été thématisées par les co-chercheur · ses via une analyse inductive. Les séances de groupe ont été enregistrées et retranscrites, puis codifiées sur Nvivo v12 par la facilitatrice selon les thèmes déterminés par les co-chercheur · ses. Ces thèmes ont ensuite été regroupés par la facilitatrice par une analyse déductive en fonction des grands axes de l'étude : l'intégration dans le territoire, le contrôle de l'environnement, les opportunités occupationnelles, les relations sociales épanouissantes et des potentiels résultats inattendus.

Préparation de la diffusion et évaluation

Pour finir, les co-chercheur · ses ont élaboré un processus de diffusion des résultats et axes d'amélioration, en fonction des enjeux et objectifs qu'ils · elles ont déterminé. Les co-chercheur·ses ont donné leur consentement à l'utilisation des photographies pour la diffusion si besoin. Puis les co-chercheur·ses ont réalisé l'évaluation du processus de recherche.

Observations des changements

La facilitatrice a noté les observations de changements de Coco Velten liées aux propositions d'amélioration au sein d'un journal de bord lors des deux années suivant le photovoix (Octobre 2020 jusqu'en Septembre 2022).

Résultats

Sept résident·es (n=7) ont participé en tant que co-chercheur·ses aux sessions de sélection et d'analyse des photographies (4 femmes et 3 hommes, 6 issu·es de ménage de parent seul avec enfant·s, et 1 personne seule). Deux co-chercheuses ont réalisé la thématisation et la diffusion, les cinq autres ayant arrêté pour des raisons de manque de temps, d'énergie, de difficultés de maitrise de la langue française et de relogement. Au total, douze sessions de groupe ont eu lieu. A partir de quatre-vingt-dix-neuf ayant été prises, onze ont été analysées (inclues dans le matériel supplémentaire). Douze thèmes et neuf propositions d'amélioration ont émergés. Deux thèmes contribuent à l'axe de l'intégration dans le territoire, trois au contrôle de l'environnement, deux à l'engagement dans des occupations signifiantes, sept à la qualité du lieu et un résultat fut inattendu, soit : l'espoir.

Intégration au territoire

À travers le thème « Centre-ville », les co-chercheur·ses ont souligné l'importance de l'emplacement en centre-ville pour favoriser leurs déplacements et l'accès aux ressources du territoire.

« (…) il y a tous les transports à côté. On a la possibilité d'aller n'importe où, même le train c'est à côté. On a la possibilité de se promener avec les enfants n'importe où ».

Toutefois, les co-chercheur·ses indiquent rencontrer des difficultés financières à prendre les transports en commun :

« Avant de venir ici, j'étais [dans un autre centre d'hébergement]. Tous les jours, j'avais mes tickets de transport. […]Je ne me suis jamais fait choper. Jamais. Je suis arrivée ici, ça a posé un problème. »

Proposition d'amélioration : - Que la résidence fournisse des tickets de transport en commun.

Contrôle de l'environnement

À travers le thème « Plus de liberté », les participant·es expriment qu'ils·elles souhaiteraient davantage de liberté, même s'ils·elles estiment que le règlement de la résidence est plus souple que dans les autres centres d'hébergement.

« Par exemple, à {une autre structure d'hébergement}, c'était sans invitation des ami·es […] ; c'était vraiment strict et, ici, c'est plus libre pour nous ».

À travers le thème « Insuffisance de l'Aide Coco », les participant·es soulignent l'importance de ces aides matérielles et alimentaires considérées comme essentielles, mais insuffisantes. Les participant·es témoignent se sentir déstabilisé·es par le manque d'organisation lié à la distribution de ces aides censées être hebdomadaire, mais qui ne sont

pas régulières, sans que les résident·es soient prévenu·es. La distribution des aides peut également être perçue comme source de « *chantage* ».

«50 €, pour nous, c'est énorme : on fait des calculs avec, après [...]. Si tu ne paies pas le loyer, tu n'auras plus les tickets ».

Les participant·es estiment que ces problèmes sont liés au fait qu'il manque un·e représentant·es des résident·es ayant un pouvoir décisionnel ou une *« personne ayant connue la souffrance »* dans l'équipe pour favoriser l'empathie, la compréhension de ce que vivent les résident·es et l'organisation de la résidence.

« La réunion du jeudi, ils [les membres de l'équipe] prennent des décisions sur les résidents ; il faudrait au moins qu'il y est un résident qui représente tout le monde » ; « Est-ce que parmi eux il y a quelqu'un qui a connu la souffrance ? [...] Parce que quelqu'un qui a connu ce que c'est vraiment la souffrance, ce que c'est qu'un sans-papier qui n'a pas de droit [...] quand vous prenez des décisions comme ça, ça va à l'encontre des hébergés »

Proposition d'amélioration : - Assouplir d'avantage le règlement pour permettre aux résident·es d'inviter des proches la nuit également. - Intégrer un·e représentant·e des résident·es à certaines réunions de l'équipe de travail social ou une *« personne ayant connue la souffrance »*. - Ne pas faire de chantage avec les aides apportées. - Améliorer l'organisation des aides apportées et prévenir en avance en cas de changement.

Engagement dans des occupations signifiantes

À travers le thème « Activités et détente », les co-chercheur·ses expliquent que le lieu propose des possibilités d'accès à des occupations productives, d'apprentissages, de loisir et de détente. Ces opportunités sont issues à la fois des liens crées avec des membres des ateliers-bureaux et les activités collectives des espaces communs.

« Ici, il y a de grandes équipes et d'autres structures, on peut trouver de l'enseignement, on peut avoir un stage, on peut être bénévole, on peut apprendre, on peut prendre de l'expérience, je ne sais pas… il y a quelque chose à faire. »

Les co-chercheur·ses indiquent également que Coco Velten propose dans ses espaces communs des activités qui favorisent le développement des enfants.

« Même pour les enfants, on a plusieurs ateliers, ça entre dans. Il y a des personnes ici qui font des ateliers, atelier peinture, atelier ceci, atelier cela [...]. Il faudrait faire ça plus souvent [...]. Pour prendre l'habitude. Lire, monter sur la scène, être en collectif… »

Proposition d'amélioration : - Proposer davantage d'ateliers pour les enfants.

Relations sociales épanouissantes

Les relations sociales épanouissantes ou non sont évoquées dans le thème « Relations sociales ». Il traite des relations avec l'équipe de travail social, avec les membres des Ateliers-Bureaux et des espaces communs ainsi qu'avec les autres résident·es. Les relations entre résident·es sont également décrites dans le thème « Dangerosité ».

Équipe de travail social

Dans le thème « Relations sociales », une grande place est faite à la relation avec l'équipe de travail social de la résidence. Les résultats concernant l'équipe de la résidence sont mitigés. D'une part, les participant·es indiquent que l'équipe de travail social permet d'« *être soutenu* ».

« J'ai trouvé le stage, j'ai fait quelque chose parce que… j'étais encouragée [par l'équipe] pour trouver ça. »

D'autre part, les co-chercheur·ses peuvent également ressentir un sentiment de solitude lié au manque de « *connaissances juridiques et administratives* » de l'équipe de travail social et au peu de temps dédié à chaque résident·e, estimé lié au manque de personnel. Les co-chercheur·ses ont signifié qu'ils·elles pouvaient parfois se sentir abandonné·es et inconsidéré·es, par le personnel de l'équipe de la résidence.

« Moi, les enfants, ils ne veulent plus d'accompagnement. Parce qu'il n'y a rien qui se passe. Il n'y a rien qui se passe. Alors, pour les papiers de X : qu'est-ce qu'il se passe ? [Ils disent] " on va vous engager un avocat " , vous êtes même pas capables de faire une signature, même pas vous qui avez fait mon courrier et vous parlez de l'avocat ? C'est de la moquerie. »

Proposition d'amélioration : – Recruter plus de personnel à la résidence ; -Intégrer une personne ayant des connaissances juridiques et administratives à l'équipe de la résidence.

Ateliers-bureaux

Les membres des ateliers-bureaux sont identifié·es par les participant·es comme pouvant amener à des relations soutenantes :

«[Tu peux] trouver quelques connexions, à des amis, des gens qui peuvent nous apporter quelque chose, par exemple des informations. »

Proposition d'amélioration : aucune proposition n'a été émise

Relations entre pairs

Concernant les relations entre résident·es, les co-chercheur·ses indiquent que la vie collective au sein de la résidence crée de la « *mixité culturelle* ». Celle-ci est à la fois perçue

comme une force, car les participant·es expliquent pouvoir apprendre des différentes cultures, mais que cela peut également créer des difficultés dans l'éducation des enfants.

« Si en terme de culture, c'est enrichissant (…)Dans chaque chose, on voit ce qui est bon et le mauvais : on laisse. Mais les enfants, ils se retrouvent dans ça. Il prend le bon, il prend le mauvais. Mais l'enfant il prend tout. »

Les participant·es expliquent dans le thème « Dangerosité » que la mixité au sein de la résidence peut amener de l'insécurité.

« Le fait qu'on se retrouve tous mélangés, les gens qui sortent de la prison, qui fument, qui se droguent, et quand ils se retrouvent avec des femmes et des enfants : c'est dangereux ».

Proposition d'amélioration : aucune proposition n'a été émise

Qualité du lieu de vie

La qualité du lieu de vie a été évoquée dans de nombreux thèmes décrivant l'aménagement du lieu, les difficultés liées à la vie collective et la réponse aux besoins primaires.

« Manque d'espace privé » est un thème qui parle des difficultés liées à la promiscuité et au partage des parties collectives. Les co-chercheur·ses indiquent que la configuration des locaux induit un manque d'intimité, des difficultés vécues par les résident.es à organiser et réaliser leurs occupations quotidiennes et un manque d'espace personnel.

« On est soixante-dix et on a que deux feux. Et le feu est tellement lent que pour une petite sauce tomate de rien du tout, tu vas attendre beaucoup beaucoup [de temps pour la chauffer]. Et les autres attendent pour préparer [leur repas]. »

« Insalubrité par les résident·es » est un thème qui parle du manque d'hygiène des résident·es au sein des parties collectives la résidence, induit par la dilution des responsabilités :

« Si au moins chacun d'entre nous avait ses toilettes dans sa chambre, je suis sûre que personne n'accepterait d'avoir un bordel comme ça dans sa chambre. Chaque personne allait prendre soin de ses toilettes. Pourquoi ne peut-on pas prendre soin [des parties communes]? Ils ne prennent pas soin [des parties communes] parce qu'ils se disent ce n'est pas dans ma chambre, ce n'est pas pour moi, et quelqu'un passe après.»

Le thème « Dangerosité » décrit l'insécurité des participant·es face à plusieurs situations. L'insécurité face aux intrusions à cause des nombreuses entrées possibles dans la résidence.

« Le foyer est très ouvert pour les gens dehors, chaque personne peut rentrer dans notre foyer. Sans problème. »

L'insécurité liée aux risques sanitaires induit par la présence de nuisibles.

« Vraiment, me retrouver dans un milieu où il y a des cafards et tout, je crains pour la santé des enfants ».

D'avantage positif, « Vivre tranquillement » est un thème expliquant que la résidence répond aux besoins primaires de la vie quotidienne.

« On a la possibilité de manger, la possibilité de préparer, prendre une douche, dormir. - C'est beaucoup de choses comme à la maison. »

Le thème « Nature » décrit la possibilité de contact avec la nature proposé à Coco Velten.

« Coco Velten permet d'être en contact avec la nature. Il y a de la nature dans l'urbain, ce qui crée la tranquillité. Ça nous permet de réfléchir, de nous poser ».

Dans le thème « Vivre dans du beau », les co-chercheur·ses expliquent apprécier l'esthétique du lieu et son importance dans leur quotidien.

« Je monte sur le toit [terrasse …] le soir et je vois quelque chose de vraiment beau, ça me donne envie de continuer de vivre ».

Proposition d'amélioration : - Augmenter les surfaces privées et réduire les espaces collectifs.

Espoir

L'« Espoir » est un thème inattendu qui prend une grande place dans le photovoix. Les participant·es expliquent que lorsque les résident·es arrivent à Coco Velten, leur espoir s'accroit, mais il s'estompe au fur et à mesure :

« On est toujours comme ce petit enfant [sur la photo], toujours en train de surmonter, étape après étape. Mais, sauf que, un moment de la vie, on commence en avoir marre. On essaie vraiment de voir jusqu'où on va arriver, jusqu'où on va continuer ? Est-ce qu'on ne va pas jeter l'éponge, une fois, on dit : c'est bon, j'en ai marre, j'en ai assez. Je n'ai pas trouvé la réponse à mes problèmes ici à Coco Velten ».

Proposition d'amélioration : aucune proposition n'a été émise

Diffusion des résultats

Les co-chercheur·ses ont décidé de présenter leurs résultats et propositions d'amélioration dans plusieurs instances. La diffusion des résultats a été réalisée au conseil de maison en ajoutant certaines propositions d'amélioration à l'ordre du jour. Les résultats ont été diffusés au conseil de vie en communication orale, avec les photographies du photovoix projetées en

diaporama pour illustrer les thèmes. L'expérience du photovoix a aussi été partagée par les co-chercheur·ses dans un congrès scientifique et citoyen à Lyon.

Avec le consentement des co-chercheur·ses, la facilitatrice s'est appuyée sur les résultats du photovoix pour apporter des éléments de réflexion pour les prises de décision au sein des réunions de l'équipe des professionnel·les de la résidence, auxquelles les résident·es n'avaient pas accès et au comité des partenaires via une exposition réalisée à partir des verbatims.

Changements à Coco Velten

Des changements notables en lien avec les propositions d'amélioration ont été observées depuis les diffusions du photovoix. Ils sont présentés ici en fonction des thèmes auxquels ils sont liés.

Sur le thème du contrôle de l'environnement :

- Les rôles des délégué·es ont été discutés plusieurs fois en conseil de maison et participent désormais aux réunions de préparation de ces conseils.
- Après négociation en conseil de maison, les résident·es ont désormais le droit d'inviter des proches pour la nuit.
- L'équipe professionnelle a rodé son organisation concernant la gestion des « Aides Cocos ». Il n'y a plus de plainte liée au manque d'organisation ou au chantage.

Sur le thème des relations sociales épanouissantes :

- Une assistante sociale a été recrutée en plus dans l'équipe de travail social, renforçant ses compétences juridiques et administratives.

Sur le thème de la qualité du lieu :

- Les résident·es d'un étage ont construit un planning de ménage à tour de rôle.
- Le programme Coco Velten va finalement être pérennisé[10] et des travaux sont planifiés pour limiter les espaces collectifs en aménageant des studios à la place des chambres.

[10] La mairie a racheté le bâtiment qui appartenait à l'état. Au vu des bons retours des différentes évaluations et recherche, le programme va être pérennisé, en y ajoutant des logements sociaux, un accueil de jour pour femme, avec moins de place dédié aux bureaux et ateliers des associations et microentreprise.

Discussion

Cette étude est la première à explorer le soutien des capabilités de personnes sans domicile hébergées au sein d'un tiers lieu solidaire en occupation temporaire et montre que ces lieux peuvent être plus ou moins capabilisants. En effet, ce programme avait été pensé comme un lieu devant soutenir les capabilités en favorisant l'intégration dans la communauté, le contrôle de l'environnement, les opportunités occupationnelles et les relations sociales épanouissantes. Ces grands objectifs devaient être atteint par son hybridité, sa gouvernance partagée et son implantation dans le centre-ville. Sa facette de lieu en occupation temporaire a fait l'objet d'une attention particulière en raison de son risque de piètre qualité et ainsi, de limitation des capabilités des personnes hébergées. Finalement, les résultats décrivent globalement Coco Velten comme un centre d'hébergement collectif de piètre qualité, dont l'aspect de gouvernance partagée et de co-construction semble mitigé. Son emplacement en centre-ville semble favoriser l'intégration dans le quartier. La mixité d'usage et sociale du programme semble effectivement développer des opportunités et ressources. L'espoir mitigé des résident·es émerge également comme élément inattendu, décrit comme plutôt mitigé.

Concernant la mixité d'usage et sociale, celle-ci semble soutenir leur intégration dans le territoire grâce à sa localisation en centre-ville et favorise leurs relations sociales épanouissantes et leurs engagements dans des occupations signifiantes à travers la présence des ateliers-bureaux et des activités variées proposées dans les espaces communs.

L'hébergement collectif semble conserver les caractéristiques des centres d'hébergement classiques limitant les capabilités des personnes hébergées. En cohérence avec les écrits scientifiques, des relations entre résident·es ont pu être perçues comme enrichissantes, mais également comme source de conflit, voire insécurisante à l'instar des études menées par Irving (2018) et Branagh R. O'Shaughnessy (2020). Le fait de pouvoir vivre en famille n'est pas apparue comme un sujet. Être en famille pourrait pourtant influencer les capabilités des personnes hébergées, via par exemple l'accès à différents rôles familiaux. Cela pourrait être lié au fait que la plupart des personnes ayant participé étaient des parents isolé·es, et que le fait d'être hébergé·e avec leurs enfants leur semble naturel. De futures études pourraient étudier le développement des capabilités en centre d'hébergement et en tiers-lieu en fonction du type de ménage des personnes hébergées. L'équipe de travail social du centre d'hébergement a été évoquée de façon mitigée, soutenante, d'une part, mais réalisant du contrôle social, d'autre part, et ce, de façon comparable aux écrits scientifiques (Hearne et Murphy, 2017; Toolis et al., 2022).

Toutefois, même si des pratiques de contrôle sociale sont révélées par le photovoix, les résultats indiquent que les co-chercheur·ses se sentent davantage libres et que le règlement leur semble moins restrictif que dans les centres d'hébergement dans lesquels ils et elles ont été hébergées. Cela pourrait être le résultat de la volonté des tiers-lieux solidaires de mettre en place des pratiques d'horizontalité (Tehel et al., 2023), liés aux pratiques participatives et de co-construction dans cette étude, mais aussi au fait que les participant·es étaient hébergé·es en centre d'hébergement d'urgence (ETHOS 2), ces centres ayant des règlements encore plus restrictifs que les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (Sahlin, 2005).

Malgré la basse qualité de l'hébergement, l'esthétisme du lieu dans le thème « Vivre dans du beau » et la végétalisation soulignée dans le thème « Nature » sont apparus comme des éléments favorables aux capabilités des participant·es. Si les écrits scientifiques sur les capabilités des personnes sans domicile se sont intéressés aux relations avec les animaux (Lotz, 2018; Watts et Blenkinsopp, 2022), le lien aux espèces végétales ne semble pas avoir été exploré (Giraudier et al., 2024), de futures études devraient chercher à comprendre davantage le lien à la nature au sein des services pour personnes sans domicile. Les résultats concernant l'esthétisme semble cohérent avec les écrits scientifiques où les possibilités de pouvoir personnaliser l'aménagement et la décoration du lieu sont apparues comme des éléments favorables au soutien des capabilités (Hearne et Murphy, 2017; Toolis et al., 2022; Watts et Blenkinsopp, 2022). Ces deux éléments sont potentiellement liés dans la présente étude aux processus de co-construction du lieu, avec la réalisation des chantiers participatifs pour les projets d'aménagement ou de végétalisation du lieu. Ces résultats semblent souligner l'importance centrale du contrôle de l'environnement, apparaissant comme une capabilité qui permet l'accès à d'autres capabilités, appelé par Amartya Sen « les capabilités fertiles » (Sen, 2000). Dans cette étude, le contrôle de l'environnement des résident·es leur permet de décorer le lieu selon leur gout, ce qui leur donne par la suite « l'envie de continuer de vivre ».

La basse qualité du lieu relevée dans cette étude est probablement exacerbée par l'aspect d'occupation temporaire comme expliqué dans l'étude de Bragaglia et Rossignolo (2021). Les participant·es de la présente étude ont par exemple souligné que les nombreuses entrées menant au centre d'hébergement favorisaient les intrusions.

Les résultats de ce photovoix amène un élément inattendu : le thème de l'espoir. Plusieurs études soulignent que l'expérience du sans-domicilisme a un impact destructeur sur l'espoir (Hughes et al., 2010; Kirst et al., 2014; Partis, 2003; Tollett et Thomas, 1995). Une étude longitudinale sur dix familles sans domicile affirme que l'espoir est bas, mais présent lors de l'entrée en centre d'hébergement et qu'il augmente en cas de transition vers le logement (Herth, 1996). Dans la présente étude, les participant·es indiquent que leur espoir augmente

en arrivant à Coco Velten, mais qu'il diminue au fil du temps. Ces résultats vont dans le sens de la critique du système en escalier. En effet, les centres d'hébergement classiques n'ont pas vocation à ce que les personnes y restent sur des périodes prolongées. Le fait d'y rester malgré tout pourrait amener cette diminution de l'espoir. Selon Barbora Gřundělová et Zuzana Stanková, l'espoir des personnes sans domicile peut être limité par le manque de ressources, les barrières structurelles, comme le chômage, et institutionnelles, tel que les règlements intérieurs strictes (2020). De futures études devraient être mise en place pour étudier l'évolution de l'espoir des personnes hébergées en tiers-lieu et comparer celui-ci avec l'espoir des personnes hébergées en en centre d'hébergement classique.

En s'intéressant aux capabilités des personnes hébergées en tiers-lieu, cette étude propose des pistes aux ergothérapeutes pour leur pratique d'agent de changement systémique (Drolet et al., 2020). Cette étude a permis d'identifier « ce qui compte » pour les personnes hébergées en tiers-lieu sans filtre préconçu, comme recommandé par Karen W. Hammell dans le cadre OCWFOT « Occupation, Capability and Wellbeing Framework for Occupational Therapy » (2023). Les ergothérapeutes travaillant en centre d'hébergement et en tiers-lieu pourront s'appuyer sur les différents thèmes ayant émergés dans les résultats pour les amener à la discussion dans des ateliers participatifs avec les personnes hébergées.

Forces et limites de l'étude

Les changements relevées dans le carnet de bord allant dans le sens des résultats et propositions d'amélioration suggèrent que le photovoix a pu contribuer à l'amélioration du programme pour les résident·es et les co-chercheur·ses ont pu exprimer un sentiment d'utilité lors de l'évaluation du processus de recherche. En donnant la parole aux personnes sans domicile, cette étude s'inscrit dans le courant de la justice épistémique (Fricker, 2007), reconnaissant les savoirs des personnes directement concernées. En proposer un cadre réflexif et un espace de plaidoyer par et pour les résident · es du programme, il semble que le photovoix ait participé au soutien des capabilités des personnes hébergées.

Toutefois, participer au photovoix a pu représenter un défi. Les résident·es pouvant être considéré·es comme les plus exclues, comme les personnes ayant un long parcours de rue, n'ont pas pris part à l'étude. L'évaluation du processus de recherche par les co-chercheur · ses souligne que cette étude a également été un défi en termes de temps et d'énergie. Les prochaines études devraient réfléchir à la façon de limiter l'énergie et le temps dépensé par les personnes hébergées, tout en conservant leur participation à l'ensemble des étapes de la recherche. Cela pourrait s'effectuer en limitant les temps collectifs et en augmentant les temps de travail en binôme, entre la facilitatrice et les co-chercheur·ses. Les co-chercheur·ses ont également suggéré de pouvoir choisir des photographies après avoir réalisé la phase d'analyse inductive pour choisir celle qui illustrent le mieux les thèmes.

Cette étude étant de nature descriptive transversale, elle ne permet pas de comparer les capabilités des personnes hébergées en tiers lieu avec celles des personnes hébergées en centre d'hébergement classique. Il serait intéressant de réaliser une étude longitudinale comparative pour établir s'il existe effectivement une différence et déterminer quels en seraient les facteurs explicatifs.

Cette étude a permis d'explorer les capabilités des personnes sans domicile hébergées au sein d'un tiers-lieu solidaire de façon holistique et participative. De futures études devraient chercher à analyser plus finement les mécanismes soutenant ou limitant les capabilités des personnes sans domicile. Le concept de facteur de conversion, soit un élément permettant de convertir une ressource potentiel puisse être effectivement mobilisée (Sen, 2000), pourrait être utilisé. Il permettrait par exemple de comprendre ce qui permet ou non la mobilisation des ressources proposées par l'aspect tiers-lieu. La mobilisation du concept de facteur de conversion permettrait également une analyse plus fine des caractéristiques personnelles qui favorisent ou non les capabilités au sein du tiers-lieu. En effet, Coco Velten héberge des personnes dans des situations très différentes les unes des autres. Une personne socialement isolée pourrait avoir plus d'intérêt dans l'aspect tiers-lieu qu'un couple de travailleurs pauvres par exemple.

Conclusion

Cette étude a permis d'explorer les éléments d'un tiers lieu solidaire en occupation temporaire qui influencent les capabilités des personnes sans domicile y étant hébergées. La méthode du photovoix a été utilisée pour favoriser un processus participatif et l'amélioration continue du programme.

Cette étude indique que les tiers-lieux solidaires en occupation temporaire peuvent être envisagés comme une solution d'hébergement pour soutenir les capabilités, mais que cela ne résout pas les problèmes liées à la basse qualité physique du lieu de vie et au contrôle social des résident·es perpétré par le personnel des centres d'hébergement collectifs. Les résultats de cette étude permettront d'étayer les décisions concernant l'essaimage des tiers-lieux solidaires en occupation temporaire visant à favoriser le soutien des capabilités des personnes sans domicile y étant hébergées.

Éthique et déclaration d'intérêt

Conflit d'intérêt : La doctorante est en thèse CIFRE lors de la réalisation de cette étude, salariée du Groupe SOS qui porte la résidence de Coco Velten.

Avis favorable du comité d'éthique n°2020-09-10-010

Remerciements

Nous tenons à remercier l'ensemble des co-chercheurs et co-chercheuses ayant participé à l'étude. Nous remercions également les associations opératrices du tiers-lieu Coco Velten, soit Yes We Camp, Plateau Urbain et Groupe SOS Solidarités.

Références

Andres, L., & Kraftl, P. (2021). New directions in the theorisation of temporary urbanisms : Adaptability, activation and trajectory. *Progress in Human Geography*, *45*(5), 1237-1253. https://doi.org/10.1177/0309132520985321

Arnstein, S. R. (2019). A Ladder of Citizen Participation. *Journal of the American Planning Association*, *85*(1), 24-34. https://doi.org/10.1080/01944363.2018.1559388

Batterham, D. (2019). Homelessness as Capability Deprivation : A Conceptual Model. *Housing, Theory and Society*, *36*(3), 274-297. https://doi.org/10.1080/14036096.2018.1481142

Bragaglia, F., & Rossignolo, C. (2021). Temporary urbanism as a new policy strategy : A contemporary panacea or a trojan horse? *International Planning Studies*, *26*(4), 370-386. https://doi.org/10.1080/13563475.2021.1882963

Buchter, L., Guinchard, M., & Le Roux, A. (2022). Remettre les vieilles de la marge au centre avec une recherche participative. *Nouvelles Questions Féministes*, *41*(1), 83-99. https://doi.org/10.3917/nqf.411.0083

Burret, A. (2017). *Etude de la configuration en Tiers-Lieu : La repolitisation par le service* [Phdthesis, Université de Lyon]. https://theses.hal.science/tel-01587759

Diguet, C. (2018). *L'urbanisme transitoire, optimisation foncière ou fabrique urbaine partagée ?* IAU îdF. https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1427/UrbanismeTransitoire.pdf

Drolet, M.-J., Carrier, A., Hudon, A., & Hurst, S. (2020). Advocacy systémique en santé et réadaptation. Être un agent de changement social pour résoudre les conflits de loyautés multiples de nature systémique. In *LES LOYAUTÉS MULTIPLES Mal-être au travail et enjeux éthiques | TOME 2* (Nota bene).

Ferraton, C. (2008). L'approche Par Les Capacités D'amartya Sen : Quels Enseignements Pour L'économie Sociale? *Annals of Public and Cooperative Economics*, *79*(1), 53-78. https://doi.org/10.1111/j.1467-8292.2007.00352.x

France Tiers-Lieux. (s. d.). France Tiers-lieux. Consulté 3 août 2024, à l'adresse https://francetierslieux.fr/

Fricker, M. (2007). Epistemic Injustice : Power and the Ethics of Knowing. Clarendon Press.

Gilles, B. (2019, octobre 29). Comment la Ville de Marseille a laissé pourrir ses propres immeubles par dizaines. *Marsactu*. https://marsactu.fr/comment-la-ville-de-marseille-a-laisse-pourrir-ses-propres-immeubles-par-dizaines/

Giraudier, A., Poulain, H., Desrosiers, J., Taylor, O., & Tinland, A. (2024). The capability approach to homelessness, a scoping review. *Under Review*.

Greenwood, R. M., Manning, R. M., O'Shaughnessy, B. R., Vargas-Moniz, M. J., Auquier, P., Lenzi, M., Wolf, J., Bokszczanin, A., Bernad, R., Källmén, H., Spinnewijn, F., Ornelas, J., & Consortium, the H. (2021). Structure and agency in capabilities-enhancing homeless services : Housing first, housing quality and consumer choice. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, *n/a*(n/a). https://doi.org/10.1002/casp.2577

Greenwood, R., Manning, R., O'Shaughnessy, B., Cross, O., Vargas-Moniz, M., Auquier, P., Santinello, M., Wolf, J., Bokszczanin, A., Bernad, R., Kallmen, H., Spinnewijn, F., Ornelas, J., & HOME EU Consortium. (2020). Comparison of Housing First and Traditional Homeless Service Users in Eight European Countries : Protocol for a Mixed Methods, Multi-Site Study. *JMIR RESEARCH PROTOCOLS*, *9*(2). https://doi.org/10.2196/14584

Gřundělová, B., & Stanková, Z. (2020). Hope in Homeless People : Potential for Implementation of Person-Centred Planning in Homeless Shelters? *Practice*, *32*(5), 361-379. https://doi.org/10.1080/09503153.2019.1695109

Hammell, K. W. (2023). Focusing on "what matters" : The Occupation, Capability and Wellbeing Framework for Occupational Therapy. *Cadernos Brasileiros de Terapia Ocupacional*, *31*, e3509. https://doi.org/10.1590/2526-8910.ctoAO269035092

Hearne, R., & Murphy, M. (2017a). Investing in the right to a home : Housing, HAPs and hubs.

Herth, K. (1996). Hope from the perspective of homeless families. *Journal of Advanced Nursing*, *24*(4), 743-753. https://doi.org/10.1046/j.1365-2648.1996.25113.x

Hocking, C., Townsend, E., & Mace, J. (2019). *Occupational Therapy and Human Rights*. World Federation of Occupational Therapist.

Hughes, J. R., Clark, S. E., Wood, W., Cakmak, S., Cox, A., MacInnis, M., Warren, B., Handrahan, E., & Broom, B. (2010). Youth Homelessness : The Relationships among Mental Health, Hope, and Service Satisfaction. *Journal of the Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, *19*(4), 274-283.

Irving, A. (2018). Homelessness Pathways and Capabilities : A Study of the Lived Experiences of the Hidden Homeless in Private Hostels in Newcastle-Upon-Tyne [Ph.D., University of Northumbria at Newcastle (United Kingdom)]. In *PQDT - Global* (2425883755). ProQuest Dissertations & Theses Global. http://lama.univ-amu.fr/login?url=https://www.proquest.com/dissertations-theses/homelessness-pathways-capabilities-study-lived/docview/2425883755/se-2?accountid=15337

Kerman, N., & Sylvestre, J. (2020). Surviving versus living life : Capabilities and service use among adults with mental health problems and histories of homelessness. *Health & Social Care in the Community*, *28*(2), 414-422. https://doi.org/10.1111/hsc.12873

Kirst, M., Zerger, S., Harris, D. W., Plenert, E., & Stergiopoulos, V. (2014). The promise of recovery : Narratives of hope among homeless individuals with mental illness participating in a Housing First randomised controlled trial in Toronto, Canada. *BMJ Open*, *4*(3), e004379. https://doi.org/10.1136/bmjopen-2013-004379

Kjellberg, I., & Jansson, B. (2022). The capability approach in social work research : A scoping review of research addressing practical social work. *International Social Work*, *65*(2), 224-239. https://doi.org/10.1177/0020872819896849

Loison, M. (2023). Le sans-domicilisme. Réflexion sur les catégories de l'exclusion du logement. *Revue francaise des affaires sociales*, *1*, 29-50.

Lotz, K. V. (2018). The Impact of Homelessness and Housing Insecurity on Injection Drug Use Among Women [Ph.D., New York University]. In *ProQuest Dissertations and Theses* (2038559511). ProQuest Dissertations & Theses Global.

Lyon-Callo, V. (2001). Making Sense of NIMBY poverty, power and community opposition to homeless shelters. *City & Society*, *13*(2), 183-209. https://doi.org/10.1525/city.2001.13.2.183

Marshall, C. A., Davidson, L., Li, A., Gewurtz, R., Roy, L., Barbic, S., Kirsh, B., & Lysaght, R. (2019). Boredom and meaningful activity in adults experiencing homelessness : A mixed-methods study: *Canadian Journal of Occupational Therapy*. https://doi.org/10.1177/0008417419833402

Marshall, C. A., Gewurtz, R., Ross, C., Becker, A., Cooke, A., Roy, L., Barbic, S., Lysaght, R., & Kirsh, B. (2022). Beyond Securing a tenancy : Using the capabilities approach to identify the daily living needs of individuals during and following homelessness. *Journal of Social Distress and Homelessness*, *0*(0), 1-15. https://doi.org/10.1080/10530789.2022.2070098

Marshall, C. A., Roy, L., Becker, A., Nguyen, M., Barbic, S., Tjörnstrand, C., Gewurtz, R., & Wickett, S. (2019). Boredom and homelessness : A scoping review. *Journal of*

Occupational Science. https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/14427591.2019.1595095

McDonald, M. (2019). Mission Driven? Applying Ethics and Capabilities to Organizational Level Responses to Homelessness. *Honors Projects*. https://digitalcommons.spu.edu/honorsprojects/96

Mousavi, T., Forwell, S., Dharamsi, S., & Dean, E. (2015). The historical shift towards human rights in occupational therapy with special reference to the Capabilities Approach and its implications. *World Federation of Occupational Therapists Bulletin*, *71*(2), 81-87. https://doi.org/10.1179/2056607715Y.0000000005

Nussbaum Martha C. (2011). Capabilités, comment créer les conditions d'un monde plus juste ? (Flammarion).

O' Shaughnessy, B., Manning, R., Greenwood, R., Vargas-Moniz, M., Loubiere, S., Spinnewijn, F., Gaboardi, M., Wolf, J., Bokszczanin, A., Bernad, R., Blid, M., Ornelas, J., & HOME-EU Consortium Study Grp. (2021). Home as a Base for a Well-Lived Life : Comparing the Capabilities of Homeless Service Users in Housing First and the Staircase of Transition in Europe. *HOUSING THEORY & SOCIETY*, *38*(3), 343-364. https://doi.org/10.1080/14036096.2020.1762725

Observatoire France Tiers-Lieux. (2023). *Les données des tiers-lieux en France*. Observatoire des Tiers-Lieux. https://observatoire.francetierslieux.fr/donnees/

Partis, M. (2003). Hope in homeless people : A phenomenological study. *Primary Health Care Research & Development*, *4*(1), 9-19. https://doi.org/10.1191/1463423603pc118oa

PELE, N., & Cerema. Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement. (2023). *Analyse de la vacance des logements de la ville de Marseille*. 33 p. SYRACUSE.

Pleace N. (2013). *Le logement d'abord*. Observatoire européen sur le sans-abrisme.

Projet de loi de finances pour 2017 - notes de présentation, I. LE PROGRAMME 177 « HÉBERGEMENT, PARCOURS VERS LE LOGEMENT ET INSERTION DES PERSONNES VULNÉRABLES » : UNE BUDGÉTISATION INITIALE ENFIN PLUS SINCÈRE DE L'HÉBERGEMENT D'URGENCE ? (2017). https://www.senat.fr/commission/fin/pjlf2017/np/np31/np313.html

Sahlin, I. (2005). The Staircase of Transition. *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, *18*(2), 115-136. https://doi.org/10.1080/13511610500096400

Sen, A. (2000). *Repenser l'inégalité*. Seuil.

Serme-Morin, C., & Coupechoux, S. (2018). *3ème REGARD SUR LE MAL-LOGEMENT EN EUROPE* (3 ème). FEANTSA - FONDATION POUR LE LOGEMENT DES DÉFAVORISÉS. https://www.feantsa.org/download/rapport-complet-fr71390086662738737.pdf

Shaughnessy, B. R. O., Manning, R. M., Greenwood, R. M., Vargas-Moniz, M. J., Loubière, S., Spinnewijn, F., Gaboardi, M., Wolf, J. R., Bokszczanin, A., Bernad, R., Blid, M., Ornelas, J., & Group, T. H.-E. C. S. (2020). Home as a Base for a Well-Lived Life : Comparing the Capabilities of Homeless Service Users in Housing First and the Staircase of Transition in Europe. *Housing, Theory and Society*, *0*(0), 1-22. https://doi.org/10.1080/14036096.2020.1762725

Shinn, M. (2015). Community Psychology and the Capabilities Approach. *American journal of community psychology*, *55*(3-4), 243-252. https://doi.org/10.1007/s10464-015-9713-3

Tehel, A., Pasquier, R., & de Guibert, A. (2023). Tiers-lieux et politiques de solidarité en France : La quête contrariée du pouvoir d'agir. *Lien social et Politiques*, *91*, 181-197. https://doi.org/10.7202/1109666ar

Tollett, J. H., & Thomas, S. P. (1995). A theory-based nursing intervention to instill hope in homeless veterans. *Advances in Nursing Science*, *18*(2), 76.

Toolis, E., Dutt, A., Wren, A., & Jackson-Gordon, R. (2022a). « It's a place to feel like part of the community » : Counterspace, inclusion, and empowerment in a drop-in center for homeless and marginalized women. *American Journal of Community Psychology*, *70*(1-2), 102-116. https://doi.org/10.1002/ajcp.12580

Wang, C., & Burris, M. A. (1997). Photovoice : Concept, Methodology, and Use for Participatory Needs Assessment. *Health Education & Behavior*, *24*(3), 369-387. https://doi.org/10.1177/109019819702400309

Wang, C. C. (1999). Photovoice : A Participatory Action Research Strategy Applied to Women's Health. *Journal of Women's Health*, *8*(2), 185-192. https://doi.org/10.1089/jwh.1999.8.185

Watts, B., & Blenkinsopp, J. (2022). Valuing Control over One's Immediate Living Environment : How Homelessness Responses Corrode Capabilities. *Housing, Theory and Society*, *39*(1), 98-115. https://doi.org/10.1080/14036096.2020.1867236

Yes We Camp, Groupe SOS, & Plateau Urbain. (2017). *Projet Bernard Dubois*.

Figure 1 - Plan du programme Coco Velten



Figure 2 - Modèle logique du programme de tiers- lieu à mixité d'usage et de public comportant un centre d'hébergement

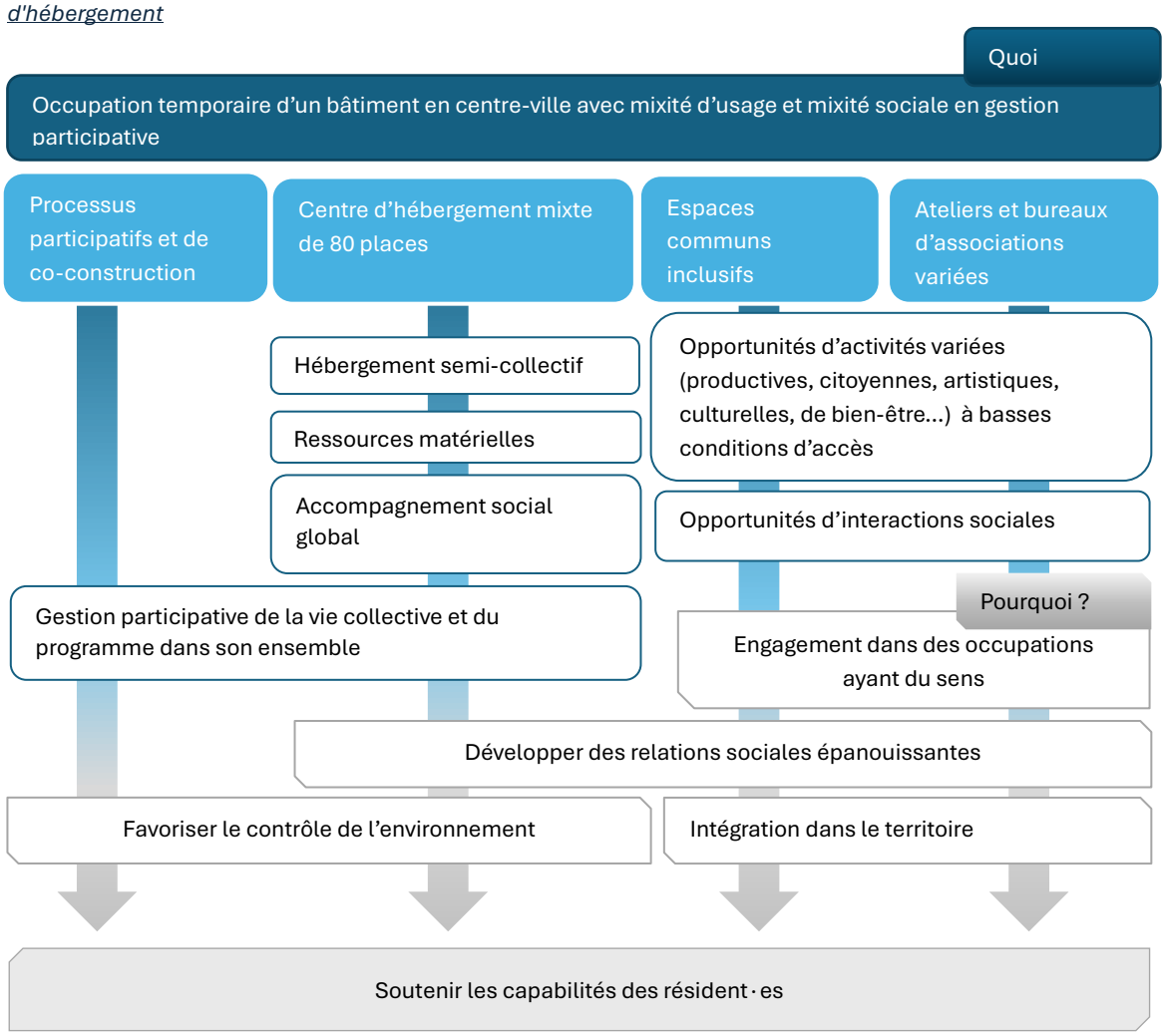

Tableau 1 - Les instances de gouvernance

Nom de l'instance	Niveau de gestion	Temporalité	Participant·es
Conseil de maison	Centre d'hébergement	1/mois	Équipe travail social et résident·es
Comité stratégie	Coco Velten	4/ans	Associations opératrices
Conseil de vie	Coco Velten	2/ans	Associations opératrices, membres des ateliers-/bureaux, résident·es et les membres des organisations voisines
Comités des partenaires	Coco Velten	1/ans	Ensemble des parties prenantes, les politiques et les organisations finançant le programme

Tableau 2 - L'acronyme SHOWED (Wang, 1999)

S (See)	Qu'est-ce que vous voyez là ? Qu'est-ce qu'on voit sur la photo ?
H (Happening)	Qu'est-ce que cela montre réellement ? (Ce qu'il y a derrière l'image) / Que s'y passe-t-il réellement ?
O (Organisation)	Qu'est-ce que cette photo dit de la vie au sein de Coco Velten ?
WE (Why… Exist)	Pourquoi cette situation, cet aspect, cette force/faiblesse existe ?
D (Done)	Qu'est-ce qui peut être fait ?

Matériel supplémentaire

Figure 3 - Photographies prises par les co-chercheur·ses ayant été sélectionnées (avec autorisation des co-chercheur·ses)

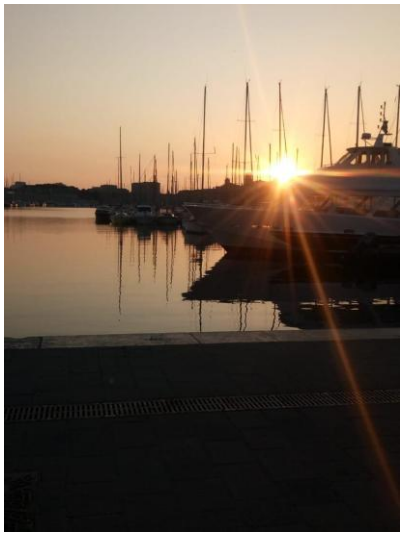



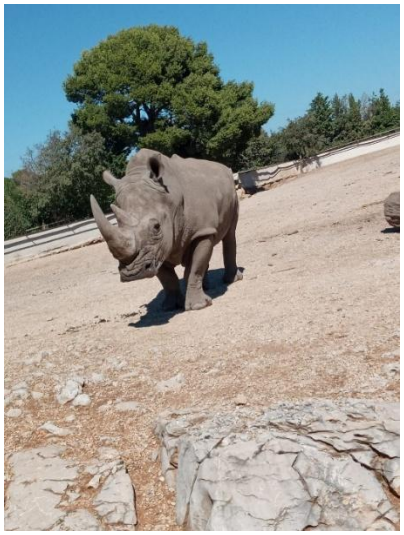

















Table des figures et des tableaux

Figure 1- Plan du programme Coco Velten 187
Figure 2 - Modèle logique du programme de tiers- lieu à mixité d'usage et de public comportant un centre d'hébergement **Erreur ! Signet non défini.**188
Figure 3 - Photographies prises par les co-chercheur·ses ayant été sélectionnées (avec autorisation des co-chercheur·ses) 191

Tableau 1- Les instances de gouvernance 189
Tableau 2 - L'acronyme SHOWED (Wang, 1999) 190

6.2.1. Conclusion : Le photovoix au sein de l'évaluation de programme Coco Velten

Compréhension du programme

Dans le cadre de l'évaluation de programme, le photovoix a permis d'obtenir une première description du programme centré sur les capabilités des personnes y étant hébergées.

Les résultats semblent montrer que la mixité d'usage et sociale de Coco Velten favorisait l'intégration dans le territoire des personnes hébergées par sa localisation en centre-ville. La mixité d'usage et sociale semble également avoir favorisé les relations sociales épanouissantes et les engagements dans des occupations signifiantes à travers la présence des ateliers et bureaux et des activités variées proposées dans les espaces communs. Les participant·es de cette étude recommandent en particulier de maximiser les activités destinées aux enfants.

Les processus participatifs et de co-construction qui animent le lieu semblent favoriser le contrôle de l'environnement des personnes hébergées, même si le contrôle social présent dans les centres d'hébergement classiques reste présent. Les participant·es recommandent d'intégrer un·e représentant·es des personnes hébergées, ou une personne ayant des savoirs expérientiels dans les réunions d'équipe des travailleurs et travailleuses sociales pour favoriser l'empathie et la pertinence des décisions prises sur le fonctionnement du centre d'hébergement. Les processus de co-construction semblent aussi favoriser la qualité du lieu à travers les chantiers participatifs mis en œuvre sur l'aménagement du lieu et sa végétalisation.

Toutefois, la qualité du lieu semble conserver les problématiques classiques des centres d'hébergement collectifs, qui sont potentiellement amplifiées par l'aspect d'occupation temporaire du programme. Les co-chercheur·ses recommandent de réduire les parties collectives et de maximiser les espaces privés. Une attention doit également être portée à la sécurisation des entrées.

Enfin, les résultats indiquent que les personnes hébergées semblent avoir davantage d'espoir lorsqu'elles arrivent au sein du lieu, mais que cet espoir diminue au fil du temps.

Les processus participatifs au sein du photovoix

Concernant le processus participatif du photovoice, il semble avoir permis de proposer un espace de réflexion et de plaidoyer aux résident·es. Malgré les adaptations mises en place et la co-construction des modalités de participation, certain·es co-chercheur·ses ont souhaité arrêter pour différentes raisons, ou n'ont pas eu les capabilités pour aller au bout du processus. Si au total sept résident·es ont participé, seules deux co-chercheuses ont pu effectuer la thématisation. Cette phase de la recherche étant probablement celle qui nécessitait le plus de ressources internes (énergie, maitrise de la langue, capacité cognitive, capacité de prise de recul).

Si la participation au photovoice a pu être un réel défi pour les co-chercheur·ses, elle a permis de porter un plaidoyer sur les capabilités des résident·es à l'ensemble des parties prenantes du programme, avec plusieurs changements ayant eu lieu en lien avec les propositions d'amélioration.

La participation peut être analysée au regard de l'échelle simplifiée d'Arnstein et l'outils de mesure de la participation de Daigneault et Jacob. Concernant la conception de l'étude, la participation des co-chercheur·ses se située au niveau de « l'information », cela correspondrait à un score de 0. Toutefois, la mobilisation de la notion capabilités dans la question de recherche, favorise la liberté de choix des participant·es. En effet, Kareen Hammell explique que l'intérêt de la notion de capabilités réside notamment dans le fait que les personnes puissent cibler elles-mêmes « *ce qui compte* » pour elles (Hammell, 2023), et limite les biais liés à la positionnalité. La récolte des données et la thématisation a entièrement été réalisé par les co-chercheur·ses, plaçant la participation de ces étapes au niveau de la co-construction, voire du « contrôle citoyen », correspondant à un score de 1. Pour l'analyse des thèmes en fonction des objectifs du programme, et l'écriture de l'article, les participant·es ont été « consulté·es », correspondant à un score de 0.25. Pour la diffusion des résultats au sein du programme, les co-chercheur·ses ont été entièrement décisionnaires, ce qui peut être considéré au niveau du « contrôle citoyen », scoré à 1. La participation globale au photovoix des co-chercheur·ses pourrait être scorée à 0.5, indiquant un contrôle globalement équivalent entre les co-chercheur·ses et l'évaluatrice, cette dernière gardant le contrôle sur le processus global.

6.3. Narratif des observations du programme

Cette partie présente une synthèse des informations collectées dans le carnet de bord tout au long de l'évaluation qui éclaireront la triangulation des résultats. Ces informations sont issues d'observations de l'évaluatrice ou de documents récoltés pendant l'évaluation entre Septembre 2019 et Décembre 2023.

6.3.1. Implantation du programme et lien au quartier

Selon les comptes rendus du Lab'Zéro et le rapport réalisé par FORS (Sauvayre et al., 2020), sur commande de la préfecture, le lancement du programme Coco Velten a bénéficié d'un fort soutien des pouvoirs publics. Coco Velten est d'ailleurs le premier tiers-lieu en occupation temporaire au sein d'un bâtiment appartenant à l'état. Toutefois, les personnalités politiques impliquées dans le programme ont été plusieurs fois renouvelées au gré des changement de poste des fonctionnaires ou des élections. En effet, en 2020, le Lab' Zéro a cessé ses activités et la membre de la Préfecture de Région impliquée a changé de poste en dehors de la région Provence Alpes Côte d'Azur. Dans le même temps, un nouveau parti politique orienté à gauche sur l'échiquier politique a été

élu à la mairie de Marseille. Cette mairie a eu besoin d'un certain laps de temps pour trouver ses marques et proposer des interlocuteur·rices dédié·es au programme. L'absence de l'interlocutrice privilégiée de la préfecture a par la suite été compensée par un rapprochement avec la nouvelle équipe de mairie. Au cours des cinq années de vie du programme, quatre Préfets à l'Égalité des Chances se sont succédé.

Selon le rapport FORS, bien que de nombreux·ses acteur·rices locaux·les aient été consulté·es, le processus de concertation locale ne s'est pas inscrit dans une logique de co-construction ni de consultation du projet, qui avait déjà été arrêté en amont. Ce processus visait plutôt à partager des informations avec les habitant·es et organisations locales, plutôt qu'à intégrer leurs contributions dans l'élaboration du projet. Certain·es regrettent de ne pas avoir réussi à les inclure, estimant qu'une véritable « concertation » aurait pu favoriser une meilleure acceptation du projet. Cependant, le mode de sélection du projet ne permettait pas une telle implication. Les porteur·rices du projet ont donc opté pour une stratégie consistant à présenter Coco Velten de manière détaillée lors de réunions publiques. Un membre du Lab'Zéro témoigne dans le rapport FORS : « *Il y a eu plein de réunions de quartier, mais pour dire voilà ce qui va se passer. Cela a rendu plus compliquée l'intégration dans le tissu associatif du quartier, parce qu'on n'a pas fait de participatif. Mais on a beaucoup présenté le projet aux institutions ! On a fait le lien entre les services de l'État et la politique de la ville. Donc le territoire exagère s'il dit qu'il n'a pas été mis dans la boucle.* » (Sauvayre et al., 2020).

Les relations entre les habitant·es du quartier et le programme Coco Velten, et en particulier la résidence et ses résident·es, ont pu être marquées par une certaine méfiance, exacerbée par des événements précédant l'inauguration officielle du site. En effet, le rapport réalisé par FORS indique que cette méfiance s'est particulièrement cristallisée à cause d'une précédente ouverture d'un accueil de nuit de 50 lits en novembre 2017. Lors des réunions publiques, les habitant·es ont exprimé leurs inquiétudes concernant la présence de personnes sans domicile, soulignant que la file d'attente visible le soir et la présence des personnes dans le quartier le matin lors de l'ouverture de l'accueil de nuit avaient été perçues négativement.

Aucune observation notoire n'a été relevée concernant le voisinage jusqu'en mai 2020 où un mail de plainte a été envoyé signé par plusieurs voisin·es. Les plaintes concernaient des objets, tels que des chaussures, exposés aux fenêtres, jugés « disgracieux » par certain·es voisin·es, ainsi que des accusations liées à la gestion des poubelles du quartier. Les voisin·es ont été invité·es à un conseil de maison avec les résident·es par la direction mais ne sont pas venu·es. Ces plaintes ont cependant été apaisées après des échanges entre la direction de la résidence et les habitant·es du quartier, où il a été clarifié que les résident·es n'étaient pas responsables des désordres signalés concernant les poubelles.

Malgré ces frictions, quelques voisin·es, notamment celles et eux affilié·es au Comité d'Intérêt de Quartier (CIQ), à la Cité de la Musique et à des associations locales, entretenaient des relations régulières avec Coco Velten. Ils et elles fréquentaient les espaces communs et avaient établi des liens avec certain·es résident·es, notamment les résident·es les plus isolé·es socialement, qui passaient leurs journées à la Cantine. Ces interactions positives illustrent la diversité des relations entre le programme et le quartier.

En janvier 2021, un projet de végétalisation du quartier a été mis en place avec le Groupe SOS, Yes We Camp et plusieurs organisation du quartier. En juillet 2021, la médiatrice dit que le projet de végétalisation a été fait « hors sol » et que les résident·es « rechignent » à venir. Selon celle-ci, environ 15 résident·es auraient participé. La membre de Yes We Camp en charge de l'animation de la végétalisation dit être satisfaite de la participation des résident·es.

6.3.2. Qualité du lieu

Dans le rapport commandé par la préfecture qui propose une perspective générale de Coco Velten, le faible investissement dans la qualité du lieu a été confirmé. Dans le rapport, une citation d'un membre de Yes We Camp illustre cette analyse : « *On est là pour 3 ans normalement, donc on prend des matériaux pour 3 ans ou 5 ans, de moindre qualité, c'est normal si l'on veut rentrer dans nos coûts* » (Sauvayre et al., 2020).

Au sein de la résidence, et de façon générale dans le bâtiment, le matériel et les équipements étaient plutôt bas de gamme. Il en était de même pour les installations électriques et de plomberie. Cela pouvait ajouter de la souffrance aux résident·es. En Septembre 2021, une résidente se met à pleurer dans la cuisine. Elle était en train d'essayer de faire à manger et la plaque saute plusieurs fois. Elle explique que « *c'est tout le temps comme ça, les plaques ne fonctionnent pas et qu'elles sautent tout le temps* ». Elle dit qu'il lui faut une heure pour faire cuire des pâtes, alors qu'elle doit aller travailler. Il y a en effet, toujours eu des problèmes de plombs qui sautent et cela n'a jamais été résolu malgré le passage d'électriciens plusieurs fois.

En janvier 2020, les résident·es ont demandé s'ils·elles avaient le droit de repeindre / personnaliser leur chambre. La direction répond que cela est possible tant que la chambre est remise dans l'état de base à la sortie.

Pour l'aménagement du lieu, des chantiers participatifs ont été proposés aux résident·es qui ont par exemple pu choisir les couleurs des murs de la résidence, et ont pu participer au chantier de peinture. Les résident·es ont aussi pu participer à concevoir une table en bois pour la terrasse, ou encore une grande table pour la cuisine qui se transformait en table de ping-pong. C'est dans cette même dynamique de chantiers participatifs que Coco Velten a été végétalisé. Les résident·es ont pu participer à la construction de jardinières ou à l'entretien des plantes. Les enfants de la résidence ont pu choisir des

plantes dont ils devaient ensuite s'occuper. Les enfants ont également participé à ces chantiers de peinture. La salle de jeux a par exemple été entièrement peinte et décorée par les enfants. Des chantiers participatifs étaient également proposés dans l'ensemble du bâtiment et dans le quartier, mais il semble que les résident·es ne s'y sont que peu investis en comparaison à ceux proposés au sein de la résidence.

Concernant les équipements et aménagements en dehors de la résidence, le lieu comportait plusieurs espaces accessibles aux résident·es. Le toit-terrasse semblait apprécié. Il était équipé de tables, chaises et autre aménagement pour s'installer, qui pouvait varier au fil des chantiers participatifs. Il était également végétalisé et les résident·es pouvaient participer au jardinage. « La Halle » et les « Annexes » étaient des salles accessibles sur demande à Yes We Camp qui en était gestionnaire, ou lors d'évènements ou activités. Les résident·es pouvaient y faire du sport, des activités culturelles ou participer à des conférences ou autre groupe de travail. Les salles ont également pu être accessibles aux résident·es pour organiser des fêtes comme une fête d'anniversaire ou d'Halloween. Les sous-sols comportaient également une salle de bricolage et une salle « Blanche », qui s'est adaptée à diverses fonctions, comme une salle d'exposition, de concert, ou pour cultiver des champignons par exemple. « La Cantine » était le lieu central des espaces communs. C'était un lieu de restauration, de fêtes et autres évènements culturels. Avec le toit-terrasse, ces deux espaces étaient ouverts à toutes et tous sans conditions de consommations. Les personnes étaient libres de ramener leur nourriture si elles le souhaitaient, elles pouvaient faire la sieste, travailler sur les tables à disposition … L'accueil de Coco Velten a évolué au fil du temps, comportant un cabanon d'accueil au départ, qui s'est transformé en « free-shop », qui permettait de donner ou prendre des vêtements.

6.3.3. Les personnes hébergées

En quatre ans et demi, Coco Velten a hébergé 186 personnes réparties en 91 ménages.

Tableau 14- Répartition des personnes et ménages hébergées à Coco Velten par type de ménage

	Nombre de personnes	%	Nombre de ménages	%
Adulte seul	44	23,66	44	48,35
Adulte seul avec enfants	71	38,17	24	26,37
Couple avec enfant	64	34,41	19	20,88
Couple sans enfants	7	3,76	4	4,40
Total général	186	100,00	91	100,00

Presque ¾ des personnes hébergées vivaient dans un ménage avec un ou des enfants. La résidence devait proposer 27 places pour des personnes isolées (dont 22 dans des chambre partagés), 12 places pour des couples, et 41 pour les familles. Constatant les

tensions engendrées par la cohabitation dans les chambres initialement prévues pour accueillir deux ou trois personnes isolées, les chambres ont été transformées en chambre pour ménage. Ainsi, il ne restait finalement que 8 places à destination des personnes isolées.

L'évolution des types de ménages se constate en comparant les ménages des personnes hébergées en 2019 jusqu'en octobre 2020, où les personnes isolées représentaient environ un tiers des personnes hébergées, et celles hébergées sur l'année 2023 ou les personnes isolées ne représentaient plus que 14% des personnes hébergées (voir Figure 13 ci-dessous). Les comportements et phénomènes violents semblaient provenir davantage des personnes dites « isolées ». Ces phénomènes pouvaient prendre différentes formes. Par exemple, une personne a fait une tentative de suicide dans les douches communes, et cette personne a été découverte par un enfant de la résidence. Ensuite des violences physiques ont pu avoir lieu entre adultes, ou encore des vols. Un soupçon de pédophilie a également été émis à l'encontre d'une personne à l'encontre des enfants de la résidence. Progressivement, les ménages en famille ont été de plus en plus nombreuses et le niveau de comportement violence a baissé et un meilleur équilibre semble avoir été trouvé. Lors d'une discussion informelle avec un résident « isolé » en juillet 2021, celui-ci explique que la présence de femmes et d'enfant dans la résidence oblige à se comporter correctement « *ici il y a des femmes, des enfants, ça calme même les plus durs* ». Cela a semblé avoir permis le développement d'entraide variée. Comme un résident isolé qui gardait des enfants de parents isolés, des résidentes qui faisaient à manger pour un résident senior ou pour une personne qui avait une grande addiction à l'alcool en situation d'ébriété.

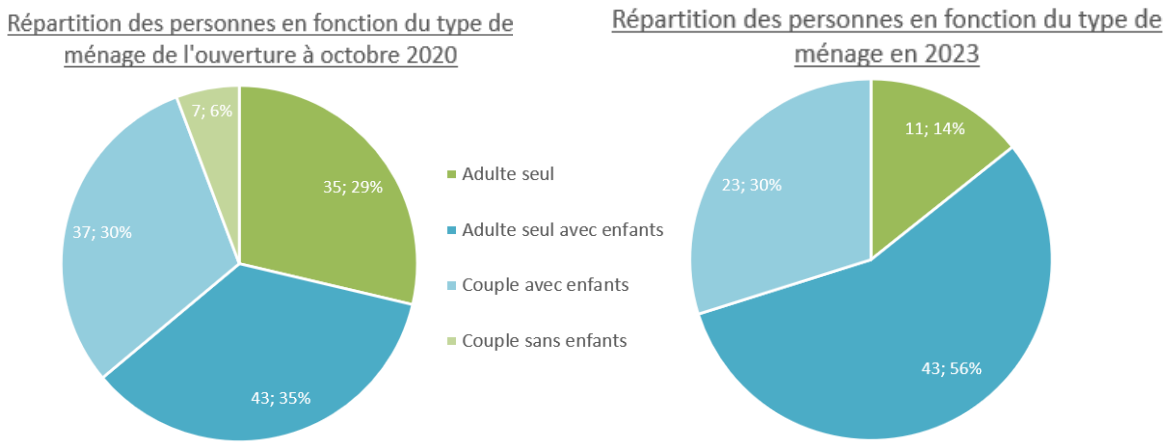

Figure 12 - Évolution de la répartition des personnes ne fonction du type de ménage entre avant octobre 2020 et l'année 2023

6.3.4. Parcours des personnes hébergées

La durée de séjour des ménages était d'environ 1,3 an. Ce chiffre élevé en comparaison des autres centres d'hébergement s'explique notamment par le fait qu'il n'y ait pas de date de fin de séjour, en dehors de la durée du programme. Les ménages pouvaient donc rester tant qu'ils considéraient en avoir besoin. Toutefois, le renouvellement de l'occupation temporaire année par année depuis 2021 pouvait être une source de stress pour les résident·es, même si des engagements oraux avaient été pris par la direction du Groupe SOS.

Ainsi, 8 personnes ont été exclues pour cause de violence au sein de la résidence, et 1 exclusion a eu lieu pour non-présence pendant presque 3 mois. L'ensemble des exclusions pour violences a été fait avant mai 2020. Cela pourrait s'expliquer par la diminution du taux de personnes seules au profit des ménages avec enfants.

Les sorties vers du logement concernent environ 30% des ménages, soit environ 61 personnes. Ce taux est très élevé comparativement à celui des centres d'hébergement d'insertion type CHRS dans les Bouches-du-Rhône, mesuré à 11% (SIAO 13, 2020). Cette différence pourrait s'expliquer par plusieurs variables. Coco Velten héberge davantage de familles et de couples, ces derniers ayant généralement plus de ressources que des personnes isolées pour obtenir un logement. Ensuite, à Coco Velten, les personnes hébergées ne subissaient pas de pression pour avancer dans leur parcours et retourner vers du logement, comme ce qui peut se pratiquer dans les centres d'hébergement classiques (Bregeon, 2009).

Lieu de sortie	N personnes sorties	% personnes sorties	N ménages sortis	% ménages sortis
CHU CHRS	16	12,6	13	17,8
Chez un tiers	26	20,5	13	17,8
Autre	24	18,9	18	24
Logement	61	48,0	29	39,7
Total	**127**	**100**	**73**	**100**

6.3.5. Gouvernance et pratiques participatives

Ancrage participatif et orienté rétablissement au centre du projet initial de la résidence

Les pratiques participatives et de co-construction devaient être au cœur du programme Coco Velten. Pour ce faire, l'équipe de la résidence a reçue deux jours de formation aux pratiques orientées rétablissement en 2019. C'est sur cette base qu'ont été bâti les premiers schémas de fonctionnement (voir annexe I) et règlement intérieur, rédigé par le

premier directeur de la résidence. C'est ainsi qu'apparaît dans le schéma de fonctionnement « *Le principe du Rétablissement, un enjeu majeur : La personne accueillie devient actrice de son parcours ; ses choix et préférences sont respectés ; ses forces sont valorisées* ».

Le règlement de fonctionnement se voulait alors le plus souple possible pour favoriser les capabilités des résident·es. Il n'y avait par exemple pas d'horaire d'entrée ou de sortie, les résident·es pouvaient s'absenter trois jours sans prévenir, et sur une plus longue période en fonction de la situation, en prévenant l'équipe de la résidence, et les visites en journée étaient autorisées. La consommation d'alcool était autorisée et accompagnée par une démarche de Réduction des Risques et des Dommages (RDRD).

Changement de direction et d'équipe de travail social

En août 2019, le directeur n'a pas vu sa période d'essai validée par le Groupe SOS. Bien que les raisons de cette décision demeurent incertaines, il est possible qu'elle soit liée à des préoccupations concernant la mise en œuvre des pratiques participatives par le directeur. Celles-ci auraient pu être perçues comme insuffisamment structurées pour assurer la gestion efficace d'une résidence accueillant 80 personnes sans domicile. Ainsi un nouveau directeur a été nommé. Ce dernier avait eu une précédente expérience de chef de service mais semblait moins acculturé aux pratiques participatives et orientées rétablissement. Les pratiques et postures du nouveau directeur ne convenaient pas aux membres de l'équipe de travail social qui s'étaient engagés pour l'aspect militant du programme. Une travailleuse sociale démissionnaire explique en réunion « *On a parlé de redonner du pouvoir aux résidents, faire du "jamais sans nous" et là ça s'en va [...] On dirait que le rétablissement c'est de la vitrine, c'est du plus* ». Les membres de l'équipe de travail social ont alors démissionné et ont été remplacés entre juillet 2020 et juin 2021. Entre temps, le photovoix avait eu lieu. Les résident·es ont négocié en conseil de maison la possibilité de recevoir des proches la nuit sur demande, et ont demandé le recrutement d'une personne ayant des compétences « *juridiques et administratives* ».

Le directeur qui arrivait dans son premier poste de direction a pu prendre ses marques au fil du temps et recruter son équipe de travail social. L'équipe précédente était composée d'une éducatrice jeunes enfants, une monitrice éducatrice et un éducateur spécialisé. Suivant les recommandations des résident·es, une assistante sociale a été recrutée dans la nouvelle équipe, en plus d'un éducateur, une conseillère en économie sociale familiale, et des accueillants de jour et de nuit n'ayant pas changé. Le programme s'est donc structuré peu à peu et les membres de l'équipe de la résidence ont pu avoir plus de stabilité. Il semble que l'aspect tiers-lieu ait eu un effet sur les profils de certain·es personnes ayant candidaté au poste, avec des personnes qui cherchaient à expérimenter de nouvelles pratiques.

A force de tester des pratiques participatives elle-même pour la gouvernance du lieu, et de les mettre en œuvre avec les résident·es lors des conseils de maison, l'équipe semblait être de plus en plus à l'aise avec cette forme de pratique.

Concernant les pratiques de réduction des risques et des dommages, celles-ci semblaient bien intégrées au sien de la résidence, voir même au sein des équipes en charge de la gestion des espaces communs. En effet, une partie de l'équipe de travail social était déjà familière avec la RDRD, et des formations RDRD sur les consommations d'alcool et de cigarettes ont été reçues par l'ensemble de l'équipe. L'assistante sociale de l'équipe de la résidence, ayant une expérience dans une association spécialisée dans la RDRD a également formé les professionnel·les des espaces communs.

En plus de la formation sur la RDRD et aux pratiques orientées rétablissement, l'équipe a reçu plusieurs formations : Une formation à la facilitation de groupe a été proposée par des membres des ateliers-bureaux, dont la facilitation fait partie du métier. Toutefois, en raison des démissions survenues, les accueillants étaient les seuls bénéficiaires de cette formation, étant restés en poste. L'évaluatrice a également proposé une formation à l'approche centrée sur les forces en mars 2020, mais comme pour la formation au rétablissement, les accueillants sont les seuls bénéficiaires restés en poste et les membres de la direction n'était pas présente.

Dans l'équipe de la résidence, un pair aidant ayant participé à la mise en œuvre du programme était logé au rez-de-chaussée de la résidence et était bénévole du Groupe SOS. Les pair-aidant·es sont des professionnel·les ou bénévoles qui ont eux et elles-mêmes une expérience de vie liée à celle des personnes accompagnées. Le pair aidant de Coco Velten était l'un des premiers en France à avoir été précédemment embauché dans une équipe de psychiatrie mobile pour son expérience de sans-abrisme et d'injection de drogue. A Coco Velten en pratique, ce bénévole avait plutôt des missions logistiques ou administratives. Toutefois, ce pair aidant semblait avoir une attitude plutôt jugeante et les résident·es lui reprochaient d'être raciste. Ce pair aidant, qui n'en avait finalement pas les missions et qui n'était pas identifié comme tel par les résident·es, a vu ses tâches progressivement retirées. Il a d'ailleurs exprimé qu'il se sentait « *mis à la poubelle* ».

Les instances de gouvernance

Bien que de plus en plus de place soit accordée à l'autodétermination au sein de la résidence, la relation à cette approche demeure parfois ambivalente. Par exemple, en juillet 2021, les résident·es du premier étage ont auto-organisé une réunion pour discuter du ménage. Ils et elles ont décidé de mettre en place un système de ménage tournant le week-end et ont demandé à l'équipe de travail social de les aider à élaborer un planning et à s'assurer qu'il soit respecté. Lors d'une réunion d'équipe en mars 2022, l'équipe de travail social relève que les résident·es avaient cessé de faire le ménage le week-end. La direction a alors répondu que « *malgré tout, ça reste propre* ». L'équipe de travail social a

ajouté que « *les résidents ont choisi collectivement de faire le ménage, et que s'ils souhaitent arrêter, ils peuvent le faire collectivement* ». En avril 2022, la direction a envoyé un mail indiquant que « *Le sol du 1er étage commence à bien salir je pense qu'il faut réinstauré le ménage au 1er il ont du mal à ce géré tous seul* ».

Les « conseils de maison » qui réunissaient les résident·es et l'équipe de travail social s'est transformé en conseils d'étage à la demande des résident·es, estimant que chaque étage avait un fonctionnement distinct. Les conseils avaient lieux environ une fois par mois. Les résident·es du premier étage ont demandé à mettre en place 2 conseils par mois avec l'équipe et la direction, mais ces dernières ont répondu ne pas avoir suffisamment de temps. Ces conseils permettaient aux résident·es d'évoquer les problématiques rencontrées, leurs envies et besoins et de proposer des solutions. Ainsi, les résident·es pouvaient prendre des décisions concernant le fonctionnement de leur étage. Des décisions ont été prises par les résident·es concernant le fonctionnement des sanitaires, les périodes de fermeture de la cuisine, le ménage des parties communes et la gestion des poubelles.

En Janvier 2020, les résident·es posent la question de l'utilité des conseils de maison, soulignant que les problèmes sont les mêmes de conseils en conseils, comme les problèmes d'hygiène par exemple. En outre, selon eux·elles, les engagements ne sont pas tenus. Les résident·es avaient par exemple fait remarquer en conseil que les laves linges ne fonctionnaient pas, et demandaient à en changer. La direction a indiqué s'en occuper et cela aura finalement pris plusieurs mois.

Selon les résident·es, leur participation aux conseils d'étage dépendait de la prise en compte de leurs propositions. En 2020, les conseils d'étage réunissaient en moyenne 8 personnes par étage, soit environ 1/3 des personnes majeures hébergées.

En septembre 2020, dans le cadre d'un stage Erasmus+, une ergothérapeute a rejoint l'équipe de la résidence, avant d'être ensuite recrutée en tant que « coordinatrice d'activités et d'équipe ». Son rôle a consisté à accompagner la co-construction du fonctionnement de la résidence, avec pour objectif de faciliter la vie en collectivité. À titre d'exemple, elle a organisé une session de travail avec les résident·es lors d'un conseil de maison, portant sur l'utilisation et l'entretien des toilettes collectives. Jusqu'alors, les plaintes à ce sujet étaient gérées par l'équipe sous forme de rappels moraux, insistant sur la nécessité de respecter autrui. Au cours de cette session, les hommes et les femmes ont choisi des modalités de fonctionnement distinctes, que l'ergothérapeute a ensuite mises en œuvre en apportant les ajustements nécessaires. Elle s'est également assurée du suivi des décisions prises lors de ce conseil. Depuis, les plaintes concernant les toilettes au premier étage ont cessé. L'ergothérapeute a également mis en place, ou accompagné à la mise en place, des activités collectives en fonction des envies des résident·es, comme le sport pour les femmes, les activités parents-enfants, ou les petits déjeuners.

Pour favoriser la participation des parents aux différentes instances, des gardes d'enfants ont été proposées.

En avril 2021, l'équipe de travail social a proposé à Yes We Camp et Plateau Urbain de faciliter les conseils d'étage. Cette proposition permettait d'une part une facilitation avec des membres extérieur·es à la résidence, et d'autre part, cela permettrait aux équipes de Yes We Camp et Plateau Urbain de « s'immerger dans la vie de la résidence », pour mieux en comprendre les réalités.

En moyenne en 2021, 12 personnes adultes et adolescent·es sont présent·es par conseil d'étage, soit au moins 50% du nombre de personnes majeures.

En Juin 2020, un premier conseil des enfants a été mis en place, impulsé par l'éducatrice jeunes enfants, la médiatrice et l'évaluatrice. En novembre 2021, lors du conseil des enfants, il a été évoqué la possible fermeture de Coco Velten. Une travailleuse sociale rapporte que des enfants sont contents de partir pour avoir plus d'espace et « à cause des cafards », mais que cela les rend tristes, car leurs amis vont leur manquer.

Concernant les autres instances de gouvernances auxquelles les résident·es étaient admis·es, comme le comité stratégie, ou le conseil de vie, les résident·es y ont peu pris part, malgré les tentatives d'encouragement et les explications données par l'équipe de la résidence sur l'importance de leur participation. Il semblerait que les résident·es ne se sentaient pas véritablement concernées par les sujets des réunions.

Lors d'un conseil de vie de Coco Velten en juin 2021, 4 résident·es étaient passé puis sont reparties au bout d'une quinzaine de minutes. Lors du vote, il n'y avait plus de résident·es. Il a alors été proposé de faire voter les résident·es sur ces questions lors de leur conseil d'étage.

Pourtant, certaines pouvaient avoir des effets directs sur leur vie, comme la demande de prolongation du projet ou non, ou l'utilisation de l'argent de cagnotte commune. Il a alors été demandé aux résident·es si ils et elles étaient d'accord pour que le conseil de vie du programme se déroule au sein de la résidence. Les résident·es ont donné leur accord et ont spontanément préparé un buffet pour ce conseil.

6.3.6. Activités ayant du sens et interactions sociales

De nombreuses activités étaient proposées chaque semaine à travers la programmation et les activités de Coco Velten. Les activités et évènements étaient proposés gratuitement ou à prix très bas pour le public (ex : 5€ pour un après-midi bricolage pour un groupe de plusieurs personnes), et gratuitement pour les résident·es. Les activités et la programmation proposées étaient assez diverses : bricolage, jardinage, spectacles et concerts, débats thématiques, expositions d'art… De très nombreuses activités étaient également proposées aux enfants : activités manuelles, théâtre, danse, poésie, sport…

Les ateliers-bureaux pouvaient également être source d'occupations signifiantes : certains ont proposé des stages, d'autres avaient proposé aux enfants de la résidence de faire un reportage vidéo pour présenter Coco Velten, ou encore des massages ont été proposé aux résident·es. Ces activités étaient également très variées, certaines rencontraient un réel succès chez de nombreux·ses résident·es, tandis que d'autre ne fonctionnaient pas. Selon les observations du carnet de bord, les interactions avec les membres des ateliers-bureaux semblent avoir diminué au cours du temps, car cela semblait nécessiter beaucoup d'énergie et de moyen de médiation pour de légers résultats en terme de participation et création de liens. Il semble que des membres des ateliers-bureaux et parfois aussi des professionnel·les des autres équipes opératrices du lieu ne comprenaient pas toujours les défis liés à la création de relations de confiance avec des personnes en situation d'exclusion sociale. Certain·es semblaient plus dans une démarche de « faire pour » que de « faire ensemble ». Des ateliers-bureaux qui souhaitaient s'investir auprès des résident·es mais pour lesquels leurs actions ne menaient pas à l'effet escompté pouvaient parfois reprocher aux équipes de travail social leur manque d'implication ou leur manque de moyen. D'un autre point de vue, il est possible de se demander si ce qui était proposé aux résident·es, tant sur la forme que sur le fond, correspondait réellement aux besoins, envies et modes relationnels des résident·es.

Au début du programme, de nombreux efforts étaient déployés pour encourager la participation des résident·es aux activités et événements proposés. Certaines initiatives étaient même créées sur mesure pour répondre aux intérêt et besoins spécifiques des résident·es, comme la « Cafète Mobile ». Cette activité, pensée pour une résidente passionnée de pâtisserie et de thé, lui permettait de vendre ses créations à prix libre en porte à porte aux ateliers-bureaux, avec l'accompagnement d'une médiatrice. Cette initiative permettait de valoriser les compétences de la résidente, de lui procurer une source de revenu, et de favoriser la création de liens avec les ateliers-bureaux, tout en offrant à ces derniers l'opportunité de bénéficier de ses talents culinaires. Toutefois, cette activité mobilisait beaucoup d'énergie à la résidente qui a demandé à la médiatrice de pouvoir vendre ses pâtisseries autrement que par le porte-à-porte. Il semble que pour la médiatrice, l'intérêt de cette activité était surtout de créer du lien entre la résidente et les ateliers-bureaux et les demandes de la résidente ne semblent pas avoir trouvé de réponse. La cafète mobile s'est alors arrêtée.

Les enfants étaient particulièrement présents lors des activités. Ces activités semblaient plaire aux enfants et les parents les percevaient comme bénéfiques pour le développement de leurs enfants, tout en leur offrant un moment de répit.

Cependant, malgré les efforts déployés pour mobiliser la participation, très peu d'adultes prenaient part aux activités et événements organisés dans les espaces communs. Les résident·es qui s'y engageaient étaient généralement les personnes les plus socialement isolées, souvent celles ayant connu des parcours d'exclusion

prolongés. Cette situation était initialement perçue comme un échec par les associations en charge de l'organisation des activités.

Par ailleurs, certaines activités semblaient éloignées des intérêts culturels et sociaux des résident·es, mettant en lumière un décalage entre leur monde et celui des équipes organisatrices. Néanmoins, certains événements, bien que paraissant déconnectés des préoccupations des résident·es, attiraient la curiosité des enfants. Par exemple, une artiste réalisant une « performance » de tissage avec des tissus recyclés sur une musique expérimentale électro-orientale, semblait s'adresser à une classe sociale aisée et « créative ». Cependant, un groupe d'enfants de la résidence, probablement attiré par la musique, s'est approché pour assister à la performance pendant une dizaine de minutes.

Avec le temps, les équipes et les résident·es ont pu apprendre à se connaître et tisser des relations de confiance. Les intérêts des résident·es ont pu être mieux compris par les équipes et les efforts ont été réorientés. Par exemple, les activités de bien-être réservées aux femmes, les barbecues.

Une activité fonctionnait assez bien : les repas prix libres. Chaque mercredi, un·e Coco, des voisin·es ou des membres d'association cuisinaient et vendaient leur plats à prix libre à la Cantine. Les résident·es venaient parfois pour manger, et parfois pour cuisiner, ce qui pouvait leur faire une rentrée d'argent récupérant les bénéfices des ventes.

Avec le temps, des relations de confiance ont pu être créées entre les équipes de Yes We Camp et Plateau Urbain et certain·es résident·es d'une part, et d'autre part, les équipes semblent avoir accepté le fait que tous·tes les résident·es n'avaient pas forcément envie de participer à la vie collective du lieu.

6.3.7. Chronologie générale

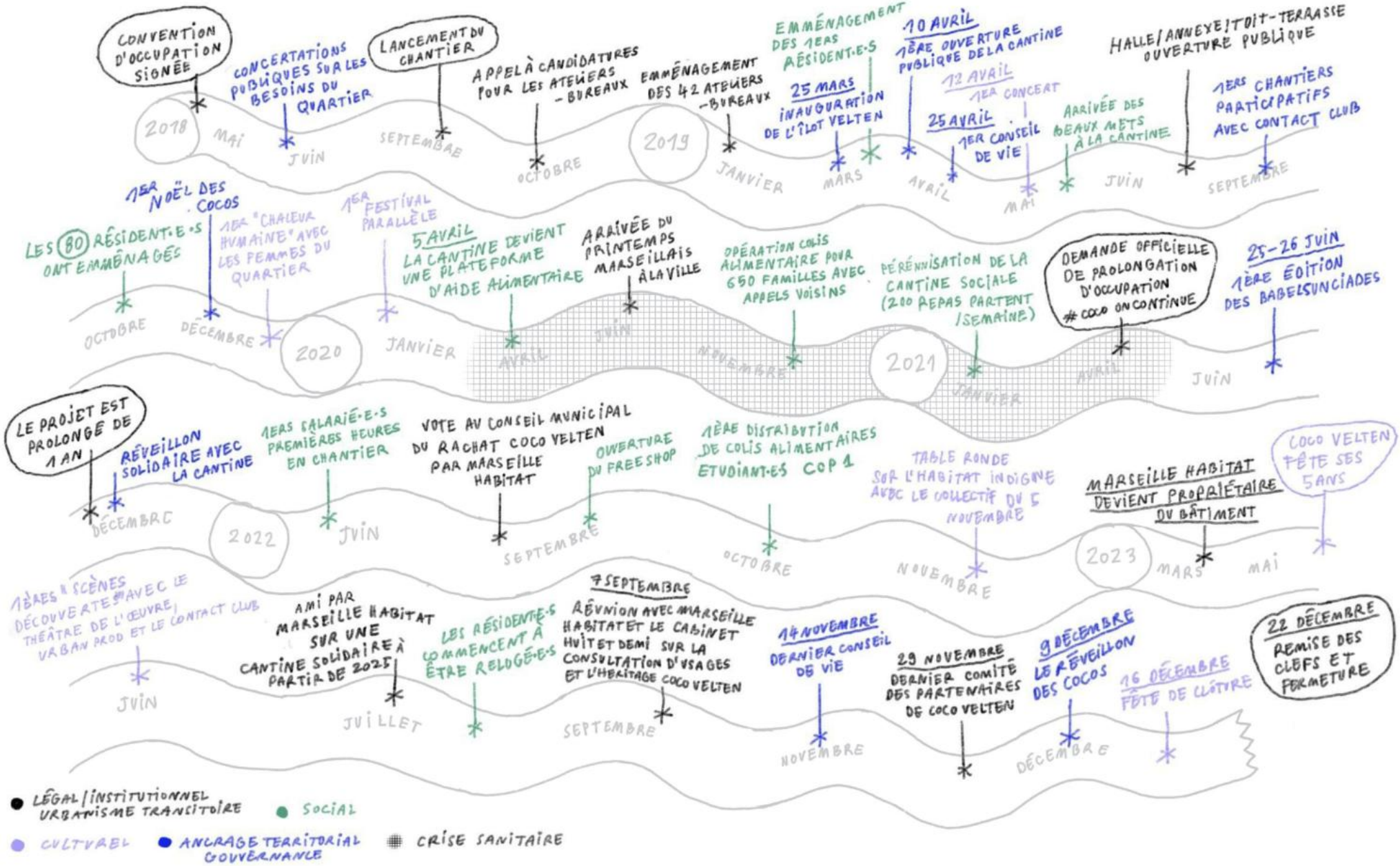

Le programme a débuté en Mai 2018 avec la signature de la convention d'occupation temporaire. Les premier·ères résident·es sont arrivé·es en Mars 2019. La Cantine a ouverte en Avril 2019. En Septembre 2019, la doctorante est arrivée et a commencé à récolter les données d'observation participante et à lancer l'évaluation. En Octobre, la résidence a atteint pour la première fois son taux de remplissage maximal. En Mars, le confinement lié à la pandémie de Covid 19 engendre la fermeture des espaces communs. La Cantine s'adapte et devient une plateforme d'aide alimentaire, pour laquelle une dizaine de résident·es sont bénévoles. En Décembre 2021, une prolongation d'un an est signé. En Mars 2023, le bâtiment est racheté par Marseille Habitat, bailleur social rattaché à la municipalité pour mettre en place un projet similaire décrit dans la partie ci-dessous.

6.3.8. Fin du programme

Coco Velten a fermé ses portes en Décembre 2023. Au dernier semestre 2023, les résident·es n'ayant pas encore été relogé-es ont été accompagné-es par un dispositif d'hébergement dans des appartements en diffus spécialement développés pour l'occasion. Face aux grandes inquiétudes des personnes les plus isolées ayant développé un réseau social et la plupart de leurs occupations à Coco Velten, ces dernières ont été invitées à participer avec l'équipe professionnelle à l'élaboration d'une carte permettant de repérer les lieux « un peu comme Coco », pour tenter de reconstruire leur réseau et leur quotidien ailleurs.

Avant la mise en œuvre du programme Coco Velten, plusieurs projets étaient projetés dans le bâtiment sans avoir été véritablement développés, comme un projet d'école. Finalement, le bâtiment a bien été racheté par la mairie via le bailleur social Marseille Habitat. La municipalité visait à en faire un lieu à mixité d'usage pérenne, dans l'héritage de Coco Velten. Le lieu devrait comporter un centre d'hébergement sous forme de studios et équipé d'une kitchenette. Des logements sociaux devraient prendre place sur les emplacements des ateliers-bureaux d'association et micro-entreprises. Il est également prévu d'intégrer un accueil de jour pour femme isolée ou avec enfant. La Cantine devrait rester une zone de restauration et le centre de vie du futur projet.

Yes We Camp a édité un document pour plaider en la faveur de la poursuite du programme et remercier les parties prenantes : ***« Ne m'appelez plus temporaire, appelez-moi émergence »***. Ce titre est évocateur de l'évolution du programme passant de l'urbanisme temporaire à l'urbanisme « transitoire » évoqué dans la recension des écrits.

6.4. Triangulation des résultats d'évaluation du programme Coco Velten

Ce chapitre présente la triangulation des données pour répondre à l'objectif 4 : Évaluer le programme Coco Velten au regard des capabilités des personnes sans domicile y étant hébergées. L'examen de la portée a permis de faire une synthèse de ces éléments clés de la littérature sur les capabilités dans le champ de l'exclusion liée au logement, en les présentant par niveaux micro, meso ou macro systémique, schématisés dans la Figure 13 ci-dessous. Ces résultats servent de base pour trianguler les données de l'évaluation.

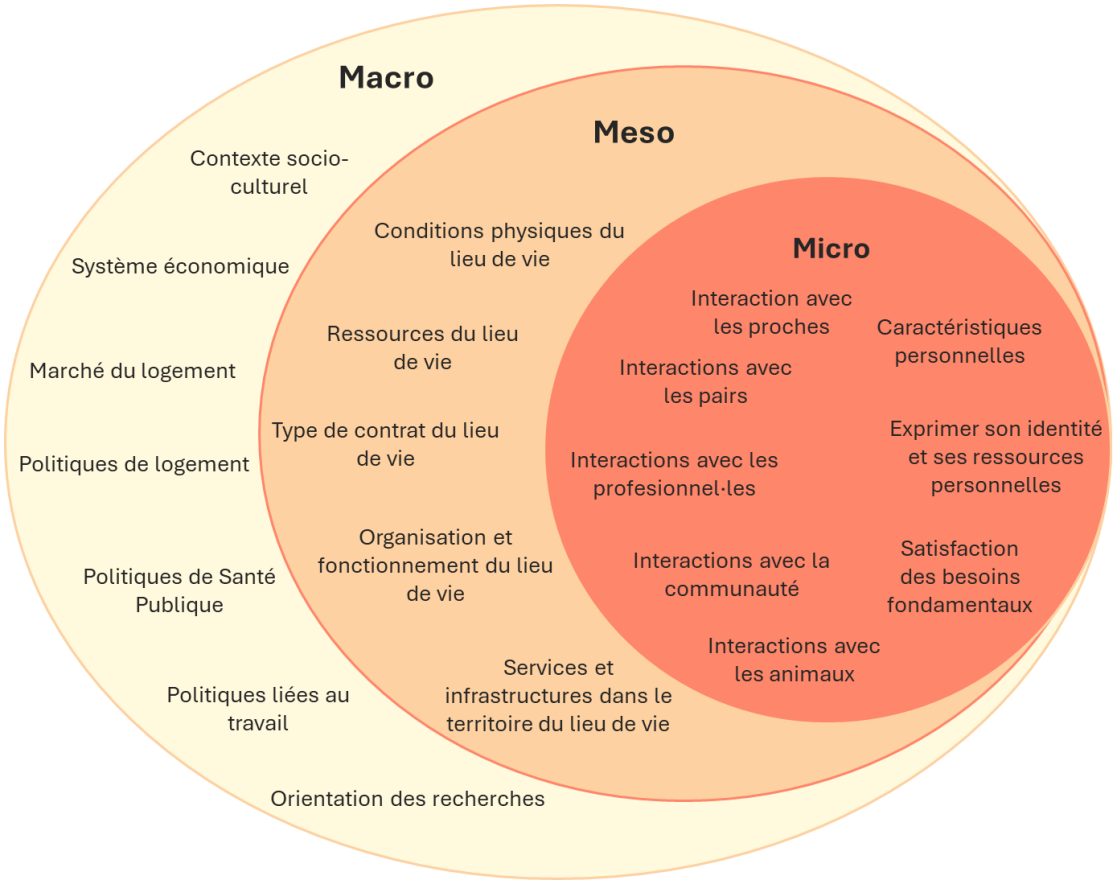

Figure 13- Les éléments identifiés dans la littérature sur les capabilités en fonction des niveaux macro, meso et micro.

6.4.1. Niveau macro

À l'échelle macro, l'examen de la portée met en évidence la nécessité de passer d'un système dit « en escalier » à un modèle davantage orienté vers l'approche « Logement d'abord » (e.g. Greenwood et al., 2021). Le programme Coco Velten demeure ancré dans le système traditionnel en escalier en proposant de l'hébergement collectif. Il est important que les parties prenantes impliquées dans la lutte contre le sans-domicilisme gardent à l'esprit que l'approche Logement d'abord constitue une alternative préférable à un centre d'hébergement en tiers-lieu, et qu'elles intègrent cette perspective dans leurs

choix stratégiques futurs. Dans cette optique, il est intéressant de constater que le projet qui remplacera Coco Velten comportera du logement social en plus de l'hébergement.

L'examen de la portée a également identifié la nécessité d'impliquer les personnes sans-domicile dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, recherches ou tout autre projet les concernant (e.g. Marshall et al., 2022). Le programme Coco Velten n'a pas été conçu avec les personnes sans domicile. Le pair aidant du Lab'Zéro n'a été présent que très sporadiquement. En revanche, cette évaluation de programme a cherché à s'inscrire en ce sens, même si la participation des personnes concernées peut être encore davantage développée. Ce sujet sera discuté plus en détail dans la discussion générale.

Les autres éléments du niveau macro relevés par l'examen de la portée n'ont pas fait l'objet d'observation concernant le programme Coco Velten.

6.4.2. Niveau meso

Le niveau meso fait référence au niveau de l'organisation et de la mise en œuvre du programme Coco Velten au sein de son territoire direct. Cette thèse se basant sur l'évaluation de ce programme, le niveau meso est celui ayant été particulièrement approfondi.

Services et structures dans le territoire

Les résultats de l'examen de la portée soulignent l'importance des services et infrastructures dans le territoire du lieu de vie. Le pari de Coco Velten était justement de pouvoir implanter un centre d'hébergement au cœur du centre-ville, tout en limitant la stigmatisation du centre d'hébergement et de ses résident·es. Les résultats du photovoix souligne l'importance pour les résident·es que leur lieu de vie soit situé au centre-ville pour faciliter les déplacements et favoriser l'accès aux ressources du territoire, et les résultats de l'enquête par questionnaire semble indiquer que les personnes hébergées à Coco Velten sont effectivement mieux intégrées dans la communauté que celles hébergées dans les centres d'hébergement classiques. Le programme fait partie des quatre centres d'hébergement présents en centre-ville sur les onze inclus, et Coco Velten fait partie des deux centres d'hébergement les plus proches du Vieux-Port, le cœur du centre-ville.

Les habitant·es n'ont pas été impliqué·es dans la co-construction du programme. En outre, une précédente ouverture d'un hébergement de nuit dans le même bâtiment avait dérangé certain·es habitant·es à cause de la présence de personnes sans domicile qui attendaient l'ouverture. Si l'ouverture de Coco Velten dans le quartier a pu être inquiétante pour certain·es habitant·es au départ, il semble que celui-ci ait réussi à se faire accepter au fil du temps. Si on peut imaginer que le fait qu'il n'y ait pas de présence des résident·es dans la rue et que l'aspect temporaire et de mixité sociale aient facilité l'acceptation du programme dans le quartier comme évoqué dans la littérature (Andres et Kraftl, 2021; Loison, 2009), les résultats du photovoix ou de l'observation n'évoquent

pas les rapports aux voisin·es, en dehors des épisodes de plaintes concernant les chaussures aux fenêtres, et des poubelles qui débordent. L'absence de données suggère des relations plutôt neutres entre les résident·es et les habitant·es du quartier.

Ensuite, par sa mixité d'usage, le programme a apporté de nombreuses opportunités d'activités dans l'environnement. La littérature indique que le manque d'engagement dans des activités signifiantes est notamment le résultat du manque d'opportunités de l'environnement (Marshall, Roy, et al., 2019). Si les résultats du photovoix et les observations du carnet de bord indiquent que les résident·es ont effectivement participé à certaines activités, et en particulier les enfants et les personnes les plus isolées socialement, les résultats de l'enquête par questionnaire ne détectent pas de différence d'engagement dans les activités signifiantes entre les adultes résident·es de Coco Velten et les adultes hébergé·es dans les centres d'hébergement classiques. Bien que le programme semble avoir été bénéfique aux personnes isolées les plus exclues, qui n'avaient que peu de réseau social et d'activités signifiantes avant d'arriver à Coco Velten, ces dernières ont été très inquiètes de la fermeture du lieu.

Conditions lieu de vie

Au niveau meso, l'examen de la portée a identifié les conditions du milieu de vie comme un élément important pour les capabilités des personnes sans domicile. L'enquête sur les capabilités en centre d'hébergement a confirmé l'importance de la qualité du lieu de vie sur les capabilités, celle-ci ayant été détectée comme ayant le plus de poids parmi les variables étudiées, et étant significativement associées au développement des capabilités en centre d'hébergement. La littérature ayant souligné que l'aspect « occupation temporaire » pouvait limiter l'investissement dans la qualité du lieu (Bragaglia et Rossignolo, 2021), cette évaluation a été particulièrement attentive à cet élément. Dans le rapport commandé par la préfecture qui propose une perspective générale de Coco Velten, le faible investissement dans la qualité du lieu a d'ailleurs été confirmé (Sauvayre et al., 2020).

Les résultats des différents volets de recherche illustrent particulièrement cet élément. La qualité du lieu a été décrite dans un premier temps lors du photovoix avec les co-chercheur·ses. Les caractéristiques soulevées par le photovoix sont pour la majorité communes aux problèmes de basse qualité rencontrés dans les centres d'hébergement collectifs classiques (Aubry et al., 2016). Les participant·es ont particulièrement insisté sur le manque d'espace personnel. Malgré un nombre de personnes par chambre plus important à Coco Velten que dans les autres centres d'hébergement, le nombre de m^2 moyen a été estimé dans l'OHQS à environ $14m^2$ contre 14,76 en moyenne dans les autres centres d'hébergement. Si la promiscuité et le manque d'intimité ont été évoqués comme une difficulté par les co-chercheur·ses, l'enquête par questionnaire montre que les personnes qui partagent leur chambre avec d'autres personnes, et notamment les membres de leur famille, ont davantage de capabilités.

Des éléments en lien avec la vie collective ont également été soulevés. Le photovoix explique que la vie collective induit un manque d'hygiène et de l'insécurité. Cet élément était prévisible car ces problématiques sont largement soulignées dans la littérature, qui rappelle notamment que le fait de vivre en collectif n'est pas un choix pour les personnes hébergées, qui préfèrent avoir leur propre lieu de vie (Easton et al., 2023). Le photovoix a été réalisé en 2020, lorsque les personnes isolées représentaient un tiers des personnes hébergées, et dans la période où les 8 personnes ont été exclues pour comportement violent. Il semble que la diminution du taux de personnes sans enfant se soit accompagnée de la diminution des violences. Un équilibre entre les ménages avec et sans enfants a peut-être été trouvé pour limiter les comportements violents, comme souligné par un résident isolé « *ici il y a des femmes, des enfants, ça calme même les plus durs* ». Des études plus approfondies sur les effets de la mixité des ménages sur les comportements violents des personnes hébergées devraient être réalisées, notamment pour détecter s'il existe une répartition idéale pour limiter les comportements violents. La vie collective a également montré certains côtés positifs, comme l'entraide entre résident·es, ou l'enrichissement lié à la « mixité culturelle » relevé dans le photovoix.

Bien que la qualité du lieu soit potentiellement limitée, l'enquête par questionnaire et grille d'observation n'a pas montré de différence entre le centre d'hébergement de Coco Velten et les autres centres, qui sont globalement très vétustes, potentiellement en lien avec la vétusté d'une partie du bâti à Marseille (Gilles, 2019). Dans les éléments concernant la qualité du lieu, les co-chercheur·ses du photovoix ont également expliqué apprécier l'esthétique du lieu et sa végétalisation, et ont souligné son importance pour leur moral. Cet aménagement apprécié des résident·es est probablement le résultat des chantiers participatifs animés par Yes We Camp. C'est dans cette même dynamique que Coco Velten a été végétalisé.

Fonctionnement et organisation du lieu de vie

L'examen de la portée a également mis en évidence des éléments liés au fonctionnement et à l'organisation du lieu. Ce sujet était également central dans l'évaluation du programme. Watts et Blenkisopp insistent particulièrement sur l'importance du contrôle de l'environnement immédiat, en expliquant que les personnes en sont privées au sein des centres d'hébergement, à cause d'un fonctionnement autoritaire (2021). La littérature recommande alors d'instaurer des fonctionnements participatifs (O'Shaughnessy et Greenwood, 2021). Comme décrit dans la recension des écrits, la culture participative et la gouvernance sont au cœur des mouvements de l'urbanisme temporaire, du développement des espaces communs et des tiers-lieux de façon générale (Baillargeon et Diaz, 2020; Durand Jeanson, 2019; Foster et Laione, 2019). A Coco Velten, des processus participatifs et de co-construction semblent effectivement avoir été instaurés. Ces processus semblent avoir renforcé le contrôle de l'environnement des personnes hébergées, bien que les mécanismes de contrôle social propres aux centres d'hébergement traditionnels soient encore présents. Lors du

photovoix, les co-chercheur·ses ont évoqué un sentiment d'être plus « libres » que dans d'autres centres. Ce sentiment a été confirmé par l'enquête par questionnaire. Dans cette enquête, les participant·es de Coco Velten avaient des résultats significativement supérieurs aux autres centres sur les échelles questionnant le choix des personnes au sein des services, et leur satisfaction quant à leurs possibilités d'engagement dans le fonctionnement du centre d'hébergement. D'ailleurs, si les revendications des résident·es n'étaient pas toutes mise en place, les changements observés dans le fonctionnement de la résidence semblaient aller en leurs sens, comme la possibilité de pouvoir inviter un·e proche à dormir, négocié après le photovoix. Les observations recensées dans le carnet de bord suggèrent une amélioration de l'horizontalité des pratiques au sein de la résidence au fil du temps. Plusieurs éléments ont pu favoriser cette amélioration :

- L'équipe a reçu plusieurs formations. Toutefois, les accueillants étaient les seuls bénéficiaires de cette formation étant restés en poste.

- L'investissement de Yes We Camp dans la facilitation dans les conseils de maisons a également pu être un élément favorable à la participation, ces dernièr·es étant sensibilisé·es à la facilitation et étant potentiellement plus neutre que les professionnel·les de la résidence.

- La participation de l'équipe elle-même à des réunions facilitées par Yes We Camp via des méthodes d'intelligence collective a également pu être bénéfique à leur propre pratique participative.

- L'accompagnement de l'équipe par l'évaluatrice était principalement centré sur les questions de participations.

- La présence d'ergothérapeute au sein de l'équipe a peut-être également joué en faveur de la participation des résident·es, la participation étant au cœur de ce métier.

Si les démarches participatives ont pu être développées au sein de la résidence, majoritairement au niveau de la consultation, mais parfois jusqu'au stade de la co-construction, les résident·es ont peu pris part aux autres instances de gouvernance qui concernaient le reste du projet. Le déroulement du conseil de vie au sein de la résidence a toutefois semblé favoriser leur présence, sans pour autant favoriser leur expression.

Les co-chercheur·ses du photovoix ont également exprimé le besoin d'être représenté·es lors des réunions de l'équipe professionnelle de la résidence. En plus de la question des réunions réalisées sans les résident·es ou leurs représentant·es, cette demande soulève la question de la pair-aidance. La pair-aidance est en effet largement reconnue dans la littérature, notamment pour favoriser la satisfaction liée aux services et l'empowerment (Huber et al., 2022; Swarbrick, 2009). Au sein de l'équipe de la résidence, le pair-aidant n'exerçait pas pleinement les fonctions attendues de la pair-aidance, et son rôle n'était pas bien défini.

Type de contrat

L'examen de la portée a identifié le type de contrat liant une personne à son lieu de vie comme un facteur pouvant influencer les capabilités des personnes en situation d'exclusion liée au logement. En particulier, la durée du contrat et ses conditions ont été soulignées comme un élément important pour les capabilités des personnes hébergées, en raison de l'incertitude qu'elle peut engendrer, les incitant à privilégier des solutions à court terme plutôt qu'à s'engager dans un processus de rétablissement à long terme (Nicholls, 2010). À Coco Velten, la durée des contrats était alignée sur celle du projet, avec un renouvellement annuel de l'occupation temporaire depuis 2021, ce qui pouvait constituer une source de stress pour les résident·es. Cette analyse rejoint celle d'Amélie Tehel et ses collaborateur·rices (2023), qui ont également mis en évidence la précarité liée à la temporalité des projets de tiers-lieux solidaires en occupation temporaire, affectant tant les publics accueillis que les professionnel·les.

Ressources du lieu de vie

L'examen de la portée souligne l'importance des ressources présentes dans le lieu de vie. Les personnes sans domicile étant généralement en extrême pauvreté économique, la littérature indique que les ressources financières sont probablement les plus importantes pour favoriser leurs capabilités (Irving, 2018). Les résultats du photovoix relèvent que Coco Velten leur apporte des ressources supplémentaires à travers « l'Aide Coco » distribuée par la résidence, mais que cela ne suffit pas à couvrir leurs besoins. Le thème « Vivre tranquillement » évoque également les ressources du lieu de vie, en indiquant que Coco Velten leur permet d'avoir le mobilier et les équipements pour couvrir leurs besoins de réalisation des activités basiques de la vie quotidienne. Les observations du carnet du bord indiquent également que le lieu propose certaines ressources, comme le « free-shop » qui permet d'accéder à des vêtements gratuitement, la Cafète mobile ou encore les repas prix libres qui permettent de gagner un peu d'argent.

6.4.3. Niveau micro

Au niveau micro, l'examen de la portée a relevé plusieurs éléments liés aux interactions.

Interactions avec les pairs

La littérature indique par exemple que les relations entre pairs peuvent être à la fois bénéfiques et délétères (Kerman et Sylvestre, 2020). Les résultats du photovoix vont en ce sens, en parlant à la fois de la « Dangerosité » qui peut notamment provenir des interactions entre résident·es et de la « mixité culturelle » qui peut être à la fois une richesse et une source de « conflit éducationnel ». Les observations vont également en ce sens ayant relevé à la fois des comportements violent et des comportements d'entraide. Progressivement, le taux de ménage en famille a augmenté et les phénomènes de violence ont diminués.

Interactions avec la famille et les ami·es

L'enquête par questionnaire a montré des scores significativement plus élevés concernant la satisfaction du soutien familial et amical à Coco Velten en comparaison aux autres centres. Cela pourrait être lié au fait que Coco Velten permet aux familles de rester ensemble et que le règlement autorise les visites des ami·es. Cela pourrait aussi être lié au fait que les publics accueillis à Coco Velten sont peut-être moins isolés que les publics des autres centres d'hébergement.

Interactions avec l'équipe de la résidence

Les interactions entre les résident·es et l'équipe de la résidence ont été décrites dans les résultats du photovoix et des observations comme étant également ambivalentes. Les aspects négatifs concernaient le manque de confiance en l'équipe à causes de certains évènements réalisé à l'insu de résident·es, des prises de décisions de l'équipe qui semblaient hors sol aux résident·es, et le manque de fiabilité à travers les « promesses non tenues ». Toutefois, les résident·es semblaient tout de même avoir développé des relations de confiance avec l'équipe, qui semblait être reconnue pour « ne pas juger » et être un soutien pour les démarches administratives. L'enquête par questionnaire n'a pas montré de différences dans les relations aux professionnel·les entre Coco Velten et les autres centres concernant la satisfaction du soutien, mais des différences ont été retrouvées dans la satisfaction des services reçus.

Interactions liées à la mixité des usages et sociales du lieu

Les résultats du photovoix décrivent quelques relations entre les résident·es et les membres des ateliers-bureaux, notamment pour « trouver un stage ou des informations ». Les observations du carnet de bord vont en ce sens. Si certains ateliers-bureaux et résident·es avaient réussi à créer des liens, il semble que d'autres ateliers-bureaux aient pu être dans une posture pouvant être plus paternaliste et misérabiliste. Les liens les plus importants entre les résident·es et les personnes présentes de par la mixité sociale du lieu semblaient être ceux entre les équipes de Yes We Camp et Plateau Urbain et les résident·es les plus socialement isolées qui venaient quotidiennement à la Cantine. Concernant les interactions avec le public, les résident·es régulièrement présent·es à la Cantine pouvaient avoir des interactions avec des personnes des organisations voisines.

Chapitre 7 - Discussion générale et perspectives

Dans un contexte où le nombre de personnes sans domicile ne cesse de croître, de nombreux bâtiments restent inoccupés pendant des années. Face à cette situation, des initiatives citoyennes, motivées par la volonté de promouvoir une société plus équitable, durable et résiliente, cherchent à mobiliser ces espaces vacants. Ces bâtiments sont ainsi transformés en tiers-lieux en occupation temporaire, proposant de nouvelles solutions d'hébergement pour les personnes sans domicile.

Ce type de projet semble gagner en reconnaissance auprès des pouvoirs publics, comme en témoigne la multiplication des tiers-lieux en France. Cependant, très peu de recherches ont été réalisées au regard des retombées sur les personnes sans domicile y étant accueillies. Ces initiatives représentent-elles réellement une réponse adéquate au problème du sans-domicile ? La société doit-elle continuer à investir dans ce type de programme ?

C'est dans cette perspective que s'inscrit cette thèse, dont l'objectif était de contribuer à la réflexion sur le développement des capabilités des personnes sans domicile, notamment à travers l'évaluation d'un tiers-lieu en occupation temporaire proposant de l'hébergement.

7.1. Retour sur les principaux résultats

Cette thèse a contribué aux connaissances sur les capabilités dans le champ du sans-domicilisme autour de trois niveaux : l'exclusion liée au logement de façon générale, les capabilités au sein des centres d'hébergements collectifs (ETHOS 3 et 4), et les capabilités au sein d'un tiers-lieu en occupation temporaire comportant un centre d'hébergement collectif. Cette partie présente une synthèse des résultats autour de ces différents niveaux.

7.1.1. Capabilités et l'exclusion liée au logement

Cette thèse a permis d'identifier les éléments clés de l'approche dans le champ du sans-domicilisme. Un examen de la portée a été réalisé au prisme des micro, meso et macro systèmes. Il s'agit de la première fois qu'une telle étude permet de rassembler et synthétiser ces éléments. Les résultats montrent comment l'approche par les capabilités peut servir de langage commun entre différentes disciplines pour produire des connaissances sur l'exclusion liée au logement (Shinn, 2010).

Au niveau macro, différents systèmes oppressifs pouvant limiter les capabilités des personnes sans domicile ont été identifiés, tels que le capitalisme, le patriarcat, ou encore le racisme. Il a été souligné l'importance de réaligner les lois, les normes et les politiques afin de créer de véritables opportunités pour toutes et tous dans une

perspective intersectionnaliste (e.g. Greenwood et al., 2020). Les politiques de Logement d'Abord sont présentées dans la littérature comme favorables aux capabilités des personnes sans domicile, notamment en comparaison des systèmes d'hébergement classiques (e.g. Kourachanis, 2022). Il a par ailleurs été relevé que les personnes sans domicile devaient être impliquées dans la conception et la mise en œuvre des projets les concernant, qu'ils soient politiques, scientifiques ou opérationnels (e.g. Hearne et Murphy, 2017).

Au niveau meso, cette approche insiste sur l'importance de la qualité du lieu de vie et des ressources y étant disponibles ainsi que celles disponibles dans l'environnement. L'organisation des services, qui doit aussi favoriser le contrôle de l'environnement immédiat et l'implication des personnes sans domicile dans la gouvernance du service (Watts et Blenkinsopp, 2022). La littérature encourage les services à adopter les pratiques orientées rétablissement (Greenwood et al., 2021), approche centrée sur les forces (Lenzi et al., 2021) et d'intégration dans la communauté (Marshall et al., 2022). En outre, le sentiment de contribuer au développement des capabilités des personnes accompagnées semble améliorer la qualité de vie des professionnels (Lenzi et al., 2021).

Enfin, au niveau micro, l'approche par les capabilités souligne l'importance pour les personnes de pouvoirs répondre à leurs besoins fondamentaux (e.g. Toolis et al., 2022). Elle relève également les défis en termes de reconnaissances et expression de son identité pour les personnes sans domicile, indiquant que cela passe notamment par l'implication dans des rôles et occupations signifiantes (Marshall et al., 2022). Le niveau micro souligne particulièrement l'importance pour les personnes de développer des interactions sûres et satisfaisantes (e.g. Shaughnessy et al., 2020).

7.1.2. Capabilités et centre d'hébergement collectif

Le premier objectif de la thèse était de décrire et mesurer les capabilités des personnes hébergées en centre d'hébergement collectifs (ETHOS 3 et 4), ainsi que les facteurs y étant associés. Une enquête transversale par questionnaire a permis de donner une vision d'ensemble des capabilités au sein des centres d'hébergement collectifs, et d'identifier les composantes des centres d'hébergement et les caractéristiques individuelles y étant associés. Il en ressort que les capabilités au sein des centres d'hébergement collectifs à Marseille semblent se situer entre celles des services pour personne sans domicile du système en escalier en Europe et celles des personnes accompagnées par les services de Logement d'Abord en Europe également. Les composantes étant associées aux capabilités en centre d'hébergement collectif sont la qualité du lieu de vie, les possibilités de choix au sein du service et l'intégration dans la communauté. Au niveau des caractéristiques individuelles, les femmes, et les personnes hébergées en famille ont une meilleure perception de l'influence du centre d'hébergement sur leurs capabilités, tandis que les personnes avec un niveaux

d'éducation élevé la perçoivent de façon plus délétère. Ces résultats s'inscrivent dans la continuité de l'étude de Greenwood et ses collaborateur·rices (2021).

7.1.3. Capabilités et tiers lieu en occupation temporaire

Cette thèse a porté la première étude traitant des personnes sans domicile hébergées en tiers-lieu. Ainsi, elle devait permettre de soutenir les décisions quant à l'essaimage des tiers-lieux en occupation temporaire proposant de l'hébergement dans le cadre de la lutte contre le sans-domicilisme. Une évaluation de programme axée sur l'utilisation a alors été mise en œuvre. Celle-ci devait répondre à plusieurs objectifs de la thèse : l'objectif 3, comparer les capabilités et les facteurs y étant associés des personnes hébergées au sein d'un tiers-lieu en occupation temporaire à celles des personnes hébergées en centre d'hébergement collectif ; l'objectif 2, explorer les retombées d'un tiers-lieu en occupation temporaire sur les capabilités des personnes hébergées ; et l'objectif 4, évaluer un tiers-lieu en occupation temporaire au regard des capabilités des personnes sans domicile y étant hébergées, tout en accompagnant son amélioration continue.

Pour répondre à l'objectif 3, une enquête par questionnaire complétée par une grille d'observation de la qualité du lieu de vie a été réalisée. Elle a permis d'identifier des différences entre les groupes, et de poser des hypothèses sur ce qui peut expliquer ces différences. Il apparaît que les capabilités sont plus développées pour les personnes hébergées au sein du tiers-lieu en occupation temporaire. Les possibilités de choix et d'engagement au sein du service plus développées au sein du tiers-lieu, la meilleure intégration dans la communauté, et le fait d'être hébergées en famille pourraient expliquer les capabilités plus développées au sein du tiers-lieu.

Pour répondre à l'objectif 2, un photovoix avec les personnes sans domicile étant hébergées au sein d'un tiers-lieu en occupation temporaire a été réalisé. Il a permis d'identifier plusieurs éléments pouvant avoir des retombées sur leurs capabilités. Cette étude semble montrer que l'hébergement en tiers-lieu en occupation temporaire comporte les mêmes enjeux de basse qualité, de déclin de l'espoir et de manque de contrôle sur leur environnement qu'en centre d'hébergement collectif. Toutefois, les résultats décrivent que les résident·es se sentent « plus libres » que dans d'autres centres. Ensuite, les résultats du photovoix décrivent que les personnes y étant hébergées portent une grande importance à être au cœur du centre-ville, leur permettant de faciliter leurs déplacements et d'avoir accès aux ressources du territoire. Les résultats semblent décrire que l'aspect de mixité d'usage et sociale du tiers-lieu favorise les relations sociales épanouissantes et les possibilités d'engagement dans des activités ayant du sens.

Un carnet de bord a été tenu tout au long de l'évaluation en récoltant des données de documents et par de l'observation participante, permettant de proposer un narratif du programme. Ce narratif visait à soutenir la triangulation des données pour l'évaluation.

La triangulation devait permettre de répondre à l'objectif 4. Elle a permis d'avoir une perspective globale des capabilités des personnes hébergées et des éléments qui favorisent ou limitent leur développement. Globalement, cohérence avec l'étude de Tehel et ses collaborateur·rices décrivant les tiers-lieux solidaires comme des espaces de développement des capabilités (2023), cette évaluation soutien que les tiers-lieux en occupation temporaire proposant de l'hébergement sont plutôt favorables aux capabilités des personnes sans domicile accueillies. Cette évaluation est donc plutôt en faveur de l'essaimage de ce type de programme, mais avec une vigilance particulière à la qualité du lieu de vie, et de prévoir en avance un accompagnement des personnes hébergées lors de la fermeture du lieu.

L'évaluation de programme axée sur l'utilisation a également permis d'accompagner l'amélioration continue des pratiques au sein du tiers-lieu, notamment sur les pratiques participatives, et de façon plus modérée au sein du monde de l'hébergement collectif à Marseille. Cet aspect sera plus détaillé dans les forces et limites de la thèse.

7.2. L'évaluation des capabilités intrinsèquement liée aux processus participatifs ?

Cette partie présente les réflexions issues de cette thèse liées aux capabilités, aux processus participatifs et d'empowerment, ainsi que sur les enjeux et questionnements liés à l'évaluation et la recherche sur ce sujet.

7.2.1. Approche par les capabilités pour une perspective large

L'utilisation de l'approche par les capabilités a eu divers avantages. Elle a permis de porter une vision globale sur le sans-domicilisme, les capabilités en centre d'hébergement et en tiers-lieu, en gardant un fil conducteur de justice sociale et de qualité de vie. L'approche par les capabilités a en effet permis de s'intéresser à la fois au fonctionnement des centres d'hébergement, aux ressources disponibles, à la qualité des lieux de vie, ou encore aux relations sociales, tout en gardant au centre la question du choix et de la liberté. Avant l'introduction de l'approche par les capabilités dans l'évaluation, les commanditaires avaient principalement en tête des indicateurs classiques, tels que le taux de retour au logement ou la durée de séjour. Si ces indicateurs avaient été maintenu comme uniques finalités principales, il est plausible que l'équipe de la résidence aurait privilégié des stratégies visant à accélérer la sortie des résident·es, sans nécessairement prendre en compte la temporalité et les choix des personnes hébergées. En prenant en compte le contexte plus large, notamment du marché du logement, l'approche a mis en lumière aux commanditaires que le retour au logement dépend avant tout de l'accès à des logements disponibles, avant de dépendre des pratiques d'accompagnement social.

Ainsi, cette approche propose une perspective plus large des missions des centres d'hébergement : plutôt que de se concentrer exclusivement sur le retour rapide au logement avec une durée de séjour courte, ils devraient également viser à maximiser les capabilités des personnes pendant leur séjour. En d'autres termes, même si l'accès au logement n'est pas immédiat, l'objectif devient de garantir que la période d'attente ou de stagnation en centre d'hébergement soit la moins limitante possible.

Toutefois, il serait intéressant de savoir si le fait d'être hébergées au sein de tiers-lieux solidaires favorise ou non le retour au logement choisi et durable en comparaison aux centres d'hébergement classiques. L'évaluation décrit un taux de sortie vers du logement plus élevé à Coco Velten que le taux de sortie vers du logement des centres d'hébergement d'insertion des Bouches-du-Rhône, mais elle ne permet pas de dire si le programme a eu un effet ou non.

Au-delà de la question du retour au logement, avoir fait le choix d'une perspective globale n'a pas permis d'explorer en profondeur chaque élément associé aux capabilités. De futures études devraient par exemple approfondir la question de la qualité du lieu de vie. Est-ce que la qualité du lieu influence les capabilités ou est-ce que le fait d'avoir davantage de capabilités donne une perception de la qualité plus favorable ? Est-ce que la qualité des centres d'hébergement classiques se mesure avec les mêmes outils que l'hébergement en tiers-lieu en occupation temporaire qui peuvent provoquer d'autres nuisances, comme le bruit lors des évènements festifs ? Les questions liées aux processus démocratiques devraient également être explorés en profondeur. Comment faire en sorte que les personnes en situation d'exclusion puissent réellement prendre part aux décisions collectives liées aux tiers-lieux lorsque les autres membres sont généralement majoritairement issus de classe sociale plus élevée ? Les questions liées aux relations sociales, à la santé, aux occupations ou encore aux ressources au sein des tiers lieux devraient également être explorées en profondeur.

Le sans-domicilisme étant un phénomène dont les causes et conséquences sont complexes et multi dimensionnelles, l'approche par les capabilités, appropriable par de nombreuses disciplines, favorise leur synergie pour lutter contre le sans-domicilisme (Shinn, 2010). Ainsi dans le cadre de l'évaluation, des parties prenantes de plusieurs champs ont pu être impliquées, comme des travailleur·ses sociaux·ales, des politiques, des bailleurs sociaux ou des urbanistes, ainsi que les personnes sans domicile directement concernées.

7.2.2. Évaluation des capabilités, vraiment ?

Il a été mentionné dans la recension des écrits que, malgré les avantages de l'approche par les capabilités, celle-ci peut soulever des défis pratiques en raison du caractère abstrait du potentiel que les capabilités représentent. Dès lors, une question se pose : cette thèse a-t-elle réellement évalué les capabilités des personnes hébergées ? Les résultats de l'enquête par questionnaire et de la grille d'observation semblent plutôt

avoir permis d'identifier les fonctionnements et les éléments qui influencent favorablement ou défavorablement les capabilités. Par exemple, l'échelle MACHS évalue les « capabilités atteintes » (achieved capabilities), que Sen nomme les fonctionnements, tandis que la grille d'observation mesure la qualité du lieu de vie, un facteur associé aux capabilités. Le photovoix a également identifié des éléments liés aux capabilités, comme le manque de ressources matérielles et économiques ou la dangerosité associées aux comportements violents ou aux conditions sanitaires. D'autres aspects, comme décrit dans le thème « Vivre tranquillement », sont plus ambigus : ils peuvent être interprétés à la fois comme des capabilités et des fonctionnements.

Par ailleurs, certaines déclarations des participant·es, telles que « on peut trouver un travail », soulèvent la question de savoir si ces affirmations reflètent une capabilité réelle ou s'il manque encore des ressources ou facteurs de conversion pour la concrétiser.

D'autre part, une interrogation demeure : ces capabilités intéressent-elles vraiment les personnes concernées ? Il est inutile de développer des capabilités sans valeur pour les individus, alors même qu'ils pourraient avoir besoin de ressources plus pertinentes.

Finalement, c'est peut-être le fait d'avoir combiné l'évaluation des fonctionnements et des éléments y étant associés, par plusieurs points de vue, qui procure une idée des capabilités des personnes hébergées.

7.2.3. Réflexions sur les capabilités et l'empowerment

Les éléments qui découlent de la recherche ont permis d'élaborer des recommandations pratiques concrètes pour les politiques et autres parties prenantes qui visent à lutter contre le sans-domicilisme (présentées dans la partie 7.4). Il semble toutefois important de rappeler qu'il ne suffit pas que les décideur·ses soient formées et informées par l'approche pour aboutir à son application. Les théories de dominations montrent les décideur·ses concentrent généralement les pouvoirs, et n'ont pas forcément d'intérêt direct à le redistribuer, car cela remettrait en cause les structures qui garantissent leur position et leurs privilèges (e.g. Foucault, 1975). Il a pu être reproché à Nussbaum de ne pas prendre en compte les théories de la domination (Vialan, 2012). Dans l'idée que l'approche par les capabilités mette le choix au centre, cette thèse considérait que le développement des capabilités pouvait favoriser l'empowerment. Par exemple dans le photovoix, le fait de proposer un espace de réflexion aux résident·es autour de leurs propres capabilités semble avoir favorisé les processus d'empowerment des participant·es par la suite, à travers la diffusion des résultats ou la négociation de certains droits. Cet empowerment permettant lui-même le développement de nouvelles capabilités, comme par exemple la possibilité d'inviter des proches à dormir.

Dans cette thèse, le concept d'empowerment est apparu de façon sous-jacente dans l'ensemble du processus. L'évaluatrice a cherché à impliquer les personnes sans

domicile dans l'ensemble du processus, cherchant à créer des espaces favorables à l'empowerment, tout en étant consciente d'avoir elle-même le pouvoir sur l'évaluation et la recherche en générale.

7.2.4. Participation des personnes sans domicile dans la recherche

Le pouvoir des parties prenantes impliquées dans l'évaluation peut être analysé à travers l'échelle de Arnstein (2019) et le score de Daigneault et Jacob (2009).

Les personnes sans domicile ont été impliqué·es dans de nombreuses étapes de la recherche, avec différents niveaux de participation. L'examen de la portée est la seule étude dans laquelle les personnes sans domicile n'ont pas été impliquées. Cela correspond au score 0 sur l'échelle de Daigneault et Jacob.

Le cadre global de l'évaluation de programme a permis d'impliquer les résident·es du tiers-lieu Coco Velten majoritairement au niveau de la consultation, correspondant à un score de 0.25 sur l'échelle de Daigneault et Jacob. En effet, malgré la mise en place de temps de travail formels réservés aux résident·es, bien qu'ils et elles soient reconnu·es comme membres des conseils lors desquels les décisions concernant l'évaluation étaient prises, il semble que cela n'ait pas été les meilleurs médias pour l'implication des résident·es, qui ne faisaient que confirmer ce qui était dit ou proposé, ce qui pourrait s'apparenter à de la « participation symbolique » (Arnstein, 2019). L'endroit où les résident·es ont réellement eu un espace de consultation, et notamment les personnes les plus en situation d'exclusion sociale, semblait être lors des discussions informelles, où les résident·es semblaient davantage démontrer leur intérêt à exposer leur point de vue et de raconter leurs expériences. Cette approche a permis de s'adapter au mode relationnel de chaque personne rencontrée et de proposer une plus grande qualité d'écoute et de compréhension.

C'est lors du photovoix que les résident·es ont pu s'impliquer davantage, où la participation pourrait être scorée à 0.5. En revanche dans ce photovoix, si les personnes les plus exclues ont pu participer aux premières étapes de prise de photographies et de discussion autour de celle-ci, seules des résidentes ayant un niveau élevé de scolarité ont pu participer à l'ensemble des étapes, les sessions de thématisations ayant mobilisées beaucoup de ressources, à la fois temporelle, cognitives et énergiques. Les co-chercheur·ses trouvaient légitime d'obtenir une compensation pour le temps passé à participer à la recherche. La mise en place de la compensation par l'octroi de tickets services a pu favoriser la participation. En effet, la volonté d'impliquer les personnes concernées devrait aller de pair avec les moyens à disposition. Pour la réalisation de la recherche, les moyens étaient limités au salariat d'une doctorante et des tickets services pour les co-chercheur·ses, et pour la diffusion des résultats, le transport et l'hôtel des co-chercheuses ayant présenté le photovoix lors d'une conférence a également été pris en charge par le Groupe SOS. Les futures recherches devraient prévoir un budget pour

inclure dans l'équipe une personne concernée qui soit rémunérée, comme recommandé par Doug Brugge et Alison Kole (2003).

La participation des personnes hébergées au sein du tiers-lieu a semblé soutenir leurs capabilités à court et long terme, mais elle n'a pas encore conduit à une véritable émancipation ni à une transformation des structures de pouvoir en place. La question du pouvoir a été soulevée lors du photovoix, où les co-chercheur·ses ont commencé à remettre en cause certaines décisions de l'équipe professionnelle. Ils ont notamment exprimé le besoin d'avoir des représentant·es au sein de l'équipe de gestion, et bien que des délégué·es aient été intégré·es à certaines réunions de manière sporadique, leur participation restait conditionnée à la volonté de l'équipe professionnelle.

Le niveau suivant pour les résident·es serait de formaliser leur capabilité à être représenté·es, de manière à ce qu'ils passent du statut d'« utilisateur·rices autorisé·es » à celui de « détenteur·rices de droits d'usage et de gestion », voire même à un statut de « propriétaire sans droit d'aliénation » ou de « propriétaire », en référence aux niveaux de gouvernance définis par Ostrom. Malgré leurs conditions précaires, les tiers-lieux solidaires qui explorent de nouvelles formes de partage du pouvoir (Guibert (de) et al., 2023), pourraient jouer un rôle clé dans l'émancipation des personnes hébergées et dans l'établissement d'une gouvernance réellement participative.

De plus, ces pratiques innovantes pourraient servir de modèle aux centres d'hébergement classiques. En démontrant par la pratique de nouvelles formes de gouvernance, les tiers-lieux pourraient contribuer au plaidoyer pour l'amélioration des capabilités des personnes hébergées et potentiellement influencer l'élaboration de nouvelles politiques publiques. Dans cette perspective, les tiers-lieux pourraient également devenir des lieux de formation pour les acteurs de la lutte contre le sans-domicilisme, qu'il s'agisse de décideurs politiques ou de professionnel·les du travail social.

Un Diplôme Universitaire (DU) "Espace Commun", élaboré et porté par Yes We Camp, a d'ailleurs été mis en place. Ce DU vise à former aux pratiques participatives et à l'intelligence collective. L'andragogie qui sous-tend ce programme de formation est particulièrement inspirante à plusieurs égards : elle s'appuie sur l'immersion dans des "espaces communs", sur des dynamiques d'intelligence collective, et sur le concept de "collectif apprenant", perçu comme une forme d'auto-support dans l'apprentissage. De plus, ce diplôme valorise la création de "communs de la connaissance", permettant ainsi aux apprenant·es de contribuer à leur tour au développement des tiers-lieux. Il serait pertinent de réfléchir à l'intégration de ce type de formation pour les parties prenantes du monde de l'hébergement, afin de renforcer leur capacité à mettre en place des modèles de gouvernance partagée et à favoriser l'émergence de nouveaux modes de gestion des centres d'hébergement. De futures études pourraient chercher à comparer les pratiques

des parties prenantes ayant été formé·es en tiers-lieux solidaires à celles des parties prenantes ayant reçu une formation classique.

A l'inverse, les professionnel·les gestionnaires des tiers-lieux solidaires pourraient recevoir des formations aux pratiques du travail social, comme les pratiques orientées rétablissement, ou de Réduction Des Risques et des Dommages. Il est intéressant de constater qu'à Coco Velten, l'équipe de la résidence a formé les équipes de Yes We Camp et Plateau Urbain autour de la RDRD, notamment pour améliorer la gestion de Cantine face à leurs difficultés à se positionner par rapport aux résident·es ou autre personne ayant une addiction à l'alcool.

7.3. Forces et Limites

Cette partie revient sur la méthode mobilisée tout au long de cette thèse. Elle évoque des forces et limites liées du choix de la méthode mixte, des processus et retombées de l'évaluation de programme, et du rôle et de la posture d'agente de changement. Les forces et limites du choix de l'approche par les capabilités et des processus participatifs ont été évoquées dans la partie 7.2.

7.3.1. Méthode mixte

La mise en place d'un devis mixte a permis d'avoir des points de vue variés pour évaluer les capabilités des personnes sans domicile hébergées à Coco Velten. Les données récoltées étaient à la fois qualitatives et quantitatives, et elles étaient issues du point de vue de la littérature scientifique, de l'évaluatrice, qui était également ergothérapeute, et des personnes concernées. La triangulation des données a permis de vérifier la cohérence des résultats et d'y apporter de la nuance. Cela a permis de réduire les biais associés à l'utilisation d'une seule méthode. Toutefois, la conception et la mise en œuvre d'un devis mixte nécessite de maitriser plusieurs méthodes. Ainsi, la doctorante a dû se former à diverses méthodes, ce qui a prolongé la durée nécessaire à la conception des protocoles et à l'analyse des données. Il semble avoir été pertinent de s'appuyer sur les résultats du photovoix pour sélectionner les indicateurs de l'enquête par questionnaire et de la grille d'observation. Toutefois, le choix de cet enchaînement n'a pas permis de mettre en place une étude de cohorte, qui aurait nécessité de réaliser une première enquête au début de la thèse et de la reproduire six à neuf mois plus tard. La temporalité limitée et incertaine des tiers-lieux en occupation temporaire a constitué une contrainte à cet égard. Les futures recherches sur les capabilités dans ces contextes pourraient s'appuyer sur ce travail pour initier une cohorte dès l'arrivée des premières personnes hébergées.

Une des principales limites de cette recherche réside dans son caractère monosite, focalisé exclusivement sur le tiers-lieu Coco Velten. Bien que cette approche ait permis une compréhension approfondie des dynamiques spécifiques à ce lieu, elle ne permet

pas de tirer des conclusions sur les retombées des tiers-lieux en général. Il serait pertinent, dans de futures recherches, d'envisager une étude multisite dans plusieurs tiers-lieux proposant de l'hébergement afin d'élargir la portée de l'analyse et de comparer les différents modes de fonctionnement, la qualité de l'hébergement, et les niveaux de participation. Une étude comparative entre plusieurs sites permettrait d'identifier les facteurs communs et les spécificités qui influencent le développement des capabilités des personnes hébergées.

Une autre limite de ce travail aura été de ne pas avoir pu explorer spécifiquement les retombées du lieu sur les capabilités des enfants. En effet, les enfants mineurs représentent entre 40 à et 50% des résident·es de Coco Velten, mais l'évaluation n'avait pas les moyens éthiques de mettre en place de protocole avec la participation directe des enfants. Les capabilités des enfants ont pu être sommairement abordées à travers le regard des parents dans le photovoix et à travers l'observation participante. De futures études devraient chercher à mettre en place des recherches avec les enfants hébergés en tiers-lieu.

L'évaluation du tiers-lieu s'est principalement centrée sur les personnes hébergées, cherchant à mobiliser leur propre point de vue. Ainsi les éléments liés aux contextes n'ont pas pu être spécifiquement approfondis et de nombreuses questions restent sans réponses : Les dynamiques liées aux démarches participatives du lieu influencent-elles le fonctionnement de l'hébergement ? La mixité sociale et d'usage et le caractère temporaire ont-t-ils effectivement une influence positive concernant l'intégration dans le quartier les personnes hébergées ?

7.3.2. Processus et retombées de l'évaluation axée sur l'utilisation

L'évaluation de programme axée sur l'utilisation de Patton a été mobilisé dans cette thèse pour l'évaluation d'un tiers-lieu en occupation temporaire proposant de l'hébergement.

L'évaluation de programme axée sur l'utilisation appelait à être vigilant sur plusieurs axes : les utilisateur·rices attendu·es, l'implication des parties prenantes, les utilisations attendues, la précision et la forme, et la temporalité.

Dans cette thèse, les utilisateur·rices attendu·es ont globalement été bien identifié·es. Toutefois, le « facteur personnel » a pu être un défi dans le ciblage des politiques et des fonctionnaires lié à leur renouvellement. L'implication des utilisateur·rices attendu·es a pu s'avérer parfois complexe, certaines semblant parfois rencontrer des difficultés à appréhender pleinement la dynamique participative et les enjeux liés à une société inclusive que le programme visait à promouvoir.

Concernant l'implication des parties prenantes, en plus du changement des partenaires institutionnels et politiques, ces derniers n'étaient que très rarement présents lors des comités stratégies où les décisions liées à l'orientation de l'évaluation devaient être

prises. En dehors des politiques, les personnes hébergées ont été invitées à participer à ce comité, mais elles ont finalement arrêté de venir. En effet, les personnes hébergées ne semblaient pas se sentir concernées par les enjeux des réunions et elles semblaient rencontrer des difficultés à comprendre les échanges qui pouvaient parfois être très techniques. L'implication des résident·es a été détaillé dans la partie 7.2.4 qui traite des processus participatifs pour laquelle une analyse basée sur l'échelle de Daigneault et Jacob a été proposé. Daigneault et Jacob proposent également d'analyser la diversité des parties prenantes impliquées et leur étendue dans les différentes étapes. Dans cette étude, toutes les parties prenantes semblent avoir été impliquées, bien que certaines, comme les personnalités politiques, n'aient été impliquées qu'à un niveau informatif. Ainsi, la diversité de l'implication pourrait être évaluée à un score de 1. Concernant l'étendue de la participation, elle pourrait être notée entre 0,75 et 1, car les parties prenantes ont été engagées dans presque toutes les étapes du processus. Cependant, elles n'ont pas participé à la collecte et à l'analyse des données, à l'exception des participant·es au Photovoix. Quant au contrôle des parties prenantes, il pourrait être globalement côté entre 0.25 et 0.5. Pour améliorer le contrôle des parties prenantes, davantage de temps de vulgarisation des méthodes scientifiques auraient pu être mises en place par l'évaluatrice.

Dans cette évaluation, un décalage pouvait être ressenti entre la temporalité très rapide du programme et les retours de l'évaluation. En effet, cette évaluation s'est basée sur des méthodes de recherche scientifiques pour apporter des résultats à plus haut niveau de preuve, et correspondre aux exigences du doctorat. Mais la temporalité de la science est plus longue et moins adaptable que ce que peut être une évaluation de programme (Ridde et Dagenais, 2018). Ainsi, l'enquête qui visait à comparer Coco Velten aux autres centres d'hébergement a par exemple été réalisée après la première décision de renouvellement de l'occupation temporaire du programme. De plus, cette évaluation a cherché à développer les processus participatifs, qui mobilisent plus de temps que les méthodes classiques.

Toutefois, les résultats étaient diffusés de différentes formes dans l'optique d'être adaptés au public cible. De nombreuses synthèses, présentations orales et groupe de travail ont pu être mis en place pour que les parties prenantes puissent s'approprier les résultats. Cela a par exemple abouti à ce que le programme pérenne comporte des studios au lieu de chambres et d'espaces collectifs contraints, favorisant ainsi la qualité de l'hébergement. Cette évaluation a également pu participer à soutenir les politiques dans leurs décisions d'essaimer de nouveaux tiers-lieux en occupation temporaire, dont certaines seront décrites dans la partie 7.4.3.

7.3.3. Rôle d'agente de changement

Le rôle d'agente de changement de l'évaluatrice a été concrétisé à la fois en tant qu'agente de changement clinique et sociale.

Les actions d'agente de changement se sont globalement concrétisées par un accompagnement ou un plaidoyer en faveur de l'approche par les capabilités (Nussbaum, 2011; Sen, 2000), des approches participatives et communautaires (Arnstein, 2019; Fournier et Potvin, 1995; Freire, 1978; Lamoureux et al., 2008)et l'approche centrées sur les forces (Rapp et Goscha, 2011).

Au niveau clinique, les approches étaient proposées aux collègues de l'équipe par de la formation, des présentations orales, des transmissions de documents, en proposant des feedback lors des réunions, à travers des temps de diffusion des résultats de l'évaluation et de la recherche, par la coordination de groupes de travail et lors de discussions informelles.

Au niveau social, l'évaluatrice a pu plaidoyer en faveur des capabilités des personnes hébergées à travers des présentations orales aux politiques et administrations en charge du programme Coco Velten, mais aussi avec les parties prenantes du monde de l'hébergement. Une matinée a par exemple été organisée avec les parties prenantes du monde de l'hébergement à Marseille. Cette matinée visait à la fois à présenter les résultats de recherche, mais également à permettre un temps de rencontre entre les parties prenantes, qui n'avaient pas cet espace de rencontre ailleurs. Ce besoin de rencontre avait notamment été détecté lors de l'enquête dans les centres d'hébergement. Cette rencontre a permis de mobiliser les gestionnaires, les professionnel·les et les personnes hébergées en centre d'hébergement collectif, ainsi qu'une représentante de la Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS), responsable du système d'hébergement, dont cette matinée coïncidait justement avec sa démarche de recherche d'indicateurs pour l'évaluation des centres d'hébergement en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En tant que seule apprentie chercheuse présente sur le terrain, ce rôle a présenté une difficulté particulière en raison de la nécessité de prendre du recul et de questionner les effets de la présence et des actions en tant qu'agente de changement. Les échanges avec la direction et l'encadrement de la thèse ont permis l'élaboration d'un premier cadre d'analyse réflexive. Pour renforcer cette prise de recul, il aurait été pertinent de réaliser cette évaluation en collaboration avec d'autres chercheur·ses sur le terrain afin d'établir des processus de réflexivité collective plus approfondis (Lord et al., 2021).

Comme relevé par Lee et Rodgers (2009), les agent·es de changement peuvent être confronté·es à diverses difficulté à prendre ce rôle, comme subir des pressions de la part de supérieur·es ou être mis·es à l'écart par certain·es collègue·s. Lors de cette thèse, la posture d'agente de changement de l'évaluatrice a en effet pu provoquer un décalage avec les équipes. L'évaluatrice s'est heurtée à des difficultés dans son rôle d'agente de changement, du fait de la réaction de ses collègues face à la remise en question des pratiques établies, pouvant créer des tensions. Du côté de l'évaluatrice, elle pouvait être en tension et éprouver un sentiment d'injustice en estimant percevoir un décalage entre

ses valeurs et ses principes éthiques, enrichis par ses lectures scientifiques, et ce qu'elle percevait comme des comportements de jugement, d'oppression ou lorsqu'elle estimait que des engagements n'étaient pas tenus au sein de l'organisation.

Dans le but de faciliter le processus de changement tout en maintenant des relations fonctionnelles avec les membres de l'équipe et de la direction, l'évaluatrice a cherché à adapter sa posture en augmentant les retours positifs et en sélectionnant les sujets potentiellement les plus importants et les moments propices, où elle estimait que l'équipe serait réceptive à l'ouverture au changement. Les pratiques et postures de l'équipe de travail social au niveau de l'accompagnement individuel ont par rarement étaient questionnées, au profit de la gestion participative du fonctionnement de la résidence par exemple.

L'avantage de cette posture a été le rapprochement avec les personnes hébergées et la confiance accordée. Il semblerait que l'évaluatrice pouvait être perçue comme une « alliée » par les résident·es.

Cette posture d'agente de changement a eu des impacts directs sur les capabilités des résident·es. Ainsi il a pu être délicat d'évaluer et observer les actions liées à sa propre pratique d'agente de changement. La question du poids de la contribution de l'évaluatrice sur les capabilités des personnes hébergées reste sans réponse.

7.4. Recommandations pratiques et perspectives recherche

En attendant le développement massif du Logement d'Abord, les résultats et analyses de cette thèse sont plutôt favorables à l'hébergement de personnes sans domicile au sein de tiers-lieux en occupation temporaire, au regard des capabilités des personnes hébergées. Ci-dessous, des recommandations sont émises à l'intention des centres d'hébergement en général, situés en tiers-lieux ou non, puis d'autres spécifiquement adressées aux tiers-lieux en occupation temporaire proposant de l'hébergement. Cette partie présentera ensuite de nouveaux tiers-lieux ayant émergé à Marseille et les enjeux et défis à relever pour l'essaimage. Enfin, des suggestions seront présentées pour soutenir le développement des pratiques ainsi qu'un plaidoyer en faveur d'une science « agente de changement ».

7.4.1. Concernant les centres d'hébergement collectifs

Cette thèse a permis de dégager certains éléments qui semblent soutenir les capabilités des personnes hébergées.

La participation au cœur

Tout d'abord, il semble important d'inclure des personnes sans domicile dès la conception du centre, afin de ne pas reproduire les schémas oppressifs traditionnels et de favoriser sa pertinence. Le centre d'hébergement devrait être situé en centre-ville, ou

au minimum au sein d'un territoire comportant des ressources et infrastructures accessibles aux personnes sans domicile.

Ensuite, l'approche participative doit être au cœur du fonctionnement du centre d'hébergement pour favoriser le contrôle de l'environnement des personnes hébergées et leur parcours de rétablissement.

L'aller-vers est à privilégier pour permettre la participation, mais les parties prenantes doivent veiller à ce que la participation soit bel et bien souhaitée par les personnes, et que la volonté de mettre en place des processus participatifs ne vire pas à l'injonction à la participation. Le rôle de l'équipe professionnelle devrait être de soutenir la prise de décisions des personnes hébergées.

Dans cette perspective, les contrats de séjour ne devraient pas déterminer de date de fin, ou de conditions d'effort à la réinsertion. Les institutions politiques et financeuses des centres d'hébergement ne devraient d'ailleurs pas évaluer les centres d'hébergement en fonction de la durée de séjour des personnes hébergées.

Pour prendre ce rôle, les équipes sur le terrain et de direction devraient être formées aux approches participatives, aux pratiques orientées rétablissement et à l'intelligence collective. Les méthodes d'intelligence collectives devraient être adaptées en fonction des capacités des personnes hébergées. La participation et l'adaptation des activités étant au cœur du métier d'ergothérapeute, la profession semble particulièrement adaptée à cette fin, et au développement des pratiques participatives au sein du centre d'hébergement en général. Les pairs aidants par leur mode de relation différent des autres professions devraient également être intégrés au sein des centres d'hébergement pour favoriser la participation.

Les centres d'hébergement devraient également mobiliser les instances de représentations des personnes en situation d'exclusion sociale, comme les Conseils Régionaux des Personnes Accueillies et Accompagnées (CRPA).

Les personnes hébergées devraient également pouvoir participer à l'agencement du lieu, et être libres dans l'agencement de leurs espaces personnels.

Aménagement et qualité du lieu

Ensuite, l'aménagement des espaces devrait chercher à limiter au maximum les espaces collectifs contraints pour tendre vers le format du logement individuel plutôt que de l'hébergement collectif. Cela limiterait les problématiques liées à la vie en collectif forcé, comme l'insécurité et le manque d'hygiène. Les centres d'hébergement devraient également être attentifs à l'esthétique du lieu, et proposer de la végétalisation.

Typologie des ménages

Concernant la typologie des ménages hébergés des centres d'hébergement mixtes, une diversité des profils, avec une attention particulière à maintenir un faible taux de

personnes isolées et à favoriser une présence majoritaire de familles avec femmes et enfants, semble favorable pour limiter les comportements violents. De futures études devraient chercher à valider ou infirmer cette hypothèse et si elle s'avère exacte, des études devraient chercher s'il existe des seuils pour lequel les comportements violents diminuent de façon significative.

Évaluation des centres d'hébergement

Enfin, les centres d'hébergement et leurs tutelles devraient mettre en place des évaluations centrées sur les capabilités, dans une approche participative.

7.4.2. Concernant spécifiquement les tiers-lieux

Les tiers-lieux solidaires proposant de l'hébergement devraient considérer à la fois les recommandations ci-dessus sur les centres d'hébergement et les suivantes qui prennent en compte l'aspect tiers-lieux et occupation temporaire.

Liens au territoire

Pour favoriser l'intégration dans le quartier du tiers-lieu et l'intégration dans la communauté des personnes hébergées, plusieurs éléments devraient être pris en compte.

Les habitant·es devraient être inclu·es dans le processus pour favoriser son implantation dans le quartier.

Les tiers-lieux devraient probablement être attentifs à la mixité d'usage et sociale au sein du tiers-lieu, qui semble également favorable à la diminution de la stigmatisation généralement associée aux centres d'hébergement. Toutefois, de futures études devraient s'intéresser spécifiquement à l'intégration dans le quartier du tiers-lieu et aux retombées sur la stigmatisation pour les personnes hébergées en comparaison à un centre d'hébergement classique.

Adapter les processus participatifs au fonctionnement des personnes hébergées

Les équipes de gestion du tiers-lieu doivent être conscientes que les personnes hébergées n'ont généralement pas choisi le centre d'hébergement, et qu'il est donc légitime que toutes ne manifestent pas un intérêt pour la mixité d'usages et la mixité sociale. Il est également essentiel de reconnaître que l'établissement de liens avec des personnes en situation d'exclusion peut nécessiter du temps avant de parvenir à une relation de confiance.

La programmation des activités devrait être coconstruite avec les résident·es, en tenant compte de leurs envies et besoins. Il est également pertinent de proposer des activités génératrices de revenus pour les personnes hébergées.

Enfin, les instances de gouvernance participatives du tiers-lieu devraient chercher à s'adapter au fonctionnement des personnes hébergées, en considérant que celles-ci peuvent avoir davantage de difficulté à participer. Les instances de gouvernance de la

résidence devraient être considérées sur le même plan que les autres instances, et les équipes externes au centre d'hébergement devraient proposer de s'impliquer pour apporter les méthodes d'intelligence et de gouvernance participatives.

Spécificités liées à l'occupation temporaire

Les contrats de séjour devraient spécifier la continuité de l'hébergement lors de la fermeture du lieu. Les personnes hébergées devraient participer aux décisions concernant la suite de leur hébergement. Si le programme se voit devenir pérenne, l'implication des personnes hébergées pour l'aménagement et la configuration du lieu est nécessaire.

Il convient que l'équipe de travail social veille à accompagner ces personnes également en dehors du programme, afin qu'elles ne se retrouvent pas sans activités signifiantes et isolées lors de la fermeture de celui-ci. Les personnes hébergées devraient d'ailleurs être intégrées dans les groupes de travail sur la fermeture du lieu.

7.4.3. Ouverture … de nouveaux tiers-lieux en occupation temporaire

À Marseille, de nouveaux espaces d'occupation temporaire destinés à l'hébergement de personnes sans domicile ont été ouverts ou officialisés.

Un exemple notable est celui de l'Auberge Marseillaise, lancée durant la crise sanitaire du COVID-19. Ce projet est porté par un consortium de plusieurs associations Marseillaises et nationales. Il a vu le jour en mars 2021 dans une ancienne auberge de jeunesse destinée à une réhabilitation complète, mais dont les travaux n'étaient pas encore planifiés. Un centre d'hébergement pour femmes, ainsi que pour femmes avec enfants, y a alors été ouvert grâce à une convention d'occupation temporaire d'une durée d'un an, renouvelée chaque année. Ce projet semble innovant dans le fait que le consortium d'associations a engagé des profils issus de leurs différentes associations, favorisant des profils de professionnel·les variés pour répondre aux besoins variés des personnes sans domicile. Ce centre est toujours ouvert à la date de rédaction de cette thèse, en août 2024.

C'est également le cas du « CADA (Centre d'Accueil des Demandeur·ses d'Asile) autogéré Saint-Basile », porté par plusieurs associations, dont l'Association des Usagers de la PADA (Plateforme d'Accueil des Demandeurs d'Asile). Ce projet, initialement un squat de demandeurs d'asile dans un immeuble vacant appartenant à l'Établissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte d'Azur, a obtenu, avec le soutien de ces associations, une convention d'occupation temporaire d'une durée de neuf mois. Les occupants ont respecté la date de fin de l'occupation temporaire au 31 mars 2023. Plus d'un an après, le bâtiment est toujours fermé et les travaux n'ont pas commencé. Cet évènement semble montrer que les pouvoirs publics sont de plus en plus enclins à l'occupation temporaire. Ce projet était intéressant pour au moins deux paramètres : réconcilier le monde du squat avec l'urbanisme temporaire, et avoir été géré avec les

personnes directement concernées. La gestion de Coco Velten et les résultats encourageant de l'évaluation du programme ont peut-être participé au développement de ces projets en occupation temporaire.

Le dernier projet en date est celui de la Caserne du Muy. Ce projet de tiers lieu en occupation temporaire vise un bâtiment du second empire du ministère des Armées, dont une aile de 12 000 m^2 est inutilisée depuis une quinzaine d'années. Ce projet vise à proposer de l'hébergement pour personnes sans domicile, des bureaux pour associations et petites entreprises et un espace végétalisé pensé comme un « refuge pour les enfants ». Pour ce projet, un consortium d'associations et organisations nationales, locales et du quartier a été impliqué dès la conception du projet.

Il serait pertinent d'examiner les méthodes et indicateurs d'évaluation de ces tiers-lieux afin de déterminer si un modèle ou des pratiques récurrentes émergent. Par exemple, observe-t-on que la majorité des tiers-lieux adoptent des démarches de recherche participative, des évaluations de programmes, ou font référence aux capabilités pour orienter leurs actions ? Avec la prise d'ampleur du développement des tiers-lieux de façon générale, des guides d'évaluation des effets sociaux ont émergé, comme le guide « L'évaluation des effets sociaux des lieux hybrides » d'Approche.s ! (Ung et Gayet, 2022), issu d'une démarche de 3 ans « d'étude-action » qui s'appuie sur trois étapes pour la démarche évaluative :

- Etape 1 : Fédérer les partenaires et s'accorder sur les grands enjeux
- Etape 2 : Collecter et analyser les données
- Etape 3 : Définir collectivement la valeur et bilan

Ce guide comporte des ateliers basés sur l'intelligence collective pour animer chaque étape. Ce guide est basé sur les Objectifs de Développement Durable. Il peut concerner les retombées de ces tiers-lieux solidaires pour les publics en situation d'exclusion, en interrogeant notamment le lien social, la santé, l'insertion professionnelle, et la « capacité à agir », associée à la question : « Dans le cadre du projet, y-a-t-il eu de nouveaux projets ou actions imprévus et portés par les publics bénéficiaires ? ». Ce guide combiné aux résultats de cette thèse pourrait servir de base à un processus participatif pour créer un guide spécifiquement pensé avec et pour les personnes en situation d'exclusion sociale au sein des tiers-lieux.

7.4.4. Développement des processus participatifs

La participation était au cœur des enjeux de cette thèse. Si celle-ci peut être difficile à mettre en place et nécessite plus de moyens, elle semble pourtant inévitable en recherche, mais également dans la conception et la mise en œuvre de tout projet visant à développer les capabilités des personnes en situation d'exclusion.

En plus de l'augmentation des moyens dédies à l'approche participative (rémunération des co-chercheur·ses par exemple), plusieurs pistes pourraient être explorées pour favoriser la participation.

Premièrement, même si un projet comporte un renouvellement rapide des personnes directement concernées ne permettant pas une implication sur la durée, des associations et organisations représentatives pourraient être intégrées au comité de pilotage du projet.

Ensuite, plusieurs métiers encore peu développés dans le champ de l'exclusion sociale pourraient favoriser la participation des personnes en situation d'exclusion en plus des professionnel·les du travail social. Il s'agit des pair-aidant·es, aussi appelé·es « médiateur·rice » et des ergothérapeutes. Les pair-aidant·es sont des professionnel·les ayant eux·elles-mêmes vécues des situations d'exclusion. Ces professionnel·les permettent un nouveau type de relation avec les personnes accompagnées, qui se veut plus horizontale et avec une meilleure compréhension de la situation de la personne. L'ergothérapie est aussi une profession qui permettrait de favoriser la participation, celle-ci étant au cœur du métier d'ergothérapeute. Les ergothérapeutes analysent les transactions entre les personnes et leur environnement, et la façon dont cela se transforme ou non en occupation (en activité ayant du sens). Les ergothérapeutes accompagnent les personnes ou les communautés vers d'avantage de « justice occupationnelle », soit les capabilités de mettre en œuvre plusieurs droits occupationnels, comme le droit de choisir des occupations ayant du sens, ou encore le droit à avoir un quotidien équilibré (équilibre occupationnel).

Le triptyque travail social, ergothérapeute et pair-aidant·e est d'ailleurs recommandé dans le modèle « Peer to Community » (P2C), ayant été conçu conjointement par des personnes ayant été sans domicile, des chercheur·ses, des prestataires de services et des dirigeant·es d'organisations (Marshall et al., 2024). Cette intervention a pour but d'aider les personnes qui ont trouvé un logement après avoir été sans domicile à retrouver un sentiment d'appartenance avec leur communauté. Dans ce modèle, le rôle de l'ergothérapie est de proposer une expertise en matière de santé mentale et accompagner la recherche de stratégies pour que les personnes puissent participer à des activités ayant du sens. Le rôle du travail social est de fournir une expertise en santé mentale et des stratégies pour établir des relations. Le rôle du soutien par les pairs est d'apporter une expertise en matière d'expérience vécue afin de favoriser l'établissement de relations et l'engagement dans des activités utiles susceptibles de favoriser l'intégration dans la communauté.

Actuellement en France, la pair-aidance semble connaître une expansion et se structure de manière plus formelle (Demailly, 2021; Flora et Brun, 2020). A Marseille, cela se concrétise notamment à travers de nouvelles formations comme le Diplôme Universitaire (DU) de pair-aidance, ou par des organisations telles que l'association

ESPER PRO, qui soutient les pair-aidant·es dans leur emploi. Ce développement de la pair-aidance semble se concentrer actuellement principalement sur la santé mentale, et les prochains défis du développement de ces formations pourraient être de proposer des formations spécifiquement centrées sur les enjeux de l'exclusion liée au logement.

7.4.5. Nouveaux rôles et pratiques dans le champ de la science

Face aux crises actuelles, telles que le changement climatique, l'augmentation des inégalités, la polarisation politique et la multiplication des conflits, il semble devenir urgent que les chercheur·ses adoptent de nouvelles postures pour soutenir l'émancipation et la résilience de la société.

Cette thèse, qui met l'accent sur l'évaluation de programme en intégrant des processus participatifs, tout en assumant un rôle d'agent·e de changement, contribue aux réflexions sur l'évolution des rôles des chercheur·ses. Les approches participatives, de plus en plus reconnues, incarnent à la fois un changement de paradigme scientifique et une voie vers l'émancipation des populations accompagnées. Au-delà de la diffusion des résultats dans les articles scientifiques, les chercheur·ses devraient davantage rechercher à avoir un impact direct sur le terrain en impliquant l'ensemble des parties prenantes. En endossant le rôle d'agent·e de changement, les scientifiques pourraient à la fois rechercher les meilleures pratiques et accompagner leur mise en œuvre au sein des organisations et des politiques publiques concernées.

Reconnaître le caractère politique de la science, quel que soit le domaine, semble également central. Ainsi, les chercheur·ses devraient également accorder une plus grande importance à la vulgarisation de leurs travaux auprès du grand public, notamment via les médias et les réseaux sociaux, afin de rendre leurs connaissances plus accessibles et de participer activement au débat sociétal.

Chapitre 8 - Conclusion générale

A son échelle, cette thèse a permis de contribuer au développement des capabilités des personnes sans domicile, à travers notamment l'évaluation d'un programme de tiers-lieu en occupation temporaire à Marseille, appelé Coco Velten. Les données issues de ces recherches soulignent l'importance de la qualité du lieu, de la participation des personnes hébergées dans le fonctionnement et l'organisation du lieu et des mesures visant l'intégration dans la communauté.

Les tiers-lieux en occupation temporaire proposant de l'hébergement semblent être un moyen de favoriser ces deux derniers points, notamment en favorisant l'implantation dans les centres-villes et par la nature participative des tiers-lieux qui pourrait colorer l'accompagnement au sein de la résidence. Les tiers-lieux doivent toutefois être particulièrement vigilants à la qualité du lieu, pouvant être basse à cause d'une temporalité courte qui limite l'investissement.

Les processus participatifs associés aux différentes méthodes employées ont montré que, bien qu'ils nécessitent davantage de ressources et requièrent une adaptation continue pour soutenir la participation des personnes en situation d'exclusion, des processus participatifs bien conduits renforcent la pertinence de l'étude et peuvent aboutir à des changements bénéfiques pour les participant·es.

Cette thèse dont l'évaluation de programme visait à soutenir les décisions des politiques quant à l'essaimage des tiers-lieux est donc plutôt favorable à leur développement. A Marseille, plusieurs projets s'inscrivent dans les pas du programme Coco Velten. Les futurs défis seront de réussir à impliquer les personnes sans domicile dès la conception du programme, et de coordonner la date de fin du projet d'occupation temporaire avec le lancement effectif de la prochaine utilisation, afin de ne pas laisser le bâtiment de nouveau vide lors des périodes de transition.

Au-delà de la lutte contre le sans-domicilisme, l'émergence des tiers-lieux semble constituer une dynamique porteuse d'espoir pour le renforcement de la justice sociale et écologique ainsi que pour la vitalité démocratique. Bien que Armelle de Guibert et ses collaborateur·rices invitent à la vigilance dans la considération des tiers-lieux solidaires comme des solutions aux problèmes structurels de la société, les tiers-lieux semblent tout de même démontrer qu'une autre forme de société est possible. En facilitant la participation citoyenne et en expérimentant des modes de vie plus durables, les tiers-lieux permettent de questionner les fonctionnements sociétaux actuels et servir de lieux de conscientisation des enjeux sociaux, environnementaux et démocratique. Ainsi, ils ouvrent la voie à de potentielles reconfigurations des rapports de pouvoir et réappropriation des espaces urbains par les communautés locales, où les valeurs de

justice sociale, de solidarité, de participation et de durabilité seraient pleinement intégrées dans la société, soutenant ainsi les capabilités de toutes et tous.

Bibliographie

Adair, C. E., Kopp, B., Lavoie, J., Distasio, J., Hwang, S. W., Watson, A., Veldhuizen, S., Chislett, K., Voronka, J., Ahmad, M., Ahmed, N., & Goering, P. (2014). Development and Initial Validation of the Observer-Rated Housing Quality Scale (OHQS) in a Multisite Trial of Housing First. *Journal of Urban Health*, *91*(2), 242-255. https://doi.org/10.1007/s11524-013-9851-6

Ahrens, S. (2016). Understanding sport as the expansion of capabilities : The homeless world cup and street soccer (scotland) [Ph.D., The University of Edinburgh (United Kingdom)]. In *PQDT - UK & Ireland* (1937395242). ProQuest Dissertations & Theses Global. http://lama.univ-amu.fr/login?url=https://www.proquest.com/dissertations-theses/understanding-sport-as-expansion-capabilities/docview/1937395242/se-2?accountid=15337

Akinyode, B. F., & Khan, T. H. (2018). Step by step approach for qualitative data analysis. *International Journal of Built Environment and Sustainability*, *5*(3), Article 3. https://doi.org/10.11113/ijbes.v5.n3.267

Allan, M. (2017). Mortalité des personnes sans domiciles : Enquêter, dénombrer et décrire en 2015. *Rhizome*, *64*(2), 3-4. https://doi.org/10.3917/rhiz.064.0003

Amore, K., Baker, M., & Howden-Chapman, P. (2011). The ETHOS Definition and Classification of Homelessness : An Analysis. *European Journal of Homelessness*, *5*(2).

Andres, L., & Kraftl, P. (2021). New directions in the theorisation of temporary urbanisms : Adaptability, activation and trajectory. *Progress in Human Geography*, *45*(5), 1237-1253. https://doi.org/10.1177/0309132520985321

Arksey, H., & O'Malley, L. (2005). Scoping studies : Towards a methodological framework. *International Journal of Social Research Methodology*, *8*(1), 19-32. https://doi.org/10.1080/1364557032000119616

Arnstein, S. R. (2019). A Ladder of Citizen Participation. *Journal of the American Planning Association*, *85*(1), 24-34. https://doi.org/10.1080/01944363.2018.1559388

Aubry, T., Duhoux, A., Klodawsky, F., Ecker, J., & Hay, E. (2016). A Longitudinal Study of Predictors of Housing Stability, Housing Quality, and Mental Health Functioning Among Single Homeless Individuals Staying in Emergency Shelters. *American Journal of Community Psychology*, *58*(1-2), 123-135. https://doi.org/10.1002/ajcp.12067

Baillargeon, T., & Diaz, J. (2020). L'urbanisme transitoire à Montréal : Entre innovation et préservation. *Revue Organisations & territoires*, *29*(2), 25-39. https://doi.org/10.1522/revueot.v29n2.1148

Balla, S. (2024). Positionnalité. *Anthropen*. https://doi.org/10.47854/gea2f270

Ballain, R. (2024). *L'état du mal-logement en France* (29; p. 338). Fondation pour le Logement des Défavorisés. https://www.fondation-abbe-pierre.fr/sites/default/files/2024-01/REML2024.pdf

Batterham, D. (2019a). Homelessness as Capability Deprivation : A Conceptual Model. *Housing, Theory and Society*, *36*(3), 274-297. https://doi.org/10.1080/14036096.2018.1481142

Batterham, D. (2019b). Homelessness as Capability Deprivation : A Conceptual Model. *Housing, Theory and Society*, *36*(3), 274-297. https://doi.org/10.1080/14036096.2018.1481142

Batterham, D. A. (2020). *Clarifying the Relationship between Homelessness and Private Rental Markets in Australia : Capabilities, Risk, Mobility and Geography* [La Trobe University]. https://researchbank.swinburne.edu.au/file/ff7df7fa-b5de-4c7f-a83d-6155505c55bb/1/deborah_batterham_thesis.pdf

Beaton, D. E., Bombardier, C., Guillemin, F., & Ferraz, M. B. (2000). Guidelines for the Process of Cross-Cultural Adaptation of Self-Report Measures. *Spine*, *25*(24), 3186.

Bishop, P., & Williams, L. (2012). *The Temporary City* (Routledge). https://www.routledge.com/The-Temporary-City/Bishop-Williams/p/book/9780415670562

Bonifácio, M. I. S. (2017). *Capabilities questionnaire for homeless population : A collaborative study with housing first users* [masterThesis]. https://repositorio.ispa.pt/handle/10400.12/6296

Bonnefoy, C. (2018, avril 6). Un « laboratoire » avec pour objectif zéro sans-abri. *La Croix*. https://www.la-croix.com/France/Exclusion/laboratoire-objectif-zero-sans-abri-2018-04-06-1200929522

Borda, O. F. (1980). *Theoretical aspects of participation action research; reflections on the meaning and role of science in people's participation*. https://policycommons.net/artifacts/10696689/theoretical-aspects-of-participation-action-research-reflections-on-the-meaning-and-role-of-science-in-peoples-participation/11603834/

Boujut, É., & Bruchon-Schweitzer, M. (2007). Rôle de certains facteurs psychosociaux dans la réussite universitaire d'étudiants de première année. *L'orientation scolaire et professionnelle*, *36/2*, Article 36/2. https://doi.org/10.4000/osp.1367

Bourke, L. (2009). Reflections on doing participatory research in health : Participation, method and power. *International Journal of Social Research Methodology*. https://doi.org/10.1080/13645570802373676

Boutchenik, B., Charlet, A., Mathieu, B., & Nouvellon, Q. (2023). *Rapport du compte du logement 2022*. Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Bragaglia, F., & Rossignolo, C. (2021). Temporary urbanism as a new policy strategy : A contemporary panacea or a trojan horse? *International Planning Studies*, *26*(4), 370-386. https://doi.org/10.1080/13563475.2021.1882963

Bregeon, P. (2009). L'exclusion en matière de logement en France. Les ambiguïtés du système de l'hébergement social. In *A quoi servent les professionnels de l'insertion ?* https://hal.science/hal-00410277

Briand, C., & Larivière, N. (2020). LES MÉTHODES DE RECHERCHE MIXTES: In N. Larivière & M. Corbière (Éds.), *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes, 2e édition* (2e éd., p. 775-802). Presses de l'Université du Québec; JSTOR. https://doi.org/10.2307/j.ctv1c29qz7.34

Bronfenbrenner, U. (1979). *The Ecology of Human Development : Experiments by Nature and Design*. Harvard University Press.

Brownson, R. C., Kreuter, M. W., Arrington, B. A., & True, W. R. (2006). Translating Scientific Discoveries Into Public Health Action : How Can Schools Of Public Health Move Us Forward? *Public Health Reports*, *121*(1), 97-103.

Bruchon-Schweitzer, M., & Boujut, E. (2021). *Psychologie de la santé - 2e éd : Concepts, méthodes et modèles*. Dunod.

Brugge, D., & Kole, A. (2003). A case study of community-based participatory research ethics : The healthy public housing initiative. *Science and Engineering Ethics*, *9*(4), 485-501. https://doi.org/10.1007/s11948-003-0046-5

Bruneteaux, P. (2006). L'hébergement d'urgence à Paris ou l'accueil en souffrance. *Sociétés contemporaines*, *63*(3), 105-125. https://doi.org/10.3917/soco.063.0105

Bruneteaux, P. (2007). Les politiques de l'urgence à l'épreuve d'une ethnobiographie d'un SDF. *Revue francaise de science politique*, *Vol. 57*(1), 47-67.

Bruneteaux, P., & Lanzarini, C. (1998). Les entretiens informels. *Sociétés Contemporaines*, *30*(1), 157-180. https://doi.org/10.3406/socco.1998.1853

Buchter, L., Guinchard, M., & Le Roux, A. (2022). Remettre les vieilles de la marge au centre avec une recherche participative. *Nouvelles Questions Féministes*, *41*(1), 83-99. https://doi.org/10.3917/nqf.411.0083

Burret, A. (2017). *Etude de la configuration en Tiers-Lieu : La repolitisation par le service* [Phdthesis, Université de Lyon]. https://theses.hal.science/tel-01587759

Burt, M. R., Aron, L. Y., Douglas, T., Valente, J., Lee, E., & Iwen, B. (1999). *Homelessness : Programs and the People They Serve. Summary Report. Findings of the National Survey of Homeless Assistance Providers and Clients*. https://eric.ed.gov/?id=ED438347

Carrier, A., & Beaudoin, M. (2020). Conceptualizing Occupational Therapists' Change Agent Role To Support Entry-Level Pedagogical Activities : Results From A Scoping Study. *Journal of Occupational Therapy Education (JOTE)*, *4*(3). https://doi.org/10.26681/jote.2020.040303

Chauvin, P., & Laporte, A. (2010). *Samenta : Rapport sur la santé mentale et les addictions chez les personnes sans logement personnel d'Ile-de-France*. Observatoire du Samu social. https://www.hal.inserm.fr/inserm-00471925/document

Chum, A., Skosireva, A., Tobon, J., & Hwang, S. (2016). Construct Validity of the SF-12v2 for the Homeless Population with Mental Illness : An Instrument to Measure Self-Reported Mental and Physical Health. *PLOS ONE*, *11*(3), e0148856. https://doi.org/10.1371/journal.pone.0148856

Cockersell, P. (2018). The problem and potential of complexity. In *Social Exclusion, Compound Trauma and Recovery : Applying Psychology, Psychotherapy and PIE to Homelessness and Complex Needs*. Jessica Kingsley Publishers.

COMPAS. (2013). *DISPARITÉS SOCIO-SPATIALES EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR (Synthèse)* [Synthèse].

Côté, D., Dubé, J., & Arsenault, M. (2020). L'APPROCHE ETHNOGRAPHIQUE: In M. Corbière & N. Larivière (Éds.), *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes, 2e édition* (2e éd., p. 59-88). Presses de l'Université du Québec; JSTOR. https://doi.org/10.2307/j.ctv1c29qz7.8

Cousins, J. B., & Whitmore, E. (2004). Framing Participatory Evaluation. *New Directions for Evaluation*, *1998*, 5-23. https://doi.org/10.1002/ev.1114

Creswell, J. W., & Clark, V. L. P. (2017). *Designing and Conducting Mixed Methods Research*. SAGE Publications.

Curiale, C., Lenzi, M., Gaboardi, M., Disperati, F., & Santinello, M. (2020). *Training, Supervision and Capability- Fostering Approach : A Comparison Between Housing First and Traditional Services in Eight European Countries*. *14*(4).

Daguzan, A., Magnani, C., Kaszuba, L., & Farnarier, C. (2022). *Sans-abri à Marseille : Ce que les chiffres révèlent – L'essentiel du recensement ASSAb 2019*. Projet Assab.

Daigneault, P.-M., & Jacob, S. (2009). Toward Accurate Measurement of Participation : Rethinking the Conceptualization and Operationalization of Participatory Evaluation. *American Journal of Evaluation*, *30*(3), 330-348. https://doi.org/10.1177/1098214009340580

Damon, J. (2012). *La question SDF*. Presses Universitaires de France.

Dear, M. (1992). Understanding and Overcoming the NIMBY Syndrome. *Journal of the American Planning Association*, *58*(3), 288-300. https://doi.org/10.1080/01944369208975808

Decoupigny, D., & Vandewiele, A. (2021). *Les personnes sans domicile et les personnes vulnérables vis-à-vis du logement, Évolution 2019-2020*. Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole. https://www.adu-lille-metropole.org/wp-content/uploads/2021/05/Les-personnes-sans-domicile-et-les-personnes-vulnerables-vis-a-vis-du-logement-WEB.pdf

Demailly, L. (2021). *La professionnalisation de la pair-aidance en santé mentale en France:processus et enjeux*. Presses Universitaires de Grenoble. https://doi.org/10/58594

Desrosiers, J., Pouliot-Morneau, D., & Larivière, N. (2020). LE FOCUS GROUP: In N. Larivière & M. Corbière (Éds.), *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes, 2e édition* (2e éd., p.

141-172). Presses de l'Université du Québec; JSTOR. https://doi.org/10.2307/j.ctv1c29qz7.11

Devine-Wright, P. (2009). Rethinking NIMBYism : The role of place attachment and place identity in explaining place-protective action. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, *19*(6), 426-441. https://doi.org/10.1002/casp.1004

Diguet, C. (2018). *L'urbanisme transitoire, optimisation foncière ou fabrique urbaine partagée ?* IAU îdF. https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/Etude_1427/UrbanismeTransitoire.pdf

Diguet, C., Rodrigues, D., & Marzilli, G. (2022). *Urbanisme Transitoire en Île-de-France—Tendances actuelles et nouveaux regards dans la région*.

Dionne, P., Baribeau, C., & Savoie-Zajc, L. (2022). L'activité de recherche qualitative à un carrefour de visées transformatrices et émancipatrices. *Recherches qualitatives*, *41*(1), 1-12. https://doi.org/10.7202/1088792ar

Doyal, L., & Gough, I. (1991). Measuring Need-Satisfaction. In L. Doyal & I. Gough (Éds.), *A Theory of Human Need* (p. 151-170). Macmillan Education UK. https://doi.org/10.1007/978-1-349-21500-3_9

DREES. (2021). *L'enquête auprès des établissements et services en faveur des adultes et familles en difficulté sociale (ES-DS)* [Jeu de données]. https://data.drees.solidarites-sante.gouv.fr/explore/dataset/3921_l-enquete-aupres-des-etablissements-et-services-en-faveur-des-adultes-et-fa/information/

Drolet, M.-J., Carrier, A., Hudon, A., & Hurst, S. (2020). Advocacy systémique en santé et réadaptation. Être un agent de changement social pour résoudre les conflits de loyautés multiples de nature systémique. In *LES LOYAUTÉS MULTIPLES Mal-être au travail et enjeux éthiques | TOME 2* (Nota bene).

Durand Jeanson, A. (2019). Tiers-lieux, de l'objet à émergences à l'objet de transformations. *Prima Terra*. https://www.prima-terra.fr/2019/10/tiers-lieux-de-lobjet-emergences-lobjet.html

Eakman, A. M., Carlson, M., & Clark, F. (2010). Factor Structure, Reliability and Convergent Validity of the Engagement in Meaningful Activities Survey for Older Adults. *OTJR : occupation, participation and health*, *30*(3), 111-121. https://doi.org/10.3928/15394492-20090518-01

Easton, C., Javadizadeh, E., Plett, P., Perez, S., Isard, R., Hariramani, S., Salahi, G., & Marshall, C. A. (2023). A scoping review examining the association of housing quality and psychosocial well-being following homelessness : An ecological systems perspective. *Journal of Social Distress and Homelessness*, *0*(0), 1-25. https://doi.org/10.1080/10530789.2023.2241215

Erdem, G. (2014). Can a House Become More Than a Home ? Effects of Housing Assistance and Supportive Services on Promoting Capabilities among Homeless Mothers [Ph.D., The Ohio State University]. In *ProQuest Dissertations and Theses* (1647502247). ProQuest Dissertations & Theses Global. http://lama.univ-amu.fr/login?url=https://www.proquest.com/dissertations-theses/can-house-become-more-than-home-effects-housing/docview/1647502247/se-2?accountid=15337

Evangelista, G. F. (2010a). *Poverty, Homelessness and Freedom : An Approach from the Capabilities Theory*. *4*, 14.

Evangelista, G. F. (2010b). *Poverty, Homelessness and Freedom : An Approach from the Capabilities Theory*. *4*.

FAS. (2017). *Enquête—La participaition des personnes accueillies dans le réseau de la Fédération*. https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2020/12/Enquete-CVS1.pdf

FAS, & UNICEF. (2024). *Baromètre enfants à la rue*. https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2024/08/DP_Barometre-Enfants-a-la-rue-2024_FAS-UNICEF.pdf

Fazel, S., Geddes, J. R., & Kushel, M. (2014). The health of homeless people in high-income countries : Descriptive epidemiology, health consequences, and clinical and policy recommendations. *The Lancet*, *384*(9953), 1529-1540. https://doi.org/10.1016/S0140-6736(14)61132-6

FEANTSA. (2007). *ETHOS - Typologie européenne de l'exclusion liée au logement*. https://www.feantsa.org/fr/resource/toolkit/2012/07/12/ethos-typologie-europeenne-de-l-exclusion-liee-au-logement

Fédération nationale des Samu Sociaux, & Fédération des Acteurs de la Solidarité. (2021). *Étude nationale maraudes et Samu Sociaux sur le sans-abrisme*. https://www.federationsolidarite.org/wp-content/uploads/2022/02/fas_samusociaux_2021_2eme-edition_v3.pdf

Fernandes, W., & Tandon, R. (1981). *Participatory Research and Evaluation : Experiments in Research as a Process of Liberation*. Indian Social Institute.

Ferraton, C. (2008). L'approche Par Les Capacités D'amartya Sen : Quels Enseignements Pour L'économie Sociale? *Annals of Public and Cooperative Economics*, *79*(1), 53-78. https://doi.org/10.1111/j.1467-8292.2007.00352.x

Fleishman, J. A., Cohen, J. W., Manning, W. G., & Kosinski, M. (2006). Using the SF-12 Health Status Measure to Improve Predictions of Medical Expenditures. *Medical Care*, *44*(5), I. https://doi.org/10.1097/01.mlr.0000208141.02083.86

Flora, L., & Brun, P. (2020). Naissance de la pair-aidance en France : Les médiateurs de santé-pair. *Pratiques en santé mentale*, *66*(3), 14-19. https://doi.org/10.3917/psm.203.0014

FNARS. (2011). *Rapport annuel du 115*. https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2023-06/115_rapport_web_planche.pdf

Forsyth, T. (2008). Political ecology and the epistemology of social justice. *Geoforum*, *39*(2), 756-764. https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2006.12.005

Foster, S. R., & Iaione, C. (2019). Ostrom in the city : Design principles and practices for the urban commons. In *Routledge Handbook of the Study of the Commons*. Routledge.

Foucault, M. (1975). *Surveiller et punir*. Gallimard.

Fourcade, C. (2017). *Perception du fardeau chez les parents d'enfants avec Troubles du Spectre de l'Autisme : Approche quantitative et qualitative du vécu parental* [These de doctorat, Toulouse 2]. https://theses.fr/2017TOU20012

Fournier, P., & Potvin, L. (1995). Participation communautaire et programmes de santé : Les fondements du dogme. *Sciences sociales et santé*, *13*(2), 39-59. https://doi.org/10.3406/sosan.1995.1326

Fradet, L. (2012). *Outil : Méthode photovoix - Recherche-action participative émancipatrice* (Inex Forma). https://sites.google.com/site/rappratique/outils-et-documentation/guide-methode-photovoix

France Tiers-Lieux. (s. d.). France Tiers-lieux. Consulté 3 août 2024, à l'adresse https://francetierslieux.fr/

Freire, P. (1978). Pedagogy of the Oppressed*. In *Toward a Sociology of Education*. Routledge.

Fricker, M. (2007). *Epistemic Injustice : Power and the Ethics of Knowing*. Clarendon Press.

Gandek, B., Ware, J. E., Aaronson, N. K., Apolone, G., Bjorner, J. B., Brazier, J. E., Bullinger, M., Kaasa, S., Leplege, A., Prieto, L., & Sullivan, M. (1998). Cross-Validation of Item Selection and Scoring for the SF-12 Health Survey in Nine Countries : Results from the IQOLA Project. *Journal of Clinical Epidemiology*, *51*(11), 1171-1178. https://doi.org/10.1016/S0895-4356(98)00109-7

Gardella, É., & Arnaud, A. (2018). *Le sans-abrisme comme épreuves d'habiter* (p. 214). ONPES; Observatoire du Samu social de Paris.

Gedda, M. (2015). Traduction française des lignes directrices STROBE pour l'écriture et la lecture des études observationnelles. *Kinésithérapie, la Revue*, *15*(157), 34-38. https://doi.org/10.1016/j.kine.2014.11.003

Geddes, J. R., & Fazel, S. (2011). Extreme health inequalities : Mortality in homeless people. *The Lancet*, *377*(9784), 2156-2157. https://doi.org/10.1016/S0140-6736(11)60885-4

Gilles, B. (2019, octobre 29). Comment la Ville de Marseille a laissé pourrir ses propres immeubles par dizaines. *Marsactu*. https://marsactu.fr/comment-la-ville-de-marseille-a-laisse-pourrir-ses-propres-immeubles-par-dizaines/

Giraudier, A., Poulain, H., Desrosiers, J., Taylor, O., & Tinland, A. (2024). The capability approach to homelessness, a scoping review. *Under Review*.

Greenwood, R. M., Manning, R. M., O'Shaughnessy, B. R., Cross, O., Vargas-Moniz, M. J., Auquier, P., Santinello, M., Wolf, J. R., Bokszczanin, A., Bernad, R., Källmén, H., Spinnewijn, F., Ornelas, J., & Consortium, H. (2020). Comparison of Housing First and Traditional Homeless Service Users in Eight European Countries : Protocol for a Mixed Methods, Multi-Site Study. *JMIR Research Protocols*, *9*(2), e14584. https://doi.org/10.2196/14584

Greenwood, R. M., Manning, R. M., O'Shaughnessy, B. R., Vargas-Moniz, M. J., Auquier, P., Lenzi, M., Wolf, J., Bokszczanin, A., Bernad, R., Källmén, H., Spinnewijn, F., Ornelas, J., & Consortium, the H. (2021). Structure and agency in capabilities-enhancing homeless services : Housing first, housing quality and consumer choice. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, *n/a*(n/a). https://doi.org/10.1002/casp.2577

Greenwood, R. M., Manning, R. M., O'Shaughnessy, B. R., Vargas-Moniz, M. J., Loubière, S., Spinnewijn, F., Lenzi, M., Wolf, J. R., Bokszczanin, A., Bernad, R., Källmén, H., & Ornelas, J. (2020). Homeless Adults' Recovery Experiences in Housing First and Traditional Services Programs in Seven European Countries. *American Journal of Community Psychology*, *65*(3-4), 353-368. https://doi.org/10.1002/ajcp.12404

Greenwood, R. M., O'Shaughnessy, B. R., Manning, R. M., Vargas Moniz, M. J., Sacchetto, B., Ornelas, J., Jorge-Monteiro, M. F., Almas, I., Duarte, T., Disperati, F., Gaboardi, M., Lenzi, M., Santinello, M., Vieno, A., Marques, R. P., Carmona, M., Nave, A., Bernad, R., Rivero, B., … the Home_EU Consortium. (2023). Psychometric properties of the measure of achieved capabilities in homeless services. *BMC Public Health*, *23*(1), 93. https://doi.org/10.1186/s12889-022-14755-9

Greenwood, R. M., Schaefer-McDaniel, N. J., Winkel, G., & Tsemberis, S. J. (2005). Decreasing psychiatric symptoms by increasing choice in services for adults with histories of homelessness. *American Journal of Community Psychology*, *36*(3-4), 223-238. https://doi.org/10.1007/s10464-005-8617-z

Greenwood, R., Manning, R., O'Shaughnessy, B., Cross, O., Vargas-Moniz, M., Auquier, P., Santinello, M., Wolf, J., Bokszczanin, A., Bernad, R., Kallmen, H., Spinnewijn, F., Ornelas, J., & HOME EU Consortium. (2020). Comparison of Housing First and Traditional Homeless Service Users in Eight European Countries : Protocol for a Mixed Methods, Multi-Site Study. *JMIR RESEARCH PROTOCOLS*, *9*(2). https://doi.org/10.2196/14584

Greenwood, R., O' Shaughnessy, B., Manning, R., Vargas-Moniz, M., Sacchetto, B., Ornelas, J., & Home EU Consortium. (2023). Psychometric properties of the measure of achieved capabilities in homeless services. *BMC Public Health*, *23*. https://doi.org/10.1186/s12889-022-14755-9

Guba, E. G., & Lincoln, Y. S. (1989). *Fourth Generation Evaluation*. SAGE.

Guibert (de), A., Pasquier, R., & Tehel, A. (2023). Les tiers-lieux solidaires : Une révolution silencieuse de l'action sociale territoriale ? *Pouvoirs Locaux*. https://www.revuepouvoirslocaux.fr/fr/article/les-tiers-lieux-solidaires-une-revolution-silencieuse-de-l-action-sociale-territoriale-3979

Guilbert, A., Overney, L., & Eliçabe, R. (2016). « Allô, ici c'est Dominique Janvier du CHRS L'Olivier ». *SociologieS*. https://doi.org/10.4000/sociologies.5397

Hammell, K. W. (2023). Focusing on "what matters" : The Occupation, Capability and Wellbeing Framework for Occupational Therapy. *Cadernos Brasileiros de Terapia Ocupacional*, *31*, e3509. https://doi.org/10.1590/2526-8910.ctoAO269035092

Haraway, D. (1988a). Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective. *Feminist Studies*, *14*(3), 575-599. https://doi.org/10.2307/3178066

Haraway, D. (1988b). Situated Knowledges : The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective. *Feminist Studies*, *14*(3), 575-599. https://doi.org/10.2307/3178066

Hearne, R., & Murphy, M. (2017a). *Investing in the right to a home : Housing, HAPs and hubs*.

Hearne, R., & Murphy, M. (2017b). *Investing in the right to a home : Housing, HAPs and hubs*.

Hocking, C., Townsend, E., & Mace, J. (2019). *Occupational Therapy and Human Rights*. World Federation of Occupational Therapist.

Huber, M. A., Brown, L. D., Metze, R. N., Stam, M., Van Regenmortel, T., & Abma, T. N. (2022). Exploring empowerment of participants and peer workers in a self- managed homeless shelter. *Journal of Social Work*, *22*(1), 26-45. https://doi.org/10.1177/1468017320974602

Hughes, J. R., Clark, S. E., Wood, W., Cakmak, S., Cox, A., MacInnis, M., Warren, B., Handrahan, E., & Broom, B. (2010). Youth Homelessness : The Relationships among Mental Health, Hope, and Service Satisfaction. *Journal of the Canadian Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, *19*(4), 274-283.

Hwang, S. W. (2001). Homelessness and health. *CMAJ*, *164*(2), 229-233.

INSEE. (2023). *France, portrait social* (Insee références).

INSEE. (2024). *L'essentiel sur… La pauvreté | Insee*. https://www.insee.fr/fr/statistiques/5759045#graphique-figure1_radio2

Irving, A. (2018). Homelessness Pathways and Capabilities : A Study of the Lived Experiences of the Hidden Homeless in Private Hostels in Newcastle-Upon-Tyne [Ph.D., University of Northumbria at Newcastle (United Kingdom)]. In *PQDT - Global* (2425883755). ProQuest Dissertations & Theses Global. http://lama.univ-amu.fr/login?url=https://www.proquest.com/dissertations-theses/homelessness-pathways-capabilities-study-lived/docview/2425883755/se-2?accountid=15337

Jarvie, G., & Ahrens, S. (2019). Sport, Homelessness, and Capability : Voices from the Street. *QUEST*, *71*(2), 239-251. https://doi.org/10.1080/00336297.2018.1552160

Jasanoff, S. (2006). *States of Knowledge : The Co-production of Science and Social Order*. Routledge.

Kassam, Y., & Mustafa, K. (1982). *Participatory Research : An Emerging Alternative Methodology in Social Science Research. Participatory Research Network Series No. 2*. International Council for Adult Education, 29 Prince Arthur Avenue, Toronto, Ontario, Canada M5R 1B2 ($7.

Kerman, N., & Sylvestre, J. (2020). Surviving versus living life : Capabilities and service use among adults with mental health problems and histories of homelessness. *Health & Social Care in the Community*, *28*(2), 414-422. https://doi.org/10.1111/hsc.12873

Kirst, M., Zerger, S., Harris, D. W., Plenert, E., & Stergiopoulos, V. (2014). The promise of recovery : Narratives of hope among homeless individuals with mental illness participating in a Housing First randomised controlled trial in Toronto, Canada. *BMJ Open*, *4*(3), e004379. https://doi.org/10.1136/bmjopen-2013-004379

Kjellberg, I., & Jansson, B. (2022). The capability approach in social work research : A scoping review of research addressing practical social work. *International Social Work*, *65*(2), 224-239. https://doi.org/10.1177/0020872819896849

Kourachanis, N. (2022). Housing as a base for welfare in Greece : The staircase of transition and Housing First schemes. *INTERNATIONAL JOURNAL OF HOUSING POLICY*. https://doi.org/10.1080/19491247.2022.2089082

Laconde, C., & Franceschini, B. (2020). *Projet de service du SIAO Paris*. SIAO Paris. https://www.siao.paris/files/upload/Documents/Projet_de_service_du_SIAO_Paris.pdf

Lacroix, P.-A., Pelletier, A.-J., Blondin, M.-P., Dugal, A., Langlois, C., Levasseur, M., & Larivière, N. (2018). Traduction et validation du Questionnaire sur l'engagement dans les activités signifiantes : Translation and validation of the Engagement in Meaningful Activities Survey. *Canadian Journal of Occupational Therapy*, *85*(1), 11-20. https://doi.org/10.1177/0008417417702925

Lamoureux H., Lavoie J., & Mayer R. (2008). *La pratique de l'action communautaire*.

Lang, T. (2014). Inégalités sociales de santé. *Les Tribunes de la santé*, *43*(2), 31-38. https://doi.org/10.3917/seve.043.0031

Larson, C. O. (2002). Use of the SF-12 Instrument for Measuring the Health of Homeless Persons. *Health Services Research*, *37*(3), 733-750. https://doi.org/10.1111/1475-6773.00046

Lassère, V. (2020). *Hébergement, parcours vers le logement et insertion des personnes vulnérables, programme 177* [Bilan stratégique du rapport annuel de performances]. République française. https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&opi=89978449&url=https://www.budget.gouv.fr/documentation/file-download/10687&ved=2ahUKEwj94pTxn5-IAxVaU6QEHXIPMdMQFnoECCQQAQ&usg=AOvVaw0GKtZCIDJIu0OIFYbmCJwE

Lee, C. C., & Rodgers, R. A. (2009). Counselor Advocacy : Affecting Systemic Change in the Public Arena. *Journal of Counseling & Development*, *87*(3), 284-287. https://doi.org/10.1002/j.1556-6678.2009.tb00108.x

Lenzi, M., Santinello, M., Gaboardi, M., Disperati, F., Vieno, A., Calcagnì, A., Greenwood, R. M., Rogowska, A. M., Wolf, J. R., Loubière, S., Beijer, U., Bernad, R., Vargas-Moniz, M. J., Ornelas, J., Spinnewijn, F., Shinn, M., & HOME_EU Consortium Study Group. (2021). Factors Associated with Providers' Work Engagement and Burnout in Homeless Services : A Cross-national Study. *American Journal of Community Psychology*, *67*(1-2), 220-236. https://doi.org/10.1002/ajcp.12470

Lesourne, J. (1978). La théorie des systèmes et la théorie économique. *Économie appliquée*, *31*(3), 319-336. https://doi.org/10.3406/ecoap.1978.4247

Levac, D., Colquhoun, H., & O'Brien, K. K. (2010). Scoping studies : Advancing the methodology. *Implementation Science: IS*, *5*, 69. https://doi.org/10.1186/1748-5908-5-69

Levinson, D. (2004). *Encyclopedia of Homelessness* (1-2). https://doi.org/10.4135/9781412952569

Lièvre, M., & Perrin, M. (s. d.). *REGARD SUR LE SANS-ABRISME DANS LA MÉTROPOLE DE MONTPELLIER*.

Liljenström, H., & Svedin, U. (2005, mai). *Micro Meso Macro : Addressing Complex Systems Couplings*. https://doi.org/10.1142/5585

Lockwood, C., Dos Santos, K. B., & Pap, R. (2019). Practical Guidance for Knowledge Synthesis : Scoping Review Methods. *Asian Nursing Research*, *13*(5), 287-294. https://doi.org/10.1016/j.anr.2019.11.002

Loignon, C., Dupéré, S., Godrie, B., & Leblanc, C. (2018). « Dés-élitiser » la recherche pour favoriser l'équité en santé. Les recherches participatives avec des publics en situation de pauvreté en santé publique. *Éthique publique. Revue internationale d'éthique sociétale et gouvernementale*, *vol. 20, n° 2*, Article 20, n° 2. https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.4058

Loison, M. (2009). *Habiter à côté des SDF. Représentations sociales et attitudes à l'égard des personnes sans domicile* [École des hautes Études en Science Sociales]. https://www.serge-paugam.fr/these--marie-loison-leruste--id27.html

Loison, M. (2023). Le sans-domicilisme. Réflexion sur les catégories de l'exclusion du logement. *Revue francaise des affaires sociales*, *1*, 29-50.

Lord, M.-M., Aubin, G., Larivière, N., & Marcoux, L. (2021). Les enjeux éthiques et épistémologiques de la recherche-action auprès de populations en situation de vulnérabilité : L'importance de la réflexivité éthique des chercheurs. *Ethica : revue interdisciplinaire de recherche en éthique*, *24*(2), 49-74. https://doi.org/10.7202/1105631ar

Lotz, K. V. (2018). The Impact of Homelessness and Housing Insecurity on Injection Drug Use Among Women [Ph.D., New York University]. In *ProQuest Dissertations and Theses* (2038559511). ProQuest Dissertations & Theses Global.

Lyon-Callo, V. (2001). Making Sense of NIMBY poverty, power and community opposition to homeless shelters. *City & Society*, *13*(2), 183-209. https://doi.org/10.1525/city.2001.13.2.183

Magwood, O., Leki, V. Y., Kpade, V., Saad, A., Alkhateeb, Q., Gebremeskel, A., Rehman, A., Hannigan, T., Pinto, N., Sun, A. H., Kendall, C., Kozloff, N., Tweed, E. J., Ponka, D., & Pottie, K. (2019). Common trust and personal safety issues : A systematic review on the acceptability of health and social interventions for persons with lived experience of homelessness. *PloS One*, *14*(12), e0226306. https://doi.org/10.1371/journal.pone.0226306

Marchetti, N. (2005). *Les conflits de localisation : Le syndrome NIMBY* [CIRANO Burgundy Reports]. CIRANO. https://econpapers.repec.org/paper/circirbur/2005rb-05.htm

Marcillat, A., & Maurin, M. (2018). Singularisation, différenciation : Pratiques de la (non)mixité dans l'intervention sociale auprès des personnes sans abri. *Nouvelles Questions Feministes*, *Vol. 37*(2), 90-105.

Marpsat, M. (2004). Les personnes sans domicile ou mal logées. *Travail, genre et sociétés*, *11*(1), 79-92. https://doi.org/10.3917/tgs.011.0079

Marshall, C. A., Davidson, L., Li, A., Gewurtz, R., Roy, L., Barbic, S., Kirsh, B., & Lysaght, R. (2019). Boredom and meaningful activity in adults experiencing homelessness : A mixed-methods study: *Canadian Journal of Occupational Therapy*. https://doi.org/10.1177/0008417419833402

Marshall, C. A., Gewurtz, R., Ross, C., Becker, A., Cooke, A., Roy, L., Barbic, S., Lysaght, R., & Kirsh, B. (2022). Beyond Securing a tenancy : Using the capabilities approach to identify the daily living needs of individuals during and following homelessness. *Journal of Social Distress and Homelessness*, *0*(0), 1-15. https://doi.org/10.1080/10530789.2022.2070098

Marshall, C. A., Holmes, J., Todd, E., Panter, G., Plett, P., Easton, C., Perez, S., Landry, T., Collins, S., Jastak, M., Murray, R., Goldszmidt, R., Laliberte-Rudman, D., Carlsson, A., Oudshoorn, A., & Forchuk, C. (2024). Co-Designing the "Peer to Community (P2C) Model" : An Intervention for Promoting Community Integration Following Homelessness. *International Journal on Homelessness*, 1-23. https://doi.org/10.5206/ijoh.2023.3.17806

Marshall, C. A., Roy, L., Becker, A., Nguyen, M., Barbic, S., Tjörnstrand, C., Gewurtz, R., & Wickett, S. (2019). Boredom and homelessness : A scoping review. *Journal of Occupational Science*. https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/14427591.2019.1595095

Mazery, V., & Guéry, H. (2013). *DISPARITÉS SOCIO-SPATIALES EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR*. Compas, Région PACA.

McColl, M. A., Davies, D., Carlson, P., Johnston, J., & Minnes, P. (2001). The community integration measure : Development and preliminary validation. *Archives of Physical Medicine and Rehabilitation*, *82*(4), 429-434. https://doi.org/10.1053/apmr.2001.22195

McDonald, M. (2019). Mission Driven? Applying Ethics and Capabilities to Organizational Level Responses to Homelessness. *Honors Projects*. https://digitalcommons.spu.edu/honorsprojects/96

McGowan, J., Sampson, M., Salzwedel, D. M., Cogo, E., Foerster, V., & Lefebvre, C. (2016). PRESS Peer Review of Electronic Search Strategies : 2015 Guideline Statement. *Journal of Clinical Epidemiology*, *75*, 40-46. https://doi.org/10.1016/j.jclinepi.2016.01.021

Medina, J. (2013). *The Epistemology of Resistance : Gender and Racial Oppression, Epistemic Injustice, and the Social Imagination*. OUP USA.

Michalot, T., & Simeone, A. (2010). L'alcoolisation apparente : Un critère d'exclusion pour l'admission en C.H.R.S. d'insertion ? *Pensée plurielle*, *23*(1), 109-122. https://doi.org/10.3917/pp.023.0109

Ministère de la Transition écologique. (s. d.). *Logement d'abord : Le plan quinquennal pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme*. Ministère de la Transition écologique. Consulté 16 mai 2022, à l'adresse https://www.ecologie.gouv.fr/logement-dabord-plan-quinquennal-logement-dabord-et-lutte-contre-sans-abrisme

Moher, D., Liberati, A., Tetzlaff, J., Altman, D. G., & the PRISMA Group. (2009). Preferred Reporting Items for Systematic Reviews and Meta-Analyses : The PRISMA Statement. *Annals of Internal Medicine*, *151*(4), 264-269. https://doi.org/10.7326/0003-4819-151-4-200908180-00135

Mousavi, T., Forwell, S., Dharamsi, S., & Dean, E. (2015). The historical shift towards human rights in occupational therapy with special reference to the Capabilities Approach and its implications. *World Federation of Occupational Therapists Bulletin*, *71*(2), 81-87. https://doi.org/10.1179/2056607715Y.0000000005

Nelson, G., Sylvestre, J., Aubry, T., George, L., & Trainor, J. (2007). Housing Choice and Control, Housing Quality, and Control over Professional Support as Contributors to the Subjective Quality of Life and Community Adaptation of People with Severe Mental Illness. *Administration and Policy in Mental Health and Mental Health Services Research*, *34*(2), 89-100. https://doi.org/10.1007/s10488-006-0083-x

Nicholls, C. M. (2010a). Housing, Homelessness and Capabilities. *Housing, Theory and Society*, *27*(1), 23-41. https://doi.org/10.1080/14036090902764588

Nicholls, C. M. (2010b). Housing, Homelessness and Capabilities. *Housing, Theory and Society*, *27*(1), 23-41. https://doi.org/10.1080/14036090902764588

Nussbaum, M. (2002). Capabilities and Social Justice. *International Studies Review*, *4*(2), 123-135. https://doi.org/10.1111/1521-9488.00258

Nussbaum, M. C. (1997). Capabilities and Human Rights. *Fordham Law Review*, *66*, 273.

Nussbaum, M. C. (2011). *Creating Capabilities : The Human Development Approach*. Harvard University Press. https://doi.org/10.4159/harvard.9780674061200

Nussbaum Martha C. (2011). *Capabilités, comment créer les conditions d'un monde plus juste ?* (Flammarion).

O' Shaughnessy, B., Manning, R., Greenwood, R., Vargas-Moniz, M., Loubiere, S., Spinnewijn, F., Gaboardi, M., Wolf, J., Bokszczanin, A., Bernad, R., Blid, M., Ornelas, J., & HOME-EU Consortium Study Grp. (2021). Home as a Base for a Well-Lived Life : Comparing the Capabilities of Homeless Service Users in Housing First and the Staircase of Transition in Europe. *HOUSING THEORY & SOCIETY*, *38*(3), 343-364. https://doi.org/10.1080/14036096.2020.1762725

Observatoire France Tiers-Lieux. (2023). *Les données des tiers-lieux en France*. Observatoire des Tiers-Lieux. https://observatoire.francetierslieux.fr/donnees/

Oldenburg, R. (1991). *The great good place : Cafés, coffee shops, community centers, beauty parlors, general stores, bars, hangouts, and how they get you through the day* (1st pbk. ed.). Paragon House.

Omerov, P., Craftman, Å. G., Mattsson, E., & Klarare, A. (2020). Homeless persons' experiences of health- and social care : A systematic integrative review. *Health & Social Care in the Community*, *28*(1), 1-11. https://doi.org/10.1111/hsc.12857

Orsi, F. (2013). Elinor Ostrom et les faisceaux de droits : L'ouverture d'un nouvel espace pour penser la propriété commune. *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, *14*, Article 14. https://doi.org/10.4000/regulation.10471

Orsi, F. (2014). Réhabiliter la propriété comme bundle of rights : Des origines à Elinor Ostrom, et au-delà ? *Revue internationale de droit économique*, *t. XXVIII*(3), 371-385. https://doi.org/10.3917/ride.283.0371

O'Shaughnessy, B., & Greenwood, R. (2021). Autonomy and authority : Homeless service users' empowering experiences in housing first and staircase services. *JOURNAL OF COMMUNITY & APPLIED SOCIAL PSYCHOLOGY*, *31*(3), 288-304. https://doi.org/10.1002/casp.2511

O'Shaughnessy, B. R., & Greenwood, R. M. (2021). Autonomy and authority : Homeless service users' empowering experiences in housing first and staircase services. *Journal of Community & Applied Social Psychology*, *31*(3), 288-304. https://doi.org/10.1002/casp.2511

Ostlund, S. (2021). Distinguishing Disadvantage from Ill-Being in the Capability Approach. *ETHICAL THEORY AND MORAL PRACTICE*, *24*(4), 933-947. https://doi.org/10.1007/s10677-021-10232-1

Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons : The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press. https://doi.org/10.1017/CBO9780511807763

Ouvrier, A., Farnarier, C., Daguzan, A., & Tinland, A. (2024). *Mieux comprendre le recensement des sans-abris pour mieux agir*. ASSAb.

Partis, M. (2003). Hope in homeless people : A phenomenological study. *Primary Health Care Research & Development*, *4*(1), 9-19. https://doi.org/10.1191/1463423603pc118oa

Patton, M. Q. (1997). *Utilization-focused evaluation : The new century text, 3rd ed* (p. xvi, 431). Sage Publications, Inc.

PELE, N., & Cerema. Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement. (2023). *Analyse de la vacance des logements de la ville de Marseille*. 33 p. SYRACUSE.

Perkins, P. E. (2023). *Climate Justice and Participatory Research : Building Climate-resilient Commons*. University of Calgary Press.

Peters, M. D. J., Marnie, C., Tricco, A. C., Pollock, D., Munn, Z., Alexander, L., McInerney, P., Godfrey, C. M., & Khalil, H. (2020). Updated methodological guidance for the conduct of scoping reviews. *JBI Evidence Synthesis*, *18*(10), 2119. https://doi.org/10.11124/JBIES-20-00167

Peters, M., Godfrey, C., Khalil, H., Mcinerney, P., Soares, C., & Parker, D. (2017). *2017 Guidance for the Conduct of JBI Scoping Reviews*.

Pitts, V. (1997). Controlling Homeless Mothers : The Surveillance of Women in a Homeless Shelter. In *Race, Gender, and Class in Criminology*. Routledge.

Plante, J., & Bouchard, C. (1998). La qualité. Sa définition et sa mesure. *Service social*, *47*(1-2), 27-61. https://doi.org/10.7202/706780ar

Pleace N. (2013). *Le logement d'abord*. Observatoire européen sur le sans-abrisme.

Point d'étape—Coco Velten et après ? (p. 37). (2021). Coco Velten.

Porteous, N. L. (2018). 5. La construction du modèle logique d'un programme. In C. Dagenais & V. Ridde (Éds.), *Approches et pratiques en évaluation de programmes* (p. 89-107). Presses de l'Université de Montréal. http://books.openedition.org/pum/5976

Projet de loi de finances pour 2017 - notes de présentation, I. LE PROGRAMME 177 « HÉBERGEMENT, PARCOURS VERS LE LOGEMENT ET INSERTION DES PERSONNES VULNÉRABLES » : UNE BUDGÉTISATION INITIALE ENFIN PLUS SINCÈRE DE L'HÉBERGEMENT D'URGENCE ? (2017). https://www.senat.fr/commission/fin/pjlf2017/np/np31/np313.html

Quinn Patton, M., & LaBossière, F. (2018). 8. L'évaluation axée sur l'utilisation. In C. Dagenais & V. Ridde (Éds.), *Approches et pratiques en évaluation de programmes* (p. 145-160). Presses de l'Université de Montréal. http://books.openedition.org/pum/5983

Ranis, G., Stewart, F., & Samman, E. (2006). Human Development : Beyond the Human Development Index. *Journal of Human Development*, *7*(3), 323-358. https://doi.org/10.1080/14649880600815917

Rapp, C. A., & Goscha, R. J. (2011). *The Strengths Model : A Recovery-Oriented Approach to Mental Health Services* (Third Edition). Oxford University Press.

Rascle, N., Bruchon-Schweitzer, M., & Sarason, I. G. (2005). Short Form of Sarason's Social Support Questionnaire : French Adaptation and Validation. *Psychological Reports*, *97*(1), 195-202. https://doi.org/10.2466/pr0.97.1.195-202

Ridde, V., & Dagenais, C. (2018). 1. Introduction générale à l'évaluation de programmes. In *Approches et pratiques en évaluation de programmes* (p. 13-32). Presses de l'Université de Montréal. http://books.openedition.org/pum/5968

Robeyns, I. (2003). Sen's Capability Approach and Gender Inequality : Selecting Relevant Capabilities. *Feminist Economics*, *9*(2-3), 61-92. https://doi.org/10.1080/1354570022000078024

Robeyns, I. (2017). *Wellbeing, Freedom and Social Justice : The Capability Approach Re-Examined* (1re éd.). Open Book Publishers. https://www.jstor.org/stable/j.ctt1zkjxgc

Robeyns, I., & Byskov, M. F. (2023). The Capability Approach. In E. N. Zalta & U. Nodelman (Éds.), *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Summer 2023). Metaphysics Research

Lab, Stanford University. https://plato.stanford.edu/archives/sum2023/entries/capability-approach/

Robinson, J., Chiumento, A., Kasujja, R., Rutayisire, T., & White, R. (2022). The 'good life', personal appearance, and mental health of Congolese refugees in Rwanda and Uganda. *Social Science & Medicine*, *293*, 114641. https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2021.114641

Romero-Ayuso, D., Jara-Urzúa, A., Ramírez-Ramírez, R., Ortiz-Rubio, A., Prieto-Moreno, R., & Triviño-Juárez, J. M. (2023). Relationship between engagement in meaningful activities, self-efficacy, and quality of life in healthy young adults : An exploratory study. *Scandinavian Journal of Occupational Therapy*, *30*(8), 1330-1338. https://doi.org/10.1080/11038128.2023.2218573

Rullac Stéphane. (2008). *Le péril SDF : Assister et punir / Stéphane Rullac*. l'Harmattan.

Sacchetto, B., Ornelas, J., & Calheiros, M. M. (2022). The Achieved Capabilities Questionnaire for Community Mental Health (ACQ-CMH) : A consumer-based measure for the evaluation of community mental health interventions. *American Journal of Community Psychology*, *70*(3-4), 327-339. https://doi.org/10.1002/ajcp.12599

Sahlin, I. (2005). The Staircase of Transition. *Innovation: The European Journal of Social Science Research*, *18*(2), 115-136. https://doi.org/10.1080/13511610500096400

Sauvayre, A., Aubry, A., & Boisseuil. (2020). *Évaluation du projet d'occupation temporaire « Coco Velten » à Marseille, Note intermédiaire*. Préfecture de Région - Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Savoie-Zajc, L. (2012). Du déroulement évolutif de la recherche-action au format linéaire l'écriture : Quelques défis dans la rédaction et la diffusion de la recherche-action. *RECHERCHES QUALITATIVES*, *13*, 73-89.

Schultz-krohn, W. (2004). The meaning of family routines in a homeless shelter. *The American journal of occupational therapy : official publication of the American Occupational Therapy Association*. https://doi.org/10.5014/AJOT.58.5.531

Segal, S. P., Redman, D., & Silverman, C. (2000). Measuring clients' satisfaction with self-help agencies. *Psychiatric Services (Washington, D.C.)*, *51*(9), 1148-1152. https://doi.org/10.1176/appi.ps.51.9.1148

Sell, C. E. (2016). Max Weber and the atom of Sociology : A moderate methodological individualism? *Civitas - Revista de Ciências Sociais*, *16*, 323-347. https://doi.org/10.15448/1984-7289.2016.2.22167

Sen, A. (1980). Plural Utility. *Proceedings of the Aristotelian Society*, *81*, 193-215.

Sen, A. (1999). Commodities and Capabilities. *OUP Catalogue*. https://ideas.repec.org//b/oxp/obooks/9780195650389.html

Sen, A. (2000). *Repenser l'inégalité*. Seuil.

Sen, A. (2005). Human Rights and Capabilities. *Journal of Human Development*, *6*(2), 151-166. https://doi.org/10.1080/14649880500120491

Serme-Morin, C., & Coupechoux, S. (2018). *3ème REGARD SUR LE MAL-LOGEMENT EN EUROPE* (3 ème). FEANTSA - FONDATION POUR LE LOGEMENT DES DÉFAVORISÉS. https://www.feantsa.org/download/rapport-complet-fr71390086662738737.pdf

Serpa, S., & Ferreira, C. M. (2019). Micro, Meso and Macro Levels of Social Analysis. *International Journal of Social Science Studies*, *7*(3), Article 3. https://doi.org/10.11114/ijsss.v7i3.4223

Shaughnessy, B. R. O., Manning, R. M., Greenwood, R. M., Vargas-Moniz, M. J., Loubière, S., Spinnewijn, F., Gaboardi, M., Wolf, J. R., Bokszczanin, A., Bernad, R., Blid, M., Ornelas, J., & Group, T. H.-E. C. S. (2020). Home as a Base for a Well-Lived Life : Comparing the Capabilities of Homeless Service Users in Housing First and the Staircase of Transition

in Europe. *Housing, Theory and Society*, *0*(0), 1-22. https://doi.org/10.1080/14036096.2020.1762725

Shinn, M. (2010). Homelessness, Poverty and Social Exclusion in the United States and Europe. *European Journal of Homelessness*, *4*.

SIAO 13. (2020). *Rapport SIAO des Bouches-du-Rhône*.

Smith, J. (2010). Capabilities and resilience among people using homeless services. *Housing, Care and support*, *13*(1), 10.

Soulé, B. (s. d.). *Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales*. 14.

Srebnik, D., Livingston, J., Gordon, L., & King, D. (1995). Housing choice and community success for individuals with serious and persistent mental illness. *Community Mental Health Journal*, *31*(2), 139-152. https://doi.org/10.1007/BF02188763

Swarbrick, M. (2009). Designing a Study to Examine Peer-Operated Self-Help Centers. *Occupational Therapy in Mental Health*, *25*(3-4), 252-299. https://doi.org/10.1080/01642120903083978

Taylor, O., Loubiere, S., Tinland, A., Vargas-Moniz, M., Spinnewijn, F., Manning, R., Gaboardi, M., Wolf, J. R. L. M., Bokszczanin, A., Bernad, R., Kallmen, H., Toro, P., Ornelas, J., & Auquier, P. (2019). Lifetime, 5-year and past-year prevalence of homelessness in Europe : A cross-national survey in eight European nations. *BMJ Open*, *9*(11), e033237. https://doi.org/10.1136/bmjopen-2019-033237

Tehel, A., Pasquier, R., & de Guibert, A. (2023). Tiers-lieux et politiques de solidarité en France : La quête contrariée du pouvoir d'agir. *Lien social et Politiques*, *91*, 181-197. https://doi.org/10.7202/1109666ar

Thalineau, A. (2002). L'hébergement social : Espaces violés, secrets gardés. *Ethnologie francaise*, *Vol. 32*(1), 41-48.

Tollett, J. H., & Thomas, S. P. (1995). A theory-based nursing intervention to instill hope in homeless veterans. *Advances in Nursing Science*, *18*(2), 76.

Toolis, E., Dutt, A., Wren, A., & Jackson-Gordon, R. (2022a). « It's a place to feel like part of the community » : Counterspace, inclusion, and empowerment in a drop-in center for homeless and marginalized women. *American Journal of Community Psychology*, *70*(1-2), 102-116. https://doi.org/10.1002/ajcp.12580

Toolis, E., Dutt, A., Wren, A., & Jackson-Gordon, R. (2022b). « It's a place to feel like part of the community » : Counterspace, inclusion, and empowerment in a drop-in center for homeless and marginalized women. *American Journal of Community Psychology*, *70*(1-2), 102-116. https://doi.org/10.1002/ajcp.12580

Toro, P. A., Rabideau, J. M. P., Bellavia, C. W., Daeschler, C. V., Wall, D. D., Thomas, D. M., & Smith, S. J. (1997). Evaluating an intervention for homeless persons : Results of a field experiment. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, *65*(3), 476-484. https://doi.org/10.1037/0022-006X.65.3.476

Townley, G., Miller, H., & Kloos, B. (2013). A Little Goes a Long Way : The Impact of Distal Social Support on Community Integration and Recovery of Individuals with Psychiatric Disabilities. *American Journal of Community Psychology*, *52*(1), 84-96. https://doi.org/10.1007/s10464-013-9578-2

Tricco, A. C., Lillie, E., Zarin, W., O'Brien, K. K., Colquhoun, H., Levac, D., Moher, D., Peters, M. D. J., Horsley, T., Weeks, L., Hempel, S., Akl, E. A., Chang, C., McGowan, J., Stewart, L., Hartling, L., Aldcroft, A., Wilson, M. G., Garritty, C., … Straus, S. E. (2018). PRISMA Extension for Scoping Reviews (PRISMA-ScR) : Checklist and Explanation. *Annals of Internal Medicine*, *169*(7), 467-473. https://doi.org/10.7326/M18-0850

Tsemberis, S. (2010). *Housing First : The Pathways Model to End Homelessness for People with Mental Illness and Addiction Manual*. *5*(2), 7.

Ung, K., & Gayet, L. (2022). *L'évaluation des effets sociaux des lieux hybrides*. Approche.s !

Vialan, D. (2012). Martha Nussbaum, Capabilités. Comment créer les conditions d'un monde plus juste ? *Lectures*. http://journals.openedition.org/lectures/9575

von Elm, E., Altman, D. G., Egger, M., Pocock, S. J., Gøtzsche, P. C., Vandenbroucke, J. P., & STROBE Initiative. (2007). The Strengthening the Reporting of Observational Studies in Epidemiology (STROBE) statement : Guidelines for reporting observational studies. *Epidemiology (Cambridge, Mass.)*, *18*(6), 800-804. https://doi.org/10.1097/EDE.0b013e3181577654

Wang, C., & Burris, M. A. (1997). Photovoice : Concept, Methodology, and Use for Participatory Needs Assessment. *Health Education & Behavior*, *24*(3), 369-387. https://doi.org/10.1177/109019819702400309

Wang, C. C. (1999). Photovoice : A Participatory Action Research Strategy Applied to Women's Health. *Journal of Women's Health*, *8*(2), 185-192. https://doi.org/10.1089/jwh.1999.8.185

Watts, B., & Blenkinsopp, J. (2021). Valuing Control over One's Immediate Living Environment : How Homelessness Responses Corrode Capabilities. *Housing, Theory and Society*, *0*(0), 1-18. https://doi.org/10.1080/14036096.2020.1867236

Watts, B., & Blenkinsopp, J. (2022). Valuing Control over One's Immediate Living Environment : How Homelessness Responses Corrode Capabilities. *Housing, Theory and Society*, *39*(1), 98-115. https://doi.org/10.1080/14036096.2020.1867236

Wolsink, M. (2006). Invalid theory impedes our understanding : A critique on the persistence of the language of NIMBY. *Transactions - Institute of British Geographers*, *31*. https://doi.org/10.1111/j.1475-5661.2006.00191.x

Yes We Camp. (s. d.). *Les Espaces Privatisables à Coco Velten*.

Figures et tableaux

Figures

Figure 1- Les demandes d'hébergement non pourvues journalières par type de ménage, FAS UNICEF 2024 10

Figure 2- Les types d'évaluation et leurs relations avec les composantes d'un programme (Ridde et Dagenais, 2018) 68

Figure 3-Plan et répartition des espaces du programme Coco Velten, réalisé par Yes We Camp 87

Figure 4- Schéma de la gouvernance de Coco Velten, (issu de Point d'étape - Coco Velten et après ? 2021) 90

Figure 5 - Modèle logique du programme Coco Velten..... 92

Figure 6- Modélisation de l'étude 96

Figure 7 - Proportion des participant·es par nombre de personnes dans les centres d'hébergement.....115

Figure 8 - Évolution de la répartition des personnes ne fonction du type de ménage entre avant octobre 2020 et l'année 2023.....199

Figure 9- Les éléments identifiés dans la littérature sur les capabilités en fonction des niveaux macro, meso et micro. 209

Tableaux

Tableau 1 - Plan de concept 24

Tableau 2 - Mots-clés et opérateurs Booléens en fonction des bases de données mobilisées 25

Tableau 3 - Récapitulatif de la gouvernance des communs d'Ostrom (Orsi, 2013)..... 63

Tableau 4 - Acronyme SHOWED du Photovoix, Wang et Burris 1997 97

Tableau 5 - Centres d'hébergement répondant aux critères d'inclusion 104

Tableau 6 - Proportion des participant·es par nombre de personnes dans les centres d'hébergement.....114

Tableau 7 - Résumé des caractéristiques des participant·es 149

Tableau 8 - Comparaison univariée de la MACHS et ses dimensions entre Coco Velten et hors Coco Velten.....150

Tableau 9 - Comparaison univariée de la MACHS et ses dimensions entre les hommes et les femmes à Coco Velten ou hors Coco Velten.....151

Tableau 10- Comparaison univariées des variables secondaires entre Coco Velten et Hors Coco Velten 152

Tableau 11 - Capabilités à Coco Velten comparées à celles hors Coco Velten par régression linéaire multivariée 153

Tableau 12 - Résultats de l'OHQS à Coco Velten et hors Coco Velten.....154

Tableau 13 - OHQS par centre d'hébergement.....156

Tableau 14- Répartition des personnes et ménages hébergées à Coco Velten par type de ménage 198

Annexes

Annexe A - Notice d'information du Photovoix

Notice d'information

« Photovoice à *Coco Velten* »

Madame, Monsieur,

La doctorante, Héloïse Poulain, vous a proposé de participer au protocole de recherche intitulé : « Photovoice à *Coco Velten* ».

Lisez attentivement cette notice d'information qui a pour but de répondre aux questions que vous seriez susceptibles de vous poser avant de prendre votre décision de participation.

Vous pourrez durant l'essai vous adresser à la doctorante Héloïse Poulain pour lui poser toutes les questions complémentaires.

Objectif de la recherche :

Dans le cadre d'une thèse avec Aix-Marseille Université et Groupe SOS Solidarités, et de l'évaluation du programme *Coco Velten*, cette étude analyse l'influence de *Coco Velten* dans la vie des personnes qui y sont hébergées, via le concept de « capabilité », soit le potentiel tous ce que les personnes sont réellement libres et capables de faire et d'être.

Les résultats de cette étude contribueront à comprendre et améliorer le programme *Coco Velten*, ainsi que d'émettre des recommandations réalisées par et pour les personnes vivant en centre d'hébergement pour que les lieux d'hébergement favorisent davantage les capabilités des personnes hébergées, qu'ils soient le plus respectueux des libertés et adaptés possible.

Quelle est la méthodologie et comment se déroule l'expérimentation ?

Votre participation consistera à prendre des photographies qui répondent à la question de recherche « En quoi Coco Velten influence les capabilités des personnes qui y sont hébergées ? », puis à faire des groupes de discussion autour de ces dernières, pour faire émerger des thèmes et idées.

Vous serez lors des deux premières sessions formé·e à la méthode « Photovoice » et à la photographie.

Cette étude se déroule en 2 phases d'environ 8 sessions chacune. Les groupes de discussion se dérouleront une fois par semaine, et dureront en moyenne 1h30.

Les groupes de discussion seront enregistrés et retranscris par la doctorante, afin d'illustrer les thèmes déterminés par les participant·es avec des « verbatim », soit des citations de phrases dites par les participant·es pendant le groupe de discussion.

A la fin de chaque phase, les résultats et recommandations de l'études seront présentés selon ce que les participant·es auront déterminé.

Quelles sont les contraintes et désagréments ?

Il n'y a pas de contraint ni désagrément particuliers à la participation de l'étude, si ce n'est le temps et l'énergie que cela vous demandera.

Quels sont vos droits en tant que participant(e) à cette recherche ?

Vous êtes libre de refuser ou d'interrompre votre participation à cette étude à tout moment, sans encourir aucune responsabilité ni aucun préjudice de ce fait, et sans avoir à vous justifier. Cela n'altèrera pas la qualité de l'accompagnement qui vous est proposé et ne modifiera pas vos relations avec l'ensemble des équipes professionnelles.

Comment faire valoir vos droits si vous décidez de ne pas participer à l'étude ?

Cette recherche est menée conformément à la méthodologie de référence MR004 homologuée par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) le 13 juillet 2018. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018, et au règlement général sur la protection des données (RGPD) n°2016-679 entré en vigueur le 25 mai 2018, le traitement informatisé des données nominatives est conforme et vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles collectées ainsi que d'un droit de limitation d'apposition du traitement et d'un droit d'opposition à la transmission de ces données, couvertes par le secret professionnel, susceptibles d'être utilisées dans le cadre de cette recherche et d'être traitées. Cette loi est disponible sur www.cnil.fr. La durée de conservation des données à caractère personnel est de 15 ans.

Contacts pour informations complémentaires :

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires contactez la doctorante à l'adresse suivante :

Héloïse Poulain

RHVS Coco Velten 42 rue Bernard Dubois

13001 Marseille

heloise.poulain-rhvscocovelten@groupe-sos.org

Annexe B - Formulaire de consentement du Photovoix

Formulaire du recueil de consentement (en 2 exemplaires)

Photovoice sur l'influence du programme *Coco Velten* sur les capabilités des résident·es

Poulain, Héloïse, doctorante à Coco Velten, 42 rue Bernard Dubois, m'a proposé de participer à la recherche intitulée : « Photovoice sur l'influence du programme *Coco Velten* sur les capabilités des résident·es ».

J'ai pris connaissance de la note d'information m'expliquant le protocole de recherche mentionné ci-dessus. J'ai pu poser toutes les questions que je voulais, j'ai reçu des réponses adaptées.

J'atteste que je suis affilié·e à un régime de sécurité sociale ou bénéficiaire d'un tel régime.

J'ai noté que les données recueillies lors de cette recherche demeureront strictement confidentielles.

> J'accepte le traitement informatisé des données nominatives qui me concernent en conformité avec Le consentement était déjà inscrit dans la loi Informatique et Libertés. Il est renforcé par le RGPD et les conditions de son recueil sont précisées. Articles 4, 6 et 7 et considérants 42) et 43) du RGPD.

J'ai compris que je pouvais refuser de participer à cette étude sans conséquence pour moi, et que je pourrai retirer mon consentement à tout moment (avant et en cours d'étude) sans avoir à me justifier et sans conséquence.

Compte tenu des informations qui m'ont été transmises, j'accepte librement et volontairement de participer à la recherche intitulée : « Photovoice sur l'influence du programme *Coco Velten* sur les capabilités des résident·es ».

Mon consentement ne décharge pas la doctorante et l'investigateur principal de leurs responsabilités à mon égard.

Paraphe

Fait à……. le
En deux exemplaires originaux

Participant·e à la recherche	Doctorante
Nom Prénoms	Nom Prénom
Signature : *(Précédée de la mention : Lu, compris et approuvé)*	Signature :

Formulaire du recueil de consentement

Version non autonomie de lecture/écriture (en 2 exemplaires)

Photovoice sur l'influence du programme *Coco Velten* sur les capabilités des résident·es

En l'absence d'autonomie de lecture et d'écriture de M _____ Mme _____, la tierce personne ci-dessous identifiée, totalement indépendante de la doctorante et l'investigateur, atteste avoir personnellement et fidèlement lu au·à la participant·e la notice d'information et le présent formulaire de consentement et recueilli son accord pour signer ci-dessous en son nom.

Poulain, Héloïse, doctorante à Coco Velten, 42 rue Bernard Dubois, m'a proposé de participer à la recherche intitulée : « Photovoice sur l'influence du programme *Coco Velten* sur les capabilités des résident·es ».

J'ai pris connaissance de la note d'information m'expliquant le protocole de recherche mentionné ci-dessus. J'ai pu poser toutes les questions que je voulais, j'ai reçu des réponses adaptées.

J'atteste que je suis affilié·e à un régime de sécurité sociale ou bénéficiaire d'un tel régime.

J'ai noté que les données recueillies lors de cette recherche demeureront strictement confidentielles.

> J'accepte le traitement informatisé des données nominatives qui me concernent en conformité avec Le consentement était déjà inscrit dans la loi Informatique et Libertés. Il est renforcé par le RGPD et les conditions de son recueil sont précisées. Articles 4, 6 et 7 et considérants 42) et 43) du RGPD.

J'ai compris que je pouvais refuser de participer à cette étude sans conséquence pour moi, et que je pourrai retirer mon consentement à tout moment (avant et en cours d'étude) sans avoir à me justifier et sans conséquence.

Compte tenu des informations qui m'ont été transmises, j'accepte librement et volontairement de participer à la recherche intitulée : « Photovoice sur l'influence du programme *Coco Velten* sur les capabilités des résident·es ».

Mon consentement ne décharge pas la doctorante et l'investigateur principal de leurs responsabilités à mon égard.

Paraphe

Fait à……. le
En deux exemplaires originaux

Participant à la recherche	Doctorante
Nom Prénoms	Nom Prénom
Signature : *(Précédée de la mention : Lu, compris et approuvé)*	Signature :

Annexe C – Avis du comité d'éthique pour le Photovoix

Aix*Marseille université

Comité d'éthique de l'université d'Aix-Marseille

Objet : Avis du Comité d'éthique.
N/Réf dossier : 2020-09-10-010
Dossier suivi par :DRV-Audrey Janssens

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le vendredi 11 septembre 2020

Le projet de recherche présenté par l'investigateur principal Auquier, Pascal Phd, directeur du laboratoire CEReSS de l'Université d'Aix-Marseille et l'investigateur secondaire, Poulain, Héloïse, Doctorante à l'Université d'Aix-Marseille, intitulé **«Photovoice sur l'influence du programme Coco Velten sur les capabilités des résident·es.»** a été soumis pour avis au Comité d'éthique en sa séance du jeudi 10 septembre 2020.

Après audition des rapporteurs, et modifications apportées par l'investigateur, le comité a jugé que le projet ne pose pas de problème éthique ou règlementaire.

Le Comité d'éthique de l'Université d'Aix-Marseille émet donc un avis favorable.

Le Président du Comité d'éthique

Pierre-Jean Weiller

Université d'Aix-Marseille - Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon - 13284 Marseille cedex 07 - France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 - Fax : +33 (0)4 91 31 31 36 - www.univ-amu.fr

Annexe D - Déroulement détaillé de la méthode Photovoix

Étape de recrutement des participant·es

Après avoir présenté et fait valider le projet de photovoix au comité stratégie, l'évaluatrice a rencontré l'équipe professionnelle de la résidence et leur a expliqué le projet en réunion dans une optique d'information et de consultation. Elle a ensuite rencontré les résident·es de Coco Velten lors des conseils de maison, et exposé la recherche et sa méthode. Afin que tout·es les résident·es aient l'opportunité de participer, et notamment les personnes les plus « exclues » qui potentiellement, ont plus de difficultés à participer aux conseils de maison, la facilitatrice a également réalisé des présentations individuelles aux personnes qui n'étaient pas présent·es mais qui pouvaient être intéressées.

La facilitatrice a ensuite remis le formulaire de consentement ainsi que la notice d'information aux personnes intéressées, et leur a donné la date et le lieu de la première session. Si les potentiel·les participant·es ne pouvaient pas lire/et ou écrire, il leur a été proposé qu'une personne de confiance leur lise le formulaire de consentement et la notice d'information, et qu'elle recueille le consentement et signe en son nom. La facilitatrice a transmis ses coordonnées aux personnes souhaitant participer pour qu'elles puissent la contacter en cas de demande d'informations supplémentaires. Les personnes intéressées qui souhaitaient que la facilitatrice leur envoie un message rappelant la date et le lieu de la première session ont également donné leur numéro de téléphone à la facilitatrice.

Étape 1 : Présentation approfondie et co-construction des modalités de participation

Lors de la première session en groupe :

La facilitatrice a accueilli et rappelé l'objectif du groupe. Pendant les quinze premières minutes, les participant·es ont été accueilli·es autour d'une collation. La facilitatrice a souhaité la bienvenue et remercié les participant·es d'être venu·es et de prendre part à la recherche. Elle a demandé aux résident·es d'expliquer pourquoi ils·elles participent et ce qu'elles·ils attendent du photovoix. La facilitatrice a rappelé que l'objectif de ce groupe est de réaliser un « photovoix », soit une méthode de recherche qui utilise la photographie, avec des sessions de groupe pour produire et analyser des données. La facilitatrice a expliqué ce que signifie « faire de la recherche » et à quoi pourront servir les résultats.

Les modalités de participation ont été posées en coconstruction. La facilitatrice a expliqué que pour faire de la recherche, certaines règles élémentaires devaient être respectées : la confidentialité, l'anonymat, le respect et le non-jugement. La facilitatrice a proposé aux participant·es d'établir d'autres règles dont ils·elles ont besoin pour favoriser la participation, travailler sereinement et se sentir libre de parler et donner leur avis. Toutes les règles ont été notées et affichées de façon qu'elles soient visibles à chaque séance.

La facilitatrice a approfondi les explications de ce qu'est la recherche globale et le photovoix (objectifs et question de recherche, méthode, thème de recherche). Afin que les cochercheur·ses puissent s'en saisir, le concept de capabilité a été présenté par la facilitatrice, puis discuté en groupe. La facilitatrice a expliqué que les capabilités représentent tout ce que les personnes sont réellement libres et capables de faire et d'être, et que cela nécessite d'avoir un environnement et les capacités de pouvoir faire ou être. Elle a expliqué que les capabilités peuvent être liés aux environnements culturels, sociaux, physiques, matériels … La facilitatrice

donne l'exemple et discute avec les participant·es de modes de fonctionnement : se nourrir, se déplacer, avoir une éducation, participer à la vie politique… La facilitatrice a demandé aux participant·es ce qu'ils·elles comprennent de la question de recherche et une discussion a eu lieu sur la notion de capabilité. La facilitatrice a détaillé les objectifs et le contenu des prochaines sessions (initiation à la photographie, collecte de photos, sélection et analyse, thématisation et proposition d'amélioration, préparation de la diffusion, diffusion et évaluation). La question de recherche a été présentée et discutée : « En quoi le programme Coco Velten influence les capabilités de ses résident·es ? ».

Le rôle central des participant·e·s a été discuté. La facilitatrice a expliqué la posture dans laquelle les participant·es sont attendu·es, qu'ils·elles sont considéré·es comme des co-chercheur·es, et comme les expert·es de la vie à Coco Velten en tant que résident·es.

Un temps pour l'émergence de questions des participant·e·s sur le projet de recherche et ses objectifs a été proposé. La facilitatrice a demandé aux résident·es ce qu'ils·elles ont compris et de réexpliquer la méthodologie avec leurs mots. Elle a invité les participant·es à poser des questions sur le projet.

Une discussion sur les problèmes pouvant être rencontrés, sur la question du pouvoir et les questions d'éthique a été réalisée. La facilitatrice a réitéré aux cochercheur·ses que leur participation reste confidentielle et anonyme, même envers l'équipe de la résidence. La facilitatrice a amené le sujet des enjeux de pouvoirs. Elle a ouvert la discussion sur les détenteurs de pouvoirs à Coco Velten (Qui a quel pouvoir ici ? Comment cela pourrait avoir des influences sur le photovoix ?). Les intérêts et efforts des parties prenantes ont été discutés par le collectif. Pour la facilitatrice, il a été explicité qu'en plus d'être rémunérée pour le mettre en œuvre, le photovoix lui permettait d'avancer dans son travail de thèse. La possibilité d'une compensation pour les cochercheur·ses a été discutée et il a été décidé que la facilitatrice négocierait avec le Groupe SOS pour obtenir des tickets services de 5€ par personne et par participation aux sessions de groupe. Le photovoix permettait à l'ensemble des parties prenantes de développer ses compétences de recherche et de plaidoyer, ainsi que ses connaissances des capabilités des personnes vivant en centre d'hébergement. Les cochercheur·ses étant resté-es hébergé-es dans le centre d'hébergement pouvaient bénéficier des potentiels changements de la structure en lien avec leurs propositions. Des participant·es ont évoqué que des preuves de leur participation à de la recherche pouvait renforcer leur dossier pour obtenir un titre de séjour en France. D'autres ont évoqué leur intérêt à participer à une recherche scientifique utile aux personnes sans domicile. Certain-es participant·es ont pu évoquer qu'ils·elles appréciaient de pouvoir participer à une activité cognitivement stimulante, et d'autres appréciaient le média « photographie ». La propriété des données a également été discutée, la facilitatrice expliquant que les données allaient servir, en plus des diffusions déterminées par les cocherchercheur·ses, à la rédaction d'articles et autres communications scientifiques et professionnelles. Il a été déterminé que les cochercheur·ses seront invité·es à participer aux diffusions scientifiques et professionnel·les initiées par la facilitatrice.

Les besoins en appareils photos et carnets de notes ont été identifiés. La facilitatrice a demandé aux résident·es s'ils·elles avaient un appareil photo numérique ou un téléphone portable permettant de prendre des photos, ou s'ils·elles avaient besoin de la fourniture d'un appareil.

La facilitatrice a récupéré les consentements signés. Après avoir demandé aux participant·es s'ils·elles avaient d'autres questions, et s'ils·elles étaient toujours consentant·es à

participer, les consentements signés ont été récupérés par la facilitatrice, et la date de la prochaine étape a été déterminée avec les participant·es.

A partir de cette étape, il a été convenu avec les participant·es que la facilitatrice enverrait des messages de rappel pour les rendez-vous et des lettres pour un récapitulatif de ce qui a été fait aux sessions précédentes, et ce qui sera fait à l'étape suivante.

Étape 2 : Initiation à la photographie et son utilisation au sein du photovoix

La seconde session en groupe a consisté à **initier les co-chercheur·ses à la photographie** et à discuter de ce qui était recherché dans les photographies. La facilitatrice a accueilli les participant·es autour d'un café et d'une collation et elle a fourni un appareil photo aux personnes qui n'en disposaient pas.

Un photographe bénévole a été invité pour donner une initiation à la photographie aux participant·es. L'initiation a abordé l'utilisation technique des appareils photo, le cadrage et la luminosité.

La facilitatrice a rappelé qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises photographies, mais que c'est le message qu'elles passent qui est important. Elle a expliqué que les photographies peuvent être symboliques ou abstraites.

Les questions des droits à l'image ont été discutées. La facilitatrice a expliqué que les photographes doivent demander la permission aux personnes photographiées. La facilitatrice a rappelé qu'il faut avoir l'autorisation d'une personne pour la prendre en photo et a remis des formulaires de demande d'autorisation vierges aux participant·es .

La question de recherche a été rappelée. Un point sur la séance précédente a été réalisé pour rappeler et expliquer à celles et ceux qui n'étaient pas présent·es ce qui a été dit (Objectifs, méthode, règles du groupe). La question de recherche a été rappelée et le terme de « capabilités » a été de nouveau discuté.

Étape 3 : Collecte de photos et contact individuel

La troisième session de groupe a permis :

De rappeler ce qui s'est dit aux séances précédentes. La facilitatrice a accueilli les participant·es autour d'une collation. Un rappel des séances précédentes a été réalisé (Objectifs, méthode, règles du groupe, question de recherche), en demandant aux participant·es ce qu'ils·elles en ont compris et retenu. La facilitatrice a complété si besoin.

De commencer à prendre des photographies pour le photovoix. La facilitatrice a invité les participant·es à commencer à prendre des photographies en fonction de la question de recherche, qui est de nouveau rappelée. Le groupe a déambulé dans Coco Velten et a commencé à prendre des photographies. Une des cochercheuse avait des compétences en photographie, elle a pu soutenir les autres cochercheur·ses dans leur prise de photographies.

Étape 4 : Prise de photographies en individuel et point d'étape

Il avait été déterminé que les participant·e·s prennent des photos de façon individuelle pendant 1 semaine, au départ. La facilitatrice a pris contact individuellement avec les participant·es pour

prendre des nouvelles de l'avancement de la prise de photos, et répondre à d'éventuelles questions. Les participant·es ont souhaité faire un point intermédiaire pour parler de la prise de photos. Un point d'étape a donc été organisé par la facilitatrice où les participant·es ont pu échanger autour de leur expérience de photographie, notamment de prise de photos de foule, avec les notions de consentement des personnes photographiées. Les résident·es ont aussi partagé des exemples de photographies afin de savoir s'ils·elles répondaient bien à l'exercice de recherche. Les participant·es ont également échangé sur la façon dont ils·elles allaient collecter des photographies (avec ou sans carnet, au fil de la journée quand quelque chose les interpelle, de façon organisée avec la volonté de prendre telle ou telle chose…). Les participant·es ont également demandé à avoir plus de temps pour prendre les photographies, car certaines n'avait pas eu le temps et d'autres voulaient prendre un évènement en photo qui avait lieu la semaine suivante. Une nouvelle date de réunion a alors été déterminée, la semaine d'après. Le jour précédent cette date, la facilitatrice a récupéré les photographies auprès de chaque participant·e pour les imprimer pour l'étape de sélection et d'analyse.

Étape 5 : Sélection et analyse des photos

Lors de cette étape, les participant·es ont eu 2 semaines pour prendre des photos qui ont été développées par la facilitatrice. Cinq sessions ont été nécessaires afin de sélectionner les photographies et d'en discuter avec la méthode SHOWED. Ces sessions ont permis :

De réaliser une sélection de photos (1 à 6 photos par participant·e). Les photographies étaient affichées sur les murs et sur une table, de sorte que les participant·es puissent toutes les voir. Les photos étaient identifiées par un numéro pour faciliter la sélection. La facilitatrice a demandé aux participant·es de choisir maximum 6 photographies par personne, en rappelant la question de recherche « En quoi Coco Velten influence les capabilités des résident·es ? », et en fonction de l'importance, du sens, de la représentativité, ainsi que des forces et des difficultés qu'apporte Coco Velten aux résident·es.

- D'analyser les photos sélectionnées via des questions « SHOWED » (Wang et Burris, 1997)**.** Chaque photographie choisie a été questionnée de la même façon via les questions SHOWED. Les participant·es sont invité·es à débattre en groupe autour de la photo et des questions :

- S (See) : Qu'est-ce que vous voyez là ? Qu'est-ce qu'on voit sur la photo ?
- H (Happening) : Qu'est-ce que cela montre réellement ? (Ce qu'il y a derrière l'image) / Que s'y pass-t-il réellement ?
- O (Organisation) : Qu'est-ce que cette photo dit de la vie au sein de *Coco Velten* ?
- We (Why… Exist) : Pourquoi cette situation, cet aspect, cette force/faiblesse existe ?
- D (Done) : Qu'est-ce qui peut être fait ?

La facilitatrice a enregistré les séances et prenait des notes sur un tableau que les participant·es pouvaient voir afin de vérifier que ce qui était écrit correspondait bien à ce qui était dit, et que tous les sujets évoqués étaient bien notés.

Étape 6 : Thématisation et propositions d'améliorations du programme.

Lors de cette étape, les participant·es ont fait émerger des thèmes par théorisation ancrée. Pour cela, la facilitatrice avait préalablement regroupé les notes par photographie. Une relecture commune a eu lieu, puis des lectures individuelles, et au fur et à mesure, les participant·es

regroupaient les sujets par thèmes. Une fois les thèmes élaborés, les pistes d'actions d'amélioration produites pendant les sessions d'analyse ont été redistribuées dans chaque thème. Cette étape a été réalisée lors de trois sessions de groupe.

Cette thématisation participative a ensuite été complétée par la facilitatrice qui a retranscrit les sessions enregistrées et classé les verbatim dans les thèmes déterminés par les participant·es.

Une analyse a ensuite été réalisée par la facilitatrice en se basant d'avantage sur le modèle logique abouti. Les thèmes ont alors été analysés en fonction des grands axes suivants : l'intégration dans le territoire, le contrôle de l'environnement, la qualité du lieu, les relations sociales et la participation à des activités ayant du sens et, l'espoir.

Étape 7 : Préparation de la diffusion et présentation des pistes d'améliorations

Cette étape a consisté à réfléchir à la diffusion des résultats et axes d'amélioration. Le groupe a déterminé quelles informations devaient être transmises, à qui, quand et sous quel format. Les diffusions ont ensuite été réalisées.

Étape 8 : Evaluation du photovoix

Lors de cette étape, une évaluation en groupe a été réalisée sous forme de discussion, pour connaître la satisfaction des participant·e·s, les forces et faiblesses du photovoix, et la proposition de modification. Les co-chercheur·ses ont pu exprimer un sentiment d'utilité lors de l'évaluation du processus de recherche. Toutefois, participer au photovoix a pu représenter un défi. Les résident·es pouvant être considéré·es comme les plus exclues, comme les personnes ayant un long parcours de rue, n'ont pas pris part à l'étude. L'évaluation du processus de recherche par les co-chercheur·ses souligne que cette étude a également été un défi en termes de temps et d'énergie. Il a ensuite été discuté des points d'amélioration de la méthode et des propositions d'amélioration des résultats. Les participant·es auraient notamment voulu choisir parmi l'ensemble des photographies présentées avant la phase de sélection, celles qui illustrent le mieux les thèmes finaux. Par manque de temps, cette étape supplémentaire n'a pas pu être réalisée.

Étape 9 : Observation des changements

Les observations de changements en lien avec le photovoix ont été consignés dans le carnet de bord de l'évaluation par la facilitatrice.

Annexe E – Avis du comité d'éthique pour l'enquête par questionnaire et grille d'observation

Aix*Marseille université

Comité d'éthique de l'université d'Aix-Marseille

Objet : Avis du Comité d'éthique.
N/Réf dossier : 202-12-16-005
Dossier suivi par :DRV-Audrey Janssens

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le vendredi 25 mars 2022

Le projet de recherche présenté par les investigateurs principaux Tinland Aurélie, MD et Auquier Pascal, PR au sein du laboratoire Ceress de l'Université d'Aix-Marseille et l'investigateur secondaire, Poulain, Héloïse Doctorante, intitulé **« Enquête sur l'influence des centres d'hébergement et de réinsertion sociale collectif/semi-collectifs sur les capabilités des personnes hébergées à Marseille.»** a été soumis au Comité d'éthique en sa séance du jeudi 16 décembre 2021.

Après audition des rapporteurs, et compléments d'information apportés par l'investigateur principal, le comité a jugé que le projet ne pose pas de problème éthique ou règlementaire.

Le Comité d'éthique de l'Université d'Aix-Marseille émet donc un avis favorable.

Le Président du Comité d'éthique

Pierre-Jean Weiller



Université d'Aix-Marseille - Jardin du Pharo - 58 boulevard Charles Livon - 13284 Marseille cedex 07 - France
Tél. : +33 (0)4 91 39 65 00 - Fax : +33 (0)4 91 31 31 36 - www.univ-amu.fr

Annexe F – Notice d'information et formulaire de consentement de l'enquête par questionnaire

Notice d'information

« Influence des centres d'hébergement sur les capabilités des personnes hébergées »

Nom et prénom de l'enquêteur·rice : _____

Madame, Monsieur,

Un·e enquêteur·rice de l'équipe de recherche mentionné·e ci-dessus vous a proposé de participer au protocole de recherche intitulé : « Influence des centres d'hébergement sur les capabilités des personnes hébergées ». Les enquêteur·rices sont :

- Soit Héloïse Poulain, ergothérapeute et doctorante en santé publique, qui coordonne le projet de recherche ;
- Soit des étudiant·es en formation de travail social ou en ergothérapie ;

Lisez attentivement cette notice d'information qui a pour but de répondre aux questions que vous seriez susceptibles de vous poser avant de prendre votre décision de participation.

Vous pourrez durant l'enquête vous adresser à l'enquêteur·rice pour lui poser toutes les questions complémentaires, ou contacter la coordonnatrice Héloïse Poulain à l'adresse heloise.poulain-rhvscocovelten@groupe-sos.org .

Objectif de la recherche :

Dans le cadre d'une thèse avec Aix-Marseille Université, la HETSL et Groupe SOS Solidarités, cette étude analyse l'influence des centres d'hébergement dans la vie des personnes qui y sont hébergées.

Les résultats de cette étude contribueront à comprendre et émettre des recommandations pour que les lieux d'hébergement soient plus adaptés et respectueux des libertés et des choix des personnes hébergées.

Quelle est la méthodologie et comment se déroule l'enquête par auto-questionnaires ?

Votre participation consistera à répondre à un ensemble d'auto-questionnaire papier qui vous prendront environ 30 minutes à remplir. Si vous en ressentez le besoin, vous pourrez faire une pause pendant le remplissage des questionnaires. Vous compléterez les questionnaires dans le lieu de votre choix et vous disposerez du soutien d'un·e enquêteur·rice de l'équipe de recherche mentionné·e ci-dessus. Les questions porteront sur :

- La qualité de votre hébergement,
- Le fonctionnement du centre d'hébergement, avec les libertés et choix que le centre d'hébergement vous permet ou non,
- Votre engagement dans des activités,
- Votre intégration dans la communauté et le soutien social dont vous disposez,
- Votre état de santé global.

Les questionnaires à remplir sont dans l'ordre : Un questionnaire sociodémographique sans donnée identifiante, un questionnaire sur les capabilités (*capabilités des usagers de service*), sur la qualité de l'hébergement (*Housing Quality*), sur le fonctionnement du centre d'hébergement (*SHASS*), sur la

liberté de choix (*Choix de l'usager*), sur la qualité de vie (*SF12*), l'intégration dans la communauté (*CIM*), le support social (*QSSP*) et les activités signifiantes (*EMAS*).

Quelles sont les contraintes et désagréments ?

Il n'y a pas de contrainte ni désagrément particuliers à la participation de l'étude, si ce n'est le temps que cela vous demandera.

Quels sont vos droits en tant que participant(e) à cette recherche ?

Vous êtes libre de refuser ou d'interrompre votre participation à cette étude à tout moment, sans encourir aucune responsabilité ni aucun préjudice de ce fait, et sans avoir à vous justifier. Cela n'altèrera pas la qualité de l'accompagnement qui vous est proposé et ne modifiera pas vos relations avec l'ensemble des équipes professionnelles.

Comment faire valoir vos droits si vous décidez de ne pas participer à l'étude ?

Cette recherche est menée conformément à la méthodologie de référence MR004 homologuée par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) le 13 juillet 2018. Conformément aux articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018, et au règlement général sur la protection des données (RGPD) n°2016-679 entré en vigueur le 25 mai 2018, le traitement informatisé des données nominatives est conforme et vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles collectées ainsi que d'un droit de limitation d'apposition du traitement et d'un droit d'opposition à la transmission de ces données, couvertes par le secret professionnel, susceptibles d'être utilisées dans le cadre de cette recherche et d'être traitées. Cette loi est disponible sur www.cnil.fr. La durée de conservation des données à caractère personnel est de 15 ans.

Contacts pour informations complémentaires :

L'équipe de recherche est composée :

- D'**Héloïse Poulain**, doctorante en santé publique avec le laboratoire CEReSS EA 3279 (Centre d'Etudes et de Recherche sur les Services de Santé et la qualité de vie) et le Groupe SOS Solidarités.
- Sous la direction d'**Aurélie Tinland** (CEReSS/AP-HM) et **Julie Desrosiers** (HETSL).
- Et d'**étudiant·es** en deuxième et troisième année de formation en travail social et en ergothérapie de l'Institut Régional du Travail Social (IRTS), l'Institut Méditerranéen de Formation et Recherche en Travail Social (IMF) et l'Institut de Formation en Ergothérapie.

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires, contactez la coordonnatrice ou la direction de la recherche à l'adresse suivante :

Coordonnatrice	**Direction de thèse**	
Héloïse Poulain **RHVS Coco Velten 42 rue Bernard Dubois** **13001 Marseille** **heloise.poulain-rhvscocovelten@groupe-sos.org**	Aurélie Tinland AP-HM, Aix-Marseille Université CEReSS AURELIE.TINLAND@ap-hm.fr	Julie Desrosiers Haute Ecole de Travail Social et de Santé de Lausanne (HETSL), Laboratoire de Recherche Santé-Social (LaReSS) julie.desrosiers@hetsl.ch

Formulaire du recueil de consentement (en 2 exemplaires)

Influence des centres d'hébergement sur les capabilités des personnes hébergées

Nom et prénom de l'enquêteur·rice : _____

Un·e enquêteur·rice de l'équipe de recherche (soit Héloïse Poulain, doctorante coordinatrice de l'enquête, soit des étudiant·es en formation de travail social ou en ergothérapie), m'a proposé de participer à la recherche intitulée : « Influence des centres d'hébergement sur les capabilités des personnes hébergées ».

J'ai pris connaissance de la note d'information m'expliquant le protocole de recherche mentionné ci-dessus. J'ai pu poser toutes les questions que je voulais, j'ai reçu des réponses adaptées.

J'atteste que je suis affilié·e à un régime de sécurité sociale ou bénéficiaire d'un tel régime.

J'ai noté que les données recueillies lors de cette recherche demeureront strictement confidentielles.

> Conformément aux dispositions de la loi CNIL et au Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles de 25 mai 2018, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement des données vous concernant. Ces droits s'exercent auprès de la coordinatrice du projet Héloïse Poulain à l'adresse heloise.poulain-rhvscocovelten@groupe-sos.org ou je peux écrire un mail à contact-rgpd.solidarites@groupe-sos.org .

J'ai compris que je pouvais refuser de participer à cette étude sans conséquence pour moi, et que je pourrai retirer mon consentement à tout moment (avant et en cours d'étude) sans avoir à me justifier et sans conséquence.

Compte tenu des informations qui m'ont été transmises, j'accepte librement et volontairement de participer à la recherche intitulée : « Influence des centres d'hébergement sur les capabilités des personnes hébergées ».

Mon consentement ne décharge pas l'enquêteur·rice (Héloïse Poulain ou étudiant·e en travail social ou ergothérapie), la coordinatrice (Héloïse Poulain) et l'investigatrice principale (Dr. Aurélie Tinland) de leurs responsabilités à mon égard.

Paraphe

Fait à……. le
En deux exemplaires originaux

Participant·e à la recherche	Enquêteur·rice
Nom Prénoms	Nom Prénoms
Signature : *(Précédée de la mention : Lu, compris et approuvé)*	Signature :

Formulaire du recueil de consentement

Version non autonomie de lecture/écriture (en 2 exemplaires)

Influence des centres d'hébergement sur les capabilités des personnes hébergées

Nom et prénom de l'enquêteur·rice : _____

En l'absence d'autonomie de lecture et d'écriture de M / Mme _____, la tierce personne ci-dessous identifiée, totalement indépendante de l'enquêteur·rice, de la coordinatrice et de l'investigatrice principale, atteste avoir personnellement et fidèlement lu au·à la participant·e la notice d'information et le présent formulaire de consentement et recueilli son accord pour signer ci-dessous en son nom.

Un·e enquêteur·rice de l'équipe de recherche (soit Héloïse Poulain, doctorante coordinatrice de l'enquête, soit des étudiant·es en formation de travail social ou en ergothérapie), m'a proposé de participer à la recherche intitulée : « Influence des centres d'hébergement sur les capabilités des personnes hébergées ».

J'ai pris connaissance de la note d'information m'expliquant le protocole de recherche mentionné ci-dessus. J'ai pu poser toutes les questions que je voulais, j'ai reçu des réponses adaptées.

J'atteste que je suis affilié·e à un régime de sécurité sociale ou bénéficiaire d'un tel régime.

J'ai noté que les données recueillies lors de cette recherche demeureront strictement confidentielles.

> Conformément aux dispositions de la loi CNIL et au Règlement Européen sur la Protection des Données Personnelles de 25 mai 2018, vous disposez à tout moment d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement des données vous concernant. Ces droits s'exercent auprès de la coordinatrice du projet Héloïse Poulain à l'adresse heloise.poulain-rhvscocovelten@groupe-sos.org ou je peux écrire un mail à contact-rgpd.solidarites@groupe-sos.org .

J'ai compris que je pouvais refuser de participer à cette étude sans conséquence pour moi, et que je pourrai retirer mon consentement à tout moment (avant et en cours d'étude) sans avoir à me justifier et sans conséquence.

Compte tenu des informations qui m'ont été transmises, j'accepte librement et volontairement de participer à la recherche intitulée : « Influence des centres d'hébergement sur les capabilités des personnes hébergées ».

Mon consentement ne décharge pas l'enquêteur·rice (Héloïse Poulain ou étudiant·e en travail social ou ergothérapie), la coordinatrice (Héloïse Poulain) et l'investigatrice principale (Dr. Aurélie Tinland) de leurs responsabilités à mon égard.

Paraphe

Fait à…… le
En deux exemplaires originaux

Participant·e à la recherche	Enquêteur·rice
Nom Prénoms	Nom Prénoms
Signature :	Signature :
(Précédée de la mention : Lu, compris et approuvé)	*(Précédée de la mention : Lu, compris et approuvé)*

Annexe G – Questionnaire socio-démographique et parcours d'hébergement

Numéro d'identification : _____

Centre d'hébergement : _____

1. Données sociodémographiques

Quel est votre **genre** ? ☐ Femme ☐ Homme ☐ Autre ☐ NSP ☐ NVPR

Quel **âge** avez-vous ? _____ ans ☐ NSP ☐ NVPR

1.1. Êtes-vous **en couple** ?

☐ Oui ☐ Non ☐ NSP ☐ NVPR

1.3. Avez-vous des **enfants** ?

☐ Oui ☐ Non ☐ NSP ☐ NVPR

1.4. Avez-vous une **pièce d'identité** ?

☐ Oui ☐ Non ☐ NSP ☐ NVPR

1.5 Si vous êtes étranger, avez-vous un **titre de séjour** ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Pas de titre de séjour mais étranger de l'UE

☐ Non concerné·e ☐ NSP ☐ NVPR

1.6 Etes-vous **demandeur d'asile ?**

☐ Oui, demande en cours ☐ La demande a été rejetée (OFPRA et recours CNDA)

☐ La demande a été acceptée (la personne a un titre de séjour)

☐ Non concerné·e ☐ NSP ☐ NVPR

1.8. **Source des revenus** *(réponse à choix multiple)*

☐ Travail déclaré

☐ Travail non déclaré

☐ (*Allocations)*

☐ Manche, récupération (poubelles), travail de rue

☐ Autres, précisez : _____

☐ NSP ☐ NVPR

1.9. Montant moyen de **l'argent à disposition (par mois)** _____€

☐ NSP ☐ NVPR

1.10. Votre **niveau d'études** (*ne pas énoncer, et essayer si possible pour les diplômes étrangers de restituer le niveau*)

☐ N'a jamais été à l'école ☐ Est allé en primaire

☐ Est allé au collège ☐ Est allé en CAP, BEP

☐ Est allé au Lycée ☐ A fait des études supérieures

☐ Diplôme étranger *(à précisez si difficile à classer)* :.....

☐ NSP ☐ NVPR

Numéro d'identification : _____

Centre d'hébergement : _____

3. Parcours centre d'hébergement et composition du ménage

1. Depuis combien de temps environ n'avez-vous **plus de logement à vous** *(ETHOS 1-13)* ?

____ans ____mois ____ jours ☐ Je n'en ai jamais eu ☐ NSP ☐ NVPR

2. Depuis combien de temps êtes-vous hébergé **dans ce centre d'hébergement** ?

____ans ____mois ___ jours ☐ NSP ☐NVPR

3. Avez-vous des **proches** dans le même centre d'hébergement que vous ? (Personne connue avant d'arriver au centre d'hébergement).

☐ Oui ☐ Non ☐ NSP ☐ NVPR

3.1 Si oui, **qui sont-ils** par rapport à vous ? ☐ Non concerné·e

☐ Vos enfants	☐ Vos petits-enfants	☐ NSP	☐NVPR
☐ Vos parents	☐ Vos grands parents	☐ NSP	☐NVPR
☐ Votre partenaire/conjoint·e	☐ Des ami·e·s	☐ NSP	☐NVPR
☐ Autres membres de la famille	☐ Autres	☐ NSP	☐NVPR

4. Avec combien de personne partagez-vous **votre chambre** ?
_____ personne·s

5. Qui sont les personnes qui partagent votre **chambre** ? ☐ Non concerné·e (seul·e)

☐ Vos enfants	☐ Vos petits-enfants	☐ NSP	☐NVPR
☐ Vos parents	☐ Vos grands parents	☐ NSP	☐NVPR
☐ Votre partenaire/conjoint·e	☐ Autres	☐ NSP	☐NVPR
☐ Autres membres de la famille	☐ Un·e ou des inconnu·es	☐ NSP	☐NVPR

Annexe H – Détails des analyses statistiques

Détails : Type de ressources financières

Le test de Khi 2 ne montre pas de différence significative entre les deux groupes pour l'ensemble des sources de revenu, mais le tableau détaillé interroge. On remarque que le pourcentage de participant·es de Coco Velten n'ayant aucun revenu est de 5% alors qu'il est de 22,3% hors Coco Velten. Le pourcentage des autres types de revenus, hors allocation, est plus élevé à Coco Velten qu'hors Coco Velten.

Cela pourrait s'expliquer par le fait que Coco Velten distribue des tickets services aux personnes n'ayant que peu de revenu ou encore que Coco Velten permet aux résident·es de trouver des sources de revenu, comme par la proposition d'emploi à la Cantine ou dans les espaces communs de Coco Velten ou un meilleur accompagnement social.

	Coco Velten			Hors Coco Velten			TOTAL		
Type de ressource	**N**	**%**	**Montant moyen par mois en €**	**N**	**%**	**Montant moyen par mois en €**	N	%	**Montant moyen par mois en €**
Allocation	9	45	682	51	45,5	599,63	60	45	611,19
Aucune	1	5	0	25	22,3	0	26	20	0
Autre	3	15	198,33	12	10,7	297,1	15	11	274,30
Manche, récupération (poubelles), travail de rue	0	0	/	3	2,7	166,66	3	2	166,66
Travail déclaré	4	20	1080	13	11,6	1068	17	13	1071
Travail non déclaré	2	10	345	8	7,1	225	10	8	251,66
Ne sait pas	1	5	/	/	/	/	1	1	/
Total général	20	100	614,5	112	100	445,69	132	100	470,20

Détails : Niveau d'étude

L'analyse des niveaux d'étude des participant·es révèle une répartition plutôt similaire entre les individus hébergés à Coco Velten et ceux hébergés dans d'autres structures, si ce n'est que davantage de participant·es de Coco Velten ont arrêté leur scolarité au collège (25%) en comparaison aux autres participant·es (11%), et que davantage de participant·es des autres centres d'hébergement (35%) ont arrêté leur scolarité au lycée en comparaison aux participant·es de Coco Velten (25%).

	Coco Velten		Hors Coco Velten		Total général
Niveau d'étude détaillé	N	%	N	%	
Jamais	0		2	2	2
Primaire	2	10	11	10	13
Collège	5	25	12	11	17
CAP BEP	4	20	21	19	25
Lycée	5	25	39	35	44
Étude supérieure	4	20	26	23	30
NA	0		1	1	1
Total général	20	100	112	100	132

Le test du Khi2 effectué pour comparer les niveaux d'étude entre les deux groupes n'a pas révélé de différences significatives, ce qui suggère que les niveaux d'éducation sont relativement comparables entre les résidents de Coco Velten et ceux des autres centres d'hébergement.

Test χ^2 du niveau d'étude entre les participant·es de Coco Velten et hors Coco Velten			
	Valeur	**ddl**	**p**
χ^2	1.43	2	0.489
N	131		

Détails : Tests de comparaison univariés entre Coco Velten et hors Coco Velten en fonction du genre.

Les tests de comparaison entre les hommes de Coco Velten et ceux hors Coco Velten sont significativement différentes pour la MACHS et l'ensemble de ses dimensions.

Hommes Coco Velten ou hommes hors Coco Velten				
	Statistique		**ddl**	**p**
MACHS	89.0	[a]	74.0	< .001
Auto détermination MACHS	107.5	[a]	74.0	< .001
Sécurité MACHS	3.09		74.0	0.003
Optimisme MACHS	119.5	[a]	73.0	0.001
Intégration dans la communauté MACHS	2.70		73.0	0.009
[a] Le test de Levene est significatif (p<0.05), suggérant une violation de la condition d'égalité des variances. Des tests T de Student ou de Mann-Whitney ont été réalisé en fonction des conditions d'application.				

Les tests de comparaison entre les femmes de Coco Velten et ceux hors Coco Velten ne montrent pas de différences significatives pour la MACHS ni l'ensemble de ses dimensions.

Femmes Coco Velten ou femmes hors Coco Velten			
	Statistique	**ddl**	**p**
MACHS	0.8891	54.0	0.378
Auto détermination	-0.0519	54.0	0.959
Sécurité	1.0913	54.0	0.280
Optimisme	1.1324	54.0	0.262
Intégration dans la communauté	0.6482	54.0	0.520
Des tests T de Student ou de Mann-Whitney ont été réalisé en fonction des conditions d'application.			

Détails : Comparaison univarié des capabilités entre les femmes et les hommes de Coco Velten.

Comparaison entre les hommes et les femmes de Coco Velten				
	Statistique		ddl	p
MACHS	-0.298		18.0	0.769
Auto détermination	45.0	[a]	18.0	0.731
Sécurité	0.165		18.0	0.870
Optimisme	0.124		18.0	0.902
Intégration dans la communauté	-0.297		18.0	0.770
[a] Le test de Levene est significatif (p<0.05), suggérant une violation de la condition d'égalité des variances. . Des tests T de Student ou de Mann-Whitney ont été réalisé en fonction des conditions d'application.				

Détails : Comparaison du soutien social entre Coco Velten et hors Coco Velten en fonction de la catégorie de personne

	Groupe	Moyenne	Médiane	Ecart-type	(p)
FAMILLE disponibilité	Coco Velten	1.18	0.250	1.41	0.819
	Hors Coco Velten	0.983	0.000	3.768	
FAMILLE satisfaction	Coco Velten	2.55	2.000	1.44	**0.040***
	Hors Coco Velten	1.871	1.000	1.286	
AMI·ES disponibilité	Coco Velten	2.34	0.750	3.91	0.094
	Hors Coco Velten	1.092	0.250	2.777	
AMI·ES satisfaction	Coco Velten	2.70	2.500	1.49	**0.049***
	Hors Coco Velten	2.044	1.375	1.299	
COLLEGUES disponibilité	Coco Velten	1.41	0.000	2.97	0.119
	Hors Coco Velten	0.557	0.000	2.005	
COLLEGUES satisfaction	Coco Velten	1.75	1.000	1.40	0.145
	Hors Coco Velten	1.388	1.000	0.904	
PROFESSIONNEL·LES disponibilité	Coco Velten	1.67	1.000	2.00	0.859
	Hors Coco Velten	1.783	1.000	2.602	
PROFESSIONNEL·LES satisfaction	Coco Velten	2.96	3.000	1.54	0.464
	Hors Coco Velten	2.703	2.500	1.385	

Annexe I - L'approche orientée rétablissement du schéma de fonctionnement de la résidence 2019

L'approche Rétablissement au sein de la RHVS

Le pouvoir d'agir des personnes

Il s'agit, de soutenir la personne et de l'accompagner en co-construisant avec elle ses projets, de sorte qu'elle prenne confiance en ses capacités, compétences et qu'elle puisse valoriser ses expériences.
La personne est en capacité de faire ses propres choix et l'équipe de professionnels les prend en considération.
Les expériences qui résultent de ces choix, les risques que la personne prend, font partie de ce cheminement vers l'autonomie.
Les freins auxquels peut se heurter le soutien du pouvoir d'agir des personnes accompagnées (barrière de la langue, perte de confiance, méconnaissance des règles et de l'organisation de la vie sur le territoire, manque d'expérience, problématiques familiales ou de santé…) sont pris en compte par les professionnels tant dans l'accompagnement individuel que dans l'accompagnement collectif.

L'autonomisation dans l'accompagnement social

Les professionnels de la RHVS sont en capacité de soutenir et d'étayer l'autonomisation et la responsabilisation des résidents afin de garantir que l'accès et le maintien dans un logement autonome puisse se faire.
Les différents sujets abordés au long des accompagnements, se font avec les résidents de sorte qu'ils comprennent le sens des démarches et actions entreprises mais surtout acquièrent le savoir et les compétences permettant de les renouveler ou de les poursuivre dans l'avenir.
Ce soutien existe aussi dans les accompagnements collectifs proposés, qu'il s'agisse d'ateliers ou d'activités collectives.
Il s'agit bien ici de « faire avec » la personne et non « à sa place ».

L'autonomisation par l'acquisition des compétences

Cette recherche d'autonomie s'appuie sur l'identification et l'acquisition de compétences manquantes aux personnes, au regard de leurs propres objectifs. Par exemple : maîtrise de la langue et de la lecture, usage de l'informatique, occupation responsable d'un logement (savoir habiter), insertion professionnelle, repérage de ressources sur un territoire, dynamique de vie familiale et sociale, disciplines artistiques et culturelles, etc.
C'est en réponses à ces besoins d'acquisition de savoirs que sont élaborés les activités et ateliers proposés … cette démarche décloisonnante a pour intention d'enrichir pour chacun le champ des possibles et des forces pour un bénéfice de développement personnel.
La spécificité de l'expérimentation, menée avec la présence active à nos côtés dans l'accompagnement des personnes de Yes We Camp et Plateau Urbain, entend optimiser :

- Le pouvoir d'agir ;
- L'autonomisation dans le champ social ;
- L'autonomisation dans le champ de l'acquisition des compétences.

En effet, la fluidité entre chaque entité, l'accès aux propositions culturelles, artistiques, manuelles, sportives … devront être un levier du Rétablissement pour chacun.